

SFPI

RAPPORT ANNUEL 2021

From here.
For all of us.
About
tomorrow.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT

— FPIM

Sommaire

Message de la Présidente du Conseil d'administration et du CEO	5
1. L'essentiel de la SFPI	9
STRATÉGIE 2025	10
L'APPROCHE RETENUE POUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS	12
CHIFFRES CLÉS	16
2. Rapport financier	19
COMPTES ANNUELS STATUTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2021 BILAN	20
COMPTE DE RÉSULTATS	22
COMMENTAIRES DES COMPTES STATUTAIRES	23
AFFECTATION DU RÉSULTAT	26
EVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTATS DE LA SFPI DEPUIS 2017	27
RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	28
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 BILAN CONSOLIDÉ	32
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ	34
COMMENTAIRES DES COMPTES CONSOLIDÉS	35
RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	38
3. Gouvernance	43
ACTIONNARIAT ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	44
GESTION	44
CONSEIL D'ADMINISTRATION	45
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET COMITÉ EXÉCUTIF	46
COMITÉ STRATÉGIQUE	46
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	47
ÉVALUATION RÉGULIÈRE	48
CONTRÔLE	48
CHARTRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	48
DÉROGATION AU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 2020 (« CODE 2020 »)	49
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS	50
RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	51
GESTION DES RISQUES	53
CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	55
CONFLITS D'INTÉRÊTS	56
POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE DÉTENTION DE PARTICIPATIONS	57
AMBITION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	58
DIVERSITÉ	59
4. Rapport d'activités	61
4.1 Portefeuille d'investissement	63
4.2 Missions déléguées	217



Laurence Boy
Présidente du Conseil d'administration



Koenraad Van Loo
Chief Executive Officer

Message de la Présidente du Conseil d'administration et du CEO

Parce que la première richesse d'une entreprise, ce sont des collaboratrices et collaborateurs engagés et dont l'expertise est reconnue, nous souhaitons entamer ce message par une attention particulière en remerciant chaleureusement celles et ceux qui, au quotidien, s'investissent pour permettre à la SFPI de continuer à grandir.

A ce sujet, 2021 a été une année remarquable pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'organisation des premiers mois de 2021 a consacré le télétravail comme un mode de collaboration devenu structurel.

Les équipes de la SFPI se sont pleinement inscrites dans ce cadre tout en conservant la composante relationnelle indispensable au travail en équipe.

Ensuite, l'équipe SFPI s'est agrandie avec l'accueil de 4 nouveaux collaborateurs. Dans une période où la guerre des talents est un thème récurrent, parvenir à recruter 4 collègues de grande valeur est une réussite qui conforte notre slogan interne « SFPI #theplace-toBe ».

Enfin, les résultats de l'année que nous avons le plaisir de vous présenter en détail dans ce rapport démontrent que l'énergie consacrée par l'équipe l'a été à bon escient. En effet, elle a permis à la SFPI de réaliser son 3^{ème} meilleur résultat depuis sa création en 2006, soit un bénéfice de 132 millions EUR.

La SFPI a également poursuivi son renforcement en adoptant de nouveaux outils informatiques, en développant une logique de groupe avec ses filiales et en modernisant son identité.

En termes d'outils, la SFPI a choisi de travailler avec un logiciel de gestion intégrée (ERP) afin de conserver un niveau d'excellence dans la maîtrise des données

toujours plus nombreuses. La SFPI est ravie d'avoir pu rester fidèle à son ADN : soutenir l'économie belge en retenant la solution proposée par Odoo, une entreprise belge au rayonnement mondial. Le déploiement de l'outil sera complet en 2022-2023.

Pour poursuivre dans les évolutions marquantes de 2021, il faut évoquer la concrétisation d'une approche « groupe ». Après avoir été créée en 2006, par la fusion de SFP et de SFI, la SFPI s'est développée et est devenue actionnaire unique de structures détenues par l'Etat et qui avaient également pour objet social de gérer des investissements.

En 2021, elle a franchi un pas en intégrant les filiales FIF et SBI dans une logique « Groupe SFPI » ce qui implique :

- des stratégies d'investissements coordonnés,
- une organisation pragmatique reposant sur la mise à disposition de services partagés pour mutualiser les ressources,
- une architecture de marques homogène.

Enfin, la définition d'une nouvelle identité corporate, moderne et à la tonalité juste, a permis de travailler sur les valeurs de la SFPI, sur la ligne graphique et de concevoir celle-ci pour qu'elle soit applicable à l'ensemble du groupe SFPI composé de la maison-mère et des filiales :

- SFPI (maison-mère) ,
- FIF,
- SBI,
- Relaunch for the future.

L'équipe SFPI s'est agrandie avec l'accueil de 4 collègues de grande valeur, une réussite qui conforte notre slogan interne « SFPI#thelacetoBe ».

Ces projets conséquents n'ont pas empêché la SFPI de travailler sur un nombre important de dossiers. Parmi ceux-ci, il y en a trois en particulier sur lesquels nous souhaiterions mettre l'accent.

En premier lieu, la création de la filiale Relaunch for the future et, par son intermédiaire, la création du Belgian Recovery Fund (BRF).

Relaunch for the future, créée dans le cadre d'une mission déléguée confiée par le Gouvernement fédéral à la SFPI, vise à soutenir la relance de l'économie belge suite aux conséquences de la crise Covid-19 mais aussi en ciblant des axes de relance structurelle.

Dans le cadre du soutien aux sociétés mises en difficultés suite à la crise sanitaire, Relaunch for the future a mis sur pied le Belgian Recovery Fund au niveau fédéral afin de lever des capitaux privés en complément aux capitaux publics. Aux niveaux des Régions, elle a également soutenu les initiatives mises en place par les outils régionaux pour soutenir le tissu économique affecté par le Covid-19.

Dans ce cadre de la relance structurelle, quatre axes d'investissement ont été retenus par le Gouvernement :

- Be Mobile
- Be Productive
- Be Digital
- Be Inclusive

Deuxièmement, le dossier Euronext témoigne de la gestion dynamique du portefeuille par la SFPI. Celui-ci a fortement contribué au résultat annuel de 2021.

Euronext, dont la SFPI est actionnaire depuis 2014, procédait à une augmentation de capital dans le cadre de l'acquisition de la bourse italienne.

La SFPI a profité de cette opération pour vendre une partie de ses titres en réalisant une plus-value conséquente et en exerçant simultanément des droits préférentiels de souscription avec une décote.

Cette opération a permis à la SFPI d'augmenter légèrement le nombre de titres détenus au sein de Euronext et a eu un impact positif net sur le P&L de 55,8 millions EUR à comparer avec un investissement initial de 60,5 millions EUR.

Enfin, nous sommes entrés au capital de la société Itsme®, véritable perle belge en matière d'identification mobile et de protection de la vie privée dans le monde numérique actuel à hauteur de 20%, par une injection de capital de 14,5 millions d'euros. Itsme® a également joué un rôle important dans la gestion des certificats Covid-19, bien utiles dans la gestion de la crise sanitaire.

Fidèle à son approche « #smartcapitalforBelgium », La SFPI ne s'est pas limitée à ces trois opérations comme en témoignent les chiffres suivants concernant l'activité en 2021 :

- ce sont 22 nouvelles participations que la SFPI a décidé de soutenir dans leurs projets portant ainsi le nombre de sociétés dans lesquels la SFPI joue un rôle de partenaire loyal et long terme au nombre de 162 ;
- les décisions d'investissements prises en 2021 dans les nouvelles participations se montent à plus de 780 mio EUR ;
- les montants effectivement investis en 2021 tant dans les nouvelles participations qu'en tant qu'investissement de suivi se montent à 265 mio EUR ;
- l'exercice 2021 de la SFPI s'est clôturé avec un bénéfice de 132 mio EUR soit le troisième meilleur résultat depuis 2006, année de création de la SFPI.



Renaat Berckmoes



Laurence Boyv



Wouter Everaert



Olivier Henin



Luc Keuleneer



Pascal Lizin



Nicolas Pire



Valérie Potier



Lieve Schuermans



Koenraad Van Loo



Jan Verschooten



Jeanine Windey

Membres du Conseil d'administration de la SFPI

En 2021 l'Etat a confié 2 nouvelles missions déléguées à la SFPI pour un montant de 530 millions EUR : la création de la filiale pour la relance économique après la crise sanitaire et Be Lightning. Cette dernière est une joint-venture de plusieurs industriels aéronautiques belges (Sonaca, Sabca, Asco) et de la SFPI qui jouera un rôle clé dans le cadre de la production d'une pièce importante (horizontal tails) du F-35, le futur avion de chasse de l'armée belge .

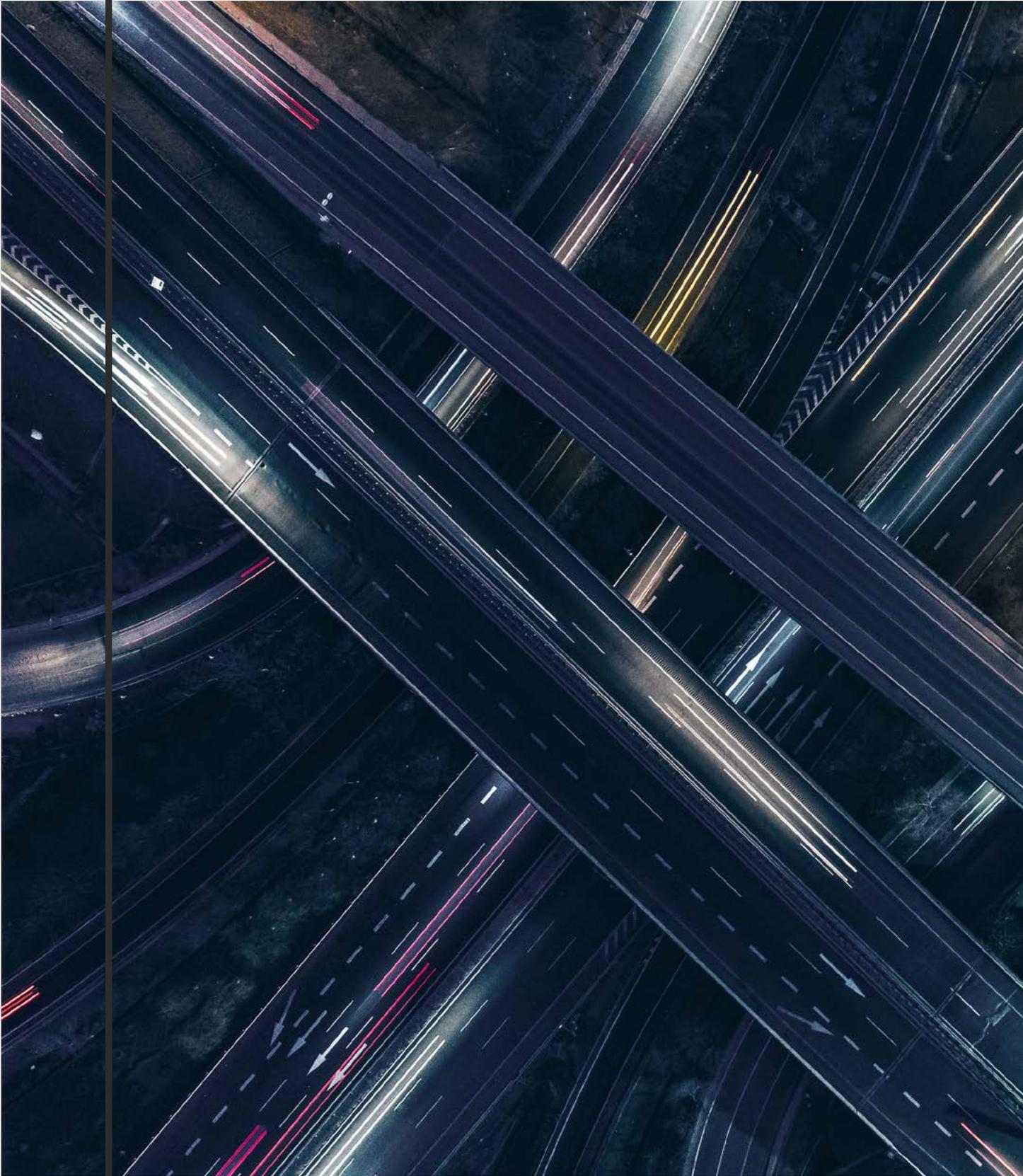
Ces résultats n'auraient évidemment pas été possibles sans la mobilisation sans faille et un alignement qu'il faut souligner du Conseil d'administration, des comités Stratégique, d'Audit et de Rémunération, des organes de gestion et des équipes internes.

Nous tenons à remercier les membres du Conseil d'administration et des Comités vivement à la fois pour la qualité des réflexions menées, pour leur grande disponibilité, et pour leur implication.

Enfin, il faut souligner que les organes de gestion ont été recomposés en 2021.

Nous tenons dès lors à remercier plus particulièrement Pascal Lizin, Président sortant, ainsi que les membres du Conseil d'administration pour leur implication dans les dossiers durant plusieurs années au sein du Conseil et des Comités de la SFPI.

Tous ces développements témoignent que la SFPI se renforce de manière continue et joue, plus que jamais, son rôle de soutien de l'économie belge en parfaite synergie avec les invests régionaux.





**L'ESSENTIEL
DE LA SFPI**

1

Stratégie 2025

La SFPI a poursuivi ses travaux en 2021 afin d'affiner les priorités dans chacun des secteurs retenus comme secteurs stratégiques et les concrétiser.

Cette stratégie sera déployée avec deux grandes finalités complémentaires :

- une finalité d'investissement afin de contribuer au développement l'économie belge,
- une finalité d'ancrage dans l'économie belge d'actifs économiques stratégiques.

On entend par « actifs stratégiques » les entreprises susceptibles de jouer un rôle essentiel dans l'économie belge à l'avenir (issues de la « nouvelle économie »), mais aussi les entreprises considérées comme étant d'« intérêt national ».

L'expression de cette stratégie 2025 peut se résumer à travers deux schémas.

Le premier schéma reprend les 4 piliers classiques pour chacune des deux finalités :

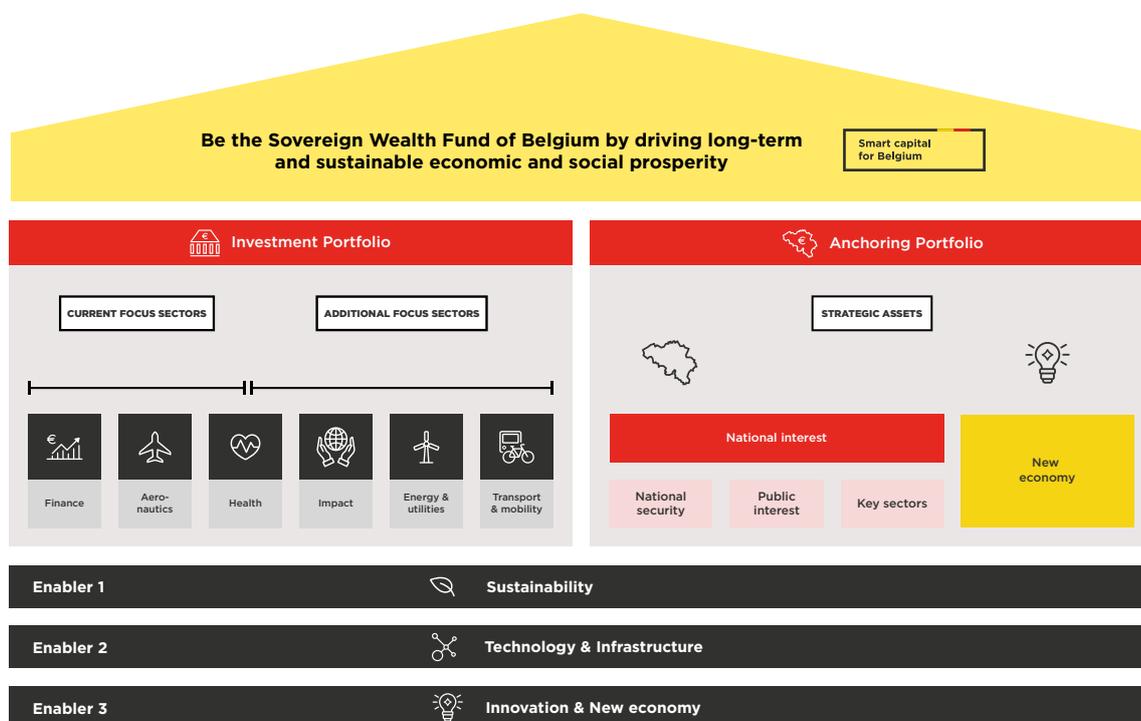
- vision
- mission
- proposition de valeur
- valeurs

	Devenir le « Sovereign Wealth fund of Belgium » et être un moteur d'économie durable et de prospérité sociale sur le long terme Smart capital for Belgium	
VISION	 Investment Portfolio	 Holding Portfolio
MISSIONS	La SFPI se veut un partenaire de confiance qui aide les entreprises belges à devenir des références dans leur secteur en leur proposant des « smart capital solutions ».	La SFPI préserve la stabilité à long terme de l'économie belge en contribuant à l'ancrage des actifs stratégiques par des « smart capital solutions » pour les entreprises prometteuses comme pour les entreprises bien établies.
PROPOSITION DE VALEUR	La SFPI proposera des « smart capital solutions », c'est-à-dire du « patient » capital et quasi-capital, en tenant compte des rendements financiers et non financiers, afin de soutenir les start-ups et écosystèmes prometteurs de manière indirecte via des fonds et de faire progresser les scale-ups et les incubateurs d'écosystèmes via des investissements directs. En outre, en tant que « Sovereign Wealth fund of Belgium », la SFPI exploite sa notoriété pour renforcer la crédibilité des entreprises de son portefeuille et leur donner accès à un vaste réseau national et international .	Dans l'intérêt à long terme de la société et de l'économie belges , la SFPI investira principalement de manière directe sous la forme de capital et quasi-capital, dans des actifs stratégiques . Ces actifs sont des entreprises issues de la « nouvelle économie » ainsi que des entreprises d'« intérêt national » . Bien entendu, la SFPI interviendra aussi comme un centre de compétences chargé de conseiller et d'assister le Gouvernement belge sur des questions spécifiques.
VALEURS	<p>Valeur : notre rôle est de créer de la valeur durable à long terme.</p> <p>Impact : notre objectif est d'avoir un impact positif à long terme sur notre société et sur la compétitivité de la Belgique.</p>	<p>Facilitateur : nous aidons les entreprises prometteuses à se développer et les entreprises bien établies à renforcer l'économie belge.</p> <p>Agile : la SFPI est une organisation agile au sein de laquelle œuvrent des professionnels expérimentés et compétents qui aident les entreprises à accéder à une nouvelle étape de leur développement.</p>

Afin d'accomplir sa double mission, la SFPI développera un ensemble de solutions financières et non financières (directement ou par l'intermédiaire de fonds) pour les entreprises, des plus petites aux multinationales, tout au long de leurs différentes phases de vie et définira une stratégie pour l'ancrage belge des actifs stratégiques. La SFPI veut être un acteur qui compte, veut devenir la référence dans son activité, démontrant ainsi sa valeur ajoutée et veut contribuer

à l'emploi et à la prospérité sociale en Belgique par ses investissements. Elle encouragera activement l'impact social et les pratiques de bonne gouvernance. Elle favorisera également l'innovation en contribuant au développement des technologies émergentes et de leurs écosystèmes en Belgique. Dans ce contexte, elle aspire à être le gestionnaire de portefeuille unique pour les participations de l'État belge et à devenir le centre de compétence pour leur gouvernance.

Le second schéma, intitulé « Temple stratégique » illustre la stratégie 2025 de la SFPI et reprend les secteurs stratégiques retenus à l'issue des travaux, ainsi que les facteurs facilitateurs.



Fière de son histoire, la SFPI s'appuie sur les atouts qu'elle a développés dans le passé. C'est pourquoi les secteurs prioritaires historiques font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer la meilleure manière de les appréhender dans le futur (immobilier, finance, aéronautique, fonds d'investissement internationaux et soins de santé).

En outre, sur base d'une vaste enquête menée auprès de ses principaux stakeholders, la SFPI a décidé de se concentrer également sur de nouveaux secteurs comme l'investissement à impact, l'énergie et « utilities » ou encore le transport et la mobilité.

Afin d'identifier les priorités dans ces différents secteurs, la SFPI va privilégier la présence de valeur ajoutée en termes de durabilité, de technologie et d'infrastructure comme autant de facteurs facilitateurs confortant la nécessité de soutenir ces projets. Dans cette même perspective, les actifs liés à l'innovation et à la nouvelle économie resteront des sources importantes d'investissement direct et indirect de la SFPI étant donné leur effet catalyseur sur sa stratégie d'investissement. Au-delà de ces critères transversaux,

l'emploi restera évidemment l'un des facteurs essentiels guidant les décisions d'investissement de la SFPI.

Les start-ups et les scale-ups seront financées de manière indirecte par le biais de fonds que l'on peut répartir en deux types. D'une part, les fonds spécialisés possédant une expertise sectorielle et qui investissent dans le lancement d'entreprises et de start-ups. D'autre part, les fonds de « croissance » qui s'associent à d'autres acteurs belges pour investir dans des entreprises en croissance et qui recherchent du financement. Les entreprises déjà établies possédant une première base solide de revenus mais souffrant d'un financement insuffisant seront aussi financées de manière directe par la SFPI, qui prendra des participations dans les entreprises de ses secteurs prioritaires présentant une croissance à 2 chiffres.

Enfin, mais non des moindres, la SFPI jouera un rôle actif dans les incubateurs d'écosystèmes en investissant directement dans ceux qui se spécialisent dans les nouvelles technologies et dans les secteurs prioritaires de la SFPI (exemples d'incubateurs d'écosystèmes existants: Be Central, Nxtport, scaleups.eu).

L'approche retenue pour les différents secteurs peut se résumer comme suit :



Finance

La force de l'écosystème Fintech en Belgique réside dans les solutions B2B. La SFPI misera sur ce point fort en soutenant le développement de solutions innovantes dans le secteur du B2B, afin de répondre aux défis du secteur financier.

Dans le même temps, la SFPI continuerait à préserver la stabilité long terme du système financier en veillant, par une gestion dynamique, à l'ancrage d'actifs stratégiques tels que les banques, les compagnies d'assurance et les infrastructures de marchés financiers, en ligne avec sa stratégie « strategic assets » (Belfius, Ethias, BNP Paribas, Euronext et Euroclear).

Le projet de centralisation des participations publiques dans Belfius, Ethias et BNP Paribas au sein de la SFPI s'inscrit dans cet objectif.



Aeronautics

De par la place centrale qu'elle occupe en Europe, la Belgique a attiré de nombreux acteurs du secteur aérien, ce qui fait du secteur aéronautique un pan important de l'économie belge, porteur de nombreux emplois.

L'aérien subit cependant de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire et doit par ailleurs faire face aux enjeux de la durabilité. C'est donc un secteur en profonde mutation qu'il y a lieu de soutenir à tous les niveaux de sa chaîne de valeur.

La Belgique est à la pointe en matière de technologies et matériaux au service de l'industrie aéronautique. Il faut préserver cette expertise unique et la développer, notamment au service de la transition écologique du secteur aéronautique. Enfin, la stratégie aéronautique recouvre également le secteur du spatial, à forte valeur ajoutée.



Health

L'identification des priorités parmi les sous-secteurs classiques dans le domaine de la santé et des sciences de la vie repose sur des critères de natures variées dont notamment :

- l'exposition de la SFPI dans ces secteurs comparée à la moyenne de l'économie belge ;
- le caractère préventif des projets analysés et leur impact sur le bien-être des patients ;
- la probabilité d'un rendement financier et l'existence d'un funding gap.



Impact investing

Il s'agit d'une philosophie d'investissement qui prend davantage d'ampleur dans le secteur financier. Il est important de faire la distinction entre l'investissement à impact social d'une part de la philanthropie d'autre part.

L'action de la SFPI, dans ce pilier, ne s'exercera que dans les projets qui relèvent de la première catégorie.

Le sujet soulève également la question du caractère durable d'un investissement dans un autre secteur stratégique. C'est pourquoi, à côté des investissements dans des projets à impact, la SFPI développera également une approche afin d'évaluer la durabilité environnementale et sociétale des investissements réalisés dans les autres secteurs.



Energy & Utilities

En matière de transition énergétique, les défis à relever sont colossaux compte tenu notamment des objectifs fixés par la Commission européenne pour 2030 (cfr le programme «Fit to 55 %» récemment lancé).

La SFPI investira dans le développement des nouvelles technologies dans la transition énergétique au cours de toutes les étapes de la chaîne de valeur, et ce, en collaboration avec les entreprises, les universités et les experts du secteurs.

Des gains rapides et substantiels en matière d'efficacité énergétique ont été identifiés dans le secteur des bâtiments, en particulier publics. La SFPI sera également attentive à tout projet qui vise à développer le recours aux énergies liées à l'hydrogène et à la capture du carbone.

Dès l'année 2020, et davantage encore en 2021, la SFPI a mis en œuvre ces principes directeurs dans le développement de son portefeuille.



Transport & Mobility

La mobilité est un secteur-clé pour la Belgique, économie ouverte qui constitue une plaque tournante logistique au cœur de l'Europe (transport ferroviaire, maritime et aéroportuaire).

En même temps, le secteur de la mobilité doit faire face à de grands défis. La Belgique est confrontée à d'importants problèmes de congestion automobile et de pollution de l'air. Par ailleurs, d'un côté le pays compte de nombreux atouts pour contribuer à une mobilité plus durable (expertise, excellent réseau d'infrastructures logistiques,...) mais, d'un autre côté, les alternatives à la voiture (multimodalité/voitures électriques) ne suscitent pas encore un engouement majeur.

La SFPI abordera ce secteur en mettant un accent particulier sur le rôle clé des datas.

Strategic assets

La stratégie dans ce secteur est de soutenir les entreprises que l'on peut qualifier de «strategic assets», en d'autres termes, qui relèvent d'un des quatre piliers suivants:

- Sécurité nationale: entreprises dédiées à la sécurité face aux agressions et menaces physiques et non physiques (défense, cybersécurité, ...);
- Intérêt national: entreprises qui assurent la fourniture de services ou de produits critiques indépendamment du pays concerné (hard & soft infrastructures);
- Secteurs-clés: secteurs dans lesquels la Belgique se démarque par rapport à d'autres pays;
- New economy: entreprises d'avenir avec un potentiel de contribution élevée à la pérennité de l'économie belge.

Dès l'année 2020, et davantage encore en 2021, la SFPI a mis en œuvre ces principes directeurs dans le développement de son portefeuille.

132

MILLIONS EUR
DE BÉNÉFICE

22

NOUVELLES
SOCIÉTÉS/FONDS
PARTICIPÉ(E)S

UNE ÉQUIPE DE

24

PERSONNES

DEUX NOUVELLES MISSIONS
DÉLÉGUÉES MATÉRIALISÉES PAR DES
INVESTISSEMENTS DE

515

MILLIONS EUR

262

MILLIONS EUR
INVESTIS DANS
84 SOCIÉTÉS/FONDS

162

SOCIÉTÉS EN
PORTEFEUILLE

57

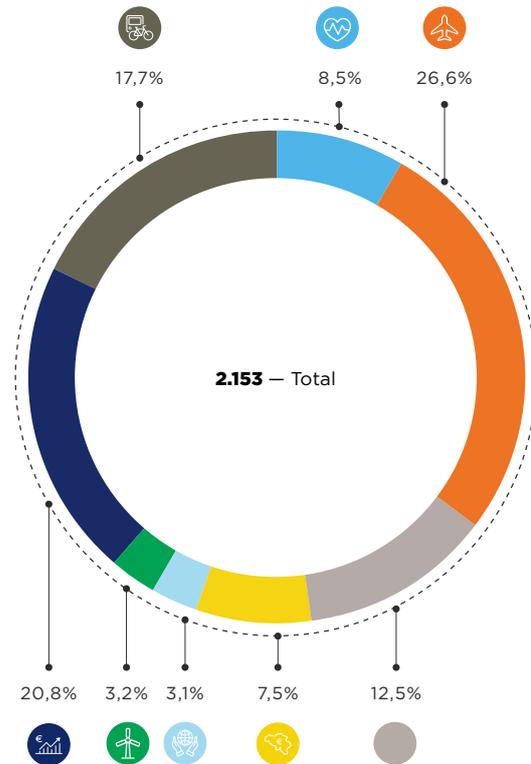
MILLIONS EUR
DE PLUS-VALUE RÉALISÉES
DANS LE DOSSIER EURONEXT



Chiffres clés

RÉPARTITION SECTORIELLE

GRAPHIQUE 1 Répartition sectorielle du portefeuille d'investissement (volets investissements et actifs stratégiques) en millions EUR

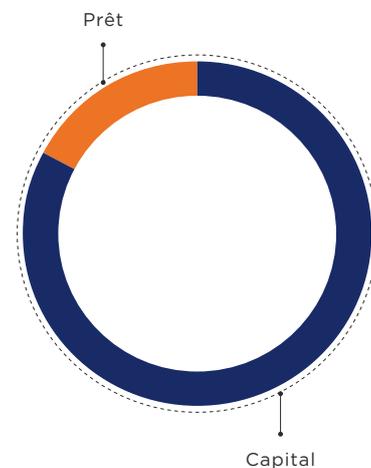
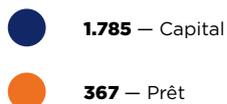


Au total, les secteurs d'investissements prioritaires, tels que définis dans la stratégie 2025 de la SFPI, représentent 79,9% de la valeur du portefeuille. Les 20,1% restants correspondent quant à eux, d'une part (7,5%) au secteur real estate qui ne constitue plus un secteur stratégique en tant que tel ; seuls certains segments du secteur immobilier sont néanmoins repris dans les secteurs stratégiques retenus. D'autre part 12,5% correspondent à des investissements dans des participations historiques dont les principales sont la Loterie Nationale (2,5%) et Certi-Fed (2,3%).

Le portefeuille d'actifs financiers atteint une valeur de 2.153 millions EUR au 31 décembre 2021 et se répartit en 151 lignes.

TYPES D'INTERVENTIONS

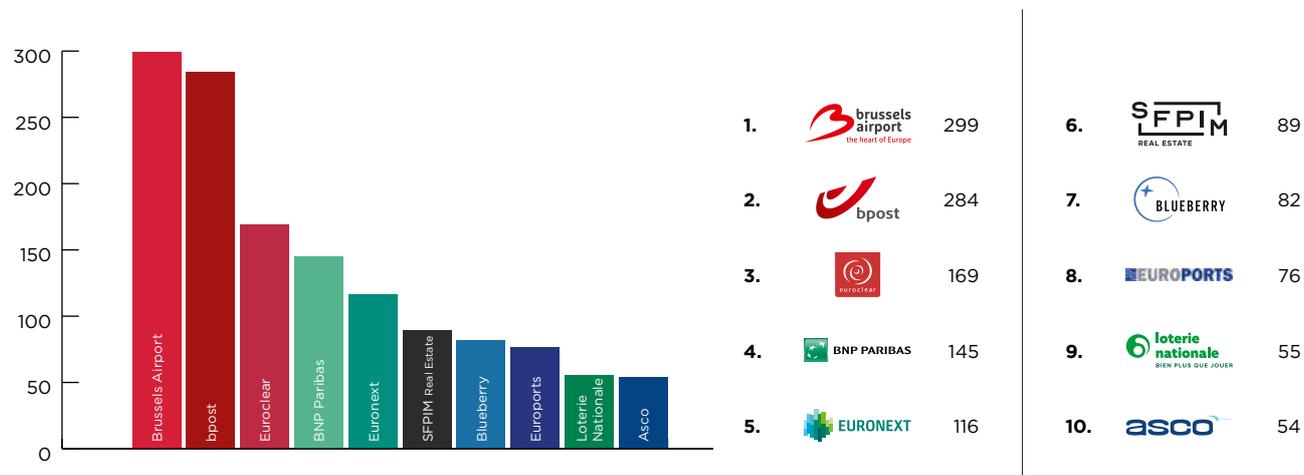
GRAPHIQUE 2 Répartition du portefeuille d'investissement entre intervention en capital et en prêts, en millions EUR



Comme le graphique 2 le montre, le portefeuille de la SFPI est essentiellement (83%) composé d'interventions en capital.

TOP 10 DES PARTICIPATIONS

Le top 10 des participations de la SFPI est composé des sociétés suivantes qui représentent 64% du portefeuille :



GRAPHIQUE 3 Top 10 des participations dans le portefeuille de la SFPI

EVOLUTION DES FONDS PROPRES

L'augmentation des capitaux propres de la SFPI entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021 s'élève à 99 millions EUR et correspond en grande partie bénéfice de l'exercice 2021, soit 132 millions EUR, dont un dividende de 33 millions EUR a été distribué (25%).

TABLEAU 1 Evolution des capitaux propres

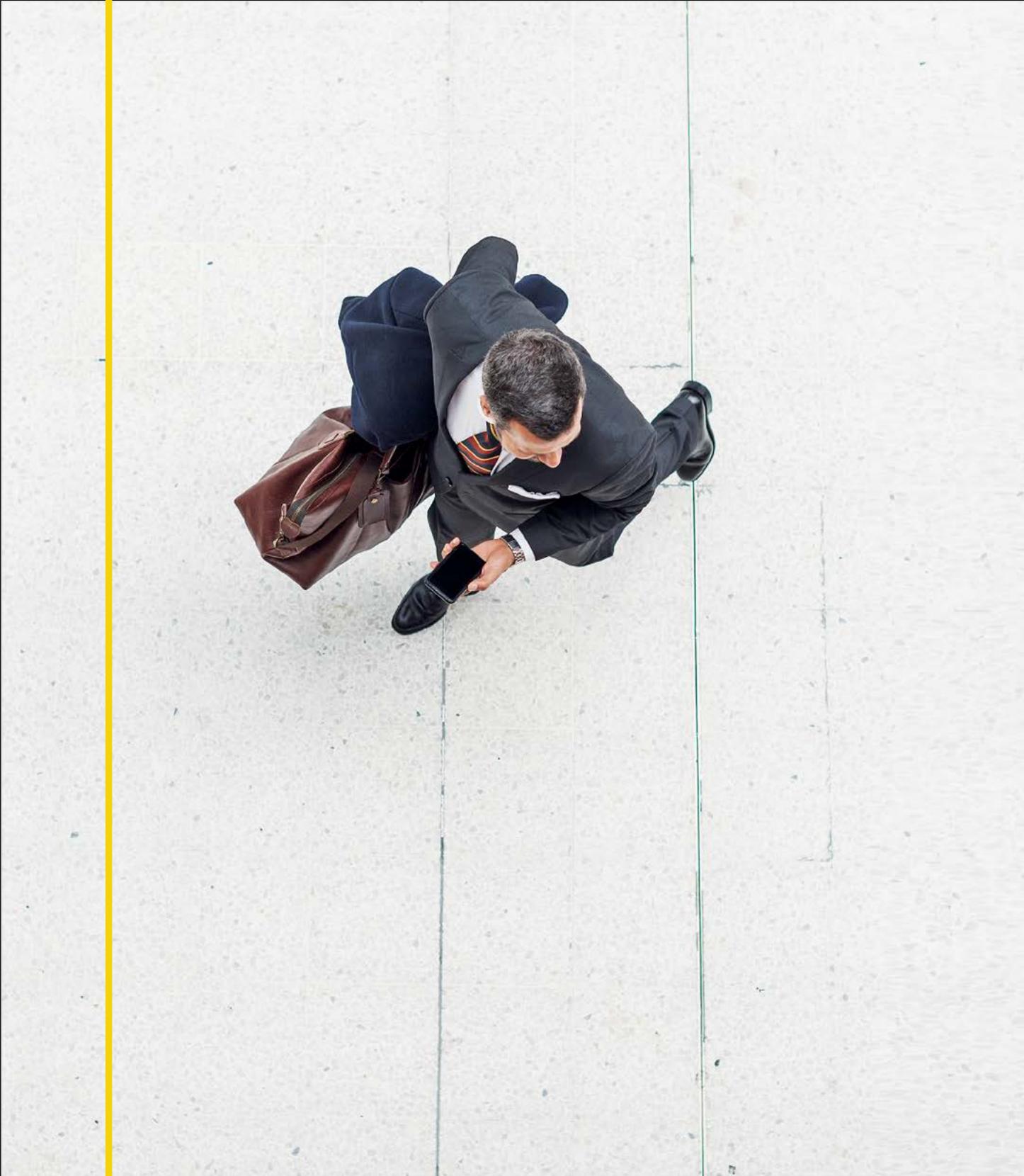
ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SFPI ENTRE L'EXERCICE 2017 ET 2021 (en EUR)					
	2017	2018	2019	2020	2021
Capital	1.473	1.473	1.473	1.473	1.473
Bénéfice de l'exercice	115	150	55	17	132
Dividende	-29	-37	-14	-4	-33
Réserves	644	730	842	884	896
Capitaux propres	2.203	2.316	2.357	2.370	2.468

EVOLUTION DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2021, la structure interne s'est vue renforcée par les engagements de deux investment managers, d'un analyste financier, d'une juriste, d'une comptable et le départ en pension d'une assistante.

TABLEAU 2 Evolution du personnel

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS DE 2017 À 2021					
	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre total à la date de clôture	17	19	20	20	24



**RAPPORT
FINANCIER**

AU 31 DÉCEMBRE 2021

2

Rapport financier au 31 décembre 2021

Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2021 | Bilan

ACTIF (en milliers EUR)	2021	2020
ACTIFS IMMOBILISÉS	2.092.187	1.904.975
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	1.130	5.149
Immobilisations financières	2.091.057	1.899.826
Entreprises liées	187.318	173.452
<i>Participations</i>	187.318	173.452
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.168.459	1.067.422
<i>Participations</i>	934.297	843.205
<i>Créances</i>	234.162	224.217
Autres immobilisations financières	735.281	658.952
<i>Actions et parts</i>	660.647	590.390
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	74.634	68.563
ACTIFS CIRCULANTS	428.787	649.842
Créances à plus d'un an	55.010	52.500
Autres créances	55.010	52.500
Créances à un an au plus	15.992	13.672
Créances commerciales	8.623	461
Autres créances	7.369	13.211
Placements de trésorerie	3.601	1.301
Autres placements	3.601	1.301
Valeurs disponibles	329.728	568.428
Comptes de régularisation	24.456	13.941
TOTAL DE L'ACTIF	2.520.974	2.554.817

PASSIF (en milliers EUR)

	2021	2020
CAPITAUX PROPRES	2.468.316	2.369.600
Capital	1.473.399	1.473.399
Capital souscrit	1.473.399	1.473.399
Primes d'émission	28.894	28.894
Plus-values de réévaluation		29
Réserves	151.335	144.755
Réserve légale	151.335	144.755
Bénéfice reporté	814.645	722.524
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS	9	15
Provisions pour risques et charges	9	15
DETTES	52.649	185.202
Dettes à plus d'un an	15.300	10.200
Dettes financières	15.300	10.200
Dettes à un an au plus	37.026	174.954
Dettes commerciales	913	1.288
<i>Fournisseurs</i>	<i>913</i>	<i>1.288</i>
Dettes fiscales, salariales et sociales	916	433
<i>Impôts</i>	<i>228</i>	<i>85</i>
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	<i>392</i>	<i>348</i>
Autres dettes	35.495	173.233
Comptes de régularisation	323	48
TOTAL DU PASSIF	2.520.974	2.554.817

Compte de résultats

CHARGES (en milliers EUR)	2021	2020
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	19.954	34.839
Services et biens divers	10.397	12.099
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.171	3.587
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	46	477
Réductions de valeurs sur créances commerciales	72	86
Provisions pour risques et charges (reprises)	-6	-4
Autres charges d'exploitation	862	141
Charges d'exploitation non récurrentes	4.413	18.453
CHARGES FINANCIÈRES	26.059	29.876
Charges financières récurrentes	3.503	1.432
<i>Charges des dettes</i>	199	153
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants</i>	396	424
<i>Autres charges financières</i>	2.908	855
Charges financières non récurrentes	22.557	28.444
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	8.851	1.475
Impôts	8.851	1.475
TOTAL DES CHARGES	54.865	66.191
PRODUITS (en milliers EUR)	2021	2020
VENTES ET PRESTATIONS	24.193	27.679
Autres produits d'exploitation	17.919	5.575
Produits d'exploitation non récurrents	6.274	22.104
PRODUITS FINANCIERS	162.273	55.485
Produits financiers récurrents	74.750	32.742
<i>Produits des immobilisations financières</i>	72.848	29.399
<i>Produits des actifs circulants</i>	882	2.365
<i>Autres produits financiers</i>	1.019	978
Produits financiers non récurrents	87.522	22.743
TOTAL DES PRODUITS	186.466	83.164
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	131.601	16.973

Commentaires des comptes statutaires

Le total du bilan s'élève à 2.521,0 millions EUR par rapport à 2.554,8 millions EUR durant l'exercice social précédent. L'exercice se clôture avec un bénéfice net de 131,6 millions EUR par rapport à un bénéfice net de 17,0 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent.

La diminution du total du bilan (-33,8 millions EUR) s'explique principalement par les éléments suivants :

À L'ACTIF

- Une augmentation des actifs immobilisés de +187,2 millions EUR pour les porter à 2.092,2 millions EUR au 31 décembre 2021. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des immobilisations financières de +191,2 millions EUR qui s'explique, quant à elle, essentiellement par
 - L'opération blanche (cash neutral) réalisée dans Euronext (+55,6 millions EUR de participation), par laquelle la SFPI, ainsi que les autres investisseurs détenant des actions d'Euronext à la date du 29 avril 2021, se sont vus attribués des droits préférentiels de souscription (DPS) leur permettant de participer à l'augmentation de capital réalisée en vue de financer le rachat de la Borsa Italiana. La SFPI a donc vendu une partie de ses actions hors DPS afin de pouvoir les exercer et acquérir de nouvelles actions avec une décote de 23%. Cette opération a, en outre, permis à la SFPI de dégager une plus-value de 57,4 millions EUR (voir ci-dessous),
 - De nouveaux investissements dans Lineas (16,6 millions EUR), Belgian Mobile ID - itsme (14,5 millions EUR), Eschercloud Holding (10,0 millions EUR),
 - Des investissements de suivi dans Certi-Fed (15,0 millions EUR), Fidentia Belux Office (11,2 millions EUR) et I4B (The Belgian Infrastructure Fund) (8,9 millions EUR),
- Une diminution des actifs circulants de -221,1 millions EUR pour les porter à 428,8 millions EUR au 31 décembre 2021. Cette diminution résulte essentiellement de la diminution des valeurs disponibles (-238,7 millions EUR).

AU PASSIF

- Une augmentation des fonds propres de +98,7 millions EUR pour les porter à 2.468,3 millions EUR au 31 décembre 2021. Cette augmentation résulte essentiellement de l'affectation du résultat.
- Une diminution des dettes de -132,6 millions EUR pour les porter à 52,6 millions EUR au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la diminution de la dette vis-à-vis de l'Etat par rapport à celle de 2020 (-137,6 millions EUR) pour atteindre 33,1 millions EUR au 31 décembre 2021.

La dette vis-à-vis de l'Etat au 31 décembre 2020 comprenait entre autres le solde d'une avance pour un investissement dans Brussels Airlines en missions déléguées (157,1 millions EUR) investi en 2021 et des liquidités reçues pour compte de l'Etat dans le cadre de la fermeture d'un plan social au sein d'une mission déléguée (9,2 millions EUR) reversées à l'Etat en 2021.

En outre, le dividende proposé ci-dessous (32,9 millions EUR) représentant 25% du résultat net de l'exercice 2020. La dette portant sur ce dividende représente quant à elle une augmentation de 28,7 millions EUR par rapport à la dette portant sur le dividende 2021 (4,2 millions EUR).

L'exercice 2021 se clôture par un bénéfice net de 131,6 millions EUR, comparé à 17,0 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent, soit une augmentation de 114,6 millions EUR.

Les produits de l'exercice 2021 représentent 186,5 millions EUR (contre 83,2 millions EUR en 2020), soit une augmentation de 103,3 millions EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

— **Produits financiers:**

Les produits financiers ont augmenté de 106,8 millions EUR pour être portés à 162,3 millions EUR. Cette augmentation s'explique principalement par :

- La réalisation de plus-values sur ventes d'actions pour 74,2 millions EUR, provenant principalement des dossiers Euronext (57,4 millions EUR), PharmaFluidics (7,9 millions EUR) et iTeos Therapeutics (5,9 millions EUR).

Les plus-values réalisées sur ventes d'actions étaient avant l'exercice 2021 enregistrées en produits d'exploitation non récurrents. L'écart entre les deux années s'explique donc principalement par un changement de méthodologie comptable des plus-values réalisées sur ventes d'actions reprises en 2020 en produits d'exploitation pour 21,2 millions EUR et en 2021 en produits financiers pour 74,2 millions EUR.

Par ailleurs, un montant de 0,6 million EUR a été déposé sur un « escrow account » suite à la vente des titres PharmaFluidics, ils ne seront reconnus dans les comptes de la SFPI qu'ultérieurement et pour autant que cette somme puisse être débloquée,

- L'augmentation des dividendes perçus en 2021 (+39,3 millions EUR) pour les porter à 55,6 millions EUR dont les principales causes portent sur les dividendes d'Euroclear (+15,9 millions EUR), Fund⁺ (+11,8 millions EUR) et BNP Paribas (+9,6 millions EUR). Ces sociétés n'avaient pas distribué de dividende en 2020.

— **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation représentent 24,2 millions EUR et ont, quant à eux, diminué de -3,5 millions EUR ; la plus-value dégagée en 2020 par la sortie de la participation dans Masthercell 17,5 millions EUR n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation de la commission de gestion perçue en 2021 pour le dossier Belfius (+8,8 millions EUR) et la plus-value sur la vente d'un bâtiment (+6,0 millions EUR). Néanmoins, pour rappel, depuis 2021, les plus-values réalisées sur ventes d'actions sont enregistrées en produits financiers. L'écart entre les deux années s'explique donc principalement par un changement de méthodologie comptable des plus-values réalisées sur ventes d'actions reprises en 2020 en produits d'exploitation pour 21,2 millions EUR et en 2021 en produits financiers pour 74,2 millions EUR.

Les charges de l'exercice 2021 représentent 54,9 millions EUR (contre 66,2 millions EUR en 2020) soit une diminution de -11,3 millions EUR par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

— **Charges financières :**

Les charges financières ont diminué de -3,8 millions EUR pour être portées à 26,1 millions EUR. Celles-ci sont principalement composées des réductions de valeur des immobilisations financières (20,1 millions EUR) enregistrées principalement sur les sociétés suivantes :

- Le Palais des Congrès : 6,1 millions EUR,
- Kebony : 3,0 millions EUR,
- Befimmo : 2,4 millions EUR,
- Bone Therapeutics : 2,4 millions EUR,
- Calyos : 1,4 million EUR.

— **Coût des ventes et prestations :**

Le coût des ventes et prestations représente 20,0 millions EUR fin 2021, contre 34,8 millions EUR fin 2020. Ils sont principalement composés des services et biens divers (10,4 millions EUR) et des rémunérations (4,2 millions EUR).

Les charges d'exploitations non récurrentes, expliquent à elles seules, une grande partie de la diminution des coûts des ventes et prestations par rapport à 2020 (soit -14,0 millions EUR), et se composaient en 2020 principalement des moins-values sur les ventes d'actions Avantium et IRE Elit.

— **Impôts :**

L'exercice se clôture avec un impôt de 8,9 millions EUR par rapport à un impôt de 2,3 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent.

Affectation du résultat

Les comptes annuels présentent un bénéfice de l'exercice 2021 de 131,6 millions EUR. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 722,5 millions EUR, le bénéfice à affecter est de 854,1 millions EUR. L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité, la proposition du Conseil d'administration d'affecter ce bénéfice de 854,1 millions EUR comme suit :

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en milliers EUR)	2021	2020
BENEFICE A AFFECTER	854.126	727.616
Bénéfice de l'exercice à affecter	131.601	16.973
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	722.524	710.643
AFFECTATION AUX CAPITAUX PROPRES	6.580	849
A la réserve légale	6.580	849
RÉSULTAT A REPORTER	814.645	722.524
RÉMUNERATION DU CAPITAL	32.900	4.243

Evolution des chiffres clés du bilan et du compte de résultats de la SFPI depuis 2017

BILAN (en millions EUR)	2017	2018	2019	2020	2021
ACTIF	2.246,2	2.357,9	2.385,5	2.554,8	2.521,0
Immobilisations financières	1.370,5	1.525,8	1.682,6	1.899,8	2.091,1
Créances à long terme	50,6	55,0	55,0	52,5	55,0
Créances à court terme	16,7	28,4	23,5	13,7	16,0
Trésorerie	807,0	736,9	616,2	569,7	333,3
Autres postes	1,4	11,8	8,2	19,1	25,6
PASSIF	2.246,2	2.357,9	2.385,5	2.554,8	2.521,0
Fonds propres	2.203,4	2.315,8	2.356,9	2.369,6	2.468,3
<i>Capital souscrit</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>
<i>Prime d'émission</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>
<i>Réserves</i>	<i>133,7</i>	<i>141,2</i>	<i>143,9</i>	<i>144,8</i>	<i>151,3</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>567,4</i>	<i>672,3</i>	<i>710,6</i>	<i>722,5</i>	<i>814,6</i>
Provisions et impôts différés		0,6	0,5	0,0	0,0
Dettes à court terme	42,8	41,5	28,1	185,2	52,6
<i>Dont la dette relative au dividende</i>	<i>28,8</i>	<i>37,4</i>	<i>13,7</i>	<i>4,2</i>	<i>32,9</i>
COMPTE DE RESULTATS (en millions EUR)	2017	2018	2019	2020	2021
Produits d'exploitation récurrents	4,3	7,6	7,7	5,6	17,9
Produits d'exploitation non récurrents		48,1	0,9	22,1	6,3
Charges d'exploitation récurrentes	-6,4	-8,1	-10,2	-16,4	-15,5
Charges d'exploitation non récurrentes		-1,4		-18,5	-4,4
Produits financiers récurrents	135,3	141,3	92,8	32,7	74,7
Produits financiers non récurrents	3,1	0,5	1,4	22,7	87,5
Charges financières récurrentes	-2,6	-2,0	-0,6	-1,4	-3,5
Charges financières non récurrentes	-15,7	-34,3	-33,1	-28,4	-22,6
Résultat avant impôts	118,1	151,7	59,0	18,4	140,4
Impôts et régularisations d'impôts	-2,9	-1,9	-4,2	-1,5	-8,9
RÉSULTAT NET	115,2	149,8	54,8	17,0	131,6
DIVIDENDE DE L'EXERCICE	28,8	37,4	13,7	4,2	32,9

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FPIM-SFPI SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 2.521,0 millions EURO et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 131,6 millions EURO.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

MENTION RELATIVE AU BILAN SOCIAL

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Pour l'établissement du bilan social, la Société s'appuie sur les renseignements communiqués par le secrétariat social et les agences intérimaires. Les effets de formation, rapportés dans le bilan social, sont quantifiés sur base de taux forfaitaires.

MENTION RELATIVE AUX DOCUMENTS À DÉPOSER CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3:12, §1ER, 5° ET 7° DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 5° et 7° du Code des sociétés et des associations reprennent – tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- le rapport sur les paiements aux gouvernements ;
- le rapport de rémunération ;
- le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et / ou contrats ;
- les comptes annuels des entreprises dans lesquelles la Société assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

AUTRES MENTIONS

- L'exhaustivité et l'évaluation des droits et engagements hors bilan de la Société est établie principalement sur la base des confirmations de la direction et des tiers. Par ailleurs et sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Les décisions de l'organe de gestion dans lesquelles les administrateurs ont un conflit d'intérêts direct ou indirect figurent dans le rapport annuel. Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 15 mars 2022

Mazars Reviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représenté par



Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021 | Bilan consolidé

ACTIF (en milliers EUR)	2021	2020
ACTIFS IMMOBILISES	1.991.881	1.773.301
Immobilisations incorporelles		
Écarts de consolidation positifs	7.934	
Immobilisations corporelles	13.617	13.569
Terrains et constructions		4.455
Installations, machines et outillage	243	256
Mobilier et matériel roulant	609	378
Autres immobilisations corporelles	12.765	8.480
Immobilisations en cours et acomptes versés		
Immobilisations financières	1.970.330	1.759.732
Entreprises mises en équivalence	819.232	781.764
<i>Participations</i>	<i>614.865</i>	<i>580.337</i>
<i>Créances</i>	<i>204.367</i>	<i>201.427</i>
Autres entreprises	1.151.098	977.968
<i>Participations, actions et parts</i>	<i>1.008.702</i>	<i>868.231</i>
<i>Créances</i>	<i>142.396</i>	<i>109.737</i>
ACTIFS CIRCULANTS	592.056	827.772
Créances à plus d'un an	57.402	73.793
Créances commerciales	1.232	1.400
Autres créances	56.170	72.393
Stocks et commandes en cours	36.451	36.451
Stocks	36.451	36.451
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	<i>36.451</i>	<i>36.451</i>
Créances à un an au plus	67.329	79.205
Créances commerciales	8.742	2.604
Autres créances	58.587	76.601
Placements de trésorerie	4.351	31.154
Autres placements	4.351	31.154
Valeurs disponibles	399.068	590.329
Comptes de régularisation	27.455	16.840
TOTAL DE L'ACTIF	2.583.937	2.601.073

PASSIF (en milliers EUR)

	2021	2020
CAPITAUX PROPRES	2.510.647	2.392.964
Capital	1.473.399	1.473.399
Capital souscrit	1.473.399	1.473.399
Primes d'émission	28.893	28.893
Plus-values de réévaluation	101.790	101.774
Réserves consolidées	836.463	718.795
Écarts de consolidation négatifs	69.849	69.849
Subsides en capital	253	254
INTERETS DE TIERS	14.443	14.401
Intérêts de tiers	14.443	14.401
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	1.384	2.678
Provisions pour risques et charges	1.384	2.678
Grosses réparations et gros entretien	975	1.263
Autres risques et charges	409	1.415
Impôts différés et latences fiscales		
DETTES	57.463	191.030
Dettes à plus d'un an	15.300	10.200
Dettes financières	15.300	10.200
Dettes à un an au plus	39.458	178.041
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières		
Dettes commerciales	3.214	4.252
<i>Fournisseurs</i>	<i>3.214</i>	<i>4.252</i>
Acomptes sur commandes	3	
Dettes fiscales, salariales et sociales	755	564
<i>Impôts</i>	<i>245</i>	<i>105</i>
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	<i>510</i>	<i>459</i>
Autres dettes	35.486	173.225
Comptes de régularisation	2.705	2.789
TOTAL DU PASSIF	2.583.937	2.601.073

Compte de résultats consolidé

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (en milliers EUR)	2021	2020
Ventes et prestations	25.645	28.880
Chiffre d'affaires	727	660
Autres produits d'exploitation	18.644	6.116
Produits d'exploitation non récurrents	6.274	22.104
Coût des ventes et prestations	29.248	30.847
Approvisionnements et marchandises		
Services et biens divers	17.004	18.686
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.119	4.391
Amortissements et réductions de valeur	776	1.171
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	72	86
Provisions pour risques et charges	-1.295	1.396
Autres charges d'exploitation	1.605	807
Amortissements sur écarts de consolidation		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.967	4.310
Bénéfice (Perte) d'exploitation	-3.603	-1.967
Produits financiers	153.422	46.842
Produits financiers récurrents	66.026	36.537
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>60.127</i>	<i>30.759</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>3.145</i>	<i>4.535</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>2.754</i>	<i>1.243</i>
Produits financiers non récurrents	87.396	10.305
Charges financières	24.252	21.934
Charges financières récurrentes	5.572	1.583
<i>Charges des dettes</i>	<i>199</i>	<i>166</i>
<i>Amortissements sur écarts de consolidation</i>	<i>1.983</i>	<i>25</i>
<i>Réductions de valeur</i>	<i>396</i>	<i>492</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>2.994</i>	<i>900</i>
Charges financières non récurrentes	18.680	20.351
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	125.567	22.941
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		
Impôts sur le résultat	8.905	1.576
Impôts	8.905	2.444
Régularisations impôts	0	868
Bénéfice (Perte) de l'exercice	116.662	21.365
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	27.691	-28.130
Résultats en bénéfice	51.836	16.544
Résultats en perte	24.145	44.674
Bénéfice (Perte) consolidé	144.353	-6.765
Part des tiers	78	79
Part du groupe	144.276	-6.843

Commentaires des comptes consolidés

NOTE PRÉLIMINAIRE

Conformément à l'article 3:97, 1° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les participations inférieures à 13 millions EUR (- 0,5% du total consolidé de la SFPI) ne sont pas reprises en consolidation en 2021. Cette règle des - 0,5% est d'application depuis l'année 2013 (et représentait 12 millions EUR en 2020 et 10 millions EUR les années précédentes).

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation s'établit comme suit au 31 décembre 2021 :

Intégration globale :

- Palais des Congrès
- FIF-FSI
- SBI-BMI
- Certi-Fed

Mise en équivalence :

- Brussels Airport Company
- bpost
- Palais des Beaux-Arts
- Loterie Nationale
- Fund⁺
- Belgian Growth Fund I
- Thaumás
- Blueberry
- Belgian Mobile ID (Itsme)

Vu la cessation des activités de la société Zephyr-Fin (filiale détenue à 100% par la SFPI), celle-ci est de facto exclue de la consolidation.

Fidentia Green Building a été retiré du périmètre de consolidation en 2021.

Les autres participations de moins de 20% ne sont pas reprises dans la consolidation.

COMMENTAIRES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le total bilantaire diminue de -17,1 millions EUR et passe de 2.601,1 millions EUR à 2.583,9 millions EUR, soit une diminution de -0,7%.

Les principales évolutions sont les suivantes :

À L'ACTIF

- Augmentation des immobilisations financières de +210,6 millions EUR pour les porter à 1.970,3 millions EUR au 31 décembre 2021. Cette augmentation provient principalement de :
 - Pour les entreprises mises en équivalence : +37,5 millions EUR, à savoir :
 - Quote-part dans le résultat de l'exercice : +27,7 millions EUR, dont essentiellement Bpost pour +42,6 millions EUR, Brussels Airport Company pour -23,0 millions EUR, la Loterie Nationale pour +4,5 millions EUR et Fund+ pour +4,3 millions EUR;
 - Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations : -15,0 millions EUR ;
 - Autres variations : +21,8 millions EUR, expliquées par l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Belgian Mobile ID-Itsme (+4,6 millions EUR), l'augmentation des fonds propres du Belgian Growth Fund I (+6,2 millions EUR) et Fund+ (+11,9 millions EUR) et l'exclusion du périmètre de consolidation de Fidentia Green Building (-0,9 million EUR) ;
 - Augmentation dans les créances afférant à Blueberry (+2,9 millions EUR) ;
 - Pour les autres entreprises : 173,1 millions EUR, à savoir principalement :
 - Acquisitions de participations et investissements de suivi : +233,1 millions EUR (dont Euronext +75,6 millions EUR, BeCover +12,5 millions EUR, T2 Energy Transition Fund +10,1 millions EUR, Biodiscovery 6 + 10,0 millions EUR et Brienne III +10,0 millions EUR) ;
 - Cessions de participations et réductions de capital : -137,4 millions EUR (dont SWDE -50,0 millions EUR, SN Airholding -43,1 millions EUR et Euronext -19,6 millions EUR) ;
 - Mutations de montants non appelés : +8,6 millions EUR (dont SWDE +30,0 millions EUR, Biodiscovery 6 -8,8 millions EUR, BeCover -7,5 millions EUR, Kurma Diagnostics II -7,1 millions EUR) ;
 - Réductions de valeur : -14,7 millions EUR (dont Befimmo -2,4 millions EUR et Bone Therapeutics -2,4 millions EUR) ; des reprises de réductions de valeur +9,7 millions EUR (pour Novopolymers +2,4 millions EUR en Smartfin Ventures +2,00 millions EUR) et annulation du dossier SN Airholding +43,1 millions EUR ;
 - Augmentation nette des créances : +32,7 millions EUR (dont une augmentation entre autre pour SBI-BMI +30,4 millions EUR et Lineas +15,0 millions EUR, un remboursement de -4,2 millions EUR pour Epimède, des réductions de valeur pour -1,6 million EUR, des reprises de réductions de valeurs +3,6 millions EUR et des conversions en action pour -19,1 millions EUR) ;
- Diminution des valeurs disponibles de -191,3 millions EUR ;
- Diminution des placements de -26,8 millions EUR ;
- Diminution des créances à long terme de -16,4 millions EUR ;
- Diminution des créances à court terme de -11,9 millions EUR ;
- Diminution des immobilisations corporelles de -0,05 million EUR ;
- Comptabilisation des écarts de consolidation positifs de +7,9 millions EUR ;
- Augmentation des comptes de régularisations de +10,6 millions EUR ;

AU PASSIF

- Augmentation des réserves consolidées de +117,7 millions EUR, résultant principalement de la quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+144,3 millions EUR), des dividendes 2021 de la SFPI à l'État (-32,9 millions EUR) et l'augmentation des réserves pour Fund+ (+6,3 millions EUR) ;
- Une diminution des dettes de -133,6 millions EUR expliquée principalement par le paiement en 2021 de la dette du Gouvernement Fédéral dans le cadre des missions déléguées ;

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé 2021 s'élève à 144,4 millions EUR contre -6,8 millions EUR l'an dernier, soit une augmentation de +151,1 millions EUR.

La part du groupe se chiffre à un résultat de 144,3 millions EUR contre -6,8 millions EUR en 2020, soit une augmentation de +151,1 millions EUR. La part des tiers se solde par un bénéfice de 0,1 million EUR en 2021 et en 2020.

Ce résultat consolidé résulte de :

SFPI (en millions EUR)	120,7
Intégration globale	
Certi-Fed	0,5
SBI-BMI	0,4
FIF-FSI	-2,0
Palais des Congrès	-2,9
Méthode de mise en équivalence	
Bpost	42,6
Loterie Nationale	4,5
Fund ⁺	4,3
Palais des Beaux-Arts	0,4
Thaumas	0,02
Blueberry	-0,03
Belgian Growth Fund I	-0,5
Belgian Mobile ID (Itsme)	-0,7
Brussels Airport Company	-23,0

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de FPIM-SFPI SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le bilan s'élève à 2.583.937.158,28 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 144.353.432,52 EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans les annexes aux comptes consolidés.

Anvers, le 10 mai 2022

Mazars Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représenté par



Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises



GOUVERNANCE

3

La SFPI est au premier chef, régie par la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et aux sociétés régionales d'investissement (« Loi de 1962 »), telle que modifiée de temps à autre, et pour la dernière fois, par une loi du 27 juin 2021 portant des dispositions financières diverses, ainsi que par un contrat de gestion conclu avec l'État belge et par ses statuts.

Le premier contrat de gestion conclu entre l'État belge et la SFPI est entré en vigueur le 17 juillet 2018 conformément à l'arrêté royal du 19 juillet 2018 approuvant le premier contrat de gestion entre l'État belge et la SFPI. Il a été amendé par un avenant du 20 septembre 2021, approuvé par un arrêté royal du 4 octobre 2021 approuvant le premier amendement au premier contrat de gestion entre l'État belge et la SFPI.

La dernière version des statuts de la SFPI a été adoptée le 21 février 2022.

En tant que société anonyme d'intérêt public, la SFPI est en outre régie par le Code des sociétés et des associations, dans la mesure où il n'y est pas dérogé par les textes qui précèdent.

Les pratiques de gouvernance de la SFPI s'établissent également conformément à celles suivies par les entreprises cotées (Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020), selon la méthode « comply or explain ».

Ce faisant, la SFPI respecte, en la matière, les recommandations les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE (2015), *Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques*, Édition 2015, Editions OCDE, Paris), ainsi que l'article 39.3 de son contrat de gestion.

Les désignations des fonctions (collaborateur, administrateur, président, directeur,...) mentionnées dans le présent rapport renvoient aux deux sexes. Par souci de lisibilité, la forme masculine est utilisée comme forme neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Actionnariat et assemblée générale

Toutes les actions et tous les droits de vote de la SFPI sont aux mains de l'autorité fédérale.

Les actions de la SFPI ont la forme nominative. Au 31 décembre 2021, le capital social de la SFPI était représenté par 7.689.496 actions, toutes détenues par l'État belge.

L'État belge remplit deux fonctions vis-à-vis de la SFPI : actionnaire et commanditaire d'opérations en cas de missions déléguées. Les conditions auxquelles sont soumises les interventions de la SFPI en mission déléguée, sont en principe fixées dans une convention propre à chaque projet. Chaque mission est accomplie au moyen des fonds que l'État belge transfère en principe au préalable à la SFPI.

La SFPI attache en outre une importance particulière à la relation avec son actionnaire.

Gestion

La SFPI est administrée par un Conseil d'administration et un Comité exécutif. Le Conseil d'administration de la SFPI a constitué trois Comités consultatifs spécialisés : un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité stratégique.

Conseil d'administration

COMPOSITION

Le Conseil d'administration de la SFPI est composé de douze administrateurs dont un Président, un Administrateur délégué, deux Vice-présidents et deux Administrateurs indépendants.

Seul l'Administrateur délégué est membre exécutif du Conseil d'administration. Les onze autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs.

Le Président du Conseil d'administration s'est en outre vu confié une mission spéciale, sur la base de l'article 3bis, §12 de la Loi de 1962. Il est chargé, aux côtés de l'Administrateur délégué, de la représentation de la SFPI dans le cadre de ses relations externes, aux différents stades de la préparation et de la mise en œuvre des investissements.

Les administrateurs, en ce compris le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué sont nommés par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, à l'exception des deux administrateurs indépendants qui sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury constitué par le Roi, qui est composé de personnalités éminentes issues de la communauté des affaires ou académique. Les administrateurs indépendants répondent aux critères d'indépendance énoncés à l'article 3bis, §2 de la Loi de 1962.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration se composait comme suit :

- **Pascal Lizin** > Président
- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué
- **Olivier Henin** > Vice-président
- **Koen Schoors** > Vice-président
- **Laurence Bovy** > Administratrice
- **Valérie Potier** > Administratrice
- **Renaat Berckmoes** > Administrateur
- **Luc Keuleneer** > Administrateur
- **Wouter Everaert** > Administrateur
- **Nicolas Pire** > Administrateur
- **Isabelle Callens** > Administratrice indépendante
- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante

Conformément à l'article 3bis de la Loi de 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la SFPI sont de sexe différent de celui des autres membres. Le Conseil d'administration compte autant de membres d'expression francophone que néerlandophone.

La composition du Conseil d'administration de la SFPI est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Il est prévu que les membres du Conseil d'administration totalisent au maximum trois mandats d'administrateur dans d'autres sociétés. Un tiers au moins des membres exerce au maximum un mandat d'administrateur dans une autre société. Seuls les mandats dans des sociétés en dehors du périmètre de la SFPI doivent être pris en compte pour l'application de cette limite chiffrée au cumul des mandats. La même précision vaut en sens inverse, c'est-à-dire pour les mandats exercés par les administrateurs de la SFPI dans le cadre d'un mandat ou d'une fonction principale auprès d'une entité autre que la SFPI. En d'autres termes, les mandats exercés dans le cadre de l'exécution d'un mandat principal auprès de la SFPI ou d'une entité tierce à la SFPI doivent être comptabilisés comme formant un seul et même mandat avec ce mandat principal.

Les commissaires du gouvernement (voir *infra* - contrôle), sont invités aux réunions du Conseil d'administration.

Madame Alexandra Vanhoudenhoven a assuré le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.

MISSION

Le Conseil d'administration est habilité à accomplir tous les actes jugés nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la SFPI, à l'exception de ceux que la législation ou les statuts réservent spécifiquement à l'Assemblée générale ou à d'autres organes de gestion.

Plus particulièrement, il incombe au Conseil d'administration de :

- définir les orientations de la politique générale de la société,
- décider en toutes matières d'importance stratégique, financière ou opérationnelle,
- superviser la gestion opérationnelle de la société par le Comité exécutif, et
- agir en toutes autres matières réservées au Conseil d'administration par la loi.

Administrateur délégué et Comité exécutif

COMPOSITION

Le Comité exécutif a été constitué conformément à l'article à l'article 3bis §16 de la Loi de 1962. Le Comité exécutif comprend l'Administrateur délégué et trois autres membres désignés par le Conseil d'administration pour un terme de six ans, renouvelable, et qui peuvent être révoqués par le Conseil d'administration. L'Administrateur délégué préside le Comité exécutif.

Au 31 décembre 2021, le Comité exécutif se composait comme suit :

- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué, président du comité
- **Michaël Vanloubbeeck** > Directeur finance et administration
- **Tom Feys** > Directeur investissements
- **Céline Vaessen** > Directeur investissements

MISSION

Le Comité exécutif est responsable de la gestion journalière et opérationnelle de la SFPI et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. L'étendue de la gestion journalière est définie par le Conseil d'administration. Elle a été définie pour la première fois par une décision du 9 mars 2021 publiée aux Annexes du Moniteur Belge du 7 mai 2021, sous les numéros 0055139 et 0055140.

Comité stratégique

COMPOSITION

Le Comité stratégique a été constitué conformément à l'article 3bis, §15 de la Loi de 1962. Le Comité stratégique est composé de quatre membres : le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué. Le Comité stratégique est présidé par le Président du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, le Comité stratégique se composait comme suit :

- **Pascal Lizin** > Président
- **Koenraad Van Loo** > Administrateur délégué
- **Olivier Henin** > Vice-président
- **Koen Schoors** > Vice-président

MISSION

Le Comité stratégique a pour mission d'assister et de conseiller le Conseil d'administration dans les matières de politique et de stratégie générales de la SFPI, ainsi que sur des questions importantes relatives au développement stratégique de la SFPI.

Il revoit et formule des recommandations à propos des transactions, investissements et projets proposés par l'Administrateur délégué ou par le Comité exécutif au regard des objectifs stratégiques de la SFPI et supervise leur réalisation.



Le Comité exécutif

(de gauche à droite) : Michael Vanloubbeeck, Koenraad Van Loo, Céline Vaessen, Tom Feys

Comité d'audit

COMPOSITION

Le Comité d'audit a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité d'audit est composé de trois membres, dont au moins un administrateur indépendant, nommés par le Conseil d'administration en son sein, en fonction de leur compétence et de leur expérience en matière financière. Le Comité d'audit est présidé par un administrateur indépendant.

Au 31 décembre 2021, le Comité d'audit se composait comme suit :

- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante, présidente du comité
- **Luc Keuleneer** > Administrateur
- **Nicolas Pire** > Administrateur

MISSION

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le cadre :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'intégrité et du contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que des états financier intermédiaires,
- des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société,
- du suivi des travaux d'audit financier et opérationnel via l'audit interne et le commissaire, et
- de la surveillance du respect par la société des exigences légales et réglementaires.

Comité de rémunération

COMPOSITION

Le Comité de rémunération a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité des rémunérations est composé de quatre membres, nommés par le Conseil d'administration en son sein, dont deux sont administrateurs indépendants.

Au 31 décembre 2021, le Comité de rémunération se composait comme suit :

- **Renaat Berckmoes** > Administrateur, président du comité
- **Pascal Lizin** > Membre
- **Leen Van den Neste** > Administratrice indépendante
- **Isabelle Callens** > Administratrice indépendante

MISSION

Le Comité de rémunération est chargé, à la demande du Conseil d'administration ou d'initiative, de transmettre des propositions de décision, avis et recommandations au Conseil d'administration relatives aux avantages pécuniaires, directs ou indirects, immédiats ou reportés, en ce compris le régime de pension, de retraite et de survie, qui concernent les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, et les membres du Comité exécutif, et plus généralement, sur les questions de nomination et de rémunération des administrateurs, de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité exécutif.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération prévoit qu'il est également chargé de veiller, au moins une fois par an, à la tenue et la mise à jour de la liste des mandataires représentant les intérêts de la SFPI dans les sociétés du portefeuille de la SFPI. Le Comité de rémunération fait régulièrement rapport au Conseil d'administration à ces sujets.

Évaluation régulière

Le Conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité, le bon fonctionnement et la composition des organes et comités et les améliorations qui pourraient être apportées.

Afin d'améliorer la qualité et l'objectivité de ces évaluations la SFPI a recours périodiquement à une agence professionnelle externe, qui formule des recommandations visant à optimiser l'organisation et l'efficacité des organes et des comités de la société. Les organes et comités veillent au suivi et à la mise en œuvre de ces recommandations sous la responsabilité des présidents du Conseil d'administration et des comités consultatifs spécialisés.

Contrôle

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité des opérations à constater dans les comptes annuels est confié à un commissaire nommé par l'Assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Au 31 décembre 2021, le commissaire de la société était Mazars Réviseurs d'entreprise SC SCRL (dont le siège est sis à Avenue du Boulevard 21, boîte 8 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode et dont le numéro d'entreprise est le 428.837.889), représenté par Monsieur Anton Nuttens.

La SFPI est également soumise à la tutelle administrative exercée à l'intervention de deux commissaires du gouvernement conformément à l'article 1^{er}, §2 de la Loi de 1962. Ceux-ci peuvent s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit aux lois et arrêtés, aux statuts ou au contrat de gestion, soit aux objectifs prioritaires de la politique financière de l'État belge.

L'un des commissaires du gouvernement est proposé par le ministre des Finances, l'autre est proposé par le ministre des Affaires économiques. Ils sont tous les deux nommés par arrêté royal. La possibilité de désigner un second commissaire du gouvernement sur proposition du ministre des Affaires économique a été introduite par la loi du 21 juin 2021 portant des dispositions financières diverses.

Les commissaires du gouvernement sont Monsieur Eddy Peeters et, depuis le 10 juillet 2021, Monsieur Raphaël Jehotte.

La SFPI a par ailleurs institué une fonction d'audit interne, qui est une fonction indépendante et permanente conçue pour améliorer, par le biais de missions d'audits financier et opérationnel, la performance et la gouvernance de la société. Afin de garantir l'indépendance et améliorer la qualité de l'audit interne, la fonction d'audit interne est confiée à des consultants externes. Au 31 décembre 2021, l'auditeur interne de la SFPI était DSD Associates Audit & Advies BV BVBA (dont le siège est sis à Attenrodestraat 43, à 3391 Meensel-Kiezegem et dont le numéro d'entreprise est le 828.471.555).

Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté une charte de gouvernance d'entreprise, laquelle inclut les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des Comités consultatifs spécialisés. Elle a été amendée pour la dernière fois le 11 octobre 2021. Elle est consultable sur le site internet de la SFPI.

Le Conseil d'administration réexamine et adapte la charte de gouvernance d'entreprise en fonction des besoins et de l'évolution des activités de la société en respectant les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables à la SFPI, ainsi que les règles et conditions spéciales arrêtées dans le contrat de gestion entre l'État belge et la SFPI.

Le Conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité, le bon fonctionnement et la composition des organes et comités.

Dérogation au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020 (« Code 2020 »)

Les principales dérogations au Code 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

- De manière générale, les grands traits du modèle de gouvernance de la société sont déterminés par la Loi de 1962, notamment son caractère moniste. Toute modification à apporter aux règles qui régissent l'exercice ou le contrôle de la gestion de la société doit donc s'inscrire dans le cadre de la Loi de 1962 ou faire l'objet d'une modification législative préalable.
- Les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, sont nommés et révoqués par le Roi par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres. Ils ne sont pas nommés, ni révoqués, par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, lui-même assisté par le Comité de rémunération. Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury indépendant constitué par le Roi.
- La composition du Conseil d'administration, des Comités spécialisés et du Comité exécutif est largement organisée par la Loi de 1962. Le Code 2020 recommande la présence d'au moins trois administrateurs indépendants. La Loi de 1962 prévoit à ce jour que le Conseil d'administration compte deux administrateurs indépendants.
- Le Code 2020 recommande que la durée du mandat d'administrateur n'excède pas quatre années. Les administrateurs de la société sont nommés pour un terme renouvelable de six ans maximum.
- Le Code 2020 recommande que la rémunération des managers exécutifs comprenne une partie fixe et une partie variable et que la partie variable soit liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société. C'est le cas pour l'Administrateur délégué. Mais la rémunération des membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ne comprend à ce jour pas de partie variable.
- Le Code 2020 recommande que les administrateurs non exécutifs reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme d'actions. Ce n'est pas le cas en l'espèce. Toutes les actions de la société sont aux mains de l'État belge.

Le Conseil d'administration a adopté une charte de gouvernance d'entreprise, laquelle inclut les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des Comités consultatifs spécialisés.

Rapport des administrateurs indépendants

Conformément à l'article 3bis, § 18 de l'Arrêté royal du 28 septembre 2006 pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société fédérale d'Investissement et de la Société fédérale de Participations, les soussignés ont remis, en leur qualité d'administrateurs indépendants, le rapport sur l'exercice de leur mandat durant l'année 2021 qui doit être repris intégralement dans le rapport annuel de la société.

L'exercice 2021 a à nouveau été caractérisé par une augmentation de l'activité de la société. Celle-ci s'est traduite par une croissance des immobilisations financières (de 191,2 millions EUR) à 2,1 milliards EUR. Le résultat de l'exercice s'élève à 131,6 millions EUR dont 32,9 millions EUR ont été distribués au titre du dividende.

Hors missions déléguées, les transactions les plus marquantes en 2021 concernent:

- l'opération Euronext avec un investissement de 55,6 millions EUR (qui a déjà permis une plus-value de 57,4 millions EUR),
- les nouvelles participations dans Lineas de 16,6 millions EUR, dans Belgian Mobile ID (itsme) de 14,5 millions EUR et dans Eschercloud Holding de 10 millions EUR.

La société a donc poursuivi l'extension de son portefeuille en y intégrant 22 nouvelles participations dans des entreprises et des fonds ainsi que 2 nouvelles missions déléguées. Tout comme lors de l'exercice précédent, la SFPI a réalisé des investissements de suivi à hauteur d'un montant total de 143,7 millions EUR, notamment en faveur de Certi-Fed, Fidentia Belux Office et The Belgian Infrastructure Fund (I4B).

Le montant des réductions de valeur sur les immobilisations financières s'élève à 20,1 millions EUR pour l'exercice 2021.

Tous les projets retenus ont fait l'objet d'une évaluation préalable. Ils ont été sélectionnés ensuite sur la base de leur contribution potentielle aux intérêts de l'économie et de la société belge en général.

Nous soulignons par ailleurs le rôle clé joué par la SFPI lorsqu'elle agit en mission déléguée pour l'État.

Le tour d'horizon des investissements donne l'occasion aux administrateurs indépendants de préciser que l'examen de ces dossiers s'est appuyé sur des informations suffisamment documentées, qui ont été mises à la disposition des administrateurs de telle sorte que, forts de leur connaissance satisfaisante des dossiers, ces derniers ont toujours pu participer efficacement aux débats.

Dans le même ordre d'idées, les administrateurs indépendants confirment que les délibérations au sein du conseil se sont toujours déroulées dans un esprit sincère et ouvert, ce qui a favorisé la prise de décisions intégrant de manière équilibrée les différents intérêts en jeu.

Enfin, les administrateurs indépendants soulignent – pour autant qu'ils ont pu le vérifier – que la société est gérée correctement, que la société et toutes les personnes concernées ont agi correctement, conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, dans le respect des règles en matière de conflits d'intérêts.

Bruxelles, le 30 septembre 2022

Kathleen Van den Neste,
administratrice indépendante

Isabelle Callens,
administratrice indépendante

Rapport du Comité de rémunération

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ SPÉCIALISÉS

Le Président, les Vice-présidents, ainsi que les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité fixe, dont le montant a été établi par l'assemblée générale. Cette indemnité fixe s'élève à 22.310 EUR par an pour le Président, à 16.732 EUR par an pour chacun des deux Vice-présidents et à 11.155 EUR par an pour les membres du Conseil d'administration.

Le Président du Conseil d'administration perçoit également une rémunération pour sa mission spéciale.

Les membres du Comité stratégique, à l'exception de l'Administrateur délégué, perçoivent un jeton de présence de 1.200 EUR par réunion.

Les membres du Comité d'audit et du Comité de rémunération reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par réunion, à l'exception de la personne qui occupe la présidence de ces comités qui se voit octroyer la somme de 600 EUR par réunion.

En ses qualités de membre du Conseil d'administration et de membre du Comité stratégique, l'Administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération.

SFPI - Conseil d'administration et comité spécialisés

	Conseil d'administration		Comité stratégique		Comité de rémunération		Comité d'audit		TOTAL (€)
	Montant brut (€)	Taux de présence ⁽¹⁾	Montant brut (€)	Taux de présence ⁽¹⁾	Montant brut (€)	Taux de présence ⁽⁶⁾	Montant brut (€)	Taux de présence ⁽⁶⁾	
Pascal Lizin <i>Président</i>	22.310 44.775 ⁽¹⁾	100%	12.000	100%	1.600	100%	N/A	N/A	80.685,00
Koenraad Van Loo <i>Administrateur délégué</i>	0	100%	0	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	0,00
Koen Schoors <i>Vice-président ⁽²⁾</i>	8.366	100%	7.200	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	15.566,00
Olivier Henin <i>Vice-président</i>	16.733	100%	12.000	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	28.733,00
Jeanine Windey <i>Administratrice indépendante ⁽³⁾</i>	6.507	100%	N/A	N/A	1.800	100%	N/A	N/A	8.307,00
Lieve Schuermans <i>Administratrice indépendante ⁽⁴⁾</i>	6.507	100%	N/A	N/A	1.200	100%	3.000	100%	10.707,00
Renaat Berckmoes <i>Administrateur ⁽⁵⁾</i>	8.366 5.557	100%	3.600	75%	600 ⁽⁶⁾	100%	N/A	N/A	18.144,00
Laurence Bovy <i>Administratrice</i>	11.155	80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	11.155,00
Nicolas Pire <i>Administrateur</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	2.000	62,5%	13.155,00
Luc Keuleneer <i>Administrateur</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	3.200	100%	14.355,00
Jan Verschooten <i>Administrateur ⁽⁷⁾</i>	5.577	100%	N/A	N/A	800	66,67%	N/A	N/A	6.377,00
Wouter Everaert <i>Administrateur</i>	11.155	90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	11.155,00
Valérie Potier <i>Administratrice</i>	11.155	70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	11.155,00
Isabelle Callens <i>Administratrice indépendante ⁽⁸⁾</i>	4.648	100%	N/A	N/A	400	100%	N/A	N/A	5.048,00
Kathleen Van den Neste <i>Administratrice indépendante ⁽⁹⁾</i>	4.648	80%	N/A	N/A	400	100%	1.800	100%	6.848,00

(1) Indemnité pour mission spéciale

(2) Vice-président du 01/07/2021 au 31/12/2021

(3) Administratrice indépendante du 01/01/2021 au 20/07/2021
Présidente du comité de rémunération du 01/01/2021 au 20/07/2021

(4) Administratrice indépendante du 01/01/2021 au 20/07/2021
Présidente du comité d'audit du 01/01/2021 au 20/07/2021
Membre du comité de rémunération du 01/01/2021 au 20/07/2021

(5) Vice-président du 01/01/2021 au 30/06/2021
Administrateur du 01/07/2021 au 31/12/2021

(6) Président du comité de rémunération du 13/10/2021 au 31/12/2021

(7) Administrateur du 01/01/2021 au 30/06/2021
Membre du comité de rémunération du 01/01/2021 au 30/06/2021

(8) Administratrice indépendante du 21/07/2021 au 31/12/2021
Membre du comité de rémunération du 21/07/2021 au 31/12/2021

(9) Administratrice indépendante du 21/07/2021 au 31/12/2021
Présidente du comité d'audit du 21/07/2021 au 31/12/2021
Membre du comité de rémunération du 21/07/2021 au 31/12/2021

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET COMITÉ EXÉCUTIF

La rémunération de l'Administrateur délégué a été fixée en 2014 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de rémunération à 290.000 EUR par an (indexable), dont une partie variable et y compris les assurances.

L'Administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le Conseil d'administration, ainsi que de la mise à disposition d'un véhicule et du matériel ICT. En 2021, la société a participé au financement de l'assurance de l'Administrateur délégué pour un montant de 70.639,86 EUR. L'avantage en nature que représente la mise à disposition d'un véhicule et du matériel ICT s'élève à 4.993,06 EUR.

Les membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ont le statut d'employé.

Ils bénéficient de la mise à disposition d'un véhicule et du matériel ICT dont les avantages en nature s'élèvent respectivement à 2.631,3 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, à 2.009,73 EUR pour Madame Vaessen et à 2.684,56 EUR pour Monsieur Feys. Ils bénéficient chacun d'une assurance groupe pour un montant de 56.460,40 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, 24.410,16 EUR pour Madame Vaessen et 45.971,13 EUR pour Monsieur Feys pour l'année 2021.

Le Comité exécutif se réunit au moins une fois par semaine. Tous les membres du Comité exécutif assistent aux réunions du Conseil d'administration et du Comité stratégique. Ils assistent en principe également aux réunions du Comité de rémunération. L'Administrateur délégué et le Directeur Finance et Administration assistent aux réunions du Comité d'audit.

SFPI - Comité exécutif

	Montant brut (€)
Koenraad Van Loo <i>Administrateur délégué</i>	223.673,00 ⁽¹⁾ 28.005,61 ⁽²⁾
Michaël Vanloubbeeck <i>Directeur Finance et Administration</i>	173.209,00
Céline Vaessen <i>Directeur Investissements</i>	156.413,00
Tom Feys <i>Directeur Investissements</i>	154.176,00

(1) Partie fixe

(2) Partie variable

SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SBI - Conseil d'administration

	Montant brut (€)
Luc Keuleneer <i>Administrateur</i>	3.000
Nicolas Pire <i>Administrateur</i>	2.000

Gestion des risques

MISSIONS DÉLÉGUÉES

Dans le cadre des opérations réalisées pour le compte des pouvoirs publics, la SFPI est liée sur le plan juridique, mais les coûts, ainsi que les recettes, relèvent des pouvoirs publics. La Loi de 1962 stipule que l'État belge procure à la SFPI les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de toute mission qui lui serait éventuellement confiée et à la couverture des charges qui en découlent pour elle. Les opérations exécutées par la SFPI en application de ces missions sont présentées de façon distincte dans les comptes.

Les opérations de grande envergure de 2008-2009 avec les banques sont organisées selon cette disposition, de même que le soutien apporté à certaines entreprises durant la pandémie de Covid-19. Pour de telles opérations, la SFPI n'a donc aucun risque financier à supporter dans la mesure où l'État belge en assume les conséquences financières. Les coûts des litiges portant sur ces opérations sont également à la charge de l'État belge.

Les missions déléguées sont comptabilisées hors bilan et les participations sont, en outre, comptabilisées à leur valeur initiale d'investissement.

SOLVABILITÉ

La société a contracté des emprunts auprès des sociétés AG Insurance, Belfius, Ethias et KBC pour un montant total de 10.200.000 EUR dans le cadre du Belgian Growth Fund I à la seule fin d'optimiser la structure de l'investissement. La société n'a aucune autre dette financière.

ACTIFS FINANCIERS ET CRÉANCES À LONG TERME

Les seuls risques potentiels se situent du côté des participations. Tous les éléments pertinents à disposition à la date du présent rapport annuel ont été pris en considération pour l'établissement d'éventuelles corrections de valeurs, lesquelles figurent dans le « rapport financier » de la société. Les valorisations sont calculées sur une base individuelle, conformément aux règles d'évaluation de la société.

ACTIONS JURIDIQUES CONTRE SAIRGROUP ET DIVERSES SOCIÉTÉS DU GROUPE (EN LIEN AVEC LA FAILLITE DE SABENA)

La SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin détenaient les participations suivantes dans Sabena :

- SFPI : 1.119.412.313 actions (en mission déléguée) et 81.452.000 actions (pour compte propre) ;
- État belge : 640.748.000 actions ;
- Zephyr-Fin : 895.323.084 actions.

Le capital social total de la Sabena était représenté par 5.426.200.508 actions.

Dans le cadre des opérations de liquidation de la faillite de la Sabena, la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin ont introduit une action civile devant les juridictions belges, contre SAirGroup et diverses sociétés de son groupe – en ce compris Swissair International Finance III (« SIF III ») –, qui est toujours en cours.

La Cour d'appel de Bruxelles a rendu le 27 janvier 2011 un arrêt déclarant non fondées certaines demandes formées par la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin visant à mettre en cause la responsabilité civile de SAirGroup et de SAirLines. Pour le surplus, la cour a réservé à statuer sur les autres demandes, liées à l'instruction pénale, en raison de l'application de la règle « le pénal tient le civil en état ».

Les trois parties précitées se sont pourvues en cassation. Par son arrêt prononcé le 4 décembre 2014, la Cour de cassation a rejeté leurs pourvois. Par conséquent, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles en date du 27 janvier 2011 est devenu définitif en ce qui concerne les demandes qu'il avait tranchées.

La cause reviendra ultérieurement devant la Cour d'appel de Bruxelles, qui aura alors à se prononcer sur les demandes laissées en suspens, et notamment la demande formulée par SIF III relative au remboursement d'un prêt de 100 millions EUR que SAirGroup a accordé à la SFPI (à l'époque SIF), agissant en mission déléguée, créance dont la SFPI demande toutefois l'extinction.

A ce stade, à la suite d'une plainte, de SAirGroup et de SAirLines, un dossier pénal est toujours en suspens, le dossier 2004/O82 (désormais référence 2019/109), qui a été ouvert du chef d'infractions liées à l'état de faillite et d'abus de biens sociaux. Il semblerait que seule la Sabena (en tant que société en faillite) ait été mise en cause dans le cadre de cette instruction et aucun élément dans le dossier ne semble a priori susceptible de constituer une charge à l'encontre de l'État belge, de la SFPI ou de sa filiale Zephyr-Fin.

ACTION JURIDIQUE CONTRE LA SFPI CONCERNANT L'ACHAT D' ACTIONS ASTRID

La SFPI avait acquis les actions d'ASTRID auprès du Holding Communal, à présent en liquidation, en mission déléguée au sens de l'article 2, §3 de la Loi de 1962. Par conséquent, le risque financier n'incombait pas à la SFPI, mais à l'État.

Le cabinet Deloitte s'était alors vu confier la tâche de déterminer le prix de vente de ces actions en 2011. Toutefois, la situation financière précaire dans laquelle se trouvait le Holding Communal SA à l'époque avait contraint l'affaire à être traitée de toute urgence, amenant l'expert à évaluer, dans son dernier rapport, les actions entre 52 et 61 millions EUR. Le Holding Communal réclame à présent le paiement d'un montant de 56 millions EUR.

Il subsistait depuis lors une divergence d'interprétation de l'estimation de la valeur des actions ASTRID entre la SFPI et le Holding Communal. Conformément à la décision du gouvernement et dans l'attente de nouvelles instructions, la SFPI s'en était tenue au paiement de la somme de 52 millions EUR pour le transfert des actions.

Le Holding Communal avait assigné la SFPI afin que celle-ci soit condamnée au paiement du solde supposé du prix de rachat de 4 millions EUR. Compte tenu du fait que la SFPI agissait en mission déléguée pour le compte de l'État belge, ce dernier est intervenu volontairement dans l'action en cours.

Par jugement du 8 janvier 2016, la 9e Chambre du tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles avait tranché l'affaire.

Le tribunal avait débouté le liquidateur du Holding Communal de toutes ses demandes et avait condamné la demanderesse aux frais et dépens de l'instance.

Le tribunal avait considéré en substance que, par le Second Addendum au contrat initial, les parties avaient irrévocablement consenti à une cession d'actions pour un prix de 52 millions EUR, à charge pour le Holding Communal de prouver qu'il y avait un accord entre parties pour le prix de 56 millions EUR, preuve que, selon le tribunal, le Holding Communal ne rapportait pas.

Le 8 juin 2016, le liquidateur du Holding Communal a interjeté appel contre ce jugement.

L'affaire a été tranchée par la 8e cour d'appel néerlandophone de Bruxelles par un jugement rendu le 28 juin 2021.

La cour a suivi la thèse du Holding Communal en ce que l'accord des parties portaient bien sur un prix de cession de 56 millions EUR, tel qu'établi initialement par le rapport Deloitte et a, par conséquent, écarté les arguments de la SFPI et de l'Etat belge, le Second Addendum ne traduisant pas la volonté des parties. La cour a également accueilli la demande du Holding Communal d'appliquer la loi du 2 août 2002 relative au retard des paiements dans les transactions commerciales, le montant des intérêts venant s'ajouter au solde du prix de la cession, pour un montant total de 7.036.273,98 EUR.

La SFPI et l'Etat belge ont également été condamnés aux dépens pour les deux instances, pour un montant total de 34.500,00 EUR.

Après discussion entre les parties à la cause, certaines concessions ont été faites par le liquidateur du Holding Communal sur le montant des intérêts ainsi que des dépens.

En date du 29 octobre 2021, l'Etat belge a dès lors payé un montant total de 6.994.191.79 EUR en faveur du Holding Communal.

Il subsistait depuis lors une divergence d'interprétation de l'estimation de la valeur des actions ASTRID entre la SFPI et le Holding Communal.

ACTION JURIDIQUE RELATIVE AU SAUVETAGE DE FORTIS

La SFPI a été amenée à acquérir, dans le cadre du sauvetage du Groupe Fortis (désormais Ageas), fin septembre et début octobre 2008, les actions de Fortis Banque SA/NV en vue de son adossement à BNP Paribas.

Dans ce cadre, la SFPI a agi en mission déléguée.

Nombre d'actions en justice ont été introduites à l'époque, spécialement contre Ageas, qui ont pour l'essentiel pris fin à l'égard d'Ageas suite à une transaction soumise à la Cour d'appel d'Amsterdam et approuvée par cette dernière.

Une action a aussi été introduite début 2009 par divers actionnaires minoritaires contre la SFPI et BNP Paribas Fortis, ainsi que d'autres parties, dont Ageas, à l'égard de laquelle les demandeurs se sont désistés dans le cadre de la transaction précitée.

Aucune demande concrète n'était plus formulée contre la SFPI dans ce dossier et l'affaire avait en outre été suspendue en 2016 en attendant l'issue d'une procédure pénale, qui s'est finalement terminée en 2020.

Dans des conclusions déposées en 2021 par les demandeurs, et sans qu'il n'y ait eu par ailleurs d'éléments nouveaux, ceux-ci entendent désormais diriger aussi leurs demandes contre la SFPI – agissant en mission déléguée – et requièrent que celle-ci (i) soit condamnée, aux côtés de BNP Paribas, à payer au profit d'Ageas un montant total de 5.060.000.000 EUR (griefs relatifs aux conditions de l'acquisition de Fortis Banque), augmenté des intérêts, (ii) soit condamnée seule à payer au profit d'Ageas un montant de 800.000.000 EUR (griefs relatifs à l'apport à BNP Paribas des actions de Fortis Banque), augmenté des intérêts et (iii) soit condamnée, avec BNP Paribas, à verser aux demandeurs 30 EUR par action qu'ils détiennent, à titre de dommage matériel et moral évalué ex aequo et bono, à augmenter des intérêts.

La SFPI s'oppose à ces demandes.

L'affaire devrait en principe être plaidée devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles en 2023 ou 2024.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société et événements importants survenus après la clôture de l'exercice

INVESTISSEMENT DANS AGEAS

Suite à la décision du Conseil d'administration du 13 janvier 2022, la SFPI a acquis une participation de 6,33% dans Ageas début 2022.

Ageas est en Belgique la plus grande compagnie d'assurance. Elle est un grand pourvoyeur d'emplois (environ 7.000 emplois en Belgique), ainsi qu'un important contributeur fiscal et client d'entreprises belges. Elle gère 50% des plans de pensions sectorielles du 2^{ème} pilier et 25% des plans de pensions complémentaires du 3^{ème} pilier. Ageas co-investit par ailleurs régulièrement avec la SFPI dans des projets stratégiques (Belgian Growth Fund, Infrastructure 4 Belgium ou encore Euroclear) et est partenaire des autorités publiques dans de nombreux projets (Scholen Van Morgen, Palais de justice de Namur, ...). C'est un acteur-clé de l'économie belge.

CENTRALISATION

Dans le cadre de l'exécution de l'accord gouvernemental, le gouvernement a, dans une première phase, décidé de centraliser au sein de la SFPI les participations suivantes détenues soit directement par l'Etat soit par la SFPI en mission déléguée, à savoir : Ethias, BNP Paribas, Belfius et la Loterie Nationale.

En date du 21 février 2022, la SFPI a réalisé une augmentation de capital par apport en nature de :

- 92.931.277 actions de BNP Paribas (qu'elle détenait précédemment pour compte de l'Etat en mission déléguée),
- 6.333.330 actions Ethias (qu'elle détenait précédemment pour compte de l'Etat en mission déléguée).

Suite à cette opération, le capital social de la SFPI s'élève à 7.441.650.256,63 EUR, représenté par 26.308.283 actions.

GUERRE EN UKRAINE

La SFPI restera attentive à vérifier d'éventuelles conséquences de la guerre en Ukraine sur ses participations afin d'en tenir compte, le cas échéant. Néanmoins, les règles conservatrices qu'elle applique en termes de valorisation comptable de ses participations devraient lui permettre de limiter des éventuelles conséquences liées à cette guerre. La SFPI suivra attentivement l'évolution de la situation.

OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VOLONTAIRE DE RE INVEST BELGIUM SUR BEFIMMO

La SFPI prend note qu'un avis a été déposé à la FSMA en vue de lancer une offre publique d'achat (OPA) non agressive portant sur toutes les actions émises par Befimmo au prix de 47,50 EUR par action. Les titres étant valorisés dans les comptes de la SFPI au prix de 32,96 EUR par action, cela conduirait à une plus-value de 10 millions EUR pour la SFPI si celle-ci venait à se réaliser. Par prudence, la SFPI n'intègre pas cette perspective dans ses comptes 2021.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice social 2021, une décision du Conseil d'administration a donné lieu à l'application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

Le 21 septembre 2021, Monsieur Renaat Berckmoes a déclaré être confronté à un conflit d'intérêts au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations en rapport avec la composition du Comité de rémunération, dans la mesure où il s'est porté candidat pour le siège vacant au sein de ce comité, que par ailleurs ce mandat est rémunéré.

On note cependant que cette décision du Conseil d'administration concerne une opération habituelle pour la SFPI au sens de l'article 7:96 précité et que ses conséquences patrimoniales pour la société sont neutres car elle n'emporte aucun changement sur le montant et les modalités de la rémunération des membres du comité des rémunérations.

Nonobstant, Monsieur Renaat Berckmoes n'est intervenu à aucun moment dans le cadre de cette décision. Il n'a pas participé aux délibérations et au vote s'y rapportant lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 septembre 2021.

En application de l'article 3ter, §2 de la Loi de 1962 et de la disposition 38 de la charte de gouvernance d'entreprise, les conflits de fonction suivants ont par ailleurs été déclarés :

- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 février 2021, Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « T2 Energy Transition Fund », Messieurs Renaat Berckmoes et Wouter Everaert ont fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Smartfin Ventures II », et Messieurs Pascal Lizin, Olivier Henin et Jan Verschooten ont fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Mission déléguée F35 ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 mars 2021, Monsieur Pascal Lizin a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Sonaca Aircraft », et Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Capricorn Fusion ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 2021, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Air Belgium », Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Biotalys », et Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « SWDE ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 juin 2021, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Qbic III », ainsi qu'avec le dossier « CIM Capital ». En rapport avec ce dernier dossier, Madame Valérie Potier et Monsieur Koenraad Van Loo ont également déclaré un potentiel conflit de fonction.
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 13 juillet 2021, Madame Laurence Bovy a fait état d'un potentiel conflit de fonction en rapport avec le dossier « Tessengerlo », et Messieurs Pascal Lizin, Koen Schoors et Olivier Henin ont fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec le dossier « Asco ».
- Lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 septembre 2021, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec le dossier « Ampyx ».

Politique en matière de confidentialité et de détention de participations

Dans le cadre de ses missions, la SFPI intervient financièrement, par l'acquisition de participations ou autrement, auprès d'entreprises, tant directement ou indirectement, et à la fois d'initiative et en mission déléguée.

La SFPI est dans ce contexte amenée à obtenir des informations relatives à ces entreprises ou, plus largement, aux secteurs de l'économie dans lesquels opèrent ces entreprises. Ces informations lorsqu'elles ne relèvent pas du domaine public, sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Ces informations ne peuvent pas davantage être utilisées par les personnes qui exercent des fonctions au sein de la SFPI, pour réaliser ou faire réaliser des opérations concernant leur patrimoine ou le patrimoine d'un tiers, en dehors du cadre des tâches qui leur incombent dans le cadre de leurs fonctions.

Afin d'éviter l'utilisation abusive ou la communication inappropriée d'informations, non accessible au public, auxquelles des personnes actives au sein de la SFPI ou dans le cadre de leurs fonctions, ont accès, la SFPI a établi sur une base volontaire, des règles *ad hoc* régissant les transactions sur les titres des entreprises de son portefeuille et la publicité de telles transactions auxquelles doivent adhérer tous les administrateurs et membres du personnel de la SFPI. Ils s'engagent en permanence à la plus stricte transparence sur la détention (par eux ou par des personnes qui leur sont liées) de titres dans toutes les sociétés dans lesquelles la SFPI investit, tant directement qu'indirectement. Ces règles s'inspirent de la réglementation en matière d'abus de marché et de la réglementation MiFID applicables aux entreprises d'investissement réglementées.

Tous les administrateurs et collaborateurs de la SFPI, à tous les niveaux de son organisation, sont par ailleurs tenus à un devoir strict de confidentialité pour toutes les informations auxquelles ils peuvent accéder en raison de leurs responsabilités professionnelles et qui ne relèvent pas du domaine public, notamment les informations relatives aux entreprises en faveur desquelles la SFPI a investi ou envisage d'investir.

Les conseillers externes sont tenus par des engagements de confidentialité écrits et appropriés de confidentialité ou par le secret professionnel.

Ceci vaut sans préjudice de toute disposition d'ordre public plus stricte applicable, notamment celles en matière de droit de la concurrence, de secret des affaires, de traitement de données personnelles, et d'abus de marché.

Les informations confidentielles qui constituent des données personnelles ne peuvent en outre être traitées et divulguées que conformément à la politique vie privée de la SFPI.

Ambition en matière de responsabilité sociale

La SFPI considère que la prise en compte des questions sociétales et de gouvernance contribue de manière importante au progrès économique. La volonté de la SFPI d'intégrer des préoccupations sociétales à ses activités se traduit par des actions tant au niveau de son activité d'investissement et de gestion de participations, qu'au niveau de sa propre organisation. Le 14 décembre 2021, le Conseil d'administration a adopté une charte de responsabilité sociale. Elle est disponible sur le site internet de la SFPI.

LA SFPI UN INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

La SFPI entend favoriser, au travers de ses participations et investissements, le développement d'une économie durable en Belgique. C'est pourquoi elle privilégie les interventions en faveur d'entreprises qui se soucient de cette thématique et encourage les entreprises dans lesquelles elle détient des participations à adopter et renforcer leurs pratiques responsables.

Cette volonté se traduit par des actions à divers niveaux.

Les interventions financières font suite à un projet qui est analysé par rapport à des critères à la fois financiers et sociétaux, l'objectif étant de rechercher un équilibre entre performances financières et sociétales et de prioriser les investissements responsables.

Par critères sociétaux, on entend des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« critères ESG »), tels que la promotion de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources naturelles, les retombées pour l'emploi, l'attention portée à l'éthique, les rémunérations des dirigeants et la promotion de la diversité.

De manière générale, la SFPI s'intéresse à toute solution innovante au service d'une croissance responsable. La durabilité est un facteur clé dans l'appréciation d'une opportunité d'investissement.

Une attention particulière est à ce titre prêtée aux entreprises qui cherchent par des approches innovantes à répondre à des enjeux sociétaux, par exemple en démontrant un impact positif sur au moins 1 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU : améliorer un diagnostic, prévenir ou traiter des maladies, contribuer au bien-être des patients, soutenir le développement de solutions technologiques au service d'une société durable et plus propre, ou encore, créer des emplois de qualité.

Depuis 2020, la SFPI a également fait des investissements à impact l'un des grands axes de sa stratégie pour 2020-2025. Au-delà de l'investissement socialement responsable, la SFPI réserve donc une partie de ses investissements à des entreprises spécifiquement dédiées aux développements de solutions qui visent à générer des impacts environnementaux et sociaux. Les piliers « transport & mobility » et, « energy & utilities » visent également à répondre aux défis de notre société.

L'Accord du Gouvernement du 30 septembre 2020 a prévu en outre de charger la SFPI, en mission déléguée, de la conception et de la mise en place d'un ou plusieurs outils d'investissement focalisés notamment sur la transition écologique de l'économie belge et la lutte contre les changements climatiques.

C'est dans ce contexte que la SFPI a en 2021 constitué et financé, pour le compte du Gouvernement, une filiale spécialement dédiée aux investissements dans des projets de relance, dénommée Relaunch for the Future, et que par ailleurs, elle contribue, pour le compte du Gouvernement également, à la constitution d'un fonds d'investissement dont l'objet sera de réaliser des investissements dans la transition écologique et qui devrait se concrétiser en 2022.

La SFPI participe également à la hausse des normes en matière de responsabilité sociale dans les entreprises dans lesquelles elle détient une participation. Elle est attentive à la manière dont ces entreprises appréhendent leur responsabilité sociale et organisent leur gouvernance. Et elle en tient compte, ensuite, dans toutes ses décisions ultérieures de gestion de ses participations.

Dans le but de renforcer son action sur ces thématiques, la SFPI a rédigé en 2019 des « Lignes directrices en matière de bonne gouvernance dans les entreprises dans lesquelles la SFPI détient une participation ou un intérêt ». Dans ces guidelines internes, la SFPI insiste sur la croissance durable, les enjeux sociaux et écologiques des activités des entreprises de son portefeuille.

En adhérant à la « charte relative à l'exercice d'une fonction d'administrateur dans une société dans laquelle la SFPI détient une participation », les administrateurs qui veillent à la représentation de ses intérêts au sein des entreprises de son portefeuille se sont également engagés à favoriser dans toute la mesure du possible, le développement de hauts standards en matière de travail, d'éthique, d'environnement et de bonne gouvernance.

Une attention particulière est en outre portée à la prévention des risques liés aux investissements dans des paradis fiscaux.

LA SFPI UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dans le même temps, la SFPI cherche à améliorer ses propres comportements. En 2021, elle a continué à faire vivre les valeurs fondamentales qu'elle défend, par l'intermédiaire de ses administrateurs et collaborateurs auxquels il est demandé d'agir quotidiennement en conformité avec les principes de son code d'éthique et de déontologie, son règlement en matière de transactions sur instruments financiers, ainsi que sa charte de gouvernance. Il est également renvoyé à la section spécifique du présent rapport quant à la politique de diversité.

Enfin, la SFPI a décidé de financer une Chaire académique auprès de l'Académie royale de Belgique. Le travail de recherche dans ce cadre porte sur la question des investissements de la SFPI en lien avec la durabilité.

Pour plus d'informations au sujet des sociétés du portefeuille de la SFPI, il est renvoyé aux rapports des entreprises elles-mêmes. Le contenu concret à donner à la *Corporate Social Responsibility* est propre à chaque entreprise en fonction de la nature et la localisation de ses activités.

Diversité

La SFPI, en tant que société d'intérêt public, se veut exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.

Conformément à l'article 3bis de la Loi du 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la société sont de sexe différent de celui des autres membres. En 2021, le Conseil d'administration comptait quatre femmes sur douze et un des trois Comités consultatifs étaient présidés par une femme.

La composition du Conseil d'administration de la société est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Convaincue que la collaboration, les efforts collectifs et les talents complémentaires des hommes et des femmes permettront aux institutions financières de tirer le meilleur parti d'une intelligence collective précieuse, la SFPI a par ailleurs adhéré en 2018 à la charte « Diversité des genres en finances ». Elle s'est ainsi

engagée à soutenir la progression des femmes vers des postes de direction dans le secteur financier.

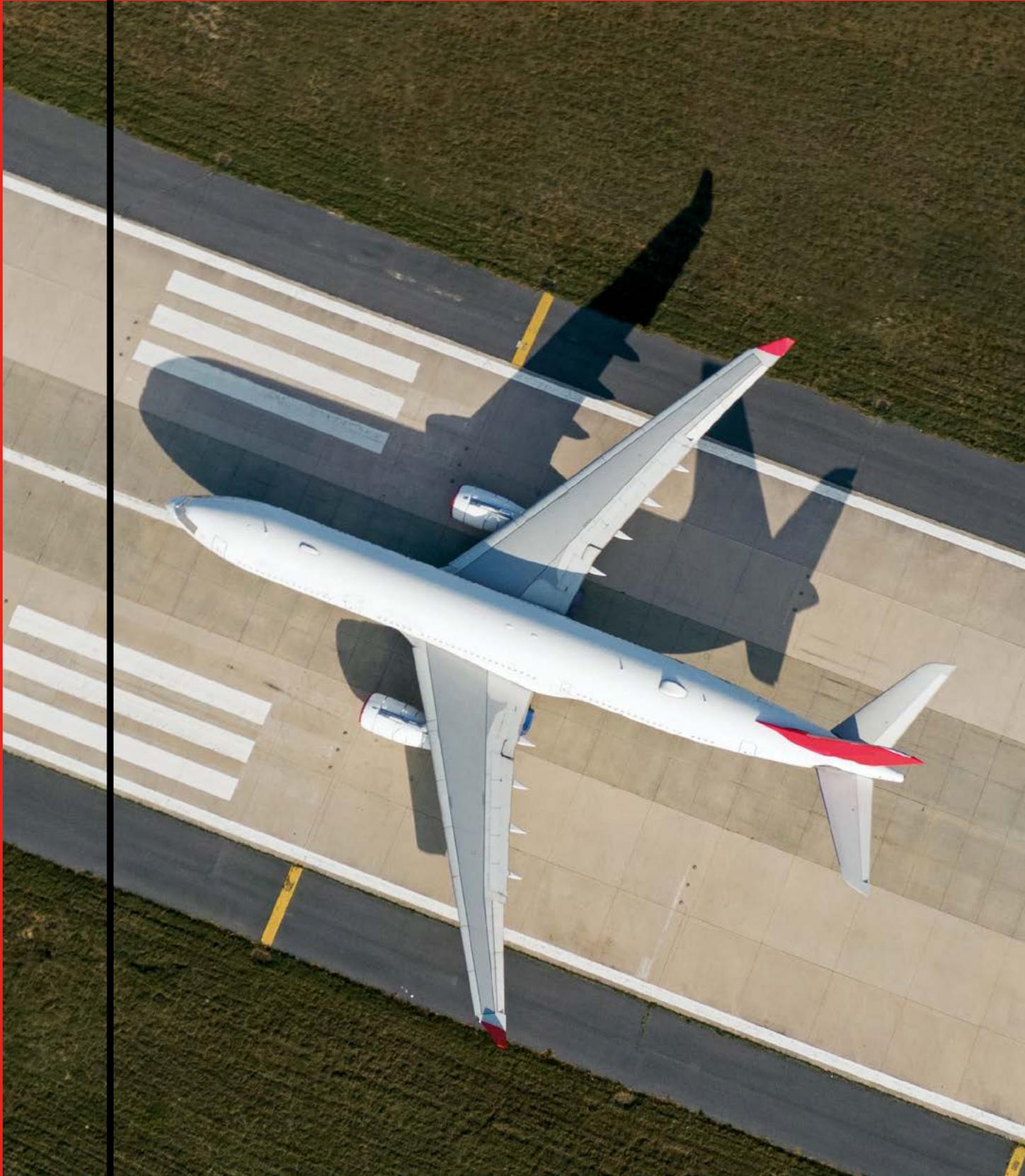
En cohérence avec son adhésion à cette charte, la SFPI comprend au sein de son Comité exécutif un membre de sexe différent. Trois femmes sont également chargées de la coordination des trois services dit d'appui (HR, Finance et Legal).

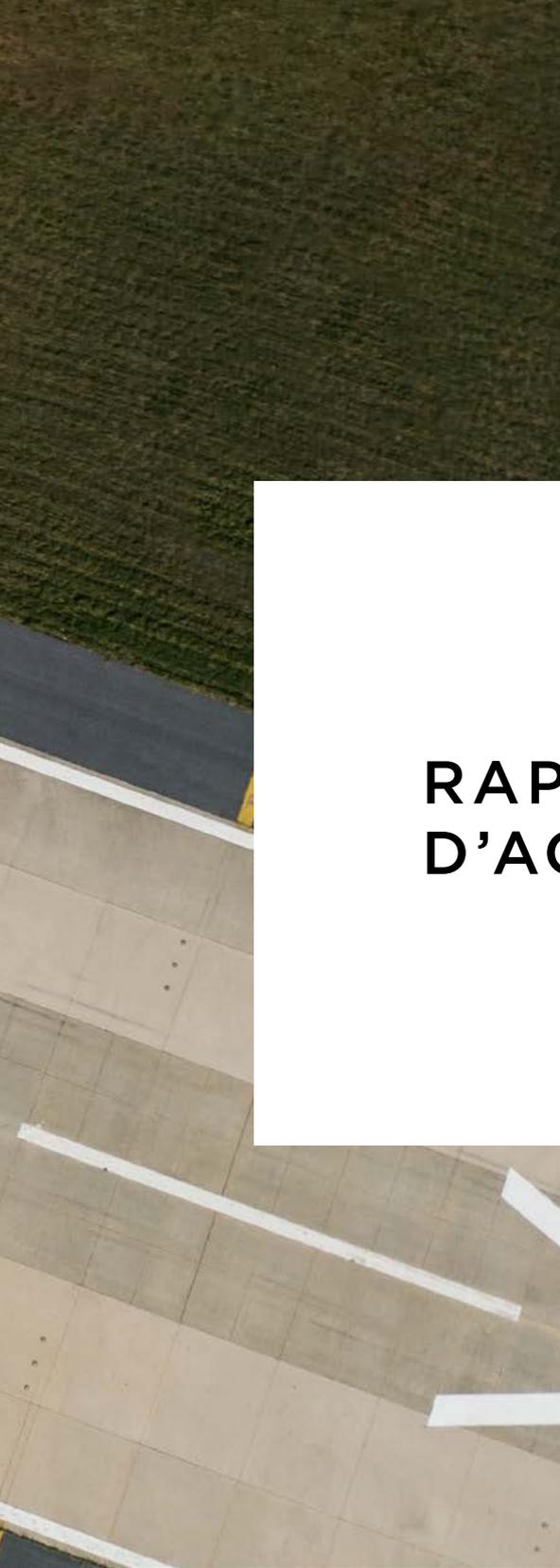
De façon plus générale, le personnel de la SFPI se compose d'un large panel de profils. Les activités de la société requièrent une variété de talents, de métiers et de fonctions, laquelle contribue à des interventions financières judicieuses fondées sur des appréciations globales et multidisciplinaires.

La SFPI poursuit dans cette optique une politique de ressources humaines inclusive, basée sur les talents. Elle attache une grande importance à la diversité et à l'égalité des chances de tous ses employés quels que soient leur genre, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur pays d'origine, leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur handicap, ...

Elle propose pour tous des opportunités de développement personnel et professionnel gratifiantes à tous les niveaux de l'entreprise. Elle est soucieuse d'offrir un environnement de travail épanouissant, sécurisé et respectueux de la vie privée de ses collaborateurs et demande à chacun de traiter les personnes avec lesquelles il travaille avec respect et dignité.

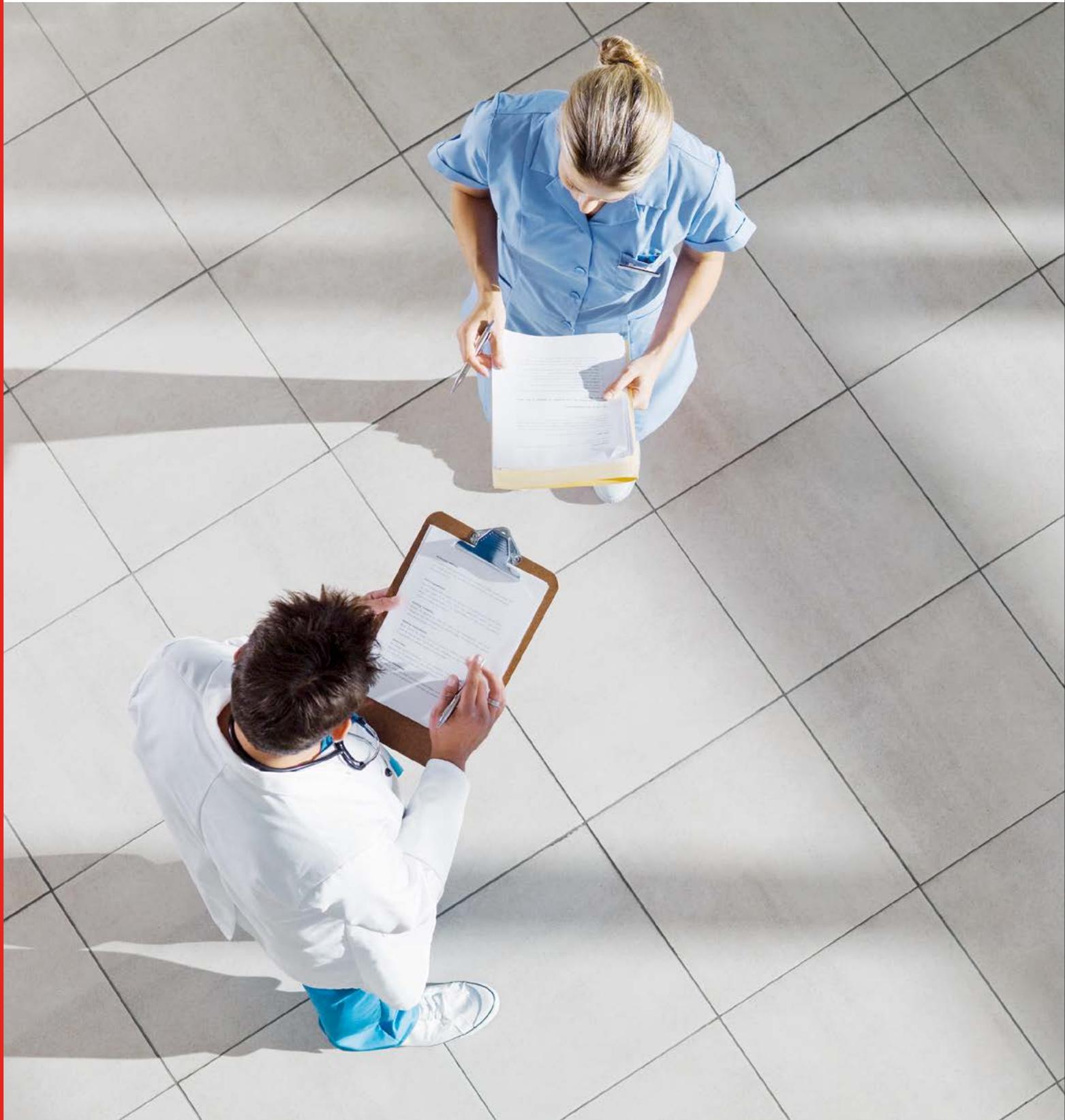
La diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance que la SFPI promeut aussi au travers de ses participations et investissements. La société valorise ainsi la mixité au sein de toutes les sociétés de son portefeuille.





**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

4





4.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PORTEFEUILLE
D'INVESTISSEMENT

Portefeuille d'investissement

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	72
Accessia Pharma	73
Addax Motors	74
Air Belgium	75
Asco Industries	76
Asit Biotech	77
Auxin	78
Avantium	79
BeCentral	80
BeCode	81
BeCOVER	82
Befimmo	83
Belgian Growth Fund I	84
Belgian Infrastructure Fund - I4B	85
Belgian Mobile ID - « Itsme® »	86
Biloba (Gingko Fund I)	87
Biocartis	88
Biodiscovery 5	89
Biodiscovery 6	90
Bioqube Factory Fund I	91
Biotalys	92
Bioxodes	93
BNP Paribas	94
Bone Therapeutics	95
bpost	96
Brussels Airlines	97
Brussels Airport Company	98
Calyos	99
Capital-E II Arkiv	100
Capricorn Digital Growth Fund	101
Capricorn Fusion China Fund (CFCF)	102
Capricorn HealthTech Fund	103
Capricorn ICT Arkiv	104
Capricorn Sustainable Chemistry FUND	105
Certi-Fed	106

Chapelle Musicale	107
China-Belgium Direct Equity Investment Fund (CBDEIF)	108
China-Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF)	109
Cissoïd	110
Comet Sambre	111
Comet traitements	112
Datang-SFPI Venture Capital Fund	113
E-Health Venture	114
Endo Tools Therapeutics	115
Epics Therapeutics	116
Épimède	117
EscherCloud	118
Euroclear	119
Euronext	120
ExeVir Bio	121
EYEd - UniD	122
Fidentia BeLux Investments (Fidentia II)	124
Fidentia Green Buildings	125
FIF - FSI	126
Fluxys	127
FOMCAP IV Privak (Force Over mass)	128
Fonds Brienne III	129
Fortino Capital Ventures I Arkiv	130
Fortino Capital Ventures II	131
Fund+	132
Ginkgo Fund II	133
Good Harvest Invest	134
Heran HealthTec Fund I CommV	135
Imcyse	136
Imec.xpand	137
In2Action Capital	138
Inbiose	139
Industrya	140
Innovation Fund	141
Inventures II	142

Portefeuille d'investissement

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Ion Beam Applications (IBA)	143
iStar Medical	144
iTeos Therapeutics	145
Itineris	146
Kebony	147
Kurma Diagnostic 2	148
Lineas	149
Loterie Nationale	150
LSP6	151
Maison de la Radio Flagey	152
Micledi	153
Minoryx Therapeutics	154
Miracor	155
Nanocyl	156
Ncardia	157
NeuVasQ	158
Newton Bio Capital Fund	159
Newton BioCapital II	160
Ninepointfive Magnitude Ventures	161
Normandy Hadrontherapy (NHA)	162
Nucleis	163
NxtPort	164
OMX Europe Venture Fund	165
OncoDNA	166
Orizio	167
Palais des beaux-arts	169
Palais des Congrès « Square »	170
PDC Line Pharma	171
Performa Cleantech Investment Fund – Brésil	172
Profinpar Fund	173
Qbic Feeder Fund	174
Qbic II Fund Arkiv	175
Qpinch	176
Regenero	177
reMYND	178

Rx/Seaport	179
Safran Aero Boosters	180
Société Belge d'Investissement International (SBI)	181
Scale-ups.eu	182
Scalefund II	183
Seeder Fund	184
Sequana Medical	185
SkeyDrone (Skeyes)	186
Sky-Hero	187
SmartFin Ventures	188
SmartFin Ventures II	189
Sonaca	190
Sustainable Anchorage (anciennement Belgian Anchorage)	191
SwiMove	192
Synergia Medical	193
T2 Energy Transition	194
Tara India Fund IV Trust	195
Texere	196
Thaumas « Euroports »	197
The Faktory Fund	198
Theodorus III	199
Theodorus IV	200
UnifiedposT (UPM)	201
Unifly	202
Univercells	203
V-Bio Fund I	204
V-Bio Fund II	205
Vesalius Biocapital I	206
Vesalius Biocapital III	207
Vives II	208
Vives Inter-University Fund (Vives IUF)	209
Volta Ventures	210
White Fund	211
Xylowatt	212
Zephyr-Fin	213

Portefeuille d'investissement

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valours dans le portefeuille (millions EUR)
Brussels Airport Company	25,00	0	160,02	139,42	299,44
bpost	26,91	0	283,61	0,00	283,61
Euroclear	3,07	0	169,40	0,00	169,40
BNP Paribas	0,29	0	145,44	0,00	145,44
Euronext	3,17	0	116,07	0,00	116,07
FIF-FSI	100,00	0	89,62	0,00	89,62
Orizio	50,00	0	21,32	60,94	82,26
Thaumas « Euroports »	23,32	18.175.000	57,59	0,00	57,59
Loterie Nationale	21,28	0	54,53	0,00	54,53
Asco Industries	0,00	572	54,31	0,00	54,31
Fluxys	2,13	0	22,22	30,00	52,22
Brussels Airlines	0,00	0	0,00	50,00	50,00
Certi-Fed	100,00	0	49,76	0,00	49,76
Sonaca	14,75	0	46,71	0,00	46,71
Palais des Congrès « Square »	100,00	0	35,30	0,00	35,30
Befimmo	2,46	0	22,34	0,00	23,09
Fund ⁺	20,18	0	21,29	0,00	21,29
Belgian Growth Fund I	39,83	0	18,64	0,00	18,64
Lineas	10,00	0	1,60	15,00	16,60
Belgian Mobile ID – « Itsme® »	20,00	0	14,49	0,00	14,49
Société Belge d'investissement International (SBI)	26,25	0	12,40	0,00	12,40
Belgian Infrastructure Fund - I4B	33,33	0	11,29	0,29	11,58
Newton Biocapital I	17,67	0	11,54	0,00	11,54
Palais des beaux-arts	32,53	0	7,50	4,00	11,50
Fidentia BeLux Investments (Fidentia II)	10,45	0	5,60	5,60	11,20
Univercells	5,97	0	10,06	0,00	10,06
EscherCloud	7,00	0	5,00	5,00	10,00
Ginkgo Fund II	10,87	0	9,15	0,00	9,15
Good Harvest Invest	15,37	0	8,84	0,00	8,84
Sequana Medical	7,93	0	8,69	0,00	8,69
Biocartis	0,29	0	0,59	7,50	8,09
OncoDNA	15,57	0	8,07	0,00	8,07
China Belgium Direct Equity Investment Fund (CBDEIF)	8,50	0	8,06	0,00	8,06

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valours dans le portefeuille (millions EUR)
PDC Line Pharma	21,46	0	7,02	0,00	7,02
Miracor	8,77	0	5,70	1,00	6,70
Epimède	20,00	0	2,08	4,45	6,53
SmartFin Ventures	41,89	0	6,50	0,00	6,50
China-Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF)	14,29	0	6,37	0,00	6,37
Kebony	11,75	0	6,36	0,00	6,36
Normandy Hadrontherapy (NHA)	9,77	0	1,50	4,76	6,26
ExeVir Bio	13,42	0	6,00	0,00	6,00
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	11,56	0	6,00	0,00	6,00
reMYND	11,07	0	6,00	0,00	6,00
T2 Energy Transition	1,08	0	5,84	0,00	5,84
Ion Beam Applications (IBA)	0,15	0	0,67	5,00	5,67
Datang - SFPI Venture Capital Fund	45,00	0	5,56	0,00	5,56
Unified Post (UPM)	2,15	0	5,40	0,00	5,40
Bioxodes	24,52	0	5,35	0,00	5,35
iStar Medical	11,72	0	5,30	0,00	5,30
Regenero	20,74	0	5,12	0,00	5,12
Vesalius Biocapital III	8,92	0	5,12	0,00	5,12
Air Belgium	23,63	0	3,59	1,50	5,09
Micledi	30,30	0	5,00	0,00	5,00
BeCOVER	25,00	0	5,00	0,00	5,00
Inbiose	10,41	0	5,00	0,00	5,00
imec.xpand	8,56	0	5,00	0,00	5,00
Itineris	4,26	0	5,00	0,00	5,00
Qpinch	8,39	0	5,00	0,00	5,00
Biotalys	2,16	0	5,00	0,00	5,00
Innovation Fund	13,80	0	4,96	0,00	4,96
Safran Aero Boosters	1,78	0	4,75	0,00	4,75
Imcyse	6,23	0	4,72	0,00	4,72
Biodiscovery 5	1,63	0	4,55	0,00	4,55
Fonds Brienne III	4,12	0	4,23	0,00	4,23
Tara India Fund IV Trust	24,08	0	4,22	0,00	4,22
Qbic II Fund Arkiv	20,37	0	4,21	0,00	4,21

Portefeuille d'investissement

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention de capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valours dans le portefeuille (millions EUR)
FOMCAP IV Privak (Force Over Mass)	4,83	0	4,09	0,00	4,09
Endo Tools Therapeutics	9,12	0	2,72	1,06	3,79
Vives II	11,68	0	3,69	0,00	3,69
OMX Europe Venture Fund	13,93	0	3,55	0,00	3,55
Theodorus IV	30,42	0	3,50	0,00	3,50
V-Bio Fund I	6,59	0	3,50	0,00	3,50
Minoryx Therapeutics	6,12	0	3,00	0,29	3,29
NxtPort	23,72	0	0,67	2,50	3,17
Synergia Medical	12,55	0	3,03	0,00	3,03
Texere	10,00	0	1,15	1,85	3,00
Capital-E II Arkiv	8,04	0	2,93	0,00	2,93
Inventures II	15,36	0	2,91	0,00	2,91
Qbic Feeder Fund	18,37	0	2,87	0,00	2,87
LSP6	12,27	0	2,83	0,00	2,83
Epics Therapeutics	12,55	0	2,70	0,00	2,70
Profinpar Fund	13,26	0	2,61	0,00	2,61
Sustainable Anchorage (anciennement Belgian Anchorage)	2,92	0	2,61	0,00	2,61
SkeyDrone (Skeyes)	0,00	0	2,51	0,00	2,51
Capricorn digital Growth Fund	13,42	0	2,50	0,00	2,50
Unify	3,50	0	0,99	1,50	2,49
EYEd - UniD	5,78	0	2,37	0,00	2,37
Addax Motors	21,05	0	2,20	0,00	2,20
Scale-ups.eu	49,00	0	2,18	0,00	2,18
Seeder Fund	18,29	0	2,17	0,00	2,17
Ncardia	18,74	0	2,16	0,00	2,16
A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	50,00	0	2,14	0,00	2,14
Volta Ventures	12,79	0	2,10	0,00	2,10
Calyos	19,09	0	2,08	0,00	2,08
Fortino Capital Venture II	21,08	0	2,06	0,00	2,06
Comet Sambre	7,03	0	2,06	0,00	2,06
Sky-Hero	14,28	0	1,00	0,00	2,00
Nucleis	17,20	0	0,70	1,23	1,93
Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	14,72	0	1,93	0,00	1,93
Iteos Therapeutics	0,74	0	0,00	0,00	1,93
Capricorn Fusion China Fund (CFCF)	25,00	0	1,89	0,00	1,89
Ninepointfive Magnitude Ventures	14,68	0	1,59	0,00	1,59
Comet Traitements	7,26	0	1,58	0,00	1,58

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valours dans le portefeuille (millions EUR)
Bioqube Factory Fund I	9,06	0	1,48	0,00	1,48
Maison de la Radio Flagey	9,11	0	1,44	0,00	1,44
White Fund	13,23	0	1,25	0,00	1,25
NeuVasQ	11,36	0	1,25	0,00	1,25
Biodiscovery 6	2,97	0	1,20	0,00	1,20
Fortino Capital Ventures I Arkiv	10,82	0	1,16	0,00	1,16
Cissoid	16,86	0	1,06	0,00	1,06
The Faktory Fund	14,99	0	1,06	0,00	1,06
Newton Biocapital II	19,80	0	1,00	0,00	1,00
Vives Inter-University Fund (Vives IUF)	20,00	0	0,96	0,00	0,96
Kurma Diagnostics 2	9,63	0	0,94	0,00	0,94
BeCentral	30,31	0	0,85	0,08	0,93
Accessia Pharma	25,00	0	0,71	0,20	0,91
V-Bio Fund II	12,40	0	0,89	0,00	0,89
Theodorus III	24,69	0	0,86	0,00	0,86
Capricorn Health Tech Fund	11,89	0	0,86	0,00	0,86
SwiMove	49,00	0	0,27	0,55	0,83
Fidentia Green Buildings	21,33	0	0,80	0,00	0,80
SmartFin Ventures II	9,62	0	0,77	0,00	0,77
Scale Fund II	19,41	0	0,71	0,00	0,71
Industria	11,90	0	0,71	0,00	0,71
Nanocyl	6,97	0	0,14	0,57	0,71
Asit BioTech	6,18	0	0,26	0,45	0,71
Biloba (Gingko Fund I)	24,27	0	0,60	0,00	0,60
Bone Therapeutics	5,47	0	0,58	0,00	0,58
In2Action Capital	13,19	0	0,00	0,00	0,58
Vesalius Biocapital I	6,67	0	0,56	0,00	0,56
BeCode	33,33	0	0,50	0,00	0,50
E-Health Venture	12,82	0	0,50	0,00	0,50
Auxin	10,03	0	0,45	0,00	0,45
Avantium	0,30	0	0,00	0,00	0,44
Capricorn ICT Arkiv	15,06	0	0,31	0,00	0,31
Chapelle Musicale	3,55	0	0,31	0,00	0,31
Heran Health Tech Fund I CommV	9,68	0	0,30	0,00	0,30
Zephyr-Fin	100,00	0	0,21	0,00	0,21
Rx/Seaport	4,63	0	0,05	0,00	0,05
Xylowatt	4,39	0	0,00	0,00	0,00
Total			1.762,74	344,74	2.112,20

A CAPITAL CHINA OUTBOUND FUND (FONDS MIROIR)



En 2007, le gouvernement belge a conclu un protocole avec la SFPI pour créer un « fonds miroir » au CBDEIF (voir dans ce rapport annuel), en collaboration avec le China Investment Corporation (CIC), le plus grand fonds souverain chinois.

Ce fonds miroir était destiné à investir dans des entreprises européennes et belges à fort potentiel de croissance en Chine et en Europe.

Le capital souscrit en 2012 est resté inchangé à 17 millions EUR, avec les seuls apports du China Investment Corporation (CIC) et de la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds miroir est entré en phase de clôture.
- Le fonds miroir détient encore une participation dans la société danoise Bang & Olufsen.

ENJEUX POUR 2022

- Toppako, qui a repris le fund management depuis 2020, devra veiller à maximiser la sortie de la dernière participation.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

50%

DATE DE
CRÉATION

2012

DURÉE
DU FONDS

8+2

ans

TAILLE
DU FONDS

17

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

(dont 2 write-off)

ACCESSIA PHARMA



La société abrite une unité GMP (Good Manufacturing Practice) mutualisée pour la production de lots cliniques et commerciaux, installée au sein des infrastructures de l'ancienne usine Colgate-Palmolive à Milmort. L'usine est déjà pré-équipée de nombreuses infrastructures utiles, en particulier des salles blanches de classe D et des surfaces de bureaux.

La société est née d'un double constat :

- Un nombre significatif de projets à haute complexité technique fait face à des besoins de production de lots cliniques ou de produits en conditions GMP, alors que l'investissement nécessaire pour ce type d'infrastructures est trop conséquent pour un grand nombre de ces entreprises.
- Les infrastructures requises pour ce type de production n'étaient pas disponibles au niveau régional wallon, ce qui a amené un nombre important de sociétés wallonnes à collaborer avec des acteurs étrangers.

La SFPI est entrée au capital de la société Accessia GMP en date du 26 octobre 2016 et dispose d'un siège au sein du conseil d'administration. La société a modifié sa raison sociale en mars 2017 et est devenue Accessia Pharma.

La SFPI a souscrit pour 2,5 millions EUR equity, elle a libéré à ce jour 1.850.000 EUR ce qui lui permet de détenir 1.850 actions de la société, soit 25 % du capital. Elle s'est

également engagée, aux côtés des autres actionnaires, à soutenir le développement de la société en lui accordant 2 millions EUR en prêt selon des milestones définis avec les autres actionnaires (taux de rendement attendu : 5 % par an). Une 1ère tranche de 250.000 EUR a été libérée en février 2018, l'exposition suite au remboursement intervenu entretemps est de 206.500 EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Procédure de réorganisation judiciaire (PRJ) Asit clôturée (ceci a permis de fixer le montant des créances encore à recevoir).
- Stagnation de l'occupation des locaux avec départ de certaines sociétés ayant grandis vers d'autres sites.
- Versement d'une tranche de 100.000 EUR en equity par la SFPI.

ENJEUX POUR 2022

- Possible reprise des installations par Xpress Biologics - impact sur la valorisation de la société en regard de la valeur de reprise.
- Gestion des clients encore présents sur le site.
- Assurer une transition pour les membres du personnel actifs sur le site.
- Rapprochement avec le Legia Park pour les actionnaires d'Accessia Pharma.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

RÉSULTAT
NET

-863.000

eur

PIED
DE BILAN

7,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

8

FTE

ADDAX MOTORS



Addax Motors est un constructeur de véhicules utilitaires électriques légers qui vise trois marchés finaux : les communes, les livraisons du dernier kilomètre et l'industrie. Les véhicules d'Addax offrent une alternative plus respectueuse de l'environnement aux camionnettes traditionnelles et sont souvent mieux adaptés aux besoins spécifiques du client. La SFPI est entrée dans le capital pour la première fois en octobre 2020, avec un investissement de 4 millions EUR, sur un tour de financement total de 8 millions EUR.

Addax est en pleine croissance. Les fonds provenant de l'augmentation de capital seront utilisés pour :

- Augmenter la capacité de production ;
- Développer de nouveaux canaux de distribution.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

L'année 2021 a été marquée par deux grandes tendances. Le chiffre d'affaires est passé à 4 millions EUR, contre 2,59 millions EUR un an auparavant. Cette forte croissance est due à l'électrification du parc automobile, qui se

traduit par des carnets de commandes de plus en plus remplis pour Addax. Par ailleurs, nous ne pouvons pas nier l'impact du Covid-19. Le chiffre d'affaires est en effet resté inférieur aux prévisions initiales, et Addax a rencontré des problèmes de production vers la fin de l'année. Les stocks ont augmenté, au même titre que les prix de nombreux composants, pénurie mondiale oblige. L'entreprise a décidé de se constituer un « tampon stratégique » en raison des délais de livraison sans cesse plus longs. Tous ces éléments ont entraîné une envolée du « cash burn », c'est-à-dire des dépenses en trésorerie.

ENJEUX POUR 2022

L'entreprise reste confrontée à la problématique de la pénurie de composants. Si un retour à la normale était attendu en cours d'année, il est maintenant compromis par la guerre en Ukraine. Le carnet de commandes est toutefois bien rempli et nous prévoyons une forte croissance des ventes en 2022 également. Une nouvelle levée de capital pourrait se révéler utile en fin d'année, pour soutenir davantage la croissance.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

21,05%

RÉSULTAT
NET

-1,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

5,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

29

FTE

AIR BELGIUM



Air Belgium est une compagnie aérienne belge qui a reçu son certificat et sa licence de transporteur aérien en mars 2018.

Suite aux difficultés rencontrées dans l'exécution des obligations du tour opérateur principal, Air Belgium a revu son plan d'affaires et s'est concentrée sur les activités « wet-lease » (ACMI Passagers). Depuis décembre 2019, des lignes directes « passagers » vers les Antilles françaises ont été lancées. La SFPI est actionnaire d'Air Belgium à concurrence de 12,15 %.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Comme en 2020, la crise du Covid-19 a continué à avoir des conséquences importantes sur les activités d'Air Belgium qui a été contrainte de suspendre à plusieurs reprises et de façon prématurée ses vols vers les Antilles françaises.
- La reprise des vols vers d'autres destination (Maurice/ République dominicaine/Antilles néerlandaises) n'a pu être opérée qu'à partir d'octobre 2021.
- Concernant les vols ACMI Passagers, Air Belgium a observé une forte diminution de la demande pour ce type de contrat.
- Contrairement à beaucoup d'autres compagnies aériennes, Air Belgium n'a jamais cessé d'opérer des vols et s'est même diversifiée en lançant des vols cargo

(avec CMA/CGM) afin de limiter l'impact de la crise sur ses activités.

- À côté de la diversification de ses activités, Air Belgium a pris des mesures d'économie substantielles permettant de réduire considérablement ses coûts fixes en ayant notamment recours au mécanisme de chômage temporaire lié à la crise du Covid-19 et en renégociant certains contrats.
- Pour faire face à des problèmes de liquidité, les actionnaires belges d'Air Belgium ont injecté 3 millions EUR sous la forme d'une augmentation de capital en juin 2021.

ENJEUX POUR 2022

- En février 2022, le groupe Hongyuan est entré au capital d'Air Belgium avec un apport en cash de 16 millions EUR. L'entrée de ce nouvel actionnaire permettra de renforcer les activités cargo de la compagnie.
- A cette occasion, les actionnaires belges historiques ont converti des prêts pour un montant de 3,3 millions EUR.
- La crise en Ukraine et l'appréciation du dollar US ont des conséquences importantes sur les couts variable d'Air Belgium, surtout une forte augmentation du prix du kérosène.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

-11,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

68,3

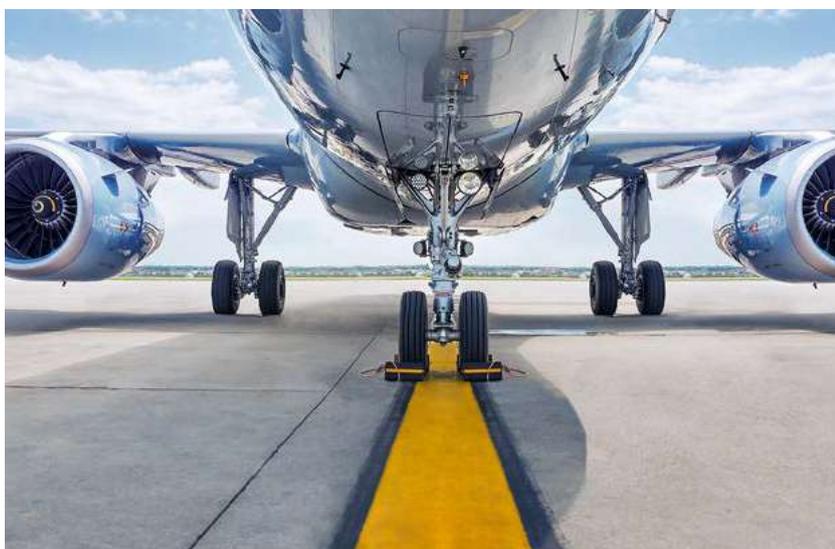
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

342

FTE

ASCO INDUSTRIES



Asco Industries est active dans le développement et la production de composants complexes à destination du domaine aéronautique, ainsi que dans leur assemblage.

La SFPI détient des parts bénéficiaires pour un montant de 54,3 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, suite à la chute de la demande des clients en raison de la crise du Covid-19, le résultat opérationnel d'Asco Industries a été fortement impacté et s'élève à -23 millions EUR (-27 millions EUR en 2020). Le chiffre d'affaires d'Asco a également été influencé négativement par des variations du cours EUR/USD ;
- L'exercice 2021 se clôture sur une perte de 30,4 millions EUR (perte de 48,8 million EUR en 2020).
- En septembre 2021, l'américain Spirit Aerosystems, fournisseur super tier 1 en aérostructure, a finalement renoncé à acquérir la S.R.I.F. (société mère d'Asco Industries).
- Pour faire face à la crise du Covid-19, Asco a d'une part obtenu des lignes de crédit pour un total de 50 millions

EUR mais également d'un financement complémentaire de la part de la SFPI via l'émission de 316 nouvelles parts bénéficiaires pour un montant de 30 millions EUR.

- En 2021, dans le cadre de la JV BeLightning entre Asco, Sabca, Sonaca et la SFPI, Asco a fait un apport en numéraire de 5 millions EUR (dont 1,25 millions EUR ont été libérés). Cette JV est destinée à produire une partie des dérives horizontales du F35.

ENJEUX POUR 2022

- Tout comme d'autres entreprises actives dans le secteur aéronautique, les perspectives 2022 restent délicates et fortement incertaines en fonction de l'évolution de la sortie de crise du Covid-19. La reprise de la production du Boeing 737 MAX en mode mineur continuera à avoir des conséquences pour Asco avec des diminutions de volumes de vente et de livraison.
- Selon les dernières projections, le retour aux cadences de production de 2019 ne se fera pas avant 2024 pour les avions à simple couloir. Concernant les gros porteurs, les incertitudes sont beaucoup plus grandes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

54,3

millions EUR

NOMBRE DE PARTS
BÉNÉFICIAIRES

572

RÉSULTAT
NET

-30,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

197

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

708

FTE

ASIT BIOTECH



Asit Biotech SA est une société biopharmaceutique cotée en phase clinique et engagée dans le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments d'immunothérapie pour des allergies respiratoires et alimentaires basés sur la plate-forme technologique ASIT+™ (Improved Antigen Specific Immunotherapy).

La technique repose sur une segmentation poussée des molécules afin d'en extraire la protéine la plus pure possible, c'est-à-dire la séquence peptidique qui conserve les caractéristiques de la protéine sans atteindre un effet de masse qui suscite la réponse allergique, tout en activant les défenses immunitaires.

Asit Biotech a initié le développement d'un premier produit pour l'immunothérapie de la rhinite allergique aux pollens de graminées (gp-ASIT+™). Elle développe également, sous le concept de plateforme, d'autres immunothérapies allergéniques (acariens – ambroisie – lait de vache – cacahuètes, etc.).

La SFPI détenait, en 2021, 1.353.243 titres de la société ASIT Biotech, soit 6,2% des titres de la société.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- LOI signé avec acquéreur DMS Imaging.
- Positionnement des créanciers et des obligataires au regards de la conversion des titres ASIT en titres DMS pour 4 millions EUR, la SFPI est concernée pour +/- 450.000 EUR.
- Maintien de la trésorerie positive et règlement favorable des discussions avec la Région wallonne dans le cadre des aides allouées et des aides financières y associées.

ENJEUX POUR 2022

- Clôturer le processus de fusion avec DMS Imaging (AGE du 25 janvier 2022).
- Clôture du contentieux avec l'ancien CEO Thierry Legon (jugement 20 janvier 2022).
- Reprise du processus devant la Cour de cassation par DMS Imaging.
- La SFPI détient 19.317.301 titres de la SA DMS Imaging à concurrence de 1,3 % du capital.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,18 %

RÉSULTAT
NET

3,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

1,4

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

AUXIN



La société a pour vocation, en associant aux instruments de dissection chirurgicale traditionnels une molécule chimique (MESNA, molécule UCB), de proposer une solution simple d'utilisation pour le chirurgien, peu coûteuse (gain de temps), ayant obtenu un enregistrement classe III medical device EU, qui facilite l'ablation d'un tissu (tumeurs-fibroses) sans endommager les tissus sains environnants, sans effets secondaires conséquents, avec une faible probabilité de réapparition du tissu « malsain ».

Le système s'appelle CADISS, repose sur l'action chimique du MESNA qui dissout les chaînes d'adhérence du tissu à ôter du tissu sain (ramollissement du tissu à retirer), ce qui en facilite l'ablation et qui s'adapte au matériel chirurgical existant.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Emission d'un emprunt convertible à concurrence de 932.000 EUR auquel la SFPI a souscrit pour 800.000 EUR.
- Stagnation des ventes (460 Kits vendus).

ENJEUX POUR 2022

- Evolution du chiffre d'affaires.
- Obtention des subsides de la Région wallonne.
- Libération par tranche de l'emprunt obligataire.
- Sécurisation des prêts bancaires.
- Présence et test dans d'autres indications (maladie Dupuytren...).

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,03%

RÉSULTAT
NET

-1,07

million EUR

PIED
DE BILAN

4,1

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2

FTE

AVANTIUM



Avantium SA est une société néerlandaise spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions chimiques renouvelables.

Le groupe assure le développement de processus et de produits durables à partir de matériaux d'origine biologique, notamment par l'utilisation de sa technologie YXY qui permet de produire du PEF, un plastique entièrement nouveau (alternative au PET) et de grande qualité, créé à partir de sucres industriels d'origine végétale, contrairement au PET qui est fabriqué à base de combustibles fossiles.

Par ailleurs, Avantium propose des prestations de recherche et de développement en catalyse avancée à destination des secteurs de la chimie, de la raffinerie et de l'énergie.



ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le choix stratégique de la réorientation du projet de commercialisation du PEF et sa mise en œuvre, en fonction des capitaux disponibles, seront déterminants pour le redressement de la société et de son cours de bourse en forte chute depuis l'annonce de la sortie de BASF de la joint-venture en 2018.
- Compte tenu de l'évolution défavorable du dossier et de la décision de ne plus vouloir construire l'usine en Belgique, la SFPI avait décidée en début d'année 2020 de se désengager de ce dossier devenu non stratégique. 91 % de la participation ont déjà été cédés sur les marchés.
- Avantium a levé, en avril 2021, 28 millions EUR pour le développement de ses activités « Renewable Polymers ».

ENJEUX POUR 2022

- En avril 2022, Avantium a récolté 45 millions EUR de capital supplémentaire, via un placement privé, permettant de couvrir ses besoins en fonds de roulement pour les 3 prochaines années.
- Une surveillance continue de l'évolution du dossier et du cours de bourse d'Avantium est nécessaire pour gérer au mieux le solde de notre participation.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,36 %

RÉSULTAT
NET

-24,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

77,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

213

FTE

BECENTRAL



BeCentral est l'un des plus grands campus numériques d'Europe, situé dans la gare de Bruxelles-Centrale. La septantaine d'initiatives résidant à BeCentral s'adressent à tous les publics. Ceux qui ne connaissent rien au monde numérique peuvent y apprendre à coder ou se familiariser avec les outils numériques grâce à de nombreuses formations de courte ou longue durée. Les entrepreneurs y trouveront un espace de coworking complet ainsi que des bureaux privés pour faire grandir leur entreprise. Et les amateurs de technologie ou de l'univers des start-ups peuvent y puiser de l'inspiration au cours des nombreux événements tenus entre ses murs.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Mars 2021 : lancement de « We Are Founders », un programme de 9 mois pour se former à l'entrepreneuriat et lancer une start-up technologique (en collaboration avec Google, Bruxelles Formation & BeAngels).
- Juin 2021 : visite du campus par la présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen et le Premier Ministre belge Alexander De Croo, à l'occasion de la signature officielle du Plan de Relance et de Résilience pour la Belgique à BeCentral.
- Octobre 2021 : 4^{ème} anniversaire du campus. Sur ces 4 années d'existence, BeCentral aura inspiré ou formé 330.000 personnes aux technologies numériques.
- Décembre 2021 : lancement de la première initiative de la Fondation BeCentral, Code United (stages de code gratuits pour les enfants de 8 à 12 ans dans 5 villes belges).

ENJEUX POUR 2022

- Poursuivre la croissance de l'impact de BeCentral et de sa communauté, dans les murs et en dehors des murs :
 - Ouverture de 3 nouvelles zones sur le campus, avec pour ambition l'occupation de l'ensemble du bâtiment de la Gare Centrale à horizon mi-2023.
 - Opérationnalisation de Code United, en particulier en dehors de Bruxelles
 - Poursuite du développement d'activités éducatives avec et pour la communauté.
- Gérer les conséquences des crises sanitaires et géopolitiques :
 - Pression financière accrue pour les résidents et le campus du fait de l'inflation.
 - Accueil d'étudiants et d'entrepreneurs fuyant la guerre en Ukraine.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

30,31%

RÉSULTAT
NET

55.482,3

EUR

PIED
DE BILAN

4,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10,5

FTE (stricto sensu)

BECODE



BeCode est une école de code à impact social qui forme des personnes éloignées du marché de l'emploi à des métiers en forte croissance.

Ses activités ont démarré en 2017 à Bruxelles et BeCode s'est depuis lors implanté à Liège, Charleroi, Anvers et Gand et a formé plus de 2200 personnes en Belgique depuis ses débuts.

BeCode propose principalement des bootcamps de 7 mois professionnalisants, en développement web, intelligence artificielle, DevSecOps et Cyber sécurité mais aussi des parcours d'orientation ou de préformation de quelques semaines et également des formations introductives de quelques jours. Les formations ont pour vocation la (ré)insertion professionnelle des participants et BeCode travaille pour ce faire en proche collaboration avec de nombreuses entreprises actives dans les nouvelles technologies.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Mars 2021 : Levée de fonds de 3 millions EUR auprès d'investisseurs à impact dont la SFPI pour 1,5 millions EUR afin de permettre la croissance des activités. Mise en place d'une structure commerciale (SRL).
- Avril 2021 : Lancement du Hackeuse Club - premier parcours d'orientation à destination des femmes.
- Juin 2021 : visite et échanges entre les Hackeuses, la présidente de la Commission Européenne

Ursula von der Leyen et le Premier Ministre Alexander De Croo, à l'occasion de la signature officielle du Plan de Relance à BeCentral.

- 2021 : Lancement de l'offre commerciale - Students Grants (auprès des entreprises qui engagent les apprenants) et offre de reskilling / upskilling (pour des entreprises souhaitant former leurs employés).
- 2021 : 701 apprenants ayant démarré une formation.

ENJEUX POUR 2022

- Maximisation de l'impact : Retour à des taux d'insertion professionnelle en phase avec les ambitions et poursuite de la croissance.
- Pérennisation du business model : Sécurisation du Student Grant et de l'offre de Reskilling. Mise en place de partenariats long termes : publics et privés.
- Focus sur le Produit : Mise en place du Product Studio afin d'assurer l'alignement entre les publics visés, l'offre de formation et les besoins des entreprises. Lancement de nouveaux programmes (Cybersécurité lancée à Charleroi) et de nouveaux formats (parcours d'orientation de quelques jours proposé à Bruxelles pour orienter vers les bootcamps professionnalisants).
- Finalisation de la gouvernance :
 - Structuration du leadership team
 - Recrutement d'un nouveau CEO
 - Finalisation du plan de transformation / mise en place du nouveau modèle organisationnel.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,5

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

33,33%

RÉSULTAT
NET

-257.248

EUR

PIED
DE BILAN

4,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

47,7

FTE

BECOVER



BeCOVER

La SFPI a investi aux côtés de la SRIW et de Safran Aero Booster dans un centre d'avant-garde pour tester les compresseurs de l'aviation du futur.

Avec un capital de 50 millions EUR (dont 12,5 millions EUR apportés par la SFPI), le centre d'essai « BeCover », unique en Europe, sera capable de tester tous types de compresseurs pour les nouvelles générations de moteurs d'avions civils et militaires.

La SFPI est actionnaire à concurrence de 25 %.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La société BeCover a été créée à la mi-2021 et un comité de gestion a été mis en place en attendant la nomination d'un directeur général.
- Le comité de gestion s'est attelé d'une part au lancement des travaux de construction du centre d'essais mais également au renforcement du développement commercial des futurs essais.
- Le centre d'essai devrait être opérationnel à mi-2023.

ENJEUX POUR 2022

- Les enjeux principaux pour l'année 2022 seront la nomination d'un directeur général, le bon suivi des travaux de construction du centre ainsi que le développement commercial des essais.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,0

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

RÉSULTAT
NET

-39.000

EUR

PIED
DE BILAN

19,9

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

BEFIMMO



Befimmo

Befimmo est une S.I.R. (société immobilière réglementée) spécialisée dans la mise à disposition d'espaces de bureaux situés principalement à Bruxelles, dans les autres villes belges et au Grand-Duché de Luxembourg.

Son portefeuille comprend aujourd'hui environ 80 immeubles de bureaux, pour une surface globale de plus de 965.000 m² (surface hors sol), dont une grande partie est louée à long terme à des institutions publiques (59 %). La juste valeur de son portefeuille a été évaluée au 31 décembre 2021 à 2.835,9 millions EUR.

Cotée sur Euronext Brussels, Befimmo développe une stratégie saine et réfléchie visant à optimiser ses résultats dans la durée, en oubliant pas les opportunités environnementales.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'activité soutenue de 2021 a vu la livraison du bâtiment Quatuor, pré-loué à 81 %, alors que le ZIN, pré-loué à 95 %, a vu sa livraison reportée de 6 mois pour viser fin 2023. Ce glissement provient principalement des retards générés par la pandémie. Enfin, Paradis Express (Liège), dont la partie bureaux est 100 % pré-louée, devrait être livré au début 2022.
- Le contexte de pandémie n'a pas empêché de louer les immeubles; « les bâtiments premium trouvent des

occupants ». Cela s'illustre par des chiffres de location/relocation de plus de 69 000 m² pour l'année, supérieurs à la période pré-pandémie.

- 2021 a aussi vu l'acquisition de 3 nouveaux actifs ; « Esprit Courbevoie » à Louvain-la-Neuve, 3 niveaux de l'Antwerp Tower et le Cubus à Luxembourg. 8 actifs, dont 7 non stratégiques, ont été cédés durant l'année, générant une plus-value significative.
- Silversquare a continué son expansion avec l'ouverture de son huitième centre de coworking, ce qui porte la surface totale de coworking à 51 800 m².
- Befimmo a déménagé ses bureaux durant l'été dans le « Central », en face de la gare du même nom à Bruxelles. Ceux-ci sont adaptés aux nouveaux modes de travail hybride et permettent aux équipes de vivre leur vision au quotidien.

ENJEUX POUR 2022

- En 2022, Befimmo voudrait miser sur la rotation et la création valeur au sein du portefeuille, en développant une stratégie de centres-villes autour d'un modèle opérationnel en trois business lines : l'investisseur, l'opérateur et le développeur. En outre, une diversification sectorielle va s'opérer, via une ouverture à terme au secteur résidentiel.
- En 2022, la participation dans Befimmo sera déplacée vers la filiale FIF.

DANS LE
PORTEFEUILLE

23,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,46 %

RÉSULTAT
NET

89,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

2,9

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

72

million EUR

BELGIAN GROWTH FUND I



Le « Belgian Growth Fund » est un fonds de fonds qui s'inspire d'un modèle analogue réussi au Danemark et soutiendra des fonds (d'une certaine taille) qui investissent dans des entreprises belges aux perspectives prometteuses et qui les aident à grandir, y compris à l'international. Le BGF veut renforcer, avec des mises de fonds plus importantes, la capacité financière des entreprises belges à fort potentiel de croissance. Ces entreprises, garantes d'un pouvoir important d'innovation et d'emplois supplémentaires, pourront ainsi rester sur le territoire belge et être dirigées et se développer à l'international au départ de la Belgique. Outre le financement issu de la SFPI à concurrence de 124,3 millions EUR, le Belgian Growth Fund s'est procuré des moyens d'investissements institutionnels auprès notamment de PMV, BNP Paribas, AG Insurance, Belfius Insurance, MRBB, Ethias, KBC Verzekeringen, VDK Bank et Crelan.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le BGF I qui a vu jour en avril 2019 avait réussi, grâce à 3 tours de levées de fonds (juillet et octobre 2020 et juin 2021), à collecter pour 312 millions EUR d'engagements.
- Après avoir investi, en 2019, dans Fortino Capital II Growth, Smartfin Capital II et Sofindev V, le fonds a réalisé 2 investissements supplémentaires dans Gilde Healthcare V et Forbion Growth Opportunities I sur l'année 2020 et ce pour respectivement 15 et 20 millions EUR. 2 investissements complémentaires ont été réalisés en 2021, dont 20 millions EUR dans Andera Expansion III et 25 millions EUR dans un fond dont le tour de financement n'est pas encore clôturé.
- A fin décembre 2021, BGF I compte 7 investissements pour un total engagé de 145,1 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- L'équipe continue la recherche d'opportunités. Pour la première partie de 2022, le fonds a déjà annoncé un investissement de 20 millions EUR dans Kurma Growth Opportunities et devrait pouvoir annoncer la concrétisation d'un deuxième nouvel investissement.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

18,6
millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

2019

DURÉE
DU FONDS

18+2
ans

TAILLE
DU FONDS

312
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

7

BELGIAN INFRASTRUCTURE FUND - I4B



I4B – The Belgian Infrastructure Fund a été constitué en février 2019 en vue de soutenir le développement des infrastructures belges. Il compte trois entités dans son capital : la SFPI, AG Insurance et Syntatom.

Doté de 150 millions EUR dès sa création et basé en Belgique, le Fonds couvre une variété de secteurs, notamment celui de la transition énergétique, des transports, des infrastructures sociales et des infrastructures de télécommunication. Depuis sa création, le fonds I4B a investi dans les quatre secteurs des infrastructures qui constituent son domaine d'activité : énergies renouvelables, transports et nouvelles mobilités, infrastructures numériques et sociales. Son activité est portée par les transitions écologique, énergétique et numérique., qui sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

I4B investit pour le long terme aux côtés de partenaires industriels dans des actifs d'infrastructure situés en Belgique ou dans d'autres pays européens (avec la participation d'entités belges), notamment dans le cadre du « Pacte national belge pour les investissements stratégiques » et du programme InvestEU. Le Fonds investit sous la forme de capitaux propres, de quasi-fonds propres ou de dette subordonnée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Durant l'année 2021, le Fonds I4B a réuni à onze reprises son comité d'investissement, qui examiné un total de projets totalisant près de 240 millions EUR et a décidé 5 investissements pour un volume d'environ 80 millions EUR. Ces projets, qui font initiés majoritairement par des entreprises privées, relèvent des secteurs des énergies renouvelables, de la mobilité, des infrastructures sociales et de santé.

ENJEUX POUR 2022

- Entamer une nouvelle levée de fonds permettra à I4B de rentrer dans la seconde phase de son développement et de faire face à l'important pipeline constitué.
- Continuer de renforcer l'équipe pour faire face au flux de nouveau dossiers.

SECTEUR DU FONDS

Infrastructures et équipements d'infrastructure belges

DANS LE PORTEFEUILLE

11,5
millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

33,33 %

DATE DE CREATION

2019

DURÉE DU FONDS

15
ans

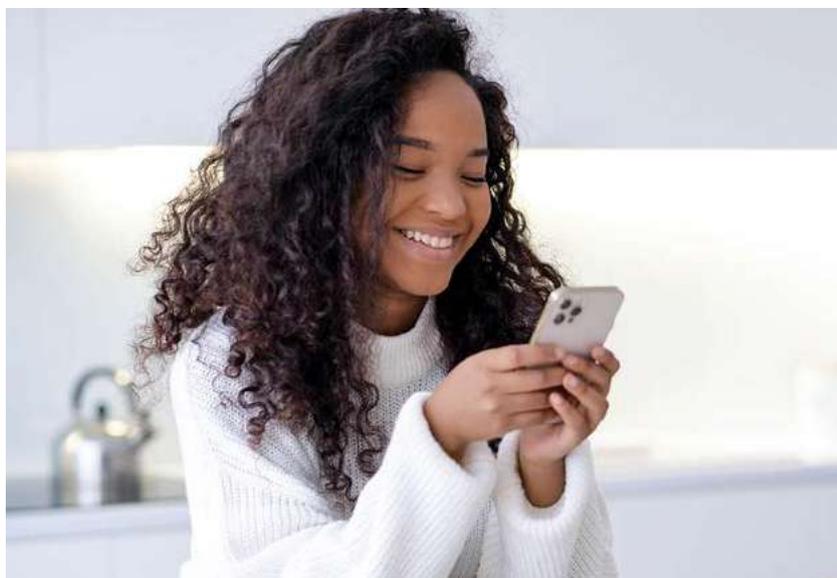
TAILLE DU FONDS

150
millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

6

BELGIAN MOBILE ID - « ITSME[®] »



Belgian Mobile ID (BMID) est la société qui a développé l'application Itsme[®], l'identité numérique qui permet une identification en toute sécurité. Une seule appli pour un large éventail de possibilités (identifications, connexions, confirmations de transactions, signatures de documents...), au niveau de sécurité le plus élevé.

Itsme[®] est utilisé par une très grande partie de la population belge pour se connecter, s'identifier sur une multitude de plateformes (+/- 800 sociétés et partenaires parmi lesquels des banques, des assurances, des opérateurs téléphoniques, l'application CovidSafe, MyMinfin...).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La SFPI est entrée dans le capital de BMID en juin 2021 avec une prise de participation de 20%, au côté des actionnaires existants (BNPP Fortis, Belfius, ING, KBC, Telenet, Proximus, Orange) qui ont également participé à l'augmentation de capital destinée à soutenir le développement de la société et son expansion à l'international.

ENJEUX POUR 2022

- Améliorer la cyber-résilience, développer d'avantage les possibilités commerciales en Belgique et le développement à l'international, diversifier l'offre produits et accroître la maturité opérationnelle de l'organisation sont des priorités stratégique pour l'équipe.
- Itsme[®] a concrétisé, en début 2022, sa première collaboration internationale avec la ville de Rotterdam au Pays-Bas.

DANS LE
PORTEFEUILLE

14,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

20%

RÉSULTAT
NET

-3,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

22,1

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

20

FTE

BILOBA (GINGKO FUND I)



Les fonds Ginkgo se positionnent dans le pilier « impact » de la stratégie de la SFPI. En effet, sa plus-value essentielle résulte de la remise sur le marché immobilier de friches industrielles polluées en zone urbaine et périurbaine. Ce fonds facilite l'accès au logement dans ces zones pour de nombreux habitants, participe à l'amélioration du paysage urbain des villes en y intégrant des projets immobiliers cohérents par rapport aux politiques urbanistiques menées par les villes concernées, mais aussi en présentant des qualités de l'immobilier moderne (matériau utilisé, taille du logis, respect de l'environnement).

L'activité du fonds Ginkgo (I) réside dans l'acquisition, la réhabilitation et l'aménagement de terrains ou de friches polluées (industrielles ou autres) sises en zone urbaine en France ou en Belgique en vue de leur remise sur le marché immobilier, principalement sous forme de projets résidentiels, mais aussi de projets commerciaux et de bureaux. L'entreprise utilise pour ce faire les techniques les plus adaptées à l'environnement global du sol et à la pollution à traiter.

La SFPI a investi dans ce fonds en 2010 via une SOPARFI (Biloba) créée en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) française. La SFPI a investi 3,4 millions EUR pour détenir 4,2 % du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Au 31/12/2021, 92,62 % des capitaux engagés ont été libérés, tandis que 92,30 millions EUR ont été distribués aux actionnaires..
- A fin 2021, certains projets devaient encore être finalisés et l'équipe de gestion estime les délais suivants :
 - Mont-Saint-Guibert : objectif T4 2022
 - Choisy-le-Roi : objectif T4 2022
 - Lyon Gerland : vente prévue pour mars 2022
 - Romainville : objectif T2 2023
 - Tournai : objectif T2 2024
 - Ottignies : objectif T3 2023

ENJEUX POUR 2022

- La finalisation de la cession progressive des actifs en vue de la liquidation du fonds.

SECTEUR
DU FONDS

**Brownfields:
reconversion
de sites
pollués**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,6

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

24,27%

DATE DE
CREATION

2010

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

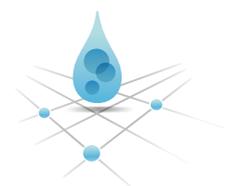
80,8

million EUR

NOMBRE
D'ASSETS

7

BIOCARTIS



BIOCARTIS

L'entreprise malinoise de biotechnologie Biocartis se consacre à la dernière génération de tests moléculaires destinés à fournir des résultats plus rapides et plus précis que les méthodes de diagnostic traditionnelles. Les avancées dans ce domaine profitent tant aux patients qu'au secteur médical dans son ensemble et aux systèmes de tiers payant. En 2014, l'entreprise a commercialisé Idylla, un mini laboratoire entièrement automatisé capable d'établir un diagnostic clinique rapide, facile à interpréter et extrêmement précis sur la base de presque n'importe quel échantillon biologique (tissu tumoral, urine et plasma sanguin) dans presque tous les environnements. Biocartis poursuit inlassablement le développement et la commercialisation de nouveaux tests pour diverses affections dans le domaine de l'oncologie. Elle se concentre également depuis 2020 sur les maladies infectieuses.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19, le système de santé est resté régulièrement surchargé, ce qui a obligé les hôpitaux à reporter les diagnostics et les traitements du cancer. Biocartis a réagi en étendant son offre au niveau des maladies infectieuses.
- La fin du mois de juillet a été marquée par une catastrophe dans l'un des entrepôts de la société situé à Malines. Un violent incendie a en effet détruit une partie importante du stock de réactifs. Il a été difficile d'assurer son réapprovisionnement en raison de la

demande mondiale croissante. En outre, la ligne de production automatisée à haute capacité a dû être arrêtée pendant deux mois, entraînant une diminution du taux d'utilisation des capacités.

- Les recettes des ventes ont augmenté de 27 % pour atteindre 40,5 millions EUR. La croissance du volume des ventes de cartouches a souffert d'une baisse du prix de vente moyen (-11 % à 96 EUR) en raison de la chute des prix de vente des tests Covid-19 et de la mise hors service temporaire de la ligne de production à haute capacité.
- Grâce à la participation de la SFPI dans le prêt obligataire convertible avec un coupon de 4 % et une échéance au 09-05-2024, elle a pu prétendre à un montant de 300.000 EUR par an de revenus d'intérêts.

ENJEUX POUR 2022

- Pour 2022, la direction s'attend à une augmentation des ventes de produits qui pourraient atteindre 50-55 millions EUR et à une diminution du cash burn opérationnel (y compris les dépenses d'investissement) à 43-47 millions EUR.
- La société est en pleins pourparlers avec de potentiels investisseurs pour obtenir les financements nécessaires et est convaincue, compte tenu de ses antécédents et de ses prévisions financières à long terme, qu'elle sera en mesure d'attirer des fonds suffisants.

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,29%

RÉSULTAT
NET

-71,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

142,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

407

FTE

BIODISCOVERY 5



Biodiscovery 5 est la 5^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux de diagnostic.

Un investissement type est dans la phase de développement, en aval des étapes de recherche et soutenu par des entrepreneurs expérimentés. En général, le fonds investit, en tant qu'investisseur de référence, 5 à 15 millions EUR dans un tour de financement initial de 10 à 40 millions EUR. Au total, un investissement dans une société pourra atteindre 10 à 25 millions EUR, pour une position dans le capital de 15 à 35 %.

Le fonds Biodiscovery 5 a récolté 345 millions EUR au terme de sa campagne de souscription dont 78 % ont été appelés au terme de l'année 2021. Créé en 2018, le fonds est constitué pour 10 ans, reconductible pour 2 fois 1 an.

Aux côtés de Meusinvest qui a souscrit pour un montant de 3 millions EUR, la SFPI a financé le fonds Biodiscovery 5 à concurrence de 7 millions EUR. Grâce à cette intervention, la SFPI est présente au sein du comité des investisseurs.

Conformément au souhait du conseil d'administration de la SFPI, celle-ci a négocié, avec la société Edmond de Rothschild (devenu Andera Partners entretemps) qui porte

le projet, le contenu d'un accord parallèle qui prévoit :

- Un engagement de best effort pour investir en Belgique.
- Des opportunités de co-investissements en Belgique.
- Une possibilité pour la SFPI de proposer à l'examen du fonds des dossiers d'investissement.

Le fonds géré par Andera Partners a été investi dans 22 sociétés dont 3 ont été cédées depuis la création du fonds, engendrant un retour vers les investisseurs de 17 % au regard des fonds appelés.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Levée du séquestre sur titre Corvidia (3 millions EUR).
- 79 millions EUR ont été investis en 2021, tenant compte de 14 opérations de refinancement dans des sociétés du portefeuille. La période d'investissement ayant pris fin en février 2021.
- 2 dossiers belges figurent dans le portefeuille du Fonds et ont été réinvestis en 2021 (Agomab et Nyxoah).
- Mise sur pied du fonds Biodiscovery 6 auquel la SFPI a souscrit à concurrence de 10 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Suivi des participations - impact crise géo-politique sur les sociétés.

SECTEUR
DU FONDS

**Thérapeu-
tique et
dispositifs
médicaux**

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

1,63 %

DATE DE
CREATION

2018

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

345

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

19

BIODISCOVERY 6



Biodiscovery 6 est la 6^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux de diagnostic.

Constitué en janvier 2021, la SFPI a renouvelé sa confiance à l'équipe de gestion, depuis son investissement en Biodiscovery 5, en consacrant une enveloppe de 10 millions EUR au capital du nouveau fonds, qui a recueilli des engagements de souscription à concurrence de 336 millions EUR.

Le fonds prendra des participations minoritaires dans des entreprises du secteur des sciences de la vie, situées principalement en Europe, qui développent des produits innovants répondant à des besoins médicaux non satisfaits. Le fonds investira dans des sociétés à divers stades de maturité pour constituer un portefeuille équilibré en termes de stades de développement, d'activités, d'objectif et d'horizon de retour. A titre indicatif, ce portefeuille sera constitué de 20 à 24 sociétés, avec environ 2/3 dans des sociétés développant des produits thérapeutiques et 1/3 dans des sociétés développant des dispositifs médicaux, de l'équipement médical ou du diagnostic.

La SFPI dispose d'un siège au sein du comité des investisseurs et en outre :

- Un engagement de best effort pour investir en Belgique ;
- Des opportunités de co-investissements en Belgique ;
- Une possibilité de proposer à l'examen du fonds des dossiers d'investissement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds a investi dans 2 sociétés Evommune (inflammation chronique dans le domaine des affections dermatologiques, 16 millions EUR) et Amolyt Pharma (traitement de maladies endocriniennes rares, 13 millions EUR).
- Extension de la période de souscription au 28 juillet 2022.
- Appel de fonds à concurrence de 12 % des engagements, soit +/- 41 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Finalisation du projet d'investissement, en tant que « lead-investor », dans TargED (maladie thrombotique).
- Poursuite de l'alimentation du sourcing dans un contexte post-Covid-19 et géopolitique délicat (impact CRO et disponibilité des équipements).

SECTEUR
DU FONDS

**Thérapeu-
tique et
dispositifs
médicaux**

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,97%

DATE DE
CRÉATION

2021

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

336

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

2

BIOQUBE FACTORY FUND I



Bioqube Factory Fund a été créé à l'initiative de trois partenaires (Nico Vandervelpen, Debora Dumont et Dirk Reyn) qui ont commencé à encadrer des projets de R&D prometteurs en 2016, sur le site de Janssen Pharmaceutica, à Beerse. Ils souhaitent continuer à perfectionner les connaissances acquises et les réussites engrangées en attirant – en plus de Johnson & Johnson Innovation qui est leur entreprise partenaire initiale – des moyens financiers supplémentaires, afin de disposer d'une capacité financière suffisante pour se consacrer au développement de l'écosystème belge des sciences de la vie. Le Bioqube Factory Fund a également l'ambition de conclure des accords de collaboration stratégique avec des entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques, afin d'accéder à une expertise et à un mouvement d'affaires inestimables pouvant mener à des applications novatrices dans le domaine médical.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La clôture finale du fonds a eu lieu le 27 novembre 2021, avec un capital total levé de 110,4 millions EUR, dont 30 millions EUR provenant du Fonds européen d'investissement (FEI), qui est l'investisseur principal.
- La poursuite de l'élargissement du portefeuille d'investissement avec la création de trois sociétés prometteuses (projets Create) dans le domaine de la génomique, de l'immuno-oncologie et des maladies auto-immunes. Le fonds comble ainsi 2 lacunes : il compense le manque de financement pendant la phase de lancement d'une entreprise basée sur une

technologie disruptive et expérimentale, et facilite l'accès à l'expertise commerciale et aux acteurs du secteur appropriés.

- La concurrence croissante entre les fournisseurs de capital-risque en ce qui concerne l'attrait pour les sociétés précliniques, qui se caractérise par des tours de financement de série A toujours plus nombreux. L'immuno-oncologie reste le segment thérapeutique le mieux financé, suivi par les thérapies cellulaires et géniques, qui recueillent d'importants financements en raison de leur immense popularité. L'industrie pharmaceutique enregistre également une augmentation du nombre de transactions dans ces domaines émergents de la santé.

ENJEUX POUR 2022

- L'ajout d'une sixième société au portefeuille, Ostaria, axée sur le traitement des maladies du foie. Bioqube a pris l'initiative de cet investissement Create par tranche et sera rejoint par Thuja Capital, KULeuven-CD3 et VIVES après la fructueuse clôture de la première phase. Dans un second temps, la PI sera attribuée à la start-up, qui passera ensuite à une structure de SA.
- Le lancement de la Bioqube Foundation pour soutenir les enfants et les adolescents souffrant de troubles de l'apprentissage et du développement.
- Le soutien actif de la croissance des sociétés du portefeuille, y compris le développement de la stratégie commerciale, ainsi que le renforcement et l'élargissement du consortium d'investisseurs.

SECTEUR
DU FONDS

Sciences
de la vie

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CREATION

2020

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

110

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

5

BIOTALYS



Biotalys (anciennement Agrosavfe) a été créée en 2013 en tant que spin-off du VIB (Vlaams Instituut voor Biotechnologie – Institut flamand de la biotechnologie). L'entreprise dispose d'une plateforme grâce à laquelle elle conçoit et développe des pesticides biologiques en s'inspirant du système immunitaire des lamas.

La demande croissante en aliments sains, sûrs et durables a transformé les méthodes agricoles traditionnelles. Dans ce contexte, Biotalys entend développer une nouvelle génération de produits phytosanitaires. Ses biocontrôles à base de protéines allient la fiabilité des produits chimiques au profil de sécurité des produits biologiques.

Les produits Biotalys peuvent également être utilisés après la récolte, ce qui permet de conserver la fraîcheur des aliments plus longtemps pour lutter contre le gaspillage alimentaire. La solution de Biotalys fonctionne aussi bien que les pesticides chimiques, et de manière beaucoup plus fiable et efficace que d'autres produits biologiques. La recherche de bonnes alternatives aux produits phytosanitaires chimiques gagne en importance, parce que les fongicides et les pesticides résistent de plus en plus aux moyens de protection existants.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'année 2021 a été marquée par l'IPO (introduction en Bourse), avec la SFPI comme « cornerstone investor ». L'opération a permis d'engranger 52,8 millions EUR, dont 5 millions auprès de la SFPI.
- Le capital ainsi levé sera utilisé pour le développement des produits au programme, ainsi que pour la recherche de nouveaux produits candidats.
- Fin 2021, Biotalys comptait déjà 7 produits candidats en phase de préproduction – 5 fongicides, 1 insecticide et 1 bactéricide, tous biologiques – représentant un potentiel de marché combiné de 4,8 milliards de dollars.

ENJEUX POUR 2022

- Le premier fongicide biologique de Biotalys, pour lequel une demande d'enregistrement a été soumise aux autorités de régulation, devrait être commercialisé sur le marché américain à partir du second semestre 2022.
- D'autres développements de produits sont prévus.
- Nous souhaitons nouer des partenariats sélectifs avec des acteurs clés des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, l'objectif étant de déployer et valider la technologie à plus grande échelle.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,16%

RÉSULTAT
NET

-18,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

7,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

75

FTE

BIOXODES



La société Bioxodes développe une molécule qui présente l'avantage d'être un puissant anticoagulant sans engendrer de risques d'hémorragie. Le caractère innovant découle du fait que la molécule s'adresse aux facteurs XI et XII de la coagulation, combinant de manière unique un effet anti-inflammatoire et anticoagulant.

La société a pu valider en clinique le profil de sécurité de son anticoagulant de nouvelle génération et prépare les prochaines études cliniques. L'objectif est maintenant de prouver son efficacité dans des applications à très fort besoin médical non rencontré comme la circulation extracorporelle et la prévention de la thrombo-inflammation.

La SFPI détenait depuis la conversion de ses obligations 23 % du capital de la société.

En décembre 2021, la SFPI a participé à concurrence de 1,5 million EUR à l'augmentation de capital de la société, ce qui porte sa participation à 1.693.371 titres. A ce jour, la SFPI a investi un montant total de 5,3 millions EUR dans Bioxodes.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Levée de fonds à concurrence de 4,8 millions EUR.
- Identification du mode d'action de la molécule IRCPI dans un modèle de thrombo-inflammation et de son influence sur les neutrophiles.
- Lancement de la phase IIA dans une indication identifiée sur le modèle d'un « stroke » hémorragique => identification d'un centre de recherche contractualisé (CRO) et démarrage du recrutement des patients.

ENJEUX POUR 2022

- Finalisation du recrutement du CEO.
- Poursuite de la levée de fonds pour sécuriser la trésorerie jusqu'après la phase IIA et recherche de financement non dilutif.
- Mise en place d'un plan d'intéressement du personnel.
- Poursuite des POC dans d'autres indications : détresse respiratoire et implantation d'îlots pancréatiques => évolution vers une société-plateforme multiproduits.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

24,52%

RÉSULTAT
NET

-2,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

11,37

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

8,8

FTE

BNP PARIBAS



BNP PARIBAS

BNP Paribas (BNPP), leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 65 pays et compte près de 190.000 collaborateurs, dont plus de 145.000 en Europe et plus de 10.500 en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- BNP Paribas réalise en 2021 globalement une performance soutenue, avec un produit net bancaire en hausse de 4,4 % (46,2 milliards EUR) et un résultat net s'établissant à 9,5 milliards EUR (+34,3 %). Les frais de gestion (+3,0 %) comportent cette année l'impact exceptionnel des coûts de restructuration, d'adaptation et des coûts de renforcement informatique pour un total de 292 millions EUR (contre un total de frais de gestion exceptionnels de 521 millions EUR en 2020 où ils incluaient aussi l'impact exceptionnel des dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire pour 132 millions EUR). La contribution au Fond de Résolution Unique est en forte augmentation (+27,2 %, soit + 207 millions EUR).
- Le coût du risque est à un niveau bas (-2,5 milliards EUR / baisse de 48,8 %) en raison de faibles taux de défauts. 2020 avait aussi fait l'objet de dotations importantes (-1,4 milliards EUR) pour faire face aux effets négatifs de la crise.

- Les pôles « Corporate & Investment Banking » (l'activité entreprises), Domestic Markets (surtout la France) et les métiers spécialisés enregistrent les plus fortes progressions.
- Le dividende versé pour l'exercice 2021 s'élève à 3,67 EUR par action (2,66 EUR par action pour l'exercice 2020 en respect des recommandations de la BCE pendant la pandémie Covid-19). BNPP n'avait pas procédé au versement de dividende pour 2019.

ENJEUX POUR 2022

- Début janvier 2022, l'acquisition des 50 % de bpost banque non encore détenus, accompagnée d'un partenariat pour 7 ans de distribution de services financiers dans le réseau des bureaux de poste, a été réalisée.
- Le Groupe a annoncé le 20 décembre 2021 la cession de Bank of the West au groupe financier BMO avec une clôture de l'opération attendue fin 2022.
- Le Groupe devrait pouvoir compter sur un modèle opérationnel toujours plus efficace et plus digital au service des clients et des collaborateurs ainsi que sur l'effet du plan de transformation et des mesures de réductions de coût qui devraient permettre une baisse en valeur absolue des frais de gestion.

DANS LE
PORTEFEUILLE

145,4

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,29%

RÉSULTAT
NET

9,5

milliards EUR

PIED
DE BILAN

2.634

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

189.765

FTE

BONE THERAPEUTICS



Bone Therapeutics (BT) est une société cotée, leader dans le développement de produits de thérapie cellulaire destinés à la réparation et à la prévention des fractures et aux interventions de fusion vertébrale.

Sa technologie unique lui permet de produire des cellules osseuses actives capables de générer un environnement osseux sain et de favoriser la régénération osseuse. Ses produits cellulaires innovants ont été développés pour le traitement des fractures sévères avec retard ou absence de consolidation, ainsi que pour le traitement de maladies dégénératives, telles que l'ostéonécrose et l'ostéoporose. Aujourd'hui, les traitements existants pour ces conditions sont chers, souvent très invasifs, associés à des complications et à des risques considérables, et ils manquent parfois même d'efficacité. Les produits de Bone Therapeutics, quant à eux, sont administrables par une approche percutanée mini-invasive sans chirurgie ouverte ne nécessitant pas de longue période d'hospitalisation. Ils ont déjà donné des résultats cliniques encourageants et s'adressent à des besoins médicaux non satisfaits importants.

La SFPI est entrée dans le capital de Bone Therapeutics en 2015, en acquérant 401.406 titres. A la suite de diverses

opérations d'augmentation de capital, la dernière étant datée de décembre 2020 (acquisition de 222.222 actions pour 500.000 EUR investis), la SFPI détient fin 2021 un total de 1.165.320 titres de la société.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Bone Therapeutics a commencé le traitement des patients de l'étude de phase IIb évaluant son produit de thérapie cellulaire allogénique, ALLOB, chez des patients souffrant de fractures tibiales difficiles. Bone Therapeutics prévoit de finaliser le recrutement des patients de cette étude en 2022.

ENJEUX POUR 2022

- Stratégie de développement concentrée sur ALLOB (contrat avec chinois).
- Relocalisation à Mont Saint Guibert.
- Sécurisation du financement via l'émission d'obligations convertibles.
- Recrutement d'un nouveau CEO.
- Recherche de partenariat/fusion possible.
- Impact Covid-19 sur le recrutement des patients en étude cliniques.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,5

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

5,47%

RÉSULTAT
NET

-13,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

20,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

23,1

FTE

BPOST



bpostgroup, premier opérateur postal belge, est un partenaire logistique pour le traitement des colis et le commerce électronique en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. **bpostgroup** compte 36.000 collaborateurs en Belgique et dans le monde entier. **bpostgroup** fournit des services de courrier et de colis nationaux et internationaux, qui comprennent la collecte, le transport, le tri et la livraison de courrier adressé et non adressé, d'imprimés, de journaux et de colis. **bpostgroup** propose également une série d'autres produits et services, notamment des produits bancaires, ainsi que des produits financiers, de la logistique de commerce électronique, des services de livraison expresse, des services de proximité (« proximity ») et de commodité (« convenience »), de la gestion de documents et des activités connexes. **bpostgroup** effectue également des Services d'intérêt économique général (« SIEG ») pour le compte de l'État belge.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Par rapport à l'année précédente, le total des produits d'exploitation externes a augmenté de +180,5 millions EUR pour atteindre 4.335,1 millions EUR. Le bénéfice net du groupe s'élevait à 250,2 millions EUR, soit une augmentation de 269,5 millions EUR par rapport à l'année précédente.
- Le flux de trésorerie net a chuté de 360,8 millions EUR par rapport à l'année précédente, pour atteindre le solde négatif de 55,9 millions EUR.
- Le total du bilan a augmenté de 266,8 millions EUR pour atteindre 4.141,3 millions EUR.

- Il n'y a pas eu de versement de dividendes en 2021 sur la base des résultats de 2020.
- Le 1^{er} avril, bpost et BNP Paribas Fortis ont conclu un accord pour un nouveau partenariat commercial de sept ans.
- Le 1^{er} juillet, la nouvelle réglementation européenne sur les achats en ligne en dehors de l'UE est entrée en vigueur.
- Le 12 juillet, Dirk Tirez a été nommé CEO de bpostgroup.
- Toujours en juillet, bpostgroup a lancé « Ecozone », un projet visant à réduire l'impact de la collecte et de la livraison des colis et des lettres sur la circulation et le climat.
- Le 23 juillet, le gouvernement belge a approuvé le septième contrat de gestion avec bpost.

ENJEUX POUR 2022

- bpost continuera à investir dans la transformation du groupe tout en atténuant les vents contraires en termes de pression salariale et d'inflation par le biais d'initiatives de réduction des coûts, d'améliorations de la productivité et de la poursuite de la croissance des activités d'omnicommerce.
- Les dépenses brutes en capital devraient s'élever à environ 250 millions EUR. Cette enveloppe de dépenses en capital est conforme à la stratégie de croissance de la logistique omnicanale.

DANS LE
PORTEFEUILLE

283,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

250,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

4,1

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

36.272

FTE

BRUSSELS AIRLINES



Après la faillite de la Sabena en 2001, des investisseurs privés se sont regroupés au sein du holding SN Airholding pour y apporter du capital en vue de constituer une nouvelle compagnie aérienne, l'actuelle Brussels Airlines. En 2009, Lufthansa a acquis 45 % des actions détenues par SN Airholding et, après l'exercice de son option d'achat sur les actions restantes, Lufthansa est devenue en janvier 2017 l'unique actionnaire de SN Airholding. Brussels Airlines est le transporteur national de Brussels Airport.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Tout comme 2020, l'année 2021 a été lourdement impactée par la crise du coronavirus.
- En 2020, l'État fédéral a confié à la SFPI une mission déléguée consistant à octroyer à Brussels Airlines une aide de 290 millions EUR sous la forme d'un prêt de 287,1 millions EUR et de 2,9 millions EUR de parts bénéficiaires. Dans la foulée de cette approbation, des parts bénéficiaires ont été émises à hauteur de 2,9 millions EUR. À la fin de 2021, le prêt de 287,1 millions EUR a été totalement prélevé.

- En 2021, l'entreprise a poursuivi la mise en œuvre du plan de restructuration (« reboot ») qui doit permettre à Brussels Airlines de survivre à la crise et de renouer avec la rentabilité. Ce plan de restructuration, couplé à une gestion stricte de la trésorerie, a permis de diminuer les pertes de 35 % par rapport à 2020.
- Les recettes se sont accrues de 35 % pour atteindre 560 millions EUR tandis que l'augmentation des coûts est restée limitée à 5 %.
- Le nombre de passagers a progressé de 47 % pour atteindre 3,5 millions.

ENJEUX POUR 2022

- Le principal enjeu en 2022 est de poursuivre la réduction des coûts pour limiter autant que possible le cash drain et faire face à la forte augmentation des prix du carburant.

DANS LE
PORTEFEUILLE

50

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0%

RÉSULTAT
NET

-181,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

443,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3.021

FTE

BRUSSELS AIRPORT COMPANY



La SFPI détient 25 % des actions de Brussels Airport Company, les 75 % restants étant détenus par Ontario Teachers' Pension Plan ainsi que par un consortium regroupant le fonds de pension APG, SwissLife, le fonds d'investissement du Queensland et le fonds Sky Holding Belgium.

La SFPI a également accordé un prêt d'actionnaires d'une valeur de 139 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, Brussels Airport a enregistré 9,4 millions de passagers, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2020 mais toujours 65 % en dessous du niveau de passagers de 2019. Brussels Airport a continué à être touché par les effets du Covid-19 en 2021 et son impact sur le trafic aérien dans le monde entier.
- A contrario, le secteur cargo continue sa forte progression avec une augmentation de 30 % par rapport à 2020. 668.110 tonnes de fret aérien ont été transportées à Brussels Airport en 2021.
- Le nombre de mouvements d'appareils a augmenté de 24 % en 2021 (surtout au deuxième semestre) mais reste tout de même inférieur de 49 % par rapport à 2019 ;

- En 2021, Brussels Airport a limité ses investissements à 95 millions EUR (210 millions EUR en 2020) : systèmes de screening des bagages, développement immobilier à Brucargo, rénovation des aprons
- D'un point de vue financier, les revenus totaux ont augmenté de 29 % en 2021, pour atteindre 319 millions EUR (248 millions EUR en 2020) et l'EBIT s'est élevé à -49 millions EUR (-111 millions EUR en 2020).
- Le résultat avant impôts s'est élevé à -97 millions EUR (-161 millions EUR en 2020) et le résultat net après impôts s'établit à -92 millions EUR (-147 millions EUR en 2020).

ENJEUX POUR 2022

- Les conséquences de la crise du Covid-19 persisteront en 2022 et auront de nouveau un impact sur les résultats de l'exercice 2022.
- Brussels Airport maintiendra les mesures prises pour réduire les dépenses opérationnelles et les dépenses d'investissement afin de maintenir le niveau de cash suffisant pour pouvoir continuer les opérations dans l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

DANS LE
PORTEFEUILLE

299,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

RÉSULTAT
NET

-92

millions EUR

PIED
DE BILAN

3,2

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

862

FTE

CALYOS



Calyos est une société technologique qui conçoit et fabrique des systèmes thermiques diphasiques pour le refroidissement d'électroniques de puissance et de composants électroniques. Calyos opère sur un éventail de marchés industriels et dispose d'un portefeuille de propriété intellectuelle pour protéger sa technologie.

La technologie de Calyos (Loop Heat Pipe) est disruptive et totalement passive. Elle n'a pas besoin de pompes, ni d'énergie pour fonctionner, ce qui en fait une solution verte, silencieuse, économique et particulièrement fiable.

A l'origine, Calyos est une spin-out technologique de la société Euro Heat Pipes (EHP), leader européen des solutions de gestion thermique diphasique dans le secteur spatial acquis par Airbus en 2017. Calyos se concentre sur l'adaptation de cette technologie sur les marchés non-spatiaux.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La création de valeur se fait par la connaissance du marché, l'innovation et la mise en place des processus de fabrication.
- Acquisition de nouveaux clients dans les marchés de l'automobile, de l'aéronautique et des data centres.
- Première série produite en fin d'année 2021 pour le refroidissement de batteries de véhicules électriques.

ENJEUX POUR 2022

- Confirmation du potentiel de Calyos en validant les cas d'utilisation et en lançant la production en série.
- Validation de la technologie pour le refroidissement de batteries grâce à des tests sur véhicules et mise en place de nouveaux accords commerciaux.
- Dépôt de nouveaux brevets pour protéger les innovations récentes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

19,09%

RÉSULTAT
NET

-1,7

million EUR

PIED
DE BILAN

4,4

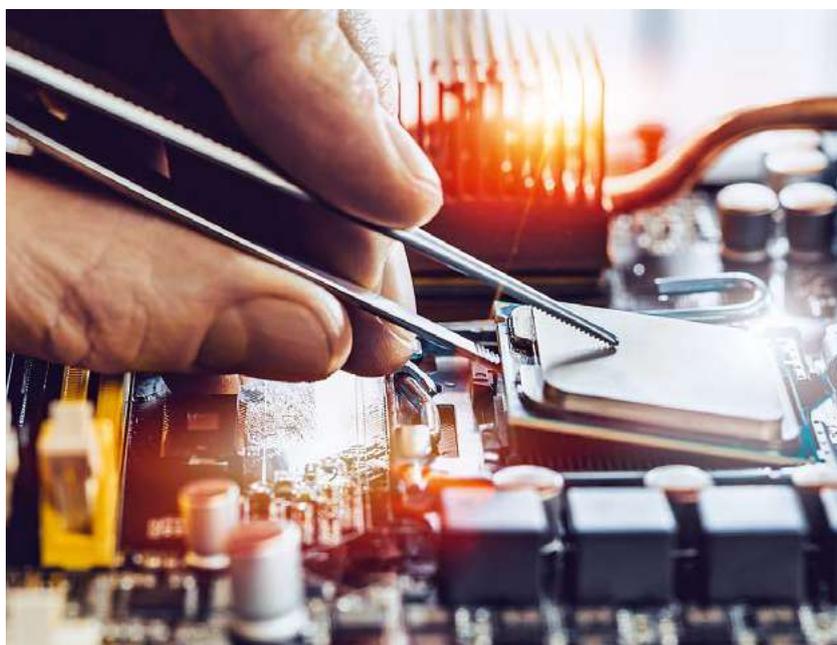
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10,9

FTE

CAPITAL-E II ARKIV



Vu le succès du fonds Capital-E I (dédié à la micro-électronique), les gestionnaires ont créé un nouveau fonds en 2012 : Capital-E II.

Ce nouveau fonds investit également dans la micro-électronique ainsi que dans les matériaux avancés pour les technologies vertes. En février 2015, il a collecté 25,7 millions EUR de capital supplémentaire, apporté principalement par le Fonds européen d'investissement. La SFPI a investi cinq millions dans le fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds a clôturé l'année avec 28,6 millions EUR d'actifs et 6 sociétés de participation.
- Aucune sortie n'a été réalisée en 2021.
- Les participations en portefeuille sont Surecore, Siliconline, Silicon Mobility, Acceleran, Eosemi et SiOptica.

ENJEUX POUR 2022

- L'accent sera mis sur la surveillance continue et le suivi actif des participations restantes, avec l'ambition de réaliser la meilleure sortie possible.
- Pour 2022, deux sorties sont prévues : Siliconline et SiliconMobility.
- Un dernier versement du capital souscrit sera effectué à la fin du mois de mai. Cet appel de capital (« capital call ») s'élèvera à 12,5 % de l'investissement initial.

SECTEUR
DU FONDS

Technologies

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,04%

DATE DE
CRÉATION

2012

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

55,6

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

6

CAPRICORN DIGITAL GROWTH FUND



Capricorn Digital Growth Fund, un fonds ayant une durée de 10 ans (avec 2 prolongations de 3 ans maximum) et constitué le 28 juin 2019, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC (« technologies numériques ») au sens large. Ce fonds cible surtout les entreprises « axées sur les données » qui utilisent l'intelligence artificielle plus particulièrement pour des applications dans le domaine des soins de santé (« santé numérique et technologies médicales connectées ») et la numérisation des processus d'entreprises (« Business 4.0 »).

Depuis juin 2019, la SFPI est devenue actionnaire du Capricorn Digital Growth Fund en investissant un total de 10 millions EUR dans le fonds dont le capital s'élève à 66,5 millions EUR.

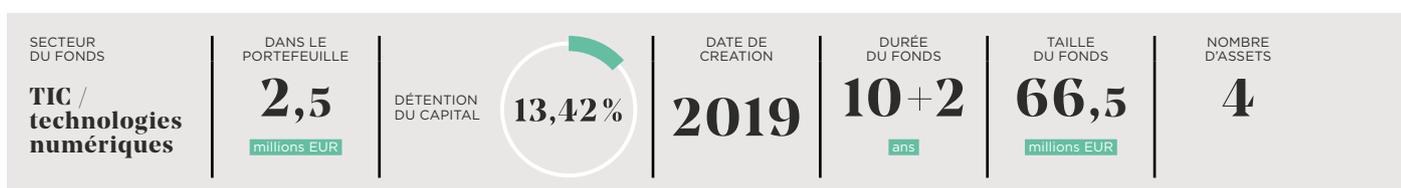
Le fonds a réalisé quatre investissements à l'heure actuelle. Le premier dans Gradyent, une entreprise néerlandaise active dans la gestion et l'optimisation des réseaux de chaleur. Le deuxième dans Indigo Diabetes, qui a conçu une microproce sous-cutanée permettant de mesurer le taux de glucose chez les patients atteints de diabète. EclecticIQ est active dans la cybersécurité et a développé une plateforme permettant de répertorier et d'analyser les cybermenaces.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le seul investissement en 2021 a été la participation dans DEO pour une valeur de 1,5 million EUR. DEO a développé une solution logicielle visant à organiser plus efficacement le flux de travail dans un bloc opératoire. Si le flux d'affaires pour le fonds est resté sain, la concurrence s'est accrue en 2021, avec à la clé des valorisations plus élevées.
- L'exercice s'est clôturé sur une perte de 2,1 millions EUR, principalement imputable aux frais de gestion.

ENJEUX POUR 2022

- 2021 a plutôt été une année de transition en raison de la pandémie ; 2022 sera une année d'investissement. Le flux d'affaires pour le fonds reste sain, mais la concurrence a fortement augmenté sur ce plan en 2021, entraînant de manière globale des valorisations plus élevées. Toutes les entreprises en portefeuille bénéficient des tendances structurelles et devraient donc connaître une forte croissance en 2022.



CAPRICORN FUSION CHINA FUND (CFCF)



Capricorn Fusion China Fund (CFCF) est un fonds de capital-risque destiné à promouvoir l'expansion d'entreprises belges (et européennes) en Chine. Ce fonds s'inscrit dans la ligne droite de la nouvelle stratégie de la SFPI avec un focus sur les secteurs de la santé, de la mobilité ainsi que de la transition énergétique. Avec un « soutien au développement d'entreprises belges à l'étranger », ce fonds s'inscrit également dans la nouvelle stratégie internationale.

ENJEUX POUR 2022

- Le fonds continuera de rechercher de projets parmi des entreprises européennes innovantes avec un focus clair vers le marché chinois pour leur développement, que ce soit au niveau du sourcing, de l'approvisionnement, de la production ou de la commercialisation.
- Malgré la persistance de la crise du Covid-19 en Chine, le fonds continuera de regarder des entreprises chinoises qui souhaitent pénétrer le marché européen.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En avril 2021, la SFPI a investi 7,5 millions EUR dans le fonds Capricorn Fusion Chine. Quest for Growth a participé également à ce second closing.
- Après un investissement dans la société Xi'an Thiebout en 2020, le CFCF a réinvesti dans cette même société mais a également investi dans les sociétés XenomatiX et Spectricity pour un montant de 5,4 millions EUR.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

DATE DE
CRÉATION

2019

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

30,3

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

3

CAPRICORN HEALTHTECH FUND



Capricorn Health-Tech Fund investit dans des entreprises qui se consacrent aux recherches scientifiques et aux développements technologiques dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement de maladies et de problèmes de santé chez l'être humain et qui souhaitent également commercialiser ces applications. Le fonds est spécialisé plus particulièrement dans des entreprises actives dans la biopharmacie, l'appareillage médical, le diagnostic clinique et le développement de nouvelles classes thérapeutiques.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Dans le courant de 2021, le fonds a opéré trois investissements additionnels dans Mainstay Medical, iStar Medical et Confo Therapeutics pour un montant total de 2,7 millions EUR. Par ailleurs, la position en actions dans l'entreprise Diagenode a été vendue à Hologic, une société américaine spécialisée dans le diagnostic et les produits de santé pour femmes. L'ensemble des actionnaires ont pu bénéficier du produit de la vente grâce à la diminution du capital opérée à hauteur de 4,6 millions EUR.

- Fin décembre, les moyens investis par la société s'élevaient à 37,2 millions EUR, quatre sociétés actives dans les soins de santé venant s'ajouter dans son portefeuille. L'année s'est clôturée par un bénéfice de 3,1 millions EUR grâce à la reprise de diminutions de valeur comptabilisées antérieurement et à la plus-value de 1,4 million EUR réalisée lors de la sortie de Diagenode.

ENJEUX POUR 2022

- L'essentiel de la future création de valeur du fonds résultera des intérêts de Capricorn dans Confo Therapeutics et iStar Medical. Les deux entreprises en portefeuille ont enregistré des progrès encourageants, tant en matière de recherche et développement que lors du démarrage de leurs études cliniques. Dans ce contexte, l'assemblée des actionnaires a décidé en avril de prolonger le fonds de deux années supplémentaires, afin de lui donner le temps nécessaire pour que ses principales participations atteignent un nouveau seuil.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,89%

DATE DE
CREATION

2010

DURÉE
DU FONDS

14+2

ans

TAILLE
DU FONDS

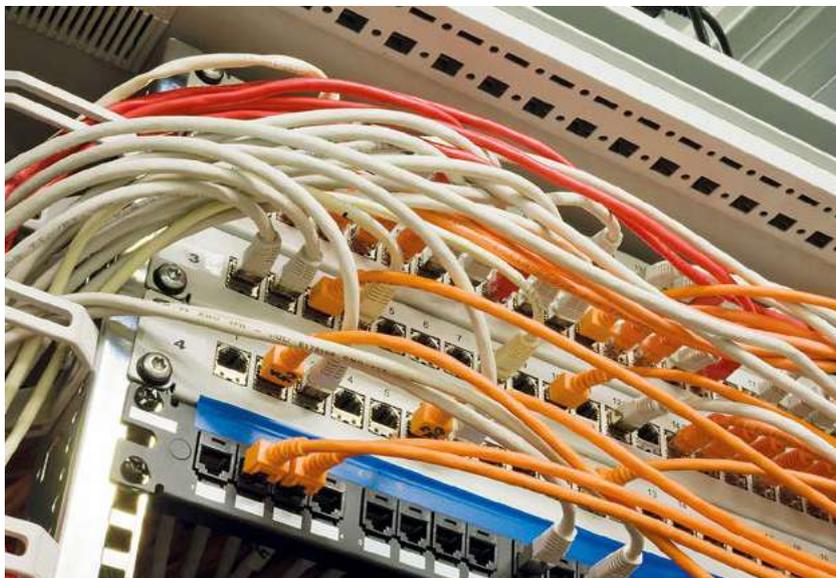
42

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

CAPRICORN ICT ARKIV



Capricorn ICT Arkiv sa, un fonds fermé d'une durée de 10 ans (avec prolongation de 2 ans) constitué à la fin décembre 2012, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC au sens large (y compris les domaines du big data et de la santé numérique) et respecte les conditions et modalités du règlement ARKImedes relatif à l'activation du capital-risque en Flandre.

Depuis octobre 2014, la SFPI est devenue actionnaire du Capricorn ICT Fund en y investissant un total de 5 millions EUR, soit 15,06 % des actions du fonds dont le capital s'élève à plus de 33,2 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, le portefeuille est resté stable avec 9 entreprises : NGData, FEOPS, Lindacare, Icometrix, Indigo, Arkite, Sensolus, Scaled Acces et Choice.
- Il a été décidé de rechercher un partenaire stratégique pour Scaled Access.
- La perte à affecter de l'exercice clos s'élève à 2,3 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- En 2022, l'attention se portera à la fois sur le suivi des investissements effectués et sur les éventuels investissements de suivi et possibilités de sortie. L'accent sera cependant mis sur l'exploitation des possibilités de sortie. Sensolus aura besoin d'une nouvelle levée de fonds pour concrétiser ses ambitions de croissance.

SECTEUR
DU FONDS

TIC

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,3
million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

2012

DURÉE
DU FONDS

10+2
ans

TAILLE
DU FONDS

33,2
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

9

CAPRICORN SUSTAINABLE CHEMISTRY FUND



Le Capricorn Sustainable Chemistry Fund investit dans des entreprises développant des technologies innovantes qui sont à la base de la nouvelle génération de chimie durable. Les produits finis sont utilisés en tant que molécule fonctionnelle, polymère ou fibre. Ces matériaux trouveront des applications dans l'ensemble des secteurs de la chimie, du conditionnement, des textiles, des transports et de la construction.

Le fonds prévoit également des applications dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'alimentation animale, avec un fort accent sur la valeur alimentaire marginale et sur l'effet antibactérien et antiviral. Vu que le fonds vise une nouvelle génération de matières premières, des secteurs comme ceux de l'agriculture, du traitement des déchets, de la purification de l'eau et d'autres secteurs industriels plus larges (grâce à la valorisation des déchets et des émissions de gaz) en sont aussi les bénéficiaires.

Le fonds investit en outre dans des processus de transformation chimique novateurs visant l'efficacité et la durabilité.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, le fonds a effectué deux investissements de suivi (DMC Biotechnologies et Black Bear Carbon) ainsi que trois nouveaux investissements :
 - Trillium (plateforme technologique pour la production de molécules à base de matières premières renouvelables).
 - Rein4ced (matériaux composite résistant aux chocs)
 - Qpinch (pompes à chaleur innovantes et évolutives adaptées à l'usage industriel)
- 2021 a été l'année du premier « Sustainability report », qui analyse toutes les participations au regard des SDGs, en mettant en avant les points faibles et forts.

ENJEUX POUR 2022

- Continuer le sourcing de dossiers de qualité en lien avec la Belgique.
- Continuer le développement des sociétés déjà en portefeuille.

SECTEUR
DU FONDS

**Chimie
durable et
matériaux de
demain**

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,56 %

DATE DE
CRÉATION

2017

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

86,5

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

CERTI-FED



En novembre 2012, l'objet social de Certi-Fed a été modifié de manière à ce qu'elle puisse, entre autres, acquérir des actions Belfius. 5.000 actions Belfius ont ainsi été transférées par la SFPI à Certi-Fed, en exécution d'un contrat avec le gouvernement.

Suite à une augmentation de capital de 25 millions EUR en juin 2015, Certi-Fed développe dorénavant de nouvelles activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en étroite collaboration avec la Société Belge d'Investissement International (SBI), filiale à 60,07 % de la SFPI, du moins jusqu'en 2020 (cf ci-après).

Au vu du succès de la collaboration avec la SBI, la SFPI a décidé de renforcer les moyens financiers de Certi-Fed, via une augmentation de capital de 25 millions EUR complémentaires, à libérer en deux tranches. Une première tranche de 10 millions EUR a été libérée en décembre 2018 et une deuxième (15 millions EUR) en août 2021.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Certi-Fed a poursuivi ses activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en collaboration avec la SBI, de manière à rationaliser les processus de décision et renforcer les moyens financiers de la SBI.
- Certi-Fed a participé à une augmentation de capital de la SBI en novembre 2021, en partie par apport en numéraire pour 23.166.038 EUR, et en partie par apport en nature pour 23.684.174 EUR. Cet apport a été rémunéré par l'attribution de 17.222 actions nouvelles pour Certi-Fed, acquérant ainsi une participation de 56,42 % dans la SBI .
- Au 31 décembre 2021, le total du bilan de Certi-Fed s'élevait à 50,2 millions EUR. Certi-Fed a terminé l'année 2021 avec un bénéfice de 455.000 EUR (889.000 EUR en 2020).

ENJEUX POUR 2022

- Certi-fed continuera sa collaboration avec la SBI et ce, dans l'intérêt tant de Certi-Fed et de son actionnaire (la SFPI), que de celui de la SBI, des sociétés belges cibles et donc de l'économie belge.

DANS LE
PORTEFEUILLE

49,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

455.000

EUR

PIED
DE BILAN

50,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

CHAPELLE MUSICALE



La Chapelle Musicale, société anonyme à finalité sociale (« SAFS Chapelle Musicale »), a pour but la conservation, la protection et le développement du site classé à Waterloo, sur lequel elle a été érigée. Depuis l'année 2004, un nouveau projet artistique a été mis en place par la Chapelle Musicale, lequel n'a eu de cesse, depuis lors, de prendre de l'envergure. Pour soutenir celui-ci, de nouvelles infrastructures ont été construites en 2015 qui ont permis à la fois le développement de l'activité artistique mais également celui d'activités commerciales, par l'ouverture du site au public. Divers espaces sont ainsi mis à la disposition du public, permettant l'organisation par des tiers de diverses manifestations et événements autour de la musique.

La Chapelle Musicale a trois pôles d'activités que sont l'hôtellerie (22 studios), le catering (lié aux concerts et événements mais aussi pour les artistes en résidence) et la mise à disposition d'espaces sur son site.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Conséquences de la Pandémie mondiale dont les effets se sont prolongés durant une partie de l'année 2021. La politique de réduction des coûts a donc été maintenue, en sorte que la réduction des recettes a pu être équilibrée avec celle des coûts.

- Prise de mesures nécessaires à assurer la poursuite des activités: cours en ligne pour maintenir le cursus pour l'ensemble des jeunes, alternance de concerts « on line » et en « live ».
- Près de 80 artistes en résidence ou associés qui ont travaillé à la Chapelle Musicale, appartenant à plus de 20 nationalités, et neuf maîtres en résidence.
- Redémarrage des activités commerciales au mois de juin 2021, avec un impact négatif sur le pôle catering et celui de mise à disposition d'espaces, d'où la révision des budgets légèrement à la baisse.
- Démarrage du Projet Campus : construction de trois pavillons de résidence et d'une salle de répétition pour orchestre symphonique, sur la partie non classée du site.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuite de la saison de concerts MuCH 21-22 (limitation de la jauge en janvier et février 2022, supprimée en mars 2022).
- Projet Campus : nouvelle demande de permis d'urbanisme déposée en janvier 2022 après étude complémentaire d'incidence environnementale (objectif : obtention d'un permis en 2022).

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,3

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,55%

RÉSULTAT
NET

-690.593

EUR

PIED
DE BILAN

13,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2

FTE

CHINA-BELGIUM DIRECT EQUITY INVESTMENT FUND (CBDEIF)



Le CBDEIF a été créé fin 2004, avec un capital d'un peu moins de 1 milliard RMB. La SFPI, au nom de l'État belge, participe à hauteur de 8,5 %, tout comme le MOF (Ministry Of Finance), au nom de l'État chinois.

La gestion du fonds est assurée par Haitong Fortis Fund Manager, une joint-venture entre Haitong Securities et BNP Paribas Fortis. En 2013, le capital des fonds propres a doublé pour atteindre 2 milliards RMB, sous la forme d'un Fund II. La durée du fonds a été prolongée jusqu'en 2024 dans le but d'obtenir à long terme un « Evergreen Status ».

En 2017, le Fund Manager a créé un Fund III avec un capital de 3 milliards RMB. Concrètement, le China Belgium Fund dispose aujourd'hui d'un capital de 5 milliards RMB, soit l'équivalent d'environ 675 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Fin 2021, un montant total de 3.331 milliards RMB a été investi dans 103 projets.
- 48 sorties complètes ont été réalisées dont 31 par IPO ce qui donne lieu à un ratio de sortie par IPO de 30,1 %.
- Le fonds a investi dans quatre BRP (Belgian Related Projects), pour un montant de 22,95 millions EUR, proche du triple de l'apport en capital de la SFPI.

- Le projet Belge le plus récent concerne un investissement de 5,75 millions EUR dans la société Innoscience Technology Co.
- Au total, fin 2021, un total de 3,220 milliards RMB a été versé en dividendes aux actionnaires. La SFPI a obtenu sur son investissement initial de 8,5 millions EUR, un dividende net cumulé d'environ 246 millions RMB, soit plus de 35 millions EUR.
- L'IRR net moyen après taxes est de 30,1 %. La valeur de marché du fonds est estimée à plus de 11,5 milliard RMB.

ENJEUX POUR 2022

- La participation à plusieurs missions internationales a permis une recherche intensifiée de projets belges. Plusieurs entreprises belges font actuellement l'objet d'un suivi actif.
- La crise du Covid-19 a ralenti certains projets, bien que la cadence d'investissement du gestionnaire de fonds ait accéléré.
- La préparation de conversion du fonds en « evergreen » devrait être finalisée en 2022.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,5%

DATE DE
CREATION

2004

DURÉE DU FONDS
+ CONVERSION EN
FONDS EVERGREEN

10+10

ans + ans (2024)

TAILLE
DU FONDS

1+1

milliards RMB

NOMBRE
D'ASSETS

55

CHINA-BELGIUM TECHNOLOGY INNOVATIVE INDUSTRY FUND (CBTIIF)



Suite à la signature d'un MoU avec Wuxi Capital en aout 2018 et d'une lettre d'intention lors de la visite du premier ministre chinois à Bruxelles en octobre 2019, la SFPI a investi début 2019 dans un nouveau fonds d'investissement sino-belge, le China-Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF), aux côtés de Wuxi Capital et de JIC.

ENJEUX POUR 2022

- La persistance de la crise du Covid-19 en Chine complique fortement les déplacements et relations avec le gestionnaire du fonds et cela pourrait avoir des conséquences importantes sur la stratégie d'investissement du CBTIIF.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le capital de ce fonds est de 350 millions RMB ; la SFPI y participe à concurrence de 50 millions RMB et les partenaires chinois pour 300 millions RMB.
- Le CBTIIF a une durée de 6 ans et se focalise sur des investissements dans des entreprises en croissance aussi bien en Chine qu'en Europe.
- La gestion de ce fonds sera assurée par JIC Jiahao et épaulé par Capricorn scorpio investment management qui facilitera le sourcing de projet belges.
- La crise du Covid-19 n'a pas facilité le closing d'un premier dossier, surtout avec les restrictions de voyage entre la Chine et l'Europe.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,29%

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

6

ans

TAILLE
DU FONDS

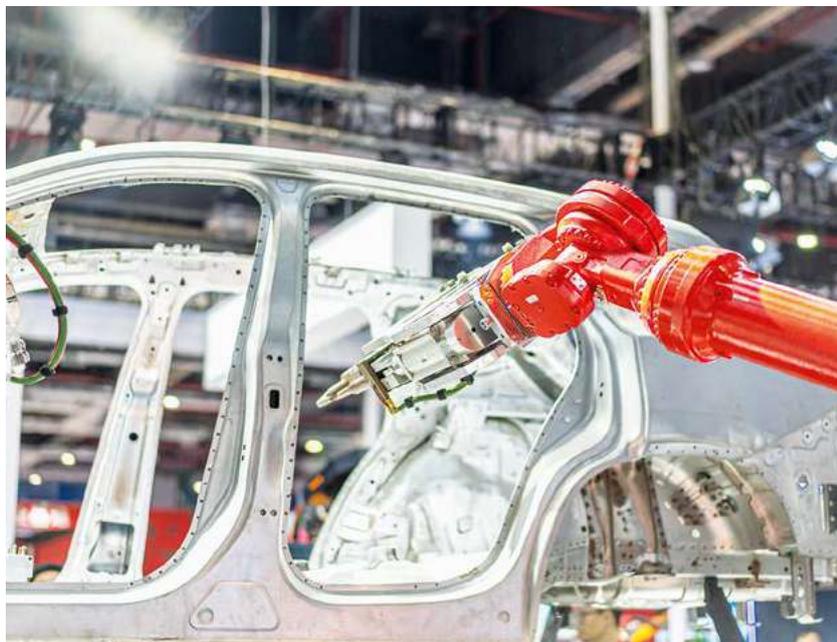
350

millions RMB

NOMBRE
D'ASSETS

0

CISSOID



La société a pour objet, pour son compte propre ou pour celui de tiers, en Belgique et à l'étranger, la conception, la réalisation et la vente de circuits intégrés et de cellules IP, ainsi que la consultation dans ces matières.

Elle est plus particulièrement présente dans le domaine des semi-conducteurs à haute résistance thermique ou à durée de vie accrue.

Elle est notamment active, et considérée comme leader, et a développé des concepts dans le secteur aéronautique et automobile. Ces solutions sont également transposables dans les domaines dits des smart grids et du spatial.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Rapprochement de la Chine en vue d'une collaboration accrue voire d'une entrée au capital.

ENJEUX POUR 2022

- Boucler avec brio sa prochaine levée de fonds
- Développement de l'équipe
- Développement du réseau de distribution en Asie.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,0

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

16,86 %

RÉSULTAT
NET

-445.413

EUR

PIED
DE BILAN

1,5

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

7

FTE

COMET SAMBRE



Comet Sambre est une société active dans le recyclage des métaux ferreux et non ferreux en vue de la préparation et de la commercialisation de matières premières secondaires à destination de l'industrie sidérurgique et métallurgique. Elle exerce également des activités d'exportation au départ des sites côtiers ou fluviaux où elle est présente. Le site principal d'exploitation est situé à Obourg, où elle dispose d'un des plus grands broyeurs d'Europe.

La SFPI détenait une participation de 7 % dans cette société et attribue des emprunts pour un montant global au groupe de 7,5 millions EUR mais il a été mis fin à la convention d'actionnaires en 2021.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Cession de l'activité de Comet Bruxelles.
- Grosse activité sur l'exportation des ferrailles vers l'Egypte et la Turquie.
- Chiffre d'affaires fortement en hausse, poussé par le niveau élevé des prix, particulièrement sur le cuivre et l'aluminium.

- Fort investissement pour limiter les impacts environnementaux liés à l'exploitation des sites de Comet Sambre (eaux, fumées).
- Fin de la convention entre Comet et la SFPI et sortie du capital de la société par la SFPI.

ENJEUX POUR 2022

- Evolution des prix et des qualités des ferrailles.
- Situation géopolitique et impact sur la capacité d'approvisionnement.
- Prix énergie.
- Concrétisation du projet Planum « démantèlement des avions » avec la SABCA.
- Evolution des acteurs européens sur le plan réglementaire et stratégique (Arcelor - Riva) dans le cadre du positionnement CO₂.
- Concrétisation d'un nouveau partenariat entre Comet et la SFPI.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,03%

RÉSULTAT
NET

14,1

millions EUR

PIED
DE BILAN

80,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

67

FTE

COMET TRAITEMENTS



Comet Traitements est une société active dans le traitement et la valorisation des résidus de broyage de ferrailles et autres résidus industriels. Elle a développé des techniques et procédés permettant d'enrichir les lots destinés à être commercialisés via des processus de concentration des fines particules, de valorisation des plastiques (extrusion ou distillation) et des minéraux. Elle a également participé aux programmes mis sur pied par la Région wallonne (craquage catalytique via le projet Phoenix et « Reverse Metallurgy »).

La SFPI détenait une participation de 7 % dans cette société et attribue des emprunts pour un montant global au groupe de 7,5 millions EUR mais il a été mis fin à la convention d'actionnaires en 2021.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Accroissement des volumes de matières traitées avec une hausse légère des produits en provenance de Comet Sambre.
- Les marchés porteurs demeurent la Chine et l'Inde avec toutefois une réorientation des fractions styréniques vers l'Europe.

- Accroissement de la qualité des matières en sortie de traitement avec début de labellisation.
- Signature de contrats structurants pour le recyclage des panneaux solaires et des trottinettes électriques.
- Poursuite des activités R&D sur les projets Phoenix - Biolix - Multi Pick.

ENJEUX POUR 2022

- Approvisionnement des matières à traiter.
- Evolution des prix et de la demande : nickel et fractions plastiques.
- Evolution de la législation sur la mise en décharge et l'environnement.
- Développement des projets « reverse metallurgy » dans le cadre du plan de relance, soit 4 projets dont ECWALI et CISTEMEEC.
- Forte évolution attendue des ETP et démarrage de l'exploitation Biolix et Multipick.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,6

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,26%

RÉSULTAT
NET

6,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

66,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

122

FTE

DATANG-SFPI VENTURE CAPITAL FUND



大唐電信

大唐电信科技产业集团
DATANG TELECOM TECHNOLOGY & INDUSTRY GROUP

En mai 2011, la SFPI a réinvesti une partie des dividendes octroyés par le China Belgium Direct Equity Investment Fund dans un nouveau véhicule d'investissement : le fonds Datang-SFPI Venture Capital Fund.

Le capital de ce fonds est de 100 millions RMB (12,5 millions EUR), la SFPI y participe à concurrence de 45 millions RMB et Datang Capital pour 55 millions RMB.

En 2018/2019, la maison mère du fonds Datang-SFPI et Wuhan Fiberhome Technologies Group ont fusionné pour former la société CICT, China Information and Communication Technologies Group Corporation.

Le fonds Datang-SFPI se concentre sur des investissements dans des PME qui se trouvent à un stade précoce de développement et sont de préférence actives dans les secteurs de la télécommunication ou de la haute technologie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds Datang-SFPI a investi dans 3 projets d'investissements dont un projet belge (Let's Face - 6 millions RMB).

- La crise du Covid-19 qui a continué en 2021 a pour la deuxième année sérieusement impacté la réalisation de nouveaux investissements.
- Le nouvel environnement dans le cadre de la société CICT a donné lieu à la mise en œuvre d'une stratégie de viser pleinement le secteur de la télécommunication ou de la haute technologie dans le secteur de l'énergie liée à la télécommunication dans le sens large. Différents projets ont été scrutés.

ENJEUX POUR 2022

- Une augmentation de capital, assortie d'une plus grande capacité d'action pour le fonds, ainsi que d'autres pistes sont envisagées.
- Des projets prometteurs, dont plusieurs belges, sont en préparation.
- Une première sortie par le biais d'une introduction en bourse de Zhongthian, avec l'aide et un éventuel apport en capital du gestionnaire de fonds du CBDEIF est en cours de préparation.
- Comme le fonds vient à terme en 2022 une prolongation est sous préparation.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

45%

DATE DE
CREATION

2012

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

100

millions RMB

NOMBRE
D'ASSETS

3

E-HEALTH VENTURE



E-Health Venture (EHV) est un incubateur de start-ups actives dans le digital santé, basé à Anderlecht. Il a été lancé en 2020 et collabore étroitement avec des professionnels et institutions de soins pour transformer leurs idées et prototypes en entreprises d'e-santé prospères. Il leur propose 3 services :

- Identification de projet et création d'entreprises, d'équipes fondatrices, et de business plans.
- Accélération d'entreprises, surtout en matières commerciales et de développement produit.
- Financement d'entreprises, via des investissements propres et en accompagnant les levées de fonds.

Les start-ups qui reçoivent un financement d'E-Health Venture sont accompagnées pendant une période de 12 à 18 mois (selon la maturité de l'entreprise au début du programme).

Afin d'attirer, de sélectionner et de soutenir au mieux leurs start-ups, ils collaborent avec de multiples acteurs de la santé qui sont eux-mêmes demandeurs d'innovation (mutuelles, entreprises IT et pharmaceutiques, fonds philanthropiques, etc.). Ceux-ci les sponsorisent à hauteur de 40.000 EUR par an. Avec leur appui, EHV lance 3-4 appels à projets par an.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Financement obtenu de la SFPI : 500.000 EUR (pour 13,33 % du capital).
- Remplacement du CEO.

- 2 nouveaux partenaires/sponsors (en plus de PartenaMut/Helan et Goed) : Fond Verhelst (fond philanthropique dédiée au bien-être des employés du groupe AB Inbev), IQVIA (la plus grande Organisation d'Etudes Cliniques du monde).
- 3 appels à projets lancés qui ont permis de rencontrer plus de 90 projets sur des thématiques fortes d'e-santé: « Move Well » avec le soutien de Decathlon, « Onco Tech » avec le soutien de la Fondation Contre le Cancer, « DTx Advance » avec le soutien d'IQVIA.
- 5 nouveaux investissements réalisés (en plus d'Evoluno) : PAGS, Smarthealth , iRARP, AI Bright, Premedit.
- Milestones significatifs atteints par les start-ups : Evoluno a conclu une levée de fonds de 600.000 EUR, PAGS a recruté un CEO et un CTO, aux côtés de sa fondatrice initiale. Premedit a conclu une levée de fonds de 400.000 EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Lancement du side-car fund.
- Croissance de l'équipe et renforcement de son expertise.
- Croissance de l'écosystème EHV et du nombre de partenaires sponsors.
- 6-8 investissements supplémentaires + Gestion des premiers « alumni ».
- Lancement de 3-4 appels à projets.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,5

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,82 %

RÉSULTAT
NET

-439.000

EUR

PIED
DE BILAN

1,1

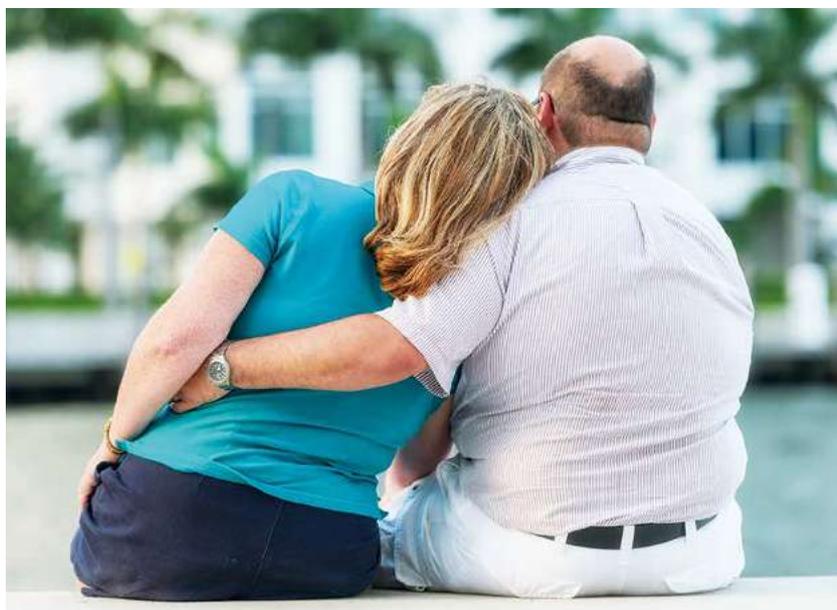
million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3,5

FTE

ENDO TOOLS THERAPEUTICS



Endo Tools Therapeutics (ETT) est une société qui se situe sur le marché de la gastro-entérologie, et propose des dispositifs médicaux qui peuvent être utilisés par un gastro-entérologue (et/ou un chirurgien, selon les pays) pour suturer ou apposer des tissus dans le tube digestif. L'apposition de tissus peut être utilisée par exemple dans la lutte contre l'obésité, dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire, en vue de modifier le fonctionnement de l'estomac (modification de la motilité et du volume).

L'ensemble des moyens dédiés au développement des activités de la société a été entièrement libéré en 2018 par la SFPI, pour un total de 3 millions EUR en equity.

Suite à l'augmentation de capital intervenue en décembre 2020, la SFPI détient 9,12 % du capital ainsi qu'un prêt d'un million EUR qui porte un intérêt de 4% entièrement alloué début 2019.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Clinique : obtention de l'autorisation de mise sur le marché US (510 K) pour le processus de suture.
- R&D : important travail de « design » effectué afin d'améliorer les coûts et la rapidité d'intervention (aiguille et matériau pour la ligature).
- Equipe : extension des équipes sur le volet commercial, réglementaire, production et support clinique.

ENJEUX POUR 2022

- Début de l'étude, sous remboursement partiel, en France sur 100 patients (diabète de type II).
- Obtention du financement non dilutif Région wallonne à 3 millions EUR.
- Choix du modèle de développement des activités hors UE (coûts et rapidité d'accès au marché).
- Discussion avec FDA pour design du projet « perte de poids » aux US.
- R&D : poursuite sur les aspects de comorbidité du type Apnée du sommeil – NASH.
- Poursuite des démarches pour obtention du remboursement (accroître l'accès à la technologie).
- Financement à structurer pour assurer la trésorerie jusque fin 2023.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,12 %

RÉSULTAT
NET

-2,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

8,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

9,4

FTE

EPICS THERAPEUTICS



Epics Therapeutics est une des premières sociétés créées au niveau mondial dans le domaine de l'épigénétique de l'ARN thérapeutique. Elle vise à devenir un leader dans le développement de petites molécules capables de corriger certains déséquilibres physiologiques provoqués par des modifications épigénétiques de l'ARN aberrantes conduisant à des cancers.

Pour ce faire, la société Epics Therapeutics entend mener à bien un programme de Drug Development ambitieux dans un délai très court en vue de constituer un pipeline agile incluant plusieurs composés reposant sur l'exploitation d'une plate-forme de cibles et modes d'actions enrichie méthodiquement. Le programme visait à identifier et documenter deux « Fast-followers » d'une cible déjà connue (à l'horizon 2021) et deux agent « First-in-Class » d'une nouvelle cible (pour 2023) prêts à entrer en phase clinique pour traiter des patients atteints de leucémie myoblastique aiguë (en premier choix).

La SFPI a décidé de rejoindre le syndicat « post-OGEDA » afin d'aider au redéploiement de la technologie décrite ci-dessus en investissant, en février 2019, un montant de 2,7 millions EUR ensuite de quoi la SFPI détient 12,55 % du capital.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Les revenus 2021 sont à 65 % supérieurs au budget et les dépenses se sont contractées de 16 %.
- Mise en sommeil du programme épigénétique EP101.
- Consolidation du portefeuille de brevets.

ENJEUX POUR 2022

- Nomination d'un nouveau CEO.
- Clôture du tour de financement à 10 millions EUR.
- Sur le programme épigénétique, aller en phase Ib en 2023, et pour le programme GPCR (projet GPCR EP282), permettre la fabrication du principe actif et des gélules GMP afin d'aller en phase II fin 2023.
- Détermination des « populations cibles » et démonstration des avantages concurrentielles de la cible EP102 (épigénétique RNA).

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,55 %

RÉSULTAT
NET

-4,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

11,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

31,8

FTE

ÉPIMÈDE



La société Épimède a été constituée en tant que pricaf privée de droit belge pour une durée de 12 ans, en date du 15 juillet 2015. Ce fonds a pour vocation d'investir dans le capital à risque de petites et moyennes entreprises technologiques, principalement de la Région wallonne, en leur permettant de se développer grâce aux fonds investis. Les secteurs prioritaires du fonds sont les suivants : technologie de l'informatique, technologie de l'information, technologie de la biologie, technologie de la santé, sciences de l'ingénieur, cleantech et services aux entreprises.

Son capital souscrit est constitué de 10.400 actions représentatives d'un montant de 10.400.000 EUR.

Outre leur apport au capital de la SA Épimède, chaque actionnaire a accepté de consentir un prêt à la société. Il s'ensuit que le total des fonds souscrits à ce jour s'établit à 10,4 millions en equity et 39,6 en prêts.

Il y a une collaboration étroite avec l'université de Liège. Le fonds gère actuellement 7 participations.

La SFPI a souscrit initialement pour 2.000 actions en libérant 1 million EUR et a soldé en 2016 la libération de ses engagements à concurrence de 1 million EUR

supplémentaire. Par ailleurs, lors de l'entrée au capital de BNP Paribas Fortis, la SFPI a accru sa présence dans le fonds afin d'assurer une parité de tous les investisseurs dans le capital du fonds, soit 20 %, à côté des autres actionnaires que sont Noshq, L'intégrale, BNP Paribas Fortis et Ethias.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Vente de 2 participations du fonds dans Diagenode et N Cardia.
- Levée de fonds consolidante chez Novadip.
- Résultats positifs pour Imcyse pour diabète de type 2 et accord signé avec Pfizer.
- Autorisation FDA 510 K pour Endotools pour Endominia et marquage CEE.
- Croissance du personnel chez Radiomics.

ENJEUX POUR 2022

- Levée de fonds pour Imcyse.
- Bridge pour Endotools.
- Choix stratégique de développement de N Cardia après la venue de KINICITI.
- Mise sur pied du fonds Epimède 2.

SECTEUR
DU FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

20%

DATE DE
CRÉATION

2015

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

10,4

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

7

ESCHERCLOUD



EscherCloud est une entreprise qui visera à fournir des calculs intensifs (High Performance Computing – HPC) durables via un modèle « Infrastructure-as-a-Service » pour l'intelligence artificielle (IA), le big data, la recherche et les applications de supercalcul. Le plan d'affaires se concentre sur la combinaison de technologies avancées et éprouvées dans des solutions innovantes. Les puces GPU de dernière génération, associées au refroidissement par immersion, réduisent la consommation d'énergie et permettent de réutiliser la chaleur résiduelle, par exemple pour le chauffage urbain. Tout en garantissant le respect des normes européennes (par exemple la confidentialité des données des utilisateurs), EscherCloud se positionnera à l'avant-garde de l'adoption de l'IA et contribuera aux ambitions de l'UE en matière de transformation numérique et de transition énergétique. Les principaux marchés sont le Benelux, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais l'ambition est de devenir un fournisseur paneuropéen de premier plan de services HPC via GPU.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Développement d'une structure organisationnelle et d'administration
- Formation de l'équipe de direction
- Conception de l'infrastructure initiale, réalisation d'une première batterie de tests
- Prise de position substantielle pour l'installation du noyau d'infrastructure dans le plus grand centre de données d'Amsterdam (en cours de construction) ;
- Commande des 1.500 premiers GPU et serveurs
- Mise en place d'un véhicule de mise sur le marché - Stratoscloud
- Début de l'interaction avec de grands clients potentiels - centres d'expertise, conglomérats industriels européens et fournisseurs multinationaux de services numériques.

ENJEUX POUR 2022

- Limiter les retards potentiels dans la chaîne d'approvisionnement, qui pourraient à leur tour retarder la planification du déploiement initial de l'infrastructure
- Renforcer l'effectif en temps voulu pour répondre à la demande croissante.

DANS LE
PORTEFEUILLE

10,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7%

RÉSULTAT
NET

3,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

28,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

18

FTE

EUROCLEAR



Basée à Bruxelles, Euroclear est l'une des principales infrastructures de marchés financiers au monde. Elle se charge du règlement des opérations sur titres (« Clearing & Settlement » ou règlement et compensation), du dépôt de titres et de la gestion du collatéral dans plus de 90 pays. Elle détient environ 38 billions EUR d'actifs. En 2021, Euroclear a réglé des opérations financières pour une valeur totale de 992 billions EUR, soit l'équivalent de 12 fois le produit mondial brut. Dès lors, son implantation en Belgique contribue dans une large mesure à l'emploi dans le pays et à son développement en tant que centre des infrastructures de marchés financiers.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le résultat d'exploitation a augmenté de 10 % par rapport à 2020, pour s'établir à 1.573 millions EUR. Le revenu commercial sous-jacent a augmenté de 15 % pour atteindre 1.467 millions EUR ;
- Les frais d'exploitation ont augmenté de 7 % à 919 millions EUR et le bénéfice net a augmenté de 7 % à 463 millions EUR ;
- Les bénéfices par action (EPS) ont atteint 146,9 EUR et le dividende s'élève à 88,5 EUR par action, ce qui représente un pay-out ratio (ratio de distribution) de 60 % ;

- Dans un contexte d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques et malgré les effets persistants de la pandémie de Covid-19, la performance commerciale en 2021 est restée très forte ;
- Les actifs sous gestion (« custody ») ont augmenté de 15 % pour atteindre le chiffre record de 37,6 billions EUR ;
- Deux investissements majeurs ont été réalisés, à savoir l'acquisition de MFEX, une plateforme numérique mondiale de distribution de fonds, qui renforce l'offre de services aux clients des fonds, et la participation dans Greenomy, une plateforme de finance durable, qui améliore l'offre en reporting non financier au réseau ;
- Le consortium belge autour d'Euroclear avec la SFPI, PMV, la SRIW, AG Insurance, Belfius, Ethias et Fédérale Assurance, qui détenait 9,2 % du capital fin 2021, s'est vu attribuer un représentant au conseil d'administration.

ENJEUX POUR 2022

- En occupant une position centrale sur les marchés financiers, Euroclear endosse la responsabilité importante de contribuer au meilleur fonctionnement de l'économie mondiale ;
- Euroclear continuera de se concentrer sur la création d'un pool mondial de liquidités pour les investisseurs, en rendant les marchés « Euroclearables » en leur proposant des solutions de gestion du collatéral ou en leur donnant de nouvelles perspectives sur la base de données relatives aux liquidités ;
- Au printemps 2022, la SFPI a encore augmenté sa participation dans Euroclear à 11,11 % avec l'acquisition de la participation de BNPP (3,62 %) et d'une partie de la participation d'ICE (4,43 %). Avec le consortium belge, la SFPI détient donc désormais 17,22 % du capital d'Euroclear, ce qui ancre solidement la société en Belgique ;
- Aussi, la SFPI pourra désigner un représentant direct au conseil d'administration d'Euroclear dans le courant de l'année 2022.

DANS LE
PORTEFEUILLE

169,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,07%

RÉSULTAT
NET

463

millions EUR

PIED
DE BILAN

29,4

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

4.281

FTE

EURONEXT



Euronext est le principal opérateur boursier dans la zone euro et compte plus de 2.000 émetteurs qui représentent une capitalisation boursière totale de 6.900 milliards EUR. Le groupe emploie plus de 2.100 personnes dans plus de 20 pays.

Euronext est la première Bourse paneuropéenne active en Belgique, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Irlande, au Portugal et en Norvège. Elle gère des marchés au comptant, ainsi que des marchés dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds ou fonds cotés en Bourse), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également son expertise à la disposition de tiers en leur fournissant des solutions et des services technologiques.

Euronext opère sur les marchés réglementés, Alternext et le marché libre. Elle a créé la filiale EnterNext, destinée au financement des PME-ETI grâce aux marchés des capitaux.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La Bourse a réalisé de belles performances en 2021. Ses revenus sont en hausse de 49% et ont atteint 1.299 millions EUR (+ 414,3 millions EUR), entre autres grâce à l'intégration de Borsa Italiana, un EBITDA de 753 millions EUR et une marge EBITDA de 58%.
- Les bénéfices par action (EPS) ont enregistré une hausse de 17 %, pour atteindre 5,35 EUR par action et le dividende s'élève à 1,93 EUR par action.
- La Bourse a enregistré un nombre record de nouvelles notations, avec 212 nouvelles notations sur les marchés Euronext.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuivre l'intégration de Borsa Italiana dans le modèle fédéral paneuropéen.
- Lancer un nouveau segment pour les entreprises technologiques et une nouvelle offre de services pré- et post-IPO.
- Déployer le plan stratégique « Growth for Impact 2024 » qui comprend des objectifs financiers ambitieux et un fort engagement en faveur de la trajectoire climatique 1,5 °C.
- Faire face au contexte boursier plus compliqué lié à la correction du marché et à la guerre en Ukraine.

DANS LE
PORTEFEUILLE

60,5

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,17%

RÉSULTAT
NET

413,3

million EUR

PIED
DE BILAN

145,9

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2.100

FTE

EXEVIR BIO



ExeVir Bio a été fondée en 2020 en tant que spin-off de l'Institut flamand de biotechnologie (VIB). Grâce à sa technologie de nanocorps de lama, elle se concentre sur le développement de traitements thérapeutiques et prophylactiques pour lutter contre les maladies potentielles liées aux bêta-coronavirus. Contrairement à un vaccin, le système immunitaire n'est pas « entraîné » à combattre l'infection virale, mais l'anticorps administré diminue la charge virale. Par conséquent, les risques que le virus se multiplie chez son hôte sont diminués et le système immunitaire a plus de temps et de possibilités de combattre le virus.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le renforcement du capital social par une injection supplémentaire de 19 millions EUR où Noshag, Sambrinvest, la SRIW, Vives et deux parties privées ont rejoint les investisseurs existants Fund+, UCB, V-Bio, le VIB et la SFPI. La part de la SFPI dans ce tour de financement s'élève à 1 million EUR, qui s'ajoute aux 5 millions EUR déjà promis en juillet 2020.
- L'octroi de 16,5 millions EUR de subventions, dont 9,9 millions EUR venant de l'Europe (subvention Horizon).
- La sélection de Mithra, une organisation de développement et de fabrication sous contrat (CDMO), pour la fabrication de la substance médicamenteuse.

- Le développement d'une formulation concentrée pour l'administration sous-cutanée du nanocorps d'ExeVir.
- La clôture fructueuse de l'étude de phase 1a menée auprès de volontaires sains avec différents dosages de leur médicament potentiel.
- La poursuite de l'élargissement du pipeline préclinique de nanocorps à l'aide de données encourageantes sur la résistance à diverses variantes du coronavirus.

ENJEUX POUR 2022

- La publication des résultats de l'étude de phase 1b au cours de laquelle 27 patients hospitalisés ont reçu le produit principal d'ExeVir par voie intraveineuse.
- La conclusion d'un accord de collaboration avec un acteur pharmaceutique pour financer ses nanocorps de deuxième génération en tant que thérapie contre le Covid-19.
- La poursuite du développement d'une nouvelle classe de « molécules bispécifiques » en tant que mécanisme de défense efficace contre l'arrivée de nouvelles maladies infectieuses transmissibles et de pandémies.

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,42%

RÉSULTAT NET
(09/07/2020-31/12/2021)

-27,27

millions EUR

PIED
DE BILAN

31,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

20

FTE

EYED - UNID



EyeD Pharma
Delivery of VISION CARE

EYE D est une société Medtech belge, créée en 2012 et sise à Liège, qui développe et fabrique des micro-implants susceptibles d'être chargés en médicament de façon à en assurer la diffusion la plus optimale sur le site d'intervention.

Elle a développé un micro-implant (entrant en phase I en 2021) visant à accroître l'efficacité, pour le patient, de la diffusion de médicaments pour soigner, en ophtalmologie, les glaucomes. Elle a également 2 autres implants qui permettent, pour l'un, le traitement des phénomènes inflammatoires de l'œil, pour l'autre, de délivrer plusieurs médicaments via un même implant pour des cas graves de désordre de la vision. (TimoD – Combo D et Inflamm D).

Depuis 2019, elle a construit une unité de production (certification GMP en cours – UniD) qui lui permettra de fabriquer les micro-implants pour EYEd, mais également à destination d'autres clients des micro-implants visant, par largage de médicaments, d'autres indications.

La stratégie est triple :

- En matière ophtalmologique : débiter la phase I sur le premier implant (TimoD), développer 2 autres implants (ComboD et Inflamm D) : un qui permet de délivrer plusieurs « drogues » et un autre qui se résorbe en délivrant pendant 3 mois une solution anti-inflammatoire (projet qui permet une Autorisation de Mise sur le Marché plus rapide et génère des revenus).
- Attirer des partenaires en vue de développer des implants dans d'autres indications liées à des « unmet medical needs » identifiés avec l'aide des Key Opinion Leader's qui composent le Scientific Advisory Board : urologie – oncologie etc...
- Développer/construire une unité GMP pour la production des implants et devenir le distributeur de ceux-ci (EYED est depuis peu distributeur Belux d'un des leaders en produits ophtalmologiques).

Lors du round de financement de 45 millions EUR dont 33,5 millions EUR en capital intervenu le 30 novembre 2021, la SFPI s'est engagée à concurrence de 5 millions EUR pour les 2 entités EYEd et UniD dont 2,5 millions EUR ont déjà été versés.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

5,78%

RÉSULTAT NET
EYD

-4,7

millions EUR

PIED DE BILAN
EYD

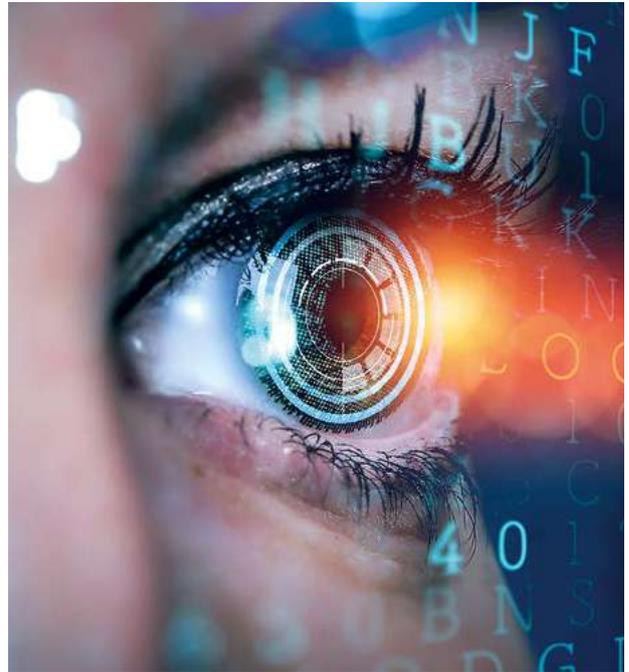
32,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

93

FTE



La SFPI dispose du droit de proposer la nomination d'un administrateur indépendant.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Implants Glaucome :
 - TimoD CTA soumis pour l'autorisation de l'étude de phase 1.
 - ComboD : sélection des combinaisons d'Application Programming Interface (marché Europe et US) et premiers prototypes pour une des 2 combinaisons.
- Elargissement du portefeuille : validation de la faisabilité technique et du marché de 2 candidats implants biodégradables pour 2 indications de pathologies oculaires.
- Mise en place d'une équipe Business Development et « intelligence collective » d'évaluation des projets pour élargissement du pipeline et valorisation du CDMO.
- Bâtiment UniD achevé au 31/12/2021 à 80 %.
- Le chiffre d'affaires de l'activité de distribution s'élève à 5,7 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Implants Glaucome :
 - TimoD: données cliniques à 2 mois pour les patients de la dose 1 (safety ET observation d'efficacy).
 - Combo D: In vitro release des prototypes et feedback EMA.
- Autres implants: Validation par le CA et démarrage d'au moins un projet d'implant biodégradable à time to market » maximum 5 ans.
- Finalisation du site de production, déménagement de la ligne et des équipes.
- Porter le chiffre d'affaires de distribution à 6 millions EUR.
- Mise au point/protection d'au moins 2 nouveaux brevets.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

5,78 %

RÉSULTAT NET
UNID

-0,5

million EUR

PIED DE BILAN
UNID

16,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

93

FTE

FIDENTIA BELUX INVESTMENTS (FIDENTIA II)



Fidentia BeLux Investments SCA (FBLI) est un fonds immobilier agréé AIFMD qui est gouverné par les principes suivants :

- Investissement dans des immeubles à usage principal de bureaux ;
- Les immeubles doivent être sis en Belgique ou au Luxembourg;
- Les immeubles doivent être revêtus à terme d'une certification en tant qu'immeubles verts ;
- L'investissement dans l'immeuble s'apprécie au cas par cas et est compris entre 10 et 30 millions EUR ;
- Le fonds s'investit soit dès la conception et la construction de l'immeuble, soit pour améliorer un immeuble existant ;
- Le rendement attaché à la participation est de 3,25 % annuel sur l'ensemble du montant investi (c'est-à-dire 6,5 % annuel sur la partie de 50 % constituée par les emprunts subordonnés), le solde du rendement est lié à la réalisation de plus-values sur les immeubles détenus en portefeuille (objectif de TRI de 10 %).

A fin 2021, FBLI détenait dans son portefeuille les immeubles Solaris, Trèves et Web, à Bruxelles ; et le projet Buzzcity, à Luxembourg.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- 2021 a vu la vente à la Régie des Bâtiments de l'immeuble Möbius II, développé 50-50 avec Immobel ;
- La valeur de l'action FBLI a pris 13,11 % entre le 31/12/20 et le 31/12/21.

ENJEUX POUR 2022

- Terminer la commercialisation des projets de développement ;
- Continuer l'arbitrage du portefeuille en vue des prochains exits.

SECTEUR
DU FONDS

**Immobilier,
environne-
ment, énergie**

DANS LE
PORTEFEUILLE

11,2
millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,45 %

DATE DE
CRÉATION

2016

DURÉE
DU FONDS

6 à 10
ans

TAILLE
DU FONDS

77
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

FIDENTIA GREEN BUILDINGS



Fidentia Green Buildings (FGB) est un des premiers fonds immobilier de bureaux à focus exclusivement « green ».

FGB est constitué sous la forme d'une société en commandite par actions.

Le financement des activités s'effectue pour moitié en equity et pour moitié en obligations subordonnées.

L'actif a donc été principalement investi dans des participations financières au sein de SPV qui supportent l'investissement en biens immobiliers. Les activités du fonds en tant que tels sont aujourd'hui terminées, mais la structure demeurera afin d'honorer les garanties données.

ENJEUX POUR 2022

— Il est prévu de scinder la structure FGB afin que chacun des actionnaires récupère les actifs restants en direct, à due-concurrence des parts détenues. Ainsi, FGB disparaîtrait en tant que tel. Cette scission devrait avoir lieu au début 2022.

SECTEUR
DU FONDS

**Immobilier
vert de bureaux
en Belgique et
Luxembourg**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

21,33 %

DATE DE
CREATION

2012

DURÉE
DU FONDS

10

millions EUR

TAILLE
DU FONDS

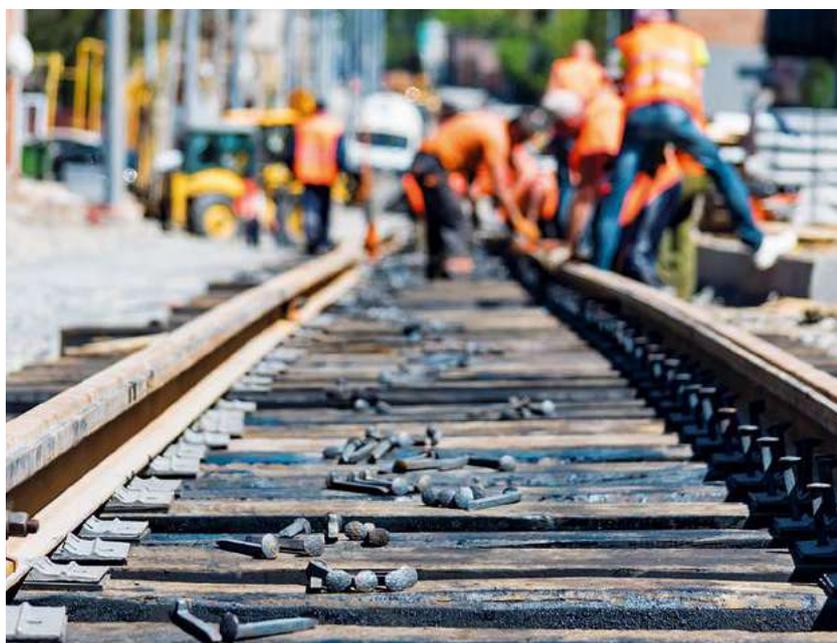
3,81

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

1

FIF-FSI



Depuis mars 2009, FIF-FSI est une filiale à 100 % de la SFPI. Elle a pour objet la gestion et la valorisation des terrains sis auparavant dans le giron de la SNCB, ainsi que d'autres activités commerciales liées au développement, à l'achat et à la vente de biens immobiliers.

Depuis 2013, tout en continuant à écouler les terrains en portefeuille, elle a réorienté sa stratégie vers des investissements immobiliers répondant aux critères des « 3P » : People, Planet, Profit, et a constitué un portefeuille d'investissements correspondant à ces critères. En 2020, elle a encore accentué cette orientation en devenant la branche immobilière de la stratégie impact de la SFPI. En outre, elle met en place un portefeuille de rendement assurant des revenus plus prévisibles.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, le FIF a concédé un prêt de 3 millions EUR à Cohabs, acteur belge en pleine croissance, propriétaire et exploitant de coliving. Cohabs acquiert des bâtiments entre 500 et 4000m², délaissés par le marché, et les aménage entièrement de manière moderne afin d'accueillir des jeunes travailleurs.

- Cette année a également vu un investissement d'environ 6 millions EUR dans 4 immeubles à Etterbeek, loués à l'asbl Lazare, et financera leur rénovation en 2022, notamment pour en améliorer l'efficacité énergétique. Il est prévu de transférer ces immeubles dans une société à créer en 2022, l'objectif est d'attirer d'autres investisseurs dans cette structure afin de réaliser l'acquisition d'autres immeubles en Belgique destinés à des « collocations solidaires ».
- 2021 a aussi vu pour le FIF la perte du procès « Sprofit », en cours depuis 2018, pour un coût d'environ 1,5 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Outre le « business as usual » et les nouveaux investissements, 2022 sera une année importante pour le FIF qui verra son identité évoluer vers plus d'intégration au sein du groupe SFPI en prenant la dénomination SFPIM Real Estate. En parallèle, des actifs immobiliers pertinents du portefeuille de la SFPI seront apportés au FIF pour lui donner davantage de moyens pour déployer sa stratégie.

SECTEUR
DU FONDS

**Immobilier
diversifié en
Belgique à
horizon long
terme**

DANS LE
PORTEFEUILLE

89,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

2005

TAILLE
DU FONDS

165

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

17

FLUXYS



Fluxys est présente sur le marché gazier au travers des trois activités que sont le transport, le terminalling LNG et le stockage.

En tant qu'acteur totalement indépendant des producteurs, Fluxys a pour ambition de demeurer un pivot dans les réseaux européens de transport de gaz de l'Europe du Nord.

Dans le cadre des volontés développées au niveau belge et européen de migrer vers une mise à disposition d'énergie neutre en carbone, Fluxys tant au travers de ces infrastructures belges et européennes qu'hors Europe s'investit pour s'inscrire positivement dans la transition énergétique.

La SFPI détient une participation de 2,13 % dans le capital, aux côtés des deux grands actionnaires que sont Publigaz et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). La SFPI a octroyé en 2017 un emprunt subordonné à la SA Fluxys pour un montant de 30 millions EUR, échéance en 2032 au taux de 2,40 %.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Forte activité sur le réseau TAP (100 % d'activité), Senfuga et TBG (Brésil).
- Partenariat dans projet de terminal GNL à Stade - Mise en service complète des canalisations EUGAL.

- Passage du gaz naturel L au gaz naturel H complète en Belgique.
- Croissance des échanges de la Grande-Bretagne vers Belgique à destination de l'Allemagne.
- Croissance de la demande de GNL en tant que carburant avec mise à disposition de nouvelles stations de chargement
- Mise en place d'un service de BIO-GNL.
- Investissement dans les « tangible asset » à concurrence de 50,2 millions EUR.
- EBITDA supérieur aux attentes budgétaires à concurrence de 92 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Impact guerre en Ukraine sur la disponibilité du gaz, sanction vis-à-vis de la Russie.
- Evolution du cours des actions.
- Poursuite des investissements en Amérique du Sud.
- Capacité pour Fluxys de se positionner en tant que futur acteur/transporteur sur le marché des nouvelles molécules que sont hydrogène, CO₂ méthanol et ammoniac et gestion des évolutions associées en termes de métier.
- Impact ESG sur conditions d'accès au financement bancaire.
- Impact de l'inflation.
- Gestion des ressources humaines post-Covid-19.

DANS LE
PORTEFEUILLE

52,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,13 %

RÉSULTAT NET
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

149,7 / 247

millions EUR

PIED DE BILAN
PIED DE BILAN CONSOLIDÉ

3,56 / 8

milliards EUR

NOMBRE D'EMPLOIS
NOMBRE D'EMPLOIS CONSOLIDÉ

54,3 / 1.257

FTE

FOMCAP IV PRIVAK (FORCE OVER MASS)



FOMCAP IV est le quatrième fonds du venture capitalist londonien Force Over Mass. Le fonds investit dans de très jeunes entreprises européennes en croissance (seed et série A) dans les secteurs suivants : fintech, intelligence artificielle, software as a service et industrie 4.0. FOMCAP IV investit dans +/- 20 entreprises sur une période d'investissement de cinq ans. Les investissements initiaux vont de 300.000 à 3 millions EUR. La SFPI a investi 5 millions EUR dans le fonds (5 % du fonds) à la condition que Force Over Mass investisse un montant au moins équivalent dans des entreprises belges dans les années à venir. FOMCAP IV a le statut de pricaf privée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds a réalisé 9 investissements en 2021, portant le total à 20 investissements. L'entreprise possède actuellement deux participations belges en portefeuille : Tangent Works et Mobietrain. Tangent Works permet de développer des modèles prédictifs basés sur des séries temporelles de manière automatisée grâce à l'intelligence artificielle. Mobietrain fournit quant à elle une plateforme de formation mobile pour les employés et les collaborateurs commerciaux.

ENJEUX POUR 2022

- Le principal enjeu consistera à poursuivre le développement du portefeuille, ceci se fera grâce à de nouvelles participations et des investissements de suivi dans le portefeuille existant. Les entreprises qui apporteront des capitaux supplémentaires en 2022 comprennent Tangent Works, Mobietrain, Sprinque, Apaleo, Ori, Sensat et Pomelo Pay.

SECTEUR
DU FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,83%

DATE DE
CRÉATION

2018

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

103

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

20

FONDS BRIENNE III



TK TIKEHAU
ACE CAPITAL

B3 est le troisième fonds de la famille de fonds Brienne. Il s'agit du seul grand fonds en Europe qui investit exclusivement dans la cybersécurité. Le fonds a été fondé en juin 2019 par Ace Management, une filiale à 100 % de Tikehau Capital.

Le fonds ne se concentre pas exclusivement sur la Belgique ; il investit dans des entreprises de cybersécurité partout en Europe. Le gestionnaire s'est engagé à investir 10 millions EUR dans des entreprises belges au cours des prochaines années en échange d'un investissement de 10 millions EUR par la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds a clôturé l'année avec dix participations, dont l'entreprise belge Dust Mobile qui propose un logiciel de cryptage pour les cartes SIM. Un investissement de suivi a d'ailleurs été réalisé dans Dust Mobile en 2021;
- Les autres investissements réalisés en 2021 sont GLIPMS, Jscrambler et Tehtris. Un total de 21,3 millions EUR a été investi en 2021 ;
- L'année 2021 a été secouée par plusieurs attaques informatiques contre des entreprises et des administrations publiques, ce qui n'a fait qu'accroître la demande et l'intérêt pour les solutions de cybersécurité.

ENJEUX POUR 2022

- En 2022, l'attention se portera à la fois sur le suivi des investissements effectués et sur les éventuels investissements de suivi et possibilités de sortie. Pour l'instant, il n'y a aucune perspective de sortie imminente.

SECTEUR
DU FONDS

**TIC /
technologie
numérique**

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,12 %

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

174

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

FORTINO CAPITAL VENTURES I ARKIV



FORTINO
CAPITAL PARTNERS

Fortino Capital Ventures I Arkiv est un fonds d'investissement qui investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique, principalement sur le territoire du Benelux.

Le fonds a été créé début 2016 pour une durée de 10 ans, avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an.

ENJEUX POUR 2022

- Le fonds a réalisé 1 désinvestissement lors du premier trimestre 2022.
- La préparation en vue des derniers désinvestissements reste un axe d'attention pour l'équipe. Les conditions de marché qui se sont détériorées en raison des événements récents (guerre en Ukraine, inflation, resserrement monétaire...) mettent sous tension les valorisations.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds, qui a réalisé 5 ventes de participations en 2021, comporte encore quatre sociétés investies au 31/12/2021. Fortino Capital Ventures I, étant arrivé en fin de période d'investissement en 2021, ne réalise plus de nouvelles acquisitions de participations depuis.
- L'équipe du gestionnaire de fonds (Fortino Capital Partners), qui a encore été étoffée pour assurer la gestion du nombre croissant de fonds Fortino, s'est concentrée sur l'accompagnement des sociétés en portefeuille en vue de leurs futurs désinvestissements.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,82 %

DATE DE
CRÉATION

2016

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

80,1

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

FORTINO CAPITAL VENTURES II



FORTINO
CAPITAL PARTNERS

Fortino Capital Ventures II est le fonds de suivi de Fortino Capital Ventures I Arkif et qui, à l'instar de ce dernier, investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique.

L'initiative de ce deuxième fonds Venture est née de la volonté de continuer, dans la foulée de la dynamique positive du fonds 1, à capter le potentiel élevé généré par l'industrie du Software et de la Technologie (Intelligence artificielle, IoT, Robotique, Réalité virtuelle, Blockchain...). Ce fonds cible des entreprises un peu plus matures que son prédécesseur.

Il a été créé début 2020 et a atteint (après 2 levées de fonds) une taille de 105 millions EUR en 2021.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Fortino Capital Ventures II, après avoir investi dans 3 sociétés en 2020, a connu une année 2021 très active : 11 nouveaux investissements en 2021 et déjà 2 désinvestissements (Oqton, investi en 2020 et Reaqta, investi en début d'année) qui ont générés une distribution pour la SFPI de 510.766 EUR.
- L'équipe du fonds (Fortino Capital Partners) s'est encore étoffée et compte maintenant 20 personnes sur 2 localisations (Anvers et Amsterdam).

ENJEUX POUR 2022

- Trois nouvelles interventions ont été réalisées au premier trimestre 2022 pour un montant total de 5,4 millions EUR : Timeseer.ai, Flowlity et Get Visibility.
- Le fonds va continuer à rechercher des opportunités d'investissements, tout en restant prudent dans cette période qui comporte de nombreuses incertitudes. Les conditions de marché qui se sont détériorées en raison des événements récents (guerre en Ukraine, inflation, resserrement monétaire...) mettent sous tension les valorisations.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CREATION

2020

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

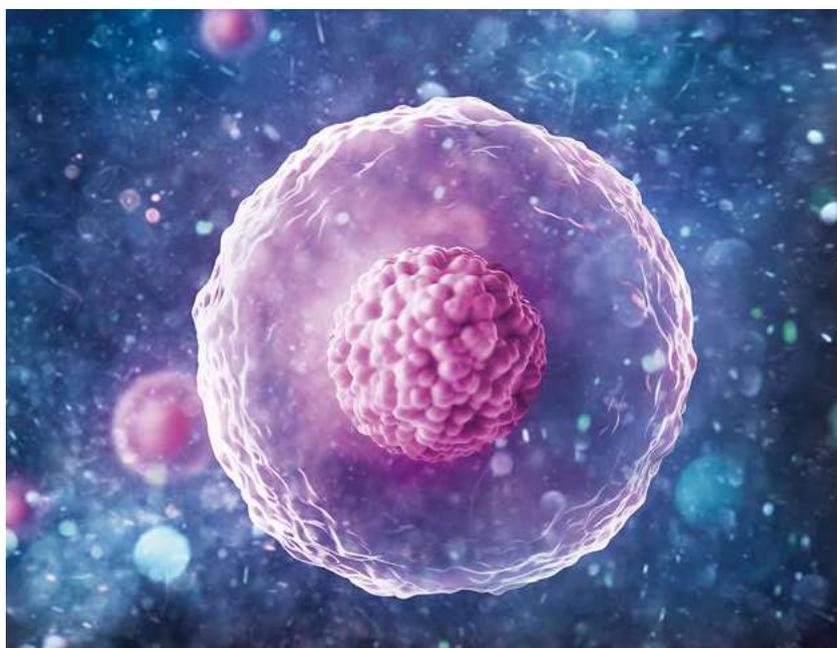
105

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

12

FUND +



Fund + est une société anonyme dont le siège social est sis à Louvain, créée en mai 2015. Son capital souscrit, à la suite de divers remaniements liés au succès de l'exit réalisé sur la participation dans la société OGEDA, s'établit à 101 millions EUR, constitué de 129.669 titres.

Son objet social est d'agir en tant que société d'investissement et de financement d'entreprises ou d'entités actives dans les sciences du vivant, plus particulièrement dans les technologies, les développements et les applications relatives à ce domaine. Il s'agit d'un fonds « evergreen », sans limite dans le temps.

À la suite de divers remembrements du capital du fonds, la SFPI détient aujourd'hui 26.164 titres de Fund +, ce qui représente 20,18 % du fonds et permet à la SFPI de revendiquer le statut d'investisseur de référence dans le fonds. Le fonds gère 16 participations, dont 10 en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Sortie complète du capital de la société iTeos Therapeutics.
- Appel de fonds, avec des fonds propres (avant distribution) qui s'établissent à 127,8 millions EUR.
- Adoption d'une stratégie d'exit, plus spécifiquement pour les sociétés cotées
- Modification du mode d'appréciation de l'engagement maximum du fonds dans chaque participation
- Mode de détermination de la NAV du portefeuille.
- 2 nouveaux investissements : EGLE - Cardior
- Tenue d'un symposium consacré au développement de thérapies basées sur les oligonucléotides.
- Augmentation de capital réussie pour Novadip, EyeD Pharma, COAVE (ex Horama).

ENJEUX POUR 2022

- Départ de 2 membres du management team.
- Allocation d'un dividende.
- Suite du financement chez EXEVIR - EPICS - Minoryx.
- Accompagner certaines sociétés vers un « exit event ».
- Poursuivre le sourcing des dossiers.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

21,2
millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

2015

DURÉE
DU FONDS

« Evergreen »

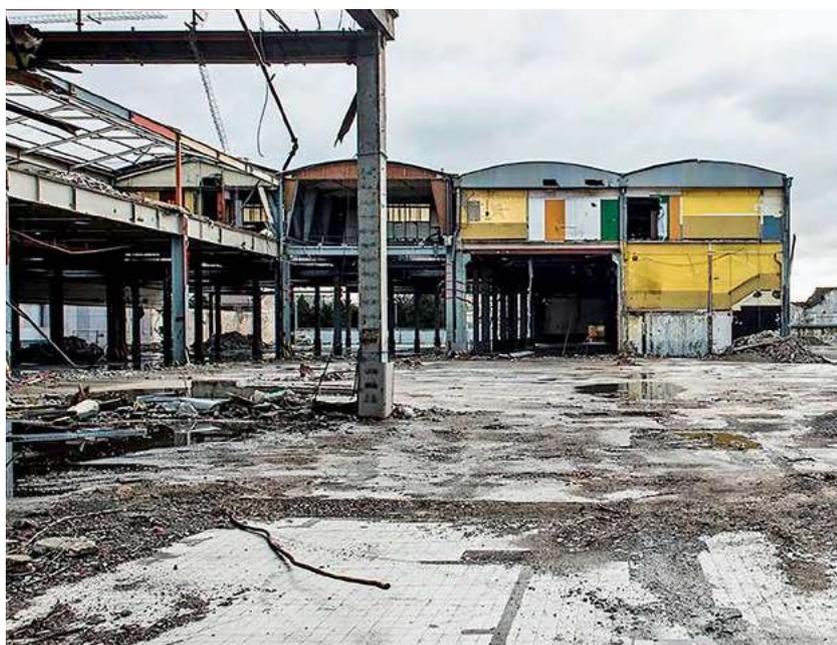
TAILLE
DU FONDS

101
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

16

GINKGO FUND II



Les fonds Ginkgo se positionnent dans le créneau « impact » de la stratégie de la SFPI. En effet, sa plus-value essentielle résulte de la remise sur le marché immobilier de friches industrielles polluées en zone urbaine et périurbaine. Il facilite l'accès au logement dans ces zones pour de nombreux habitants, participe à l'amélioration du paysage urbain des villes en y intégrant des projets immobiliers cohérents par rapport aux politiques urbanistiques menées par les villes concernées, mais aussi en présentant des spécificités/qualités de l'immobilier moderne (matériau utilisé, taille du logis, respect de l'environnement).

Le fonds Ginkgo II garantit d'investir au minimum 28 millions EUR en Belgique.

Il s'agit de la seconde collaboration avec Ginkgo, la SFPI ayant déjà investi dans le fonds Ginkgo I en 2010. Le fonds prend la forme d'une SICAR, c'est-à-dire une société d'investissement en capital à risque luxembourgeoise, épaulée par un FPCI français.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La vente avec bénéfices des sites de Fontainebleau et Puteaux (1,7 millions EUR dont 180.000 EUR pour la SFPI) a permis une distribution aux actionnaires et a partiellement été réinvestie dans le fonds.
- Toute l'énergie est donc portée sur le développement des actifs en portefeuille, perturbé par la crise Covid-19 qui a généré plusieurs mois de retard sur le calendrier opérationnel, principalement au niveau des travaux et de la commercialisation.

ENJEUX POUR 2022

- Terminer le développement des sites en portefeuille et considérer les prochains exits.
- En 2022, dans un souci de cohérence et pour doter sa filiale de moyens renforcés, la SFPI déplacera sa participation dans Ginkgo II vers FIF.

SECTEUR
DU FONDS

Impact

DANS LE
PORTEFEUILLE

9,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,78 %

DATE DE
CREATION

2016

DURÉE
DU FONDS

8+2

ans

TAILLE
DU FONDS

160

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

8

GOOD HARVEST INVEST



ASTANOR

Astanor, à l'origine du fonds Good Harvest Ventures I rassemble des capitaux, des connaissances sectorielles approfondies et des technologies innovantes pour donner naissance à un avenir alimentaire nourrissant, régénérateur, évolutif, fiable et offrant des aliments délicieux pour tous, tout en contribuant à l'objectif « net zéro ». Astanor est un collectif d'entrepreneurs, d'investisseurs à impact, d'agriculteurs, de chefs cuisiniers, de décideurs politiques et d'amoureux de la nourriture qui transforme le système agroalimentaire en le faisant passer de l'une des plus grandes causes du changement climatique à l'une des plus grandes remédiations.

Good Harvest Ventures I a été créé pour investir principalement dans des investissements en fonds propres dans des entreprises technologiques en phase de démarrage et de croissance précoce, actives dans le secteur alimentaire et agricole (secteurs Foodtech / Agtech / Blue Ocean). Le fonds cible les entreprises à fort impact, dotées d'une technologie révolutionnaire permettant une croissance active dans les alternatives aux protéines animales, les nouveaux systèmes de distribution/consommation, les processus innovants de fabrication de produits alimentaires, les solutions de gestion des déchets alimentaires ou l'agriculture durable basée sur la technologie.

Fin septembre 2020, la SFPI s'est engagée à investir 10 millions EUR dans le feeder belge du fonds, Good Harvest Belgium I.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Dernier closing en février 2021, avec une taille du fonds de 264.5 millions EUR
- Investissements dans 6 sociétés : ProducePay, v2food, Calyxia, Smallhold, Plantible et Monarch.
- Fin de la période d'investissement avec 25 participations et le programme Seed
- 202.5 millions EUR déjà investi ou engagé au 31/12/2021.
- Lancement d'un deuxième fonds sur l'agriculture durable (voir page dédiée de Astanor Ventures II).

ENJEUX POUR 2022

- Accompagner les sociétés du portefeuille sur leurs feuilles de route stratégique.
- Accompagner les sociétés du portefeuille sur leurs plans d'impact.

SECTEUR
DU FONDS

Impact

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

15,41%

DATE DE
CRÉATION

2018

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

264,5

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

25

HERAN HEALTHTEC FUND I COMMV



Heran HealthTec Fund I est l'un des fonds les plus spécialisés au sein du secteur belge du venture capital. Il investit exclusivement dans la health tech, c'est-à-dire dans des entreprises à la croisée entre l'informatique et les soins de santé. Il s'agit principalement de solutions logicielles qui aident à analyser et/ou à gérer les données médicales dans les différentes phases des soins de santé. Le recours à l'intelligence artificielle y est fréquent.

Ces applications présentent plusieurs avantages pour les soins de santé :

- Économies de coûts directes.
- Gains de productivité.
- Amélioration des soins au patient.
- Une combinaison des points 1, 2 et 3.

Annie Vereecken est l'instigatrice et le moteur de ce fonds, auquel elle a aussi apporté une partie de son portefeuille d'investissements.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'entreprise Amaron, qui a développé un logiciel d'intégration destiné au secteur de la santé, a rejoint le portefeuille au cours du premier trimestre 2021. Plus tard dans l'année, Thirona a suivi en tant que neuvième

investissement du fonds. Cette entreprise propose un logiciel qui peut être utilisé pour analyser des images médicales des poumons.

- La participation dans Pharmafluidics a été abandonnée en 2021 après une vente réussie à Thermo Fisher. Il s'agit là de la deuxième opération de vente réussie du fonds, après Bluebee en 2020.
- De nombreux efforts ont été consentis pour soutenir les entreprises du portefeuille au cours de l'année écoulée, certaines ayant souffert des répercussions de la pandémie de Covid-19. À cet égard, les entreprises IcoMetrix et Lynxcare ont été les plus lourdement touchées, car leurs solutions devaient être mises en œuvre directement dans les systèmes hospitaliers. On peut toutefois s'attendre à une amélioration en 2022.

ENJEUX POUR 2022

- En 2022, le fonds poursuivra l'élargissement de son portefeuille grâce à de nouvelles participations. L'intention est d'élargir encore le portefeuille avec trois nouveaux investissements.
- À cet égard, le fonds disposait de trois dossiers concrets à l'étude en début d'année.
- Heran entend également élargir sa politique ESG en 2022.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CREATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Technologie et Life sciences	0,3 million EUR	9,68%	2020	10+2 ans	72,3 millions EUR	6

IMCYSE



IMCYSE est une société de biotechnologie créée en 2010 par le Professeur Saint-Remy (spin-off de la KU Leuven). Elle développe des thérapies curatives innovantes dans le domaine des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques et des pathologies allergiques. La technologie d'IMCYSE permet également d'envisager le développement de thérapies dans de multiples autres domaines tels que la transplantation, les maladies infectieuses ou encore l'oncologie et la thérapie génique.

Le plan de développement d'IMCYSE se focalise sur deux indications prioritaires que sont le diabète de type 1 et la sclérose en plaques, projets les plus avancés de la société qui ont motivé la SFPI à participer, en juin 2019, à l'augmentation de capital de la société à concurrence de 3,5 millions EUR entièrement libérés.



ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Finalisation d'un tour de financement de 21,3 millions EUR conduit par Pfizer et soutenu par les actionnaires existants.
- Lancement de l'étude IMPACT avec « FDA approval » pour commencer l'enrôlement des patients aux USA.
- Génération d'une data base « bio-marqueurs » diabète de type 1.
- Renforcement de l'équipe managériale avec un CFO et un CMO.
- Sécurisation de la propriété de l'IP.
- Soumission du design pour étude « multiple sclerosis » avec sécurisation des sites cliniques pour les études à venir.

ENJEUX POUR 2022

- Recrutement pour la 3^{ème} cohorte (test haute dose) et finalisation du « first in man » pour l'indication « multiple sclerosis ».
- Compléter le recrutement pour l'étude IMPACT qui porte une phase 2 dans l'indication du diabète de type 1.
- Sélection du « clinical candidate » pour l'indication « neuromyéélite optique aiguë ».
- Recherche de financement (prolongation du round C ou Crossover) pour sécuriser les opérations jusqu'au second semestre 2024.

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,23%

RÉSULTAT
NET

-18,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

37,3

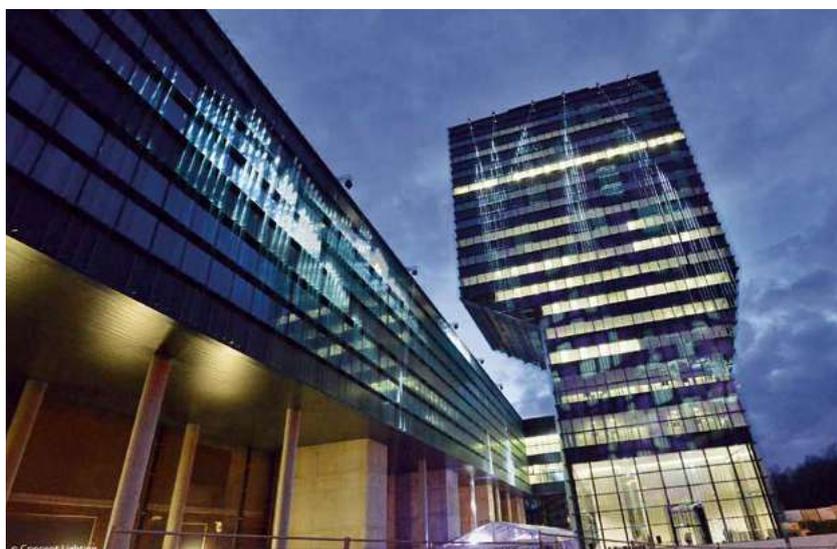
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

39,8

FTE

IMEC.XPAND



imec xpand

Le fonds Imec.xpand est une initiative novatrice visant à investir dans de jeunes entreprises innovantes, qui combine tous les avantages du traditionnel venture capital, du corporate venture capital et du transfert technologique.

Il cible les entrepreneurs qui veulent faire partie de la prochaine vague d'innovation basée sur la nanoélectronique dans des applications intelligentes pour une société durable (smart health, smart mobility, smart cities, smart industries, smart energy). Ces entrepreneurs pourront bénéficier du soutien du centre mondialement connu de R&D Imec en matière de technologie, d'expertise et d'infrastructure (approche plateforme).

Le fonds a été créé en février 2017 avec des capitaux souscrits de 58,8 millions EUR lors d'un premier tour de financement. A ce jour les montants souscrits s'élèvent à 117 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds poursuit sa mission en 2021 en réalisant 3 nouveaux investissements (Axelera AI, Azalea et Oneprojects) pour un montant total de 6,13 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- La période d'investissement arrivant à échéance (février 2022), de nouveaux dossiers ne seront plus envisagés et seuls des investissements de suivi pourront encore être réalisés.
- Un seul dossier a encore fait l'objet d'un investissement en janvier, avant la clôture de la période d'investissement (Solithor).
- L'équipe du fonds se consacrera à accompagner et soutenir les sociétés du portefeuille dans leur croissance en vue de futurs désinvestissements.
- Afin de poursuivre la dynamique favorable du premier fonds Imec.xpand et afin de pouvoir capter encore un grand potentiel de jeunes entreprises innovantes dans le domaine du « DeepTech », le gestionnaire du fonds a décidé de créer, en 2022, un second fonds (Imec.xpand II).

SECTEUR
DU FONDS

Nano-
technologies

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,56%

DATE DE
CRÉATION

2017

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

117

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

14

IN2ACTION CAPITAL



Les fondateurs de Down 2 Earth Capital, un fonds de rachat et fournisseur de capital de croissance aux PME belges ayant vu le jour en 2013, ont créé un nouveau fonds de capital-investissement baptisé « In 2 Action Capital ». Il se concentre essentiellement sur les entreprises qui rencontrent des problèmes financiers ou qui ont besoins de se réorienter stratégiquement, sur les unités d'exploitation qui ne sont plus essentielles à une entité plus grande ainsi que sur les entreprises familiales ayant des problèmes de succession. Ce fonds renforce la position concurrentielle de nos entreprises belges de fabrication et de services, mais il permet également de préserver de nombreux emplois en fournissant à ces entreprises les moyens et le soutien nécessaires à la poursuite de leur croissance.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

— Malgré la disparition des mesures de soutien dans le cadre de la pandémie au second semestre, les opportunités d'investissement pour In2Action sont restées extrêmement rares en Belgique, et l'équipe a donc dû faire face à une concurrence acharnée au moment de faire des offres de reprise pour les cibles sélectionnées. Dans ce contexte, Le fonds n'a pas réussi à mener à son terme un premier dossier d'acquisition.

— Cette situation défavorable sur le marché a incité la direction d'In2Action à entamer des discussions avec ses investisseurs dans le but de trouver une solution au manque de transactions intéressantes.

ENJEUX POUR 2022

— Sur la base du retour combiné du Comité consultatif et d'un groupe d'actionnaires, il a été décidé de suspendre l'indemnité de gestion du fonds à partir de janvier, jusqu'à ce qu'une nouvelle structure soit élaborée avec une possibilité de sortie pour les investisseurs existants.

— L'assemblée des actionnaires du 24 mai a approuvé le mécanisme de fonctionnement modifié de In2Action, qui prévoit désormais un financement transaction par transaction et la facturation de la majorité des coûts de gestion en fonction des investissements réalisés. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé la transformation de In2Action Capital en une PRICAF, ainsi que la réduction de l'ampleur du fonds Core à 20 millions EUR. Le fonds In2Action Overflow a quant à lui été complètement liquidé.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,58
million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,19%

DATE DE
CRÉATION

2020

DURÉE
DU FONDS

10+2
ans

TAILLE
DU FONDS

75,8
millions EUR

NOMBRE
DE PARTICIPATIONS

0

INBIOSE



Inbiose est une société de biotechnologie industrielle fondée en 2013 en tant que spin-off de l'Université de Gand. Elle se concentre sur la production de sucres complexes par fermentation avec des micro-organismes spéciaux, grâce à une plateforme technologique unique et brevetée appelée GlycoActives. L'entreprise a réussi à produire, de manière rentable et à grande échelle, des sucres naturels du lait maternel (HMO ou oligosaccharides du lait maternel) à partir de sucrose extrait de betterave sucrière notamment. Ces hydrates de carbone spéciaux s'avèrent des nutriments essentiels pour la croissance et le développement du nouveau-né.

Inbiose a initialement choisi de commercialiser la première génération d'HMO grâce à un partenariat de production et de commercialisation avec DuPont Nutrition & Biosciences, qui a intégré aujourd'hui le groupe International Flavors & Fragrances (IFF) coté en bourse. Depuis lors, ces HMO de première génération sont vendus dans le monde entier à divers producteurs de lait en poudre pour bébé et de compléments alimentaires.

Depuis 2018, Inbiose travaille activement au développement de la prochaine génération de HMO. Entre-temps, plusieurs études sur la sécurité alimentaire ont été menées dans le cadre de la procédure de réglementation obligatoire FDA GRAS et EFSA Novel Food.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'année 2021 a été décisive pour la prochaine génération d'HMO avec le lancement de divers suppléments pour préparations pour nourrissons par les leaders du marché Nestlé et Abbott.

- Le démarrage des travaux de l'agence chinoise de sécurité alimentaire ouvrant la voie à l'autorisation des premiers HMO sur le marché chinois dans le courant de l'année 2023.
- Les premières discussions avec un certain nombre de parties stratégiques, afin d'élargir le champ d'application des HMO, notamment quant aux compléments alimentaires et les aliments pour animaux.
- La poursuite de l'élargissement du portefeuille de droits de propriété intellectuelle : Inbiose peut désormais se targuer de posséder 45 familles de brevets.
- L'octroi d'un prêt de 15 millions EUR par la Banque européenne d'investissement (BEI) avec le déblocage d'une première tranche de 8 millions EUR en août 2021.

ENJEUX POUR 2022

- L'obtention de l'approbation « GRAS » de la FDA et « nouveaux aliments » de l'EFSA pour la deuxième génération d'HMO et le lancement d'un déploiement réglementaire mondial, y compris un premier dépôt en Chine.
- L'alignement de la capacité de production externe dans le cadre du lancement sur le marché mondial du portefeuille de produits HMO d'Inbiose.
- La conclusion de nouveaux accords de collaboration avec des partenaires stratégiques et commerciaux.
- Le renforcement des fonds propres et de l'organisation pour mettre en œuvre le plan d'affaires et se préparer à la croissance significative dans les années à venir.
- La création et le démarrage d'une coentreprise avec une entreprise asiatique dans un domaine de santé spécifique offrant un potentiel mondial.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,41%

RÉSULTAT
NET

-5,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

11,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

55

FTE

INDUSTRYA



Industrya est un fonds de « venture capital », investissant dans les sociétés innovantes actives dans les secteurs de la transition énergétique, de l'industrie 4.0 et des nouveaux matériaux. Industrya est un projet initié par le groupe industriel John Cockerill, qui a réuni à ses côtés différents investisseurs institutionnels belges, fédéraux et régionaux. Le fonds investit dans des startups actives au Benelux, en France et en Allemagne. Industrya se distingue par une approche active, un réseau international et un goût pour les solutions techniques dans un environnement manufacturier et industriel ou encore de production énergétique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Exécution de trois investissements : Deltaray, Vocsens et Supairvision.
- Réception et analyse d'une centaine de dossiers d'investissement.
- Renforcement de la structure de gestion avec le recrutement d'un chief investment officer.

ENJEUX POUR 2022

- Croissance de l'équipe d'investissement.
- Entretien et suivi du flux de projets d'investissement.
- Suivi actif des participations existantes et création de valeur en tant qu'investisseur impliqué.

SECTEUR
DU FONDS

**Transition
énergétique,
nouveaux
matériaux,
industrie 4.0**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,9%

DATE DE
CRÉATION

2020

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

42

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

3

INNOVATION FUND



L'Innovation Fund est un fonds dédié à la chimie et aux sciences du vivant (ce qui inclut les technologies de recyclage, les appareils médicaux, l'hygiène et la cosmétologie). Le fonds s'adresse à des sociétés en croissance dans un périmètre qui inclut la Belgique et les régions avoisinantes. Il est doté, depuis l'augmentation de capital de 2019, d'un capital de 35,1 millions EUR, et compte essentiellement, en qualité d'actionnaires, des industriels des secteurs concernés (Solvay, Total, BASF, Carmeuse, etc.) à côté de la SFPI, ce qui assure un sourcing fluide de dossiers et un soutien privilégié aux sociétés retenues dans le périmètre du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Malgré le contexte, 2021 était la troisième année la plus profitable pour Innovation Fund avec un bénéfice net de 3,58 millions EUR et la première année combinant EBITDA et résultats nets positifs.
- Cette année a connu 3 exits : Aerosint, Pharmafluidics et Proceedix.
- 2 faillites ont eu lieu dans le portefeuille : DoseVue qui n'a pas survécu aux délais des essais cliniques et Insect/Millibeter qui a raté son mega-refinancement à Londres ;

- En 2021, 6,8 millions EUR ont été investis par Innovation Fund. 4 nouveaux dossiers ont été investis durant l'année :
 - HomeEos : isolation recyclable.
 - Terakalis : mesures dans le domaine Terahertz.
 - VOCsSens : senseurs de gaz.
 - Saturne Technology : 3D printing & laser tech.
- Les réserves de cash du fonds s'élèvent désormais à 10 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuivre la croissance du portefeuille en étant particulièrement attentif aux risques.
- Continuer à soutenir le développement des sociétés investies.

SECTEUR
DU FONDS

**Innovation,
chimie,
industrie 4.0**

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,8%

DATE DE
CREATION

2010

DURÉE
DU FONDS

« Evergreen »

TAILLE
DU FONDS

35,1

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

32

INVENTURES II



Inventures II SA est un fonds « Venture Capital » impact belge géré par Inventures Investment Partners SA et constitué le 22 décembre 2016 sous forme de PRICAF.

Ce fonds investit dans des start-ups et scale-ups belges ainsi que dans les pays limitrophes à la Belgique. Le principal critère d'investissement est que ces sociétés répondent à au moins un des 17 objectifs de développement durable tels qu'identifiés par les Nations Unies en 2015. Bien que le fonds n'écarte aucun objectif, il se concentre surtout sur l'éducation, la santé, les « smart cities », les énergies renouvelables et la production alimentaire durable.

Le fonds investit habituellement une participation minoritaire dans des sociétés qui sont au stade de « Seed », mais aussi dans des « Series A » et des « Series B ».

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Investissements dans Cowboy, une scale-up bruxelloise qui produit des vélos électriques, et dans Velco, une start-up française qui offre des solutions de connectivité pour des vélos électriques.
- Réinvestissements dans Myskillscamp, Turbulent (dette convertible), Univercells (rachat d'actions).
- Toutes les sociétés ont pris des mesures de gestion de cash lors de la crise Covid-19. Plusieurs sociétés ont souffert des augmentations des prix des composants et de l'augmentation des délais de livraison. Dans l'ensemble, les sociétés ont plutôt bien résisté.

ENJEUX POUR 2022

- Faire face aux enjeux macro-économiques suite à l'invasion russe en Ukraine.
- Suivre la croissance des sociétés en portefeuille.
- Déterminer les réinvestissements et leur cadence.
- Initier des discussions d'exit.

SECTEUR
DU FONDS

Impact

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

15,36%

DATE DE
CRÉATION

2016

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

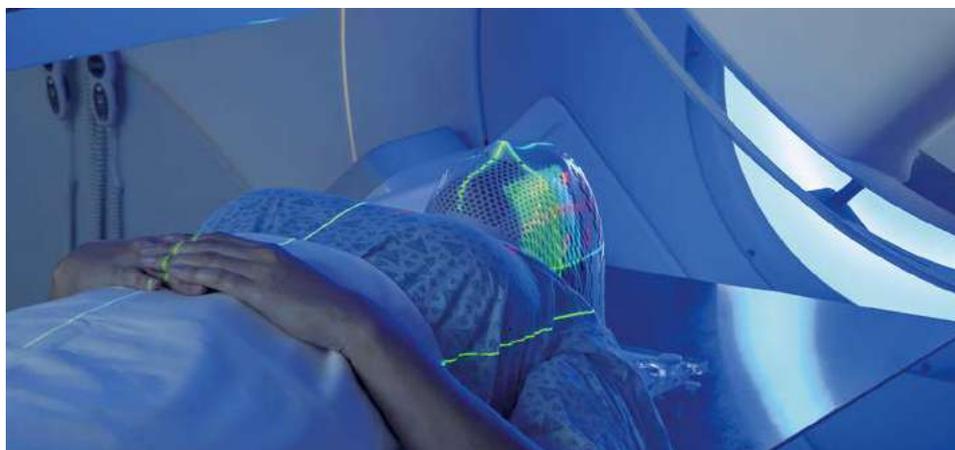
34

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

11

ION BEAM APPLICATIONS (IBA)



La société Ion Beam Applications (IBA) a développé une activité en tant que leader mondial dans le domaine du diagnostic des cas de cancers (dosimétrie) ainsi que dans celui du développement d'outils innovants permettant de les traiter via la protonthérapie.

La société emploie plus de 1.100 personnes dans le monde
La société IBA est cotée en bourse pour +/- 60 % de son actionnariat.

La SFPI avait accordé fin 2020 une quadruple source d'approvisionnement financier à la société :

- Souscription à une augmentation de capital de 1 million EUR en 2017. Elle détient à ce jour 58.200 titres de la société ;
- Allocation d'un emprunt subordonné de 9 millions EUR, qui a finalement été consacré à concurrence de 5 millions EUR à l'acquisition de parts dans Belgian Anchorage (holding faitier qui assure l'ancrage de l'actionnariat d'IBA en Belgique) ;
- Engagement à soutenir financièrement le projet d'hadronthérapie en Normandie (à concurrence de 5 millions EUR). Ce montant a été porté à 6 millions EUR en février 2019 ;
- Allocation d'un emprunt subordonné (signé en mars 2018) à concurrence de 5 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Maintien des revenus à 313 millions EUR, pour un Recurring EBIT positif à 14,5 millions EUR .
- Si on exclut l'impact exceptionnel en 2020 du CGNNT, le chiffre d'affaires s'inscrit en croissance de 24 % (reflet de la bonne tenue du carnet de commandes) et la marge brute est à 34,4 % - on retiendra la bonne performance des secteurs des accélérateurs et de la protonthérapie et un carnet global de commandes qui surperforme à 1,2 milliards EUR.

En 2021, on retiendra outre le volet lié aux revenus, les points suivants :

- Obtention de la certification B Corp.
- Partenariat stratégique annoncé avec SCK/CEN.
- Lancement d'un nouveau cyclotron de production Cyclone IKON.
- Création d'un consortium DynamicARC.
- Lancement d'un essai clinique comparatif aléatoire « project trial ».
- Finalisation du programme de rachat d'actions, 1.007.000 actions.

ENJEUX POUR 2022

- Concrétisation conventionnelle et opérationnelle du partenariat avec SCK/CEN.
- Impact du conflit en Ukraine.
- Accord de partenariat avec Tractebel.
- Devenir de l'emprunt de la SFPI à IBA.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,15%

RÉSULTAT
NET

-19,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

619

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

701

FTE

ISTAR MEDICAL



La société iStar, fondée en 2010, est issue de la mise en exploitation du biomatériau STAR développé par l'Université de Washington à Seattle, aux États-Unis. Le matériau fait l'objet d'un brevet, et iStar Medical en possède la licence exclusive pour toutes les applications ophtalmiques (dans et autour de l'œil). iStar Medical détient aussi la licence de fabrication de celui-ci.

La société iStar Medical propose des implants oculaires permettant de réduire la pression du liquide aqueux dans l'œil, principal facteur de risque du développement du glaucome. C'est essentiellement la structure spécifique du matériau de l'implant, et non le matériau lui-même, qui assure un drainage efficace de ce liquide. Ce drainage permet de limiter l'évolution du glaucome et, partant, la compression du nerf optique, source de cécité. La valeur ajoutée du design de l'implant réside dans une forte bio-intégration de celui-ci avec les tissus voisins, ce qui accroît son efficacité, réduit le risque de rejet ou de « cicatrice » indésirable.

La SFPI détient 26 538 actions de la société iStar, soit 11,7 % du capital pour un montant investi de 5,3 millions d'euros. Le 16 février 2022, un investissement de 478 000 EUR approuvé dans le cadre de la dernière tranche de l'augmentation de capital de 2019 à 200 EUR par action, à la suite de quoi la SFPI a reçu 2 390 actions nouvelles.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Obtention du marquage CEE qui a permis le lancement de la phase commerciale pour le miniject.
- Démarrage de l'étude IDE aux États-Unis avec début de recrutement des patients (design validé par FDA pour recrutement de 370 patients).
- Données cliniques récoltées à la suite des 1^{ers} patients qui ont reçu l'implant oculaire confortent les résultats et, plus important, ces résultats persistent dans le temps.
- Amélioration continue du système de pose de l'implant (temps et qualité/facilité de l'opération) – élargissement du public/praticien.
- Obtention d'un prêt BEI, doté de warrants, à concurrence de 20 millions EUR et d'un nouveau « grant » de la Région wallonne.

ENJEUX POUR 2022

- Financement à sécuriser à moyen terme avec 2 voies ouvertes M&A ou IPO afin de financer la suite des projets initiés en 2021 – un financement « cross over » n'est pas à exclure.
- Poursuite de l'étude de qualification de design du programme (IDE) pour l'approbation aux USA, qui a démarré et doit inclure 370 patients avec un suivi à 2 ans.
- La poursuite du développement de produits ainsi que de leurs études cliniques, pour une expansion d'indication (combinaison avec la chirurgie de la cataracte).
- La commercialisation en Europe qui démarre à la suite de l'obtention du marquage CE en décembre 2021, Allemagne, Royaume-Uni et Suisse.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,72 %

RÉSULTAT
NET

-8,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

16,46

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

26,9

FTE

ITEOS THERAPEUTICS



iTeos Therapeutics est une spin-off commune de l'Institut Ludwig de Recherche contre le Cancer (LICR) et de l'Institut De Duve de l'Université Catholique de Louvain (UCL). La société, constituée en 2011, vise à combiner son savoir-faire en immunothérapie et en immunologie tumorale pour le développement de traitements innovants contre le cancer.

Alors qu'historiquement, les traitements du cancer se sont basés sur la chimiothérapie, la radiothérapie et les thérapies ciblées, la stimulation du système immunitaire pour l'aider à reconnaître et détruire les cellules cancéreuses a permis depuis 10 ans d'augmenter l'efficacité des traitements et la qualité de vie des patients. Cette approche doit réussir à contourner et maîtriser les mécanismes, appelés immunosuppression, que les tumeurs mettent en place pour échapper au système immunitaire.

L'« immuno-oncologie » est devenue une aire thérapeutique qui suscite un intérêt particulièrement élevé de l'industrie pharmaceutique.

iTeos propose le développement et la validation de petites molécules et d'anticorps destinés à stimuler le système immunitaire (immunomodulateurs), vaincre l'immunosuppression et améliorer l'efficacité de traitements contre le cancer, en utilisant son expertise en immunologie tumorale, pharmacologie et médecine translationnelle. iTeos a actuellement deux programmes en phase clinique, un anticorps

ciblant la protéine TIGIT (EOS-448) et une petite molécule inhibant le récepteur adénosine A2A (inupadenant) en plus d'un portefeuille préclinique.

À l'occasion de la levée de fonds de mars 2020, la SFPI a pu compléter son investissement dans iTeos à concurrence de 2,5 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La SFPI a posté un ordre boursier en vue de se dégager de sa position actionnariale dans iTeos Therapeutics, estimant qu'elle avait joué son rôle dans le développement de la société, ceci à l'instar d'autres actionnaires belges.
- La SFPI a donc vendu +/- 431.000 titres à une valeur globale de +/-19 millions USD, elle détient encore +/- 50.000 titres en portefeuille.

ENJEUX POUR 2022

- *FPIM zal moeten overwegen wat met de huidige aandelen moet gebeuren..*

ITINERIS



En septembre 2020, la SFPI a investi 5 millions EUR dans Itineris par le biais d'une augmentation de capital. Le produit logiciel UMAX d'Itineris permet aux entreprises d'utilité publique (eau et électricité) de gérer leurs interactions avec les clients. Le module le plus important est le système de facturation, mais les possibilités du logiciel sont bien plus vastes. Outre la SFPI, les actionnaires incluent le fondateur de l'entreprise, GIMV, Smartfin et PMV.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

— Après l'augmentation de capital de 2020, Itineris est prête à poursuivre ses ambitions de croissance qui consistent principalement en une nouvelle expansion sur le marché américain, fort fragmenté et donc particulièrement attractif. Une étape importante a déjà été franchie, avec un « go-live » réussi au sein de la ville de New York. Il s'agit de l'un des plus gros contrats de l'histoire de l'entreprise. Un deuxième événement important a été l'acquisition d'Opinum, grâce auquel Itineris a acquis une expertise dans l'analyse des données, un segment de croissance important dans lequel l'entreprise n'était pas encore active. L'année est restée marquée par les perturbations dues à la crise sanitaire et aux restrictions de voyage en découlant.

ENJEUX POUR 2022

— Les défis pour 2022 sont doubles. Premièrement, les contrats gagnés doivent être mis en œuvre. Deuxièmement, de nouveaux contrats doivent être décrochés, les États-Unis en particulier étant ciblés comme marché de croissance. Estimer le nombre exact de contrats à remporter est un exercice fort difficile. Le marché pour les systèmes de facturation est en soi très attractif, mais consiste principalement en des demandes de remplacement, visant à remplacer d'anciens systèmes par des solutions plus modernes et plus performantes. Le nombre d'appels d'offres publiés chaque année sur le marché est donc limité. Il n'est certainement pas exclu que les mises à niveau ou l'achat de nouveaux systèmes soient reportés, bien que le pire (crise sanitaire, restrictions de voyage) semble derrière nous. Itineris évolue de plus en plus d'un modèle de licence traditionnel vers une formule d'abonnement (SaaS ou software as a service). Les grands projets de mise en œuvre font cependant toujours partie de l'activité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,26%

RÉSULTAT
NET

-43.000

EUR

PIED
DE BILAN

59,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

432

FTE

KEBONY



Natural wood
Made to last

Kebony est, à l'origine, une entreprise norvégienne d'ennoblissement du bois. Elle possède une unité de production opérationnelle dans le port d'Anvers. Son produit phare est un bois alternatif aux meilleurs bois exotiques, fabriqué à partir de pin originaire de forêts gérées durablement. Le bois sélectionné est traité en profondeur avec de l'alcool furfurylique produit à partir de déchets de tiges de cannes à sucre. Après séchage et polymérisation, le bois de pin au départ tendre devient durable, solide et stable, sans le moindre ajout de substances toxiques. Le bois Kebony se prête donc parfaitement aux projets de construction prestigieux, ainsi qu'à l'aménagement de terrasses, de revêtements de façade, d'allées de jardin et de clôtures pour le consommateur final.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Grâce à la demande soutenue de produits durables et respectueux du climat, Kebony est parvenue à augmenter son chiffre d'affaires de 31 %, pour le porter à 528 millions NOK (± 52 millions EUR). Outre le déploiement de sa stratégie de « Go to Market » sur le marché scandinave, l'entreprise s'est concentrée sur le développement de sa capacité de distribution en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Kebony a également amélioré sa marge

opérationnelle pour clôturer l'année avec un EBITDA légèrement positif de 1,8 million NOK.

- En octobre, 30 millions EUR de capitaux supplémentaires ont été levés auprès des sociétés française Jolt Capital et britannique Lightrock, deux investisseurs à impact réputés qui ont rejoint le consortium d'actionnaires existant. Kebony a ainsi pu clôturer l'année avec une trésorerie confortable de 22 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- La préparation du développement de sa capacité de production dans le port d'Anvers, afin de gérer la demande croissante du marché.
- La recherche de solutions pour diminuer sa dépendance au prix de son agent d'imprégnation, l'alcool furfurylique. Outre la conclusion de contrats à terme visant à couvrir le prix au comptant de l'alcool furfurylique, l'entreprise envisage de stocker physiquement cette ressource pour pouvoir compenser les fluctuations importantes des prix.
- Le renforcement de l'équipe de direction avec la nomination d'un nouveau directeur de la technologie et d'un nouveau directeur du marketing, en plus d'un responsable des ressources humaines afin de gérer au mieux l'organisation en pleine croissance.

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,75 %

RÉSULTAT
NET

-70,6

millions NOK

PIED
DE BILAN

779,7

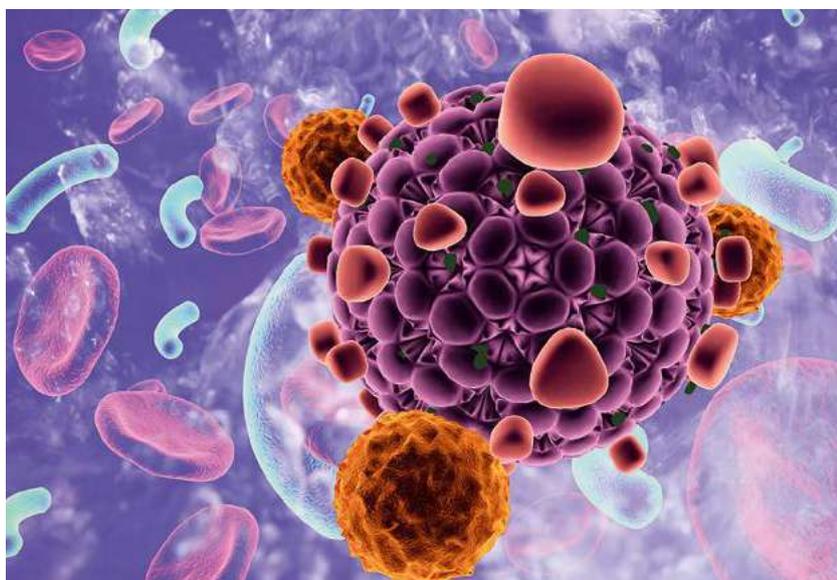
millions NOK

NOMBRE
D'EMPLOIS

121

FTE

KURMA DIAGNOSTIC 2



Kurma Diagnostics 2 FCPI (« KDX2 ») est le nouveau fonds de Capital Innovation proposé par Kurma, totalement dédié au secteur du Diagnostic et Diagnostic Digital, constitué pour une durée de 10+2 ans avec une période d'investissement qui se clôture en août 2025.

Ce fonds s'inscrit pleinement dans le secteur E-Health et digitalisation, sur base du constat que le diagnostic est un point d'entrée pour généraliser l'usage des outils digitaux dans la sphère des soins de santé, par sa capacité à assurer un suivi à distance du patient via des outils connectés et la communication à distance entre médecin et patients.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection et le développement d'innovations médicales de rupture capables d'apporter des solutions diagnostiques majeures à des pathologies dont les besoins cliniques sont considérables et non encore satisfaits.

Ces enjeux sont particulièrement présents dans la détection (cancer du sein) et le suivi du patient : maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiaques ou neurodégénératives, au sein d'une population vieillissante dont les besoins et coûts de traitement vont croissants.

Au-delà du financement, Kurma apporte aux sociétés de son portefeuille un support à l'occasion de l'ensemble de leurs étapes de développement.

Le fonds KDX2 a atteint la taille de 83,3 millions EUR, la SFPI y a souscrit à concurrence de 8 millions EUR tout en négociant une « side letter » concernant l'importance de ses investissements en Belgique.

La SFPI dispose d'un représentant au sein du comité d'investissement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Finalisation du tour de financement à 83,3 millions EUR (11,8 % de ce montant était appelé fin 2021).
- Investissements à concurrence de 5 millions EUR dans 5 sociétés en 2021 : Sunrise, NaoX technologies, SmartCatch, Omnidoc, ARKHN. Ce qui porte à 6 le nombre de participations détenues par le fonds (Cf 1^{er} investissement 2020 dans MILA).
- Peu d'impact Covid-19 sur ces participations.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuite du sourcing des des investissements potentiels.
- Attention à porter sur la stratégie de remboursement des produits – enjeux réglementaires – adoption par les acteurs des solutions.
- Gestion du rapprochement stratégique avec EURAZE0.

SECTEUR
DU FONDS

E-Health

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,63%

DATE DE
CRÉATION

2021

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

83,3

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

6

LINEAS



LINEAS

Lineas est une société de fret ferroviaire. Plus grande société de fret ferroviaire privée d'Europe, sa mission vise à opérer un modal shift du transport de biens de la route vers le rail.

L'actionnariat se répartit entre Argos Wityu (90 %) et la SFPI (10 %).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Lineas a conclu en début d'année une opération de financement pour 60 millions EUR, dont 15 millions EUR de la SFPI, auprès de ses actionnaires et des banques. Par la même occasion, son actionnaire historique, la SNCB a vendu ses parts à la SFPI.
- Sur le plan opérationnel, Lineas doit toujours faire face aux suites de la crise Covid-19 mais a aussi été touchée par les inondations dans le sud du pays et en Allemagne, de même que de nombreux travaux sur les réseaux ferroviaires.

- Lineas a conclu avec succès une opération de Sale and lease back de ses locomotives qui permet à la société de terminer l'année avec un résultat net positif malgré une situation financière difficile.

ENJEUX POUR 2022

- Un nouveau président exécutif a été nommé en début d'année 2022, les défis auxquels il fait face et la nouvelle gouvernance de la société seront un point d'attention.
- La demande n'a pas repris comme souhaité depuis la crise Covid-19. La reprise de l'activité est donc un défi majeur pour Lineas.
- La situation financière de la société reste fragile. La concurrence féroce des concurrents étatiques, l'investissement dans le réseau ferroviaire, le soutien étatique au transport fret, ... seront des enjeux clés

DANS LE
PORTEFEUILLE

16,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10%

RÉSULTAT
NET

18,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

671,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.930

FTE

LOTERIE NATIONALE



La Loterie Nationale est une SA de droit public dans laquelle la SFPI détient une participation de 21,28 %.

En tant que « prestataire socialement responsable et professionnel de plaisirs ludiques », la Loterie Nationale est investie de deux missions essentielles :

- La protection des consommateurs, et en particulier des mineurs d'âge, notamment par la canalisation ciblée du comportement de jeu et par des efforts permanents en matière de prévention et de traitement de la dépendance au jeu ;
- Le soutien financier d'organisations et d'initiatives socialement utiles.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Chiffre d'affaires en forte hausse par rapport à 2020, 1,581 milliard EUR.
- On relève à nouveau la part prépondérante du Lotto (+8 %) et des produits à gratter dans le soutien à ce chiffre d'affaires. Euro million voit ses recettes croître de 10 %.

- On retient un nouvel accroissement de 23,2 % des ventes « digitales » qui permet de compenser les pertes de points de vente du type « librairie ». (410 millions EUR de mise via ce canal).
- Poursuite de la politique structurelle accrue de soutien aux « bonnes causes » conformément au contrat de gestion avec un effort exceptionnel en 2021 de 15 millions EUR.
- L'état a perçu 215 millions EUR au titre de subsides de la part de la Loterie.

ENJEUX POUR 2022

- Les travaux de préparation ont débutés pour la centralisation de l'Etat dans la Loterie Nationale auprès de la SFPI.
- Impact Covid-19.
- Impact de l'inflation.
- Nouvelle réglementation sur la publicité liée aux jeux de hasard et aux lieux dans lesquels ceux-ci peuvent être proposés.

DANS LE
PORTEFEUILLE

54,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

21,28%

RÉSULTAT
NET

21

millions EUR

PIED
DE BILAN

636,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

420

FTE

LSP6



LSP
CONNECTING INVESTORS TO INVENTORS

LSP 6 est un fonds d'investissement créé en 2018, pour une durée de 10 ans, et actif dans le domaine de la santé humaine. L'objectif du fonds vise à investir dans une quinzaine de sociétés actives dans la recherche et le développement de produits et services innovants, principalement en Europe (85 % du portefeuille) et de privilégier le développement de médicaments (60 % du portefeuille) avec un équilibre entre projets de développement de stades précoces et plus avancés.

Les critères d'investissement sont les suivants :

- Qualité scientifique du projet (innovation de rupture, rationalité du mode d'action et des effets cliniques...).
- Qualité du management et business plan (définition de milestones clairs et créateurs de valeur).
- Perspectives d'exit (avantage compétitif solide reposant sur une IP solide, un potentiel de partenariats, de trade-sale ou d'IPO).

Les investisseurs belges ont souscrit via LSP 6 PRIVAK, spécifiquement constituée à cet effet, en février 2020. Ensemble, ils réunissent entre 15 et 20 millions EUR et la SRIW occupe le poste de représentant. La SFPI a souscrit pour un montant de 6 millions EUR.

Les investisseurs publics ont obtenu une « side letter » qui comporte des engagements de nature à rassurer quant au retour d'investissement du fonds sur le territoire belge, facteur d'emplois :

- Accès consultatif à l'ensemble des opportunités d'investissement analysées par LSP 6 (deal flow).
- Possibilité, sur base de "best effort", de procéder à des co-investissements avec LSP 6 dans les sociétés participées qui répondent par ailleurs aux critères d'investissement sectoriels de la SFPI.
- Engagement de LSP d'investir, au-delà du projet IMCYSE, un montant équivalent à l'investissement des fonds publics dans un ou plusieurs projets en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La période d'investissement du fonds a pris fin le 6 juillet 2021. Le fonds a investi 240 millions EUR fin 2021 et a réservé 189 millions EUR pour des investissements de suivi.
- Plusieurs nouveaux investissements pour un total de 52 millions EUR dans 5 sociétés : Visus Therapeutics, T-Knife, Xilis, Innovative Molecules, Binx Health.
- Les investisseurs publics ont tenu, avec les gestionnaires du fonds, 2 réunions afin de discuter des opportunités d'investissement en Belgique.
- Le fonds a vendu sa participation dans Arvelle Therapeutics pour 51,2 millions EUR, enregistrant de la sorte une plus-value de 20 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Impact des événements géopolitiques sur les bourses.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,27 %

DATE DE
CRÉATION

2018

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

550

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

17

MAISON DE LA RADIO FLAGEY



flagey

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

— La crise du Covid-19 a continué à impacter les activités culturelles de l'asbl mais dans une moindre mesure qu'en 2020. La Maison de la Radio Flagey a encore été obligée de consentir une réduction du montant de la mise à disposition de l'espace culturel du bâtiment mais uniquement pour les quatre premiers mois de l'année.

— A partir du mois de mai 2021, l'activité culturelle a repris doucement pour revenir à une vitesse de croisière entre septembre et décembre 2021.

— L'activité de location de bureaux a également encore été impactée par la crise du Covid-19.

Un locataire a malheureusement dû plier bagage fin janvier 2021. La surface de 350 m² qu'il louait a été remise en location.

Un autre locataire a été fortement impacté par la crise du Covid-19 et a accumulé de gros retard de paiement. En conséquence, la Maison de la Radio Flagey a chargé son conseil de procéder aux recouvrements de ces sommes devant le juge de paix.

— Au 31 décembre 2021, le chômage locatif s'établissait à 3,1 % des surfaces (hors espace culturel).

ENJEUX POUR 2022

— Trouver un nouvel accord d'exploitation de l'espace culturel avec l'asbl Flagey.

— Relouer l'espace libéré (350 m²).

Constituée le 30 juin 1998, la société anonyme Maison de la Radio Flagey est devenue propriétaire de l'ancien bâtiment de l'Institut National de Radiodiffusion (INR), patrimoine architectural exceptionnel.

L'ASBL Flagey a la volonté de redonner au bâtiment le prestige qui était le sien du temps de la radio et de la télédiffusion, à savoir celui d'un centre communautaire, de rayonnement international, intégralement voué à la musique et à l'image. Par les qualités acoustiques exceptionnelles de ses salles et par sa programmation, Flagey se doit d'être l'un des protagonistes essentiels du paysage culturel de Bruxelles et de la Belgique.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,11%

RÉSULTAT
NET

530.682

EUR

PIED
DE BILAN

18,8

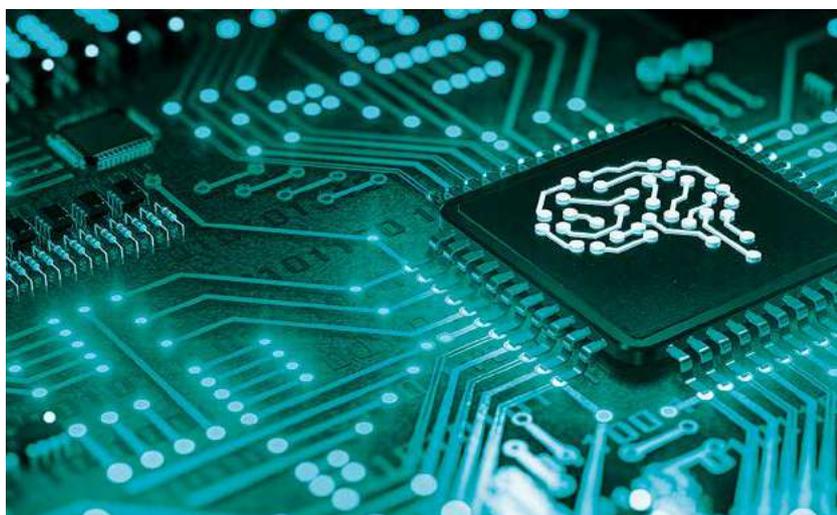
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1,2

FTE

MICLEDI



Micledi Microdisplays, une spin-out du centre de recherche en nanotechnologie IMEC, est un développeur d'écrans microLED destinés, entre autres, à des futures lunettes « nouvelle génération » de réalité augmentée avec une qualité d'image et une efficacité énergétique élevées.

La solution de Micledi est idéalement positionnée pour répondre aux besoins techniques exigeants de l'industrie pour l'avenir, tels que la taille d'affichage, la résolution, la luminosité, la qualité d'image, la consommation d'énergie et le coût.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La SFPI est entrée dans le capital de Micledi en février 2021, au côté de Imec.xpand, KBC Focus Fund, IMEC et PMV, pour soutenir et accélérer le développement du produit final.
- L'investissement de la SFPI de 5 millions EUR, représente une participation de 30,30 % dans le capital de Micledi.

ENJEUX POUR 2022

- La rapidité du développement et le timing de la commercialisation (« go to market ») du produit est un élément important et reste une priorité pour l'équipe.
- Afin de mener à bien la trajectoire du plan de développement fixé, Micledi va lancer un tour de financement complémentaire.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

30,3%

RÉSULTAT
NET

-4,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

5,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3

FTE

MINORYX THERAPEUTICS



Minoryx Therapeutics S.L. est une société biotechnologique espagnole qui concentre ses recherches sur le développement de traitements contre des maladies orphelines affectant le système nerveux central. La plupart de ces maladies sont génétiques, peuvent toucher un large éventail d'organes – outre le système nerveux central – et sont des maladies graves et dévastatrices, d'où un besoin médical non satisfait particulièrement élevé.

La société a développé une molécule (MIN-102) Leriglitazone qui a démontré sa sécurité et son efficacité chez l'être humain dans le cadre d'une maladie neurodégénérative génétique, sur base d'un Proof of concept, mais également sa capacité à pénétrer la barrière hémato-encéphalique.

La SFPI a souscrit un engagement pour 3,2 millions EUR libérables en trois tranches. La SFPI a libéré les montants dédiés à la 3^{ème} tranche.

Les autres principaux actionnaires belges sont Fund⁺, Sambrinvest et SRIW.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Publication d'un « MoA paper » dans la revue Science Translational Medicine 2021.

- Forte croissance du recrutement des patients pour la forme chronique de l'ALD (adrénoleucodystrophie) juvénile – projet Nexus.
- Finalisation des négociations avec EMA pour soumission en phase 3 pour les patients atteints d'ataxie de Friedreich (AF), une maladie neurodégénérative potentiellement mortelle qui se manifeste par une perte de coordination, un affaiblissement musculaire et une cardiomyopathie.
- Amélioration supplémentaire des données cliniques pour positionner la société dans d'autres indications.
- Budget et trésorerie en meilleure position que les prévisions.

ENJEUX POUR 2022

- Refinancement des activités de la société.
- Conversion du Bridge loan octroyé en 2020.
- Soumission dossier ADVANCE, pour l'essai clinique pivot de phase 3 en Europe pour le traitement de l'adrénomyélongueuropathie (cALD), avec inclusion au Royaume-Uni.
- Poursuite des discussions avec FDA pour soumission phase 3 US pour ADVANCE.
- Possibilité d'une approbation accélérée pour cALD.
- Poursuivre les recrutements, notamment en Belgique, pour les phases de commercialisation.
- Poursuite des discussions avec des partenaires stratégiques.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,12%

RÉSULTAT
NET

-10,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

13,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

22

FTE

MIRACOR



miracor
medical

La SA Miracor était sise en Autriche et a rapatrié ses activités pour s'installer en Belgique (Province de Liège).

Elle est active dans le secteur dit des « Medical Devices ». Plus particulièrement, elle a développé une technique utilisée dans le cadre des infarctus du myocarde afin de réduire l'importance de la zone nécrosée du tissu du ventricule gauche, ce qui permet de prévenir une récurrence d'arrêt cardiaque présente chez 25 % des patients traités – dénomination PICSO (pression dans le sinus coronaire).

En 2017, la SFPI a participé à hauteur de 2 millions EUR au tour de financement qui a vu l'émission de titres de catégorie D auxquels sont associés, notamment, les droits suivants : liquidation preference right – clause anti-dilution – droit de préemption, et la SFPI a octroyé un emprunt pour un montant de 2 millions EUR dont on retient qu'il y a une tranche de 1 million EUR convertible moyennant un discount de 10 % et que la SFPI a reçu 200.000 warrants exerçables à l'occasion de toute augmentation de capital à venir.

En 2018, sa nouvelle participation à concurrence de 500.000 EUR lui permet de détenir 6,15 % du capital de la société au travers de 5.653.550 actions (mêmes conditions que lors de la levée de fonds de septembre 2017).

À l'issue de la levée de fonds opérée en août 2020, la SFPI détient 14.217.974 titres de la société, soit 8,77 % du capital de celle-ci (le prêt a été converti à cette occasion).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'étude randomisée PiCSO-AMI-I qui vise à traiter les patients en Inferior STEMI lancée 2019, a permis de recruter 91 patients sur les 144 prévus.
- L'étude PiCSO-AMI-V qui vise les patients en Anterior STEMI a démarré.
- Activités R&D – en 2021, le focus a été mis sur la production du nouveau bloc pneumatique qui est un élément majeur de la console.
- Sur le plan des ressources humaines, engagement d'une Director Reimbursement & Market Access afin d'obtenir des codes de remboursement dans certains pays.
- Début de chiffre d'affaires au départ du marquage CEE obtenu fin 2020 – traitement de premiers patients en Espagne.

ENJEUX POUR 2022

- Clôturer enrôlement des patients PiCSO-AMI-I.
- Début des enrôlements sur étude PiCSO-AMI-V.
- Obtention de l'autorisation FDA pour l'étude IDE (USA).
- Poursuivre les processus d'obtention de financement non dilutif.
- Obtention de certaines autorités asiatiques de débiter des essais (design).

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,77 %

RÉSULTAT
NET

-7,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

42,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

21

FTE

NANOCYL



Nanocyl SA est une entreprise spécialisée dans le développement et la production de nanotubes de carbone, des particules qui sont utilisées comme additifs de performance dans les polymères, les métaux, les matériaux composites et novateurs.

Nanocyl fabrique des nanotubes de carbone de haute qualité qui augmentent les performances de conductivité et mécaniques des applications dans les plastiques, les composites et les dispersions. Depuis plusieurs années, la société est l'un des deux principaux acteurs du marché mondial des nanotubes de carbone.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Après une hausse de chiffre d'affaires de 22 % en 2020, 2021 a connu une hausse de 31 %, générant un gain de 0,563 million EUR et un EBITDA de 1.900.000 EUR.
- Malgré l'impact de la continuation de la crise Covid-19, les secteurs de l'automobile et de l'électronique ont connu une belle remontée, alors que les applications industrielles et les PME/PMI ont expérimenté un ralentissement, particulièrement en Asie.
- La forte progression du segment électronique a permis d'établir un record qui représente plus 40 % des ventes.
- Les développements dans les batteries ont continué, une partie des retards de 2020 ont été rattrapés et continuent de présager des retours prometteurs.

ENJEUX POUR 2022

- Atteindre le budget 2022 en gardant l'équilibre entre les deux grandes gammes de produits.
- Rester attentif aux marges générées par les ventes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,97%

RÉSULTAT
NET

560.000

EUR

PIED
DE BILAN

10,2

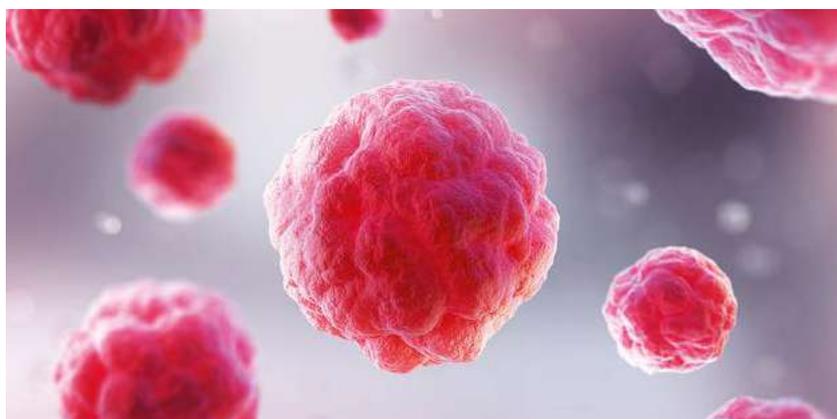
million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

34,6

FTE

NCARDIA



La société est sise dans le Biopark de Gosselies et possède des antennes aux Pays-Bas et en Allemagne, ainsi qu'aux États-Unis. Constituée en 2014 sous la dénomination « Pluriomics », elle change de nom en décembre 2017, suite à l'augmentation de capital intervenue au travers d'un rapprochement avec la société allemande Axiogenesis, pour devenir Ncardia.

La société a développé un processus de production de cellules souches pluripotentes induites (iPSC). La pluripotence induite consiste à « reprogrammer » une cellule différenciée en cellule souche en réactivant l'expression des gènes associés au stade embryonnaire (stade pluripotent). Des études ont montré que plusieurs types de cellules humaines peuvent être reprogrammés en cellules souches pluripotentes, parmi lesquelles les cellules de la peau, les cellules sanguines, etc. Ceci démontrerait le caractère universel de la pluripotence induite et donc le fait qu'elle puisse bénéficier de plusieurs applications (musculaires, cardiaques, neuronales).

La société Ncardia produit ce type de cellules dans le domaine cardiaque, appelées cardiomyocytes. Ces cellules peuvent notamment être utilisées pour mesurer sur le plan safety/toxicity/efficacy de nouvelles molécules produites par les groupes Pharma. Cette technologie permet d'éviter le recours au modèle animal.

Initialement active dans le secteur des cellules cardiaques et neuronales, les développements technologiques de l'entreprise lui permettent désormais d'une part d'élargir le scope vers d'autres cellules, dont, notamment, les T-Cells et d'autre

part d'être particulièrement performante en matière de capacité de production. Ce dernier point est stratégique car la fabrication de cellules dérivées d'iPSC en quantité suffisante reste un défi de taille pour le secteur que l'expertise de N-Cardia permet de relever.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Entrée de la société KINICITI dans le capital de la société avec, pour corollaire, la vente d'une partie des titres détenus par la SFPI. Suite à cela, KINICITI détient 68 % des titres de Ncardia ;
- Remembrement de la composition du conseil d'administration suite à la venue de KINICITI (Denis Bedoret).
- La recherche et développement dans le « drug discovery » a été placée dans une filiale « Celyntra » détenue à 100 % par N Cardia.

ENJEUX POUR 2022

- Établissement de l'unité GMP pour manufacturing des « Induced Pluripotent Stem Cells » pour gene et cell therapies en Belgique.
- Finaliser partenariat avec Quell Therapeutics – accroître le nombre de lignées iPSC ;
- Rebranding de la partie « gene and cell therapies » en Cellistic.
- Mise en œuvre d'une charte ESG.
- Réorienter et compléter l'organigramme des ressources humaines afin de doter la société des talents nécessaires pour mener à bien son projet de développement.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

18,74%

RÉSULTAT
NET

-13,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

25,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

74

FTE

NEUVASQ



La société a été constituée en février 2021 en vue d'exploiter et de mettre sur le marché un processus qui permet de restaurer le bon fonctionnement de la barrière hémato-encéphalique.

Suite à des recherches menées dans le laboratoire de neurosciences de l'ULB, on a pu identifier les mécanismes : récepteur/activateur de cette barrière mais également les possibilités de moduler le fonctionnement dans 3 modèles animaux.

Le dysfonctionnement de cette barrière a été identifié comme une constance dans les affections du cerveau, que ce soit pour le glioblastome, AVC ou autres maladies neurodégénératives. Ceci indique un champ extrêmement vaste pour les applications de la voie empruntée par ces recherches.

La société a levé 20 millions EUR en date du 18 juin 2021, dont 5 millions EUR ont été libérés immédiatement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Création de la société et augmentation de capital.
- Embauche de 2 personnes.
- Renforcement IP et des données dans les modèles « animal ».

ENJEUX POUR 2022

- Obtention du subside de la DG06.
- Recrutement du CEO.
- Choix de l'indication et de la voie clinique pour l'adresser.
- Localisation des activités, laboratoire ULB.
- Poursuivre les publications.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,36%

RÉSULTAT
NET

-464.000

EUR

PIED
DE BILAN

4,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2

millions EUR

NEWTON BIO CAPITAL FUND



NEWTON
BIOCAPITAL

Le fonds a été créé en avril 2017 sous la forme d'une Pricaf privée. Son actionnariat est notamment composé de la SRIW, la SFPI, Sambrinvest, Investsud, Belfius, Pierre Drion ainsi que deux des partenaires qui gèrent le fonds.

Les sociétés cibles du fonds sont les sociétés actives dans le domaine du traitement des maladies chroniques du type inflammatoires, neuro-dégénératives, cardio-vasculaires et cancéreuses.

Le fonds s'adresse tant aux sociétés belges qu'aux sociétés européennes, sachant que l'accent pour les sociétés belges sera focalisé sur les dossiers « early stage », du type spin-off universitaires afin de les structurer tant du point de vue financier à moyen-long terme que du point de vue corporate governance. L'ambition du fonds est d'être un lead investor pour le développement de celles-ci.

Pour ce qui concerne le volet européen, le fonds s'adressera à des sociétés plus matures qui devraient assurer le rendement à court-moyen terme du fonds. Le fonds s'adresse également aux sociétés « early stage » japonaises.

Le fonds est actuellement doté d'un capital de 113,7 millions EUR, pour un capital appelé de 65,4 millions EUR. La SFPI a souscrit à concurrence de 20 millions EUR dans le Fonds Newton, elle détient 17,7 % des titres du fonds,

soit 20.075.000 titres. Le fonds gère actuellement 14 participations.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Appel de tranche de capital à libérer à concurrence de 19,9 millions EUR, 58 % des fonds ont donc été appelés et libérés à ce jour.
- 3 nouvelles participations ont été intégrées au sein du portefeuille dont 2 belges et une japonaise pour un montant de 4,25 millions EUR, et des investissements de suivi ont été établis dans 7 sociétés du portefeuille pour un montant de 13 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuite du support à DIM3, à Deuteroncology, Sequana Medical et à Epics.
- Nomination du CEO de Neuvasq.
- Création du fonds NBC 2 (la SFPI a souscrit pour 25 millions EUR) - renforcement des équipes.
- Adaptation de la politique anti-blanchiment - appel de fonds pour atteindre 65 % du capital souscrit.
- Attention à apporter au processus d'exit pour certaines participations.
- Taux de change EUR/YJP.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

11,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

17,67%

DATE DE
CREATION

2017

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

113,7

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

14

NEWTON BIOCAPITAL II



NEWTON
BIOCAPITAL

La Belgique et le Japon présentent un considérable flux de « start-up » en Sciences de la Vie. Sur la période passée, le plan d'affaires de plus de 500 « start-up » est parvenu au management de Newton BioCapital I.

Afin de pouvoir continuer à investir dans les plus prometteuses de ces sociétés en sciences de la vie, l'équipe de management NBCP a décidé de créer Newton Biocapital II.

L'activité du Fonds repose sur le pilier « life science », avec un focus sur les maladies chroniques, inflammatoires et neurodégénératives. La plupart de ces maladies ne disposent pas d'un traitement thérapeutique satisfaisant à ce jour (unmet need), ou d'un traitement avec des effets secondaires importants (qualité de vie du patient) et coûteux (impact pour les soins de santé).

Rien qu'en Belgique, 13 projets ont été revus pour un investissement par NBC II et le management en a sélectionné 4 dont sont belges et en due diligence active (Santero : résistance aux antibiotiques, Bioxodes : thrombo-inflammation et Oncurious : oncologie). Il est utile de mentionner, vu la récente régulation européenne, que le fond NBC II sera conforme à la réglementation ESG.

Ce nouveau fond, dont la taille visée est de 150 millions EUR, reprend les caractéristiques essentielles de NBC I, à savoir :

- L'équipe s'est positionnée comme « lead investor » dans presque tous ses investissements sachant que, pour les sociétés belges, l'accent est mis sur le « early stage du type spin-off universitaires » afin de les structurer tant du point de vue financier que du point de vue « governance ».
- Le fonds investira aussi dans des sociétés plus matures que Newton appelle Early exit pour assurer le rendement à court terme, comme ce fut le cas pour le Japon et la France dans NBC I.

Alors que le premier closing du fonds NBC II a été réalisé le 22 décembre 2021, la SFPI y a déjà souscrit un montant de 10 millions EUR sur un total de 50 millions EUR, à la suite de quoi elle dispose de +/- 20 % du capital du fonds.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuivre la levée de fonds auprès des investisseurs japonais.
- Réaliser un premier investissement (Oncurious).
- Accroître les ressources humaines.
- Mettre en place la compliance ESG.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

19,8%

DATE DE
CRÉATION

2021

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

50

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

Pas encore
actif

NINEPOINTFIVE MAGNITUDE VENTURES



ninepointfive

Ninepointfive Magnitude Ventures est un fonds de « corporate venturing » qui investit, ensemble avec de grands fonds, dans des entreprises durant leur phase de lancement (early-stage) et de croissance (scale-up) dans le secteur de la technologie. Le digital et l'aspect customer-centricity, ainsi que les partenariats avec de grands groupes corporate. Ils apportent non seulement des fonds aux entreprises mais accélèrent aussi leur développement sont l'ADN de Ninepointfive Magnitude Ventures.

La valeur apportée par Ninepointfive Magnitude Ventures est d'offrir à ces entreprises partenaires un modèle de corporate venturing pour leurs projets d'innovation qui sortent de leur core business et leur zone de confort et bénéficient en conséquence d'un développement en dehors de l'entreprise, facilité par Ninepointfive Magnitude Ventures. La valeur qu'apporte Ninepointfive Magnitude Ventures vis-à-vis de l'entreprise est son expérience dans la création de projets novateurs (venture building) et dans le développement des entreprises (company building/scaling) ainsi que dans la structuration et la gouvernance de ces entreprises. Le partenaire corporate lui apporte son expérience sectorielle, client et produit.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le deal flow est constant et significatif, avec environ 1/3 de dossiers belges ;

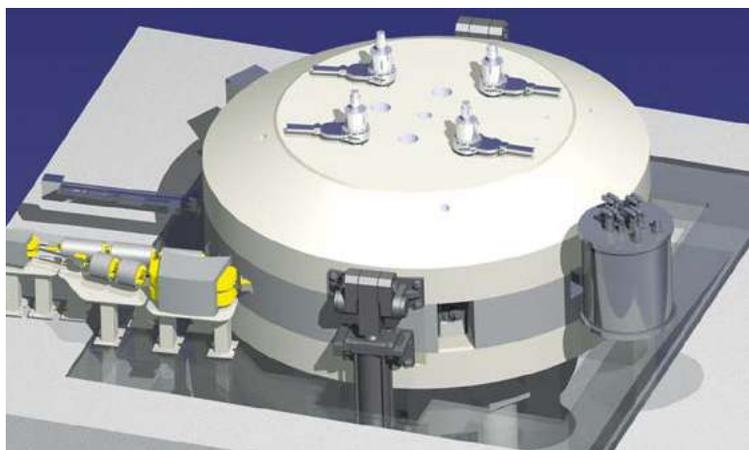
- Penny Black augmente son équipe et a montré d'importants taux de conversion de clients, alors que Kando a conclu un beau contrat en Israël et a fait son entrée dans quatre villes aux USA.
- Routinely a lancé ses premiers produits sur le marché et teste le marché pour trouver la bonne adéquation entre produit et marché, malgré des ventes encore limitées.
- Star (nom temporaire), collaboration avec Siemens Energy et Zeiss, est dans les starting blocks, avec une équipe en place, un POC en cours et des premiers clients approchés.
- Winning Foods (anciennement Future Kitchens) a significativement été, impactée par le Covid-19, étant donné la stratégie de mise en marché via la vente aux bureaux B2B office.
- La participation The Park, active dans les jeux VR (réalité virtuelle) sur site a été fortement impactée par le Covid-19, vu que les sites sont restés fermés pour la majeure partie de l'année. Ceci dit, à chaque réouverture The Park a bien rebondi.

ENJEUX POUR 2022

- Continuer à soutenir le développement de projets investis sans perdre le rythme des nouveaux dossiers.
- Continuer à diversifier le portefeuille en sourçant des deals innovants et des partenaires corporate à forte valeur ajoutée.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CREATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Technologie – digitalisation	1,5 million EUR	14,68%	2019	8-12 ans	33,6 million EUR	7

NORMANDY HADRONTHERAPY (NHA)



La solution technologique proposée par Normandy Hadrontherapy (ci-après NHa) vise à permettre à l'hadronthérapie (protonthérapie et traitement par faisceau carbone) d'être plus accessible aux centres de traitements cliniques. La solution technologique proposée par NHa vise à remplacer le synchrotron par un cyclotron isochrone, qui est un équipement plus compact, nettement moins onéreux et plus facile à opérer et à maintenir que les synchrotrons utilisés à l'heure actuelle.

La technologie proposée est plus simple, plus compacte et moins onéreuse. (Prix de vente de 100 millions EUR contre 150 millions EUR pour la concurrence).

Elle consiste à irradier des cellules cancéreuses (tumeurs) au moyen d'un faisceau de particules (protons, carbone ou autres ions), tout en limitant au maximum l'irradiation des tissus sains et donc les effets secondaires pour les patients.

La SFPI est investie dans ce projet, notamment aux côtés de la SRIW et de IBA, pour un montant global de 6 millions EUR depuis juillet 2019 dans un tour de financement qui a permis de lever 21 millions EUR en obligations et 6,7 millions en capital. La SFPI a souscrit aux 2 instruments et détient 97.136 actions de la société NHA. L'exposition de 6 millions EUR repose essentiellement sur le volet « equity » pour 1,5 million EUR, car le volet obligataire est couvert par des garanties. Le taux d'intérêt sur ce volet obligataire est de 4 % capitalisés. La SFPI est représentée au sein du Comité stratégique et de surveillance.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Croissance importante des prestations de la société IBA.
- Signature de l'avenant avec Sigmaphi (bobine et enceinte hélium).
- Réception du premier jalon contractuel (2 bobines conducteurs supra moullées en époxy).
- Trésorerie à 21 millions EUR (faible dépassement du budget) – Chiffre d'affaires à 3,75 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Contrôle des coûts de certains « work package » (normes de qualité).
- Finalisation de la construction du bâtiment du cyclotron.
- Finalisation des commandes et transfert IP pour les sources Proton, Alpha et Carbone (IBA).
- Délai de fournitures des éléments électroniques des équipements.
- Suivre le schéma de fabrication de la bobine cryogénique.
- Obtention du système qualité, ISO13485.
- Possible accroissement de l'intervention des associés/prêteurs pour couvrir la trésorerie en 2023 et 2024, en l'absence de la commande d'un second système d'adronthérapie.

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,77%

RÉSULTAT
NET

-2,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

61,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10,5

FTE

NUCLEIS



NUCLEIS
RADIOPHARMACEUTICALS

La société Nucleis SA a été constituée le 9 juin 2017. Elle a pour vocation la production en environnement GMP de médicaments radiopharmaceutiques à usage humain (y compris l'imagerie médicale nucléaire ou non nucléaire). Elle est issue d'un processus « spin-off » du Centre de Recherches du Cyclotron à l'ULg.

Elle a fait l'objet d'une augmentation de capital le 3 novembre 2017 au travers d'apports en nature, à savoir une branche d'activités de fabrication GMP, une équipe de 9 personnes, des contrats commerciaux et une autorisation de mise sur le marché sur le GlucoTrace « FDG ». À cette même occasion, la SFPI a souscrit en numéraire à concurrence de 700.000 EUR.

Suite à cette augmentation de capital, la SFPI détient 3.500 actions de catégorie C et, de ce fait, 17,2 % du capital de la société. Les autres grands actionnaires sont : Spinventure, Gesval, F.I.C.I et ORA.

La SFPI a également octroyé un emprunt convertible qui génère un rendement lié au taux IRS sur 7 ans augmenté de 3 %. L'exposition de la SFPI se décline comme suit fin 2021, au regard de cet emprunt, soit 1.600.000 EUR en prêt et 700.000 EUR en Equity.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le résultat de l'exercice engendre une perte reportée de 1,5 million EUR malgré un chiffre d'affaires en forte hausse à 2,1 millions EUR, la marge brute s'établit durablement à 85 %.
- 7 produits en production avec un degré important d'occupation des « slots » de production.
- Accroissement significatif de la qualité et de l'homogénéité des lots avec accroissement des commandes, notamment glucotrace.

ENJEUX POUR 2022

- Devenir de la dette à l'égard de l'ULg.
- Augmentation de capital pour assurer le principe de continuité des activités de la société.
- Finalisation des discussions avec un acteur US stratégique.
- Evolution de l'EBITDA lié à la construction d'un second cyclotron.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

17,20%

RÉSULTAT
NET

-1,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

2,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

16,5

FTE

NXTPORT



La SCRL NxtPort gère une plateforme de données destinée à recueillir et regrouper/centraliser des données provenant des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement logistique liée aux activités portuaires d'Anvers. La plateforme a pour but de permettre un meilleur partage des données, ce qui favorisera la transparence et l'efficacité, de même que l'interopérabilité entre les plateformes de gestion d'informations déjà existantes mais gérées de manière fragmentée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En raison de la crise du Covid-19, les initiatives d'onboarding sur la plateforme de NxtPort avaient été arrêtées en 2020. Les entreprises concernées étant des acteurs de la chaîne logistique, celles-ci se concentraient sur l'approvisionnement du pays et mobilisaient la totalité de leurs ressources humaines sur cette tâche. L'intégration (onboarding) des

utilisateurs sur la plateforme et donc la génération de revenus qui allaient de pair ont dès lors très fortement été retardées. La SFPI était intervenue en octroyant un crédit pont complémentaire de 2,5 millions EUR permettant de couvrir le besoin en liquidité supplémentaire généré par ces retards.

- Le système de « Certified Pick up » géré par NxtPort est entré en fonction en janvier.
- Démarrage de NxtPort International, créé en partenariat avec Vopak Ventures, qui permet d'exploiter et de développer la plateforme et l'expérience de NxtPort en associant les acteurs étrangers à la coopération digitale et donc à l'optimisation de leurs chaînes logistiques.

ENJEUX POUR 2022

- Lors du premier semestre 2022, afin de renforcer la structure financière de la société et de fournir des moyens / liquidités complémentaires lui permettant de réaliser son objectif (atteindre l'autonomie financière pour son développement futur), le Port d'Anvers et la SFPI ont décidé de convertir en capital les crédits qui avaient été octroyés (2,5 millions EUR pour la SFPI) et de procéder à une nouvelle augmentation de capital (600.000 EUR pour la SFPI).
- L'équilibre entre revenus et charges d'exploitation reste une priorité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

23,72 %

RÉSULTAT
NET

-3

millions EUR

PIED
DE BILAN

4,9

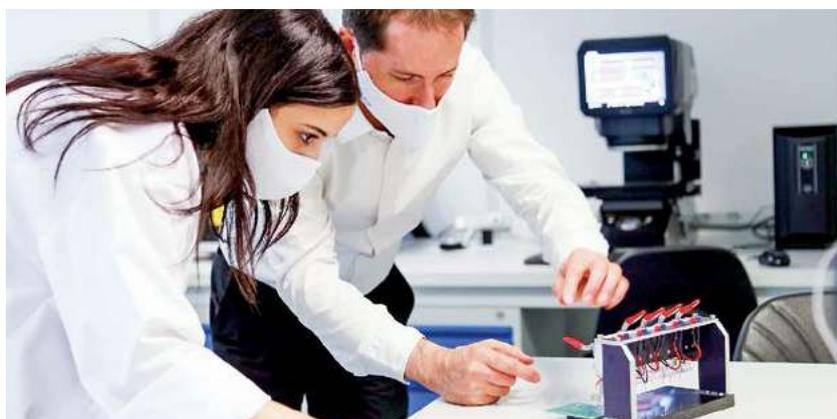
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

17

FTE

OMX EUROPE VENTURE FUND



Le fonds d'investissement dédié aux sciences de la vie OMX a vu le jour en 2019. Ses sponsors sont la société française Mérieux Développement et Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. Ce fonds se concentre sur des entreprises très innovantes situées en Europe occidentale et en Amérique du Nord, actives dans les secteurs de la santé et de l'alimentation, en poursuivant trois objectifs principaux. Il accorde une attention particulière à la qualité de l'équipe de direction et axe ses priorités sur l'intégrité, la vision et la passion pour développer un modèle d'affaires durable. De plus, il s'engage pleinement à soutenir des produits et services uniques qui ont un potentiel de croissance important. Enfin, l'équipe d'OMX doit être convaincue qu'avec ses connaissances et son réseau industriel, elle est à même de contribuer à la création de valeur ajoutée pour les entreprises de son portefeuille, et partant, de croître de manière significative.

- L'élargissement du portefeuille grâce à deux nouvelles participations :
 - Un investissement de 1,1 million EUR dans AcuSurgical, spécialisée dans le développement d'une solution robotique pour les opérations de microchirurgie rétinienne.
 - Un investissement de 4 millions EUR dans SeqOne, qui développe une plateforme de pointe hébergée dans le cloud en vue de fournir des analyses génétiques précises contribuant à une meilleure médecine personnalisée.
- Fin décembre, le montant total investi s'élevait à environ 34 millions EUR, répartis entre 8 sociétés du secteur des sciences de la vie et OMX Venture Fund LLC, son homologue américain.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'entrée des investisseurs institutionnels belges (SFPI, PMV et Noshag), ainsi que d'un certain nombre de bureaux de gestion de patrimoine et d'investisseurs privés via OMXE Invest, une structure nourricière spécialement créée à cet effet. L'investissement de la SFPI dans ce fonds s'élève à 10,2 millions EUR.
- La clôture finale du fonds le 26 mai a permis de lever un capital supplémentaire de 40 millions EUR pour atteindre un montant total de 117 millions EUR.
- La création d'un comité stratégique semestriel avec les 5 plus grands investisseurs belges dans le but de revoir les orientations stratégiques de la période écoulée et d'évaluer l'évolution du portefeuille d'investissement.

ENJEUX POUR 2022

- En mars, un investissement supplémentaire de 3,5 millions EUR a été réalisé dans Cairdac, qui a l'ambition de commercialiser des pacemakers sans fil. Avec cette opération, le fonds a déjà alloué 60 % de ses ressources financières engagées, ce qui lui permet de réaliser encore 5 investissements environ.
- Étant donné les engagements pris vis-à-vis des investisseurs belges, le fonds cherche délibérément à compléter son portefeuille d'investissement par un certain nombre de candidats belges.
- Après le départ annoncé du directeur général à un autre poste au sein du groupe Mérieux, Valérie Calenda a repris temporairement la tête du fonds, dans l'attente de la nomination d'un nouvel associé directeur général.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,93%

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

10+2

millions EUR

TAILLE
DU FONDS

117

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

9

ONCODNA



OncoDNA est active dans la caractérisation génétique et protéine des échantillons de tissus envoyés pour analyse par des oncologues. Elle a été constituée en décembre 2012 et bénéficie d'une forte collaboration avec l'Institut de Pathologie Génétique, collaboration qui lui a évité d'effectuer de lourds investissements dans le domaine de l'analyse médicale.

Elle a développé une base de données propriétaire (OncoKDO) qui permet un diagnostic précis du cancer et des suggestions de traitement en fonction du profil de la tumeur soumise à analyse. Elle a également développé une plateforme/forum d'échanges (OncoSHARE) entre praticiens et patients qui permet, au regard d'un profil de tumeur déjà analysé, de connecter les personnes concernées afin de les aider dans la pose d'un diagnostic. En 2018, la société a lancé une nouvelle plateforme Bio-IT (OncoKDM) qui permet l'intégration et l'interprétation de données issues directement de centres de cancers.

La société propose quatre types de tests à l'attention des oncologues dans le cadre du traitement de tout type de cancer de stage 3 et 4. Elle est présente dans plus de 35 pays via une équipe de vente directe et un réseau de distributeurs.

La SFPI a investi 2,5 millions EUR en février 2019, elle détient 9,05 % de l'actionnariat, aux côtés de Sambrinvest et de la SRIW. La SFPI a participé au financement

complémentaire de la société à l'occasion d'une levée de fonds début 2020 et du financement de l'opération d'acquisition amicale sur Integragen.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Nombreux partenariats conclus, notamment avec Twist-Synlab- Radiomics.
- Nomination de 2 administrateurs indépendants.
- Forte activité sur le segment génomique qui aboutit à une progression du chiffre d'affaires néanmoins inférieur au budget.
- Position de cash confortable et supérieure aux attentes.
- Investissement complémentaire de la SFPI à concurrence de 500.000 EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Poursuite du processus de coordination et d'intégration des processus et des équipes ensuite de l'acquisition d'Integragen(106 ETP sont concernés).
- Recrutement business Development.
- Fin du projet Aurora => impact chiffre d'affaires.
- Désignation d'un banquier d'affaires pour débiter un rapprochement avec un partenaire stratégique.
- Lancement des kits.
- Financement de l'activité OncoRNA/Personalized Vaccine.

DANS LE
PORTEFEUILLE

7,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

15,57 %

RÉSULTAT
NET

-5,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

24,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

33,6

FTE

ORIZIO



Le groupe Orizio est une SRL belge fondée en juin 2020 suite à la reprise à la même date de la société SABCA par un consortium constitué de la SFPI et de Sabena Aerospace. Le regroupement des activités de la Sabca et de Sabena Aerospace Engineering a ainsi créé un puissant groupe industriel aéronautique belge. Le groupe Orizio est le seul actionnaire de Sabena Aerospace Engineering Group et de Sabca Group.

Orizio est un groupe industriel diversifié. Il est actif dans différentes parties de la chaîne de valeur des secteurs aéronautique et aérospatial, comme la production de pièces d'avion et de systèmes de bord, les services de maintenance pour avions (Maintenance, Repair & Overhaul – MRO, en français Maintenance, Réparation et Révision), les vérins pour le secteur aérospatial et les drones. Par ailleurs, Orizio est actuellement actif dans le recyclage d'avions, à travers le projet *PLANUM* soutenu par l'U.E. en partenariat avec la Région wallonne.

Suite à la reprise par le groupe des activités de Line Maintenance de Lufthansa Technik (y compris Lufthansa

Technik Brussels) et à la fusion des activités MRO de la Sabca (basée à Charleroi) avec Sabena Aerospace Engineering, la nouvelle entreprise MRO s'appelle désormais « Sabena Engineering ».

Dès lors, Sabca N.V. intègre à présent toutes les activités de Design & Manufacturing et UAV du groupe, tandis que Sabena Engineering N.V. regroupe toutes les activités MRO. Suite à cette fusion et à une restructuration juridique, le groupe a adopté la marque « Orizio » en juin 2022 et a modifié sa raison sociale au même moment.

La Belgique est un pionnier dans les secteurs aéronautique et aérospatial. Le développement du groupe Orizio (constitué d'acteurs de l'aéronautique belge tels que la Sabca, Sabena Engineering et Lufthansa Technik Brussels) et son ancrage en Belgique permettent de conserver et de renforcer l'écosystème et les emplois locaux dans ce secteur.

Ce groupe emploie environ 1.500 personnes, principalement en Belgique, et est actif sur 15 sites en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient (EMEA).



ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Malgré les conséquences économiques persistantes de la crise sanitaire, le modèle d'entreprise diversifié du groupe Orizio a permis d'en atténuer les effets par rapport aux autres sociétés aéronautiques.
- En 2021, Orizio a également poursuivi son programme d'investissement en injectant plus de 30 millions EUR dans ses activités MRO, Design & Manufacturing (D&M) et Drone. Ces investissements portent sur des projets R&D, des formations et des nouvelles capacités industrielles.
- Sabena Engineering (société mère de la division MRO d'Orizio) a signé l'acquisition de Lufthansa Technik Brussels NV et de Lufthansa Technik Maintenance International GmbH le 2 décembre 2021. Cette acquisition élargit les capacités industrielles et l'empreinte géographique de la division MRO dans la région EMEA et renforce ainsi la masse critique, afin de pouvoir mieux faire face à une vague potentielle de consolidations au sein de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs aéronautiques.
- Les revenus consolidés audités d'Orizio pour la période du 17 juin 2020 au 31 décembre 2021 s'élèvent à 325 millions EUR. Les revenus pro forma consolidés d'Orizio pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 s'élèvent à 190 millions EUR. Au 31 décembre 2021, l'EBITDA consolidé d'Orizio était de 9,3 millions EUR et l'EBIT de 3,8 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Orizio entend jouer un rôle actif dans le développement de l'écosystème aéronautique et aérospatial en Belgique, en mettant en relation différents acteurs belges et en renforçant le pool aéronautique belge. Ce faisant, Orizio s'engage résolument en faveur de la durabilité, sur les plans écologique, social et économique.
- Au sein de la branche D&M, l'attention se porte avant tout sur le développement de nouveaux produits ainsi que sur l'excellence opérationnelle (digitalisation, robotisation), afin de rester un fournisseur clé pour Airbus, Arianespace, etc.
- En ce qui concerne la division MRO, outre l'intégration des entités de Lufthansa Technik et l'optimisation de ses opérations après la fusion des activités MRO à Charleroi et Zaventem, l'accent est mis sur la poursuite du développement de nouvelles capacités industrielles et de nouveaux types de services (le recyclage des avions, par exemple).
- Enfin, Orizio accorde une attention particulière aux risques liés au contexte économique, financier et sécuritaire, à l'environnement et au risque de cybercriminalité. Le groupe prend les mesures appropriées pour contrôler et mettre en œuvre les mesures requises pour les atténuer.

DANS LE
PORTEFEUILLE

82,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

50%

RÉSULTAT NET
MRO

1

million EUR

RÉSULTAT NET
D&M

-2,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

353,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.500

FTE

PALAIS DES BEAUX-ARTS



Bozar

La société anonyme de droit public à finalité sociale BOZAR a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2002. BOZAR est devenu une institution culturelle à part entière, produisant ou coproduisant une grande partie des événements organisés en son sein. Le Palais des Beaux-Arts (PBA) a également conservé son rôle d'accueil en permettant à des partenaires d'organiser leurs activités (Orchestre National de Belgique, Orchestre de la Monnaie, Cinémathèque, Concours Reine Elisabeth, Europalia, etc.). Le lancement de la nouvelle structure du PBA a été accompagné par la mise en place d'un plan de rénovation du bâtiment Horta de BOZAR, toujours en cours d'exécution.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La pandémie et le contexte sanitaire, d'une part, l'incendie du 18 janvier 2021, d'autre part, ont continué à mettre à l'épreuve à la fois la résilience économique et financière du Palais des Beaux-Arts et les facultés d'adaptation des équipes. Ces deux facteurs ont eu de lourds impacts organisationnels et financiers. De plus, le feu a rendu impraticable le circuit d'exposition sud, tandis que la situation sanitaire a empêché tout concert avec public avant le début du mois de juin. Le PBA a alors sollicité une aide additionnelle des pouvoirs publics obtenue de manière exceptionnelle à concurrence de 2.000.000 EUR afin de compenser en partie les pertes liées aux recettes de billetterie et à la location de salle. L'été a également été marqué par l'approbation officielle du projet de digitalisation du PBA financé par le plan de relance et de résilience européen. La deuxième moitié de l'année a, quant à elle, été caractérisée par de nombreuses variations de la jauge des salles. Dans ces

conditions, certains concerts ont dû être annulés, d'autres ont été reportés, d'autres encore ont fait l'objet de changements de formats. Le mois d'octobre correspondait au mois de lancement de l'exposition David Hockney qui, entre le 13 octobre 2021 et le 23 janvier 2022, a accueilli près de 150.000 visiteurs. Le succès exceptionnel de cette exposition a permis de compenser en partie le manque à gagner constaté sur les événements présentiels et de clôturer l'année positivement. Sur le plan de la gouvernance, l'année 2021 a également été le théâtre de nombreux changements, dont notamment le changement de conseil d'administration présidé par Isabelle Mazzara et la nomination d'une nouvelle directrice générale, Sophie Lauwers.

Dates-clés :

- Incendie : 18 janvier 2021.
- Nomination du nouveau CA : 1^{er} juin 2021 (AR du 7/6/2021).
- Nomination de la nouvelle directrice générale : 1^{er} novembre 2021 (AR du 24 octobre 2021).

ENJEUX POUR 2022

- Parmi les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, celui lié à l'évolution des travaux de réparation du Palais endommagé par l'incendie du 18 janvier 2021 est le plus important. Ce risque implique en effet la remise en état du circuit sud des expositions. Ni le montant précis des travaux, ni la date de finition de ceux-ci jusqu'à complète réfection ne sont entièrement connus.
- L'évolution du contexte sanitaire et des contraintes réglementaires destinées à combattre le virus restent incertaines ce qui se traduit par une adaptation constante de la programmation pour les événements en présentiel et des coûts supplémentaires (digitalisation afin de les rendre accessibles au public). Ce risque a été pris en compte dans l'élaboration du budget 2022 qui devrait pourtant se clôturer par un équilibre.
- En mai 2022, la SFPI a appris avec tristesse le décès de Sophie Lauwers, la directrice générale de Bozar. Sophie Lauwers a travaillé de longues années au Bozar, dont elle avait repris la direction à l'automne 2021.

DANS LE
PORTEFEUILLE

11,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

32,53%

RÉSULTAT
NET

1,2

million EUR

PIED
DE BILAN

62,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

236,6

FTE

PALAIS DES CONGRÈS « SQUARE »

SQUARE
CONGRESPALEIS VAN BRUSSEL



La société anonyme Palais des Congrès « Square », détenue à 100 % par la SFPI, a pour objet:

- L'organisation de réunions, de congrès, d'expositions, de bourses, d'événements et de toutes autres activités similaires.
- L'exploitation et la gestion industrielle, financière et commerciale de ses biens, la mise à disposition d'infrastructures, de services et de personnel à des organisateurs tiers d'activités semblables, la livraison de tous produits et services liés à ces activités ou pouvant promouvoir celles-ci.
- La transformation, la rénovation et l'organisation des bâtiments.

Dans les faits, la société centralise ses activités dans le bâtiment sis au Mont des Arts à Bruxelles, dont l'exploitation a été concédée à la SA GL Events Brussels. La SA Palais des Congrès « Square » gère pour sa part la mise à disposition de locaux à des fins commerciales, ainsi que sa trésorerie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Compte tenu de l'activité du Palais des Congrès, la crise sanitaire Covid-19 et la quasi mise à l'arrêt des activités de l'exploitant qui en découle est l'élément le

plus marquant pour 2020-2021. Le chiffre d'affaires, réalisé principalement sur octobre-novembre, n'atteint que 4,2 millions EUR (proche de 2020, mais loin des montants habituels oscillants entre 13 et 15 millions EUR). La commission annuellement payée au Palais des Congrès a, à nouveau, été fortement réduite afin de soutenir l'exploitant.

- Le Palais des Congrès « Square » clôture ses comptes sur une perte de 2,90 millions EUR contre une perte de 6,77 millions EUR en 2020. Cette différence est principalement expliquée par la provision de 1,4 millions EUR qui a dû être constituée pour couvrir l'impact (estimation) Covid-19 sur l'exercice 2020, par une reprise de cette provision pour 1 millions EUR en 2021 et par la réalisation de plus-value (1,7 million EUR) réalisée sur la vente des OLO's en portefeuille.
- Conformément aux dispositions des statuts, la SFPI sera sollicitée en 2022, comme elle l'a été en 2021, pour libérer une nouvelle tranche de 5 millions EUR du capital qu'elle a souscrit.

ENJEUX POUR 2022

- L'activité commerciale de GL Events Brussels, qui avait déjà souffert de nombreuses annulations d'événements suite aux attentats terroristes du 22 mars 2016 a subi en 2020-2021 un arrêt quasi-total des activités en raison de la crise sanitaire. L'exploitant souffre de cette situation et des mesures de soutien pour 2022 ont été demandées et seront discutées.
- En raison d'une série d'éléments externes non prévu et dont certains ont un aspect récurrent, le plan financier sous-jacent au financement initial du projet est mis à mal et les liquidités accumulées, en vue du remboursement du solde du financement à terme, seront donc insuffisantes. La crise de la Covid-19 creuse encore fortement le déficit en raison du risque qui pèse sur les liquidités de l'exploitant et donc du paiement de la redevance au Palais des Congrès. Une solution de refinancement à terme du projet devra être envisagée.

DANS LE
PORTEFEUILLE

35,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100 %

RÉSULTAT
NET

-2,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

41,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

PDC LINE PHARMA



PDC*line
pharma
ADVANCED CANCER
VACCINES

La société est une spin-off de l'Établissement français du sang (EFS) et est installée à Angleur (activité de R&D et contrôle de qualité). Elle est active dans le domaine de l'immuno-oncologie, c'est-à-dire dans la production de vaccins thérapeutiques afin de lutter contre le cancer (en vue d'activer la réponse immunitaire du corps humain dès qu'il est en présence de cellules cancéreuses). La technologie repose sur la production d'une lignée de cellules dendritiques plasmacytoïdes qui sont exposées, *in vitro*, à des antigènes tumoraux. Elles sont ensuite irradiées et injectées au patient afin de susciter auprès des lymphocytes T cytolytiques (CD8+) une réaction anticancer.

La société dispose de 2 produits : l'un dans le domaine du mélanome (Phase 1, first in human) – l'autre dans le domaine du poumon (préparation des aspects réglementaires, production et clinique en cours pour débiter une phase 1/2).

La SFPI est actuellement engagée à concurrence de 7 millions EUR dans PDC Line depuis la levée de fonds de 2021, et détient 21 % du capital.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- R&D : démonstration, *in vivo*, que le produit PDCLung 1 peut induire une régression complète dans un modèle de souris humanisée portant une tumeur liée à un cancer bronchique non à petites cellules.
- Clinique : achèvement de l'infusion des 3^{èmes} cohortes de patients (monothérapie et faible dose en association avec Pembrolizumab) – 1^{er} résultat encourageant sur les tout premiers patients concernant l'activité de PDC Lung – étude d'impact des anticorps anti-HLA sur PDC Lung.
- La levée de fonds de 2021 à concurrence de 17,5 millions EUR (dont 11,8 millions en capital) permet de sécuriser le financement de la société jusqu'en 2024.
- Lots cliniques pour l'étude « haute dose » produits avec constance et maîtrise de la qualité et de l'homogénéité de ceux-ci.

ENJEUX POUR 2022

- Finaliser les travaux d'aménagement pour la relocalisation du site d'exploitation au Mont Legia Park.
- Résultat du rapport intérimaire sur cohorte A1/A2 et B1.
- Poursuivre les démarches en vue d'une éventuelle IPO en Corée – poursuivre le partenariat lié avec LG-Chem.
- Recruter des patients pour étude B2 – impact du coronavirus sur l'ouverture de nouveaux CRO.
- Prolongation/extension licence ESF.

DANS LE
PORTEFEUILLE

7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

21,46 %

RÉSULTAT
NET

-5,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

27,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

19,8

FTE

PERFORMA CLEANTECH INVESTMENT FUND - BRÉSIL



En janvier 2013, la SFPI a décidé d'investir 25,9 millions BRL dans un fonds d'investissement brésilien actif dans les secteurs de l'efficacité énergétique, du traitement et de la gestion des effluents ainsi que des déchets solides au Brésil (le « Fonds Performa »).

Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage qui ont un caractère innovant et qui permettent d'importants retours sur investissement.

Le capital souscrit du Fonds Performa s'élève au total à 175,9 millions BRL, majoritairement apporté par la BNDES, la Banque de développement économique et social du Brésil, partenaire de la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le fonds Performa est aujourd'hui complètement investi avec des prises de participations/prêts dans 8 sociétés dont Global Yeast, une société belge pionnière de la fermentation de l'éthanol de deuxième génération. PMV, le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB) et le Gemma Frisius Fonds (KUL) ont également co-investi dans cette société
- En 2021, le fonds a réinvesti dans la société Global Yeast.
- Le fonds est sorti de la société Mandaê en septembre 2021.

ENJEUX POUR 2022

- Le fonds Performa continuera son processus de désinvestissement en 2022.
- La volatilité du réal brésilien face à l'euro reste une menace sur cette participation de la SFPI.

SECTEUR
DU FONDS

Cleantech

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,72 %

DATE DE
CRÉATION

2013

DURÉE
DU FONDS

10

ans

TAILLE
DU FONDS

175,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

8

2 write-off

PROFINPAR FUND



PROFINPAR

Profinpar Fund est un fonds d'entrepreneurs, investisseur de capital à risque, dont l'approche est centrée sur la relation de partenariat avec les PME familiales et leurs actionnaires. La particularité de la proposition de Profinpar tient à ce qu'elle allie une offre de capitaux à risque et l'expertise de ses 63 investisseurs-entrepreneurs.

L'objectif de Profinpar Fund est d'intervenir comme partenaire actif, comme catalyseur à la croissance, en soutenant la transmission ou l'optimisation des entreprises. Il s'agit donc d'investir du capital à risque et d'accompagner l'équipe dirigeante grâce à l'expertise des investisseurs-entrepreneurs du fonds, eux-mêmes actionnaires et dirigeants d'entreprises tierces.

Au-delà des capitaux investis dans le fonds, ces investisseurs mettent à disposition leurs compétences autant sectorielles que fonctionnelles ainsi que leurs réseaux afin de soutenir les PME partenaires et ce, tant dans la phase d'analyse d'une opportunité d'investissement que dans la phase de détention.

Profinpar Fund finance la croissance et le développement, intervient en cas de transmission et/ou d'optimisation d'entreprises. L'objectif est d'investir dans une douzaine de PME avec des investissements en capital compris entre 2 et 6 millions EUR et dont la valeur d'entreprise oscille entre 2 et 20 millions EUR. Le fonds vise des sociétés localisées en Belgique, au Luxembourg et dans le nord de la France. Une attention particulière est accordée aux entreprises de niche ainsi qu'aux secteurs en consolidation.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, Profinpar a repris des couleurs avec trois nouveaux investissements durant l'été. Ceci porte le total des engagements à 29,5 millions EUR dans 10 dossiers, dont 2 cédés.
- L'équipe de gestion a poursuivi son support actif aux participations dans la gestion des conséquences de l'après pandémie laquelle a affecté quasi toutes les participations mais à des degrés divers.
- Aucune participation n'est en danger vital mais certaines ont besoin d'un renforcement de leurs fonds propres pour mener à bien leurs plans de croissance interne (et externe dans certains cas). La gestion des conséquences post-pandémie est toujours bien présente.
- A fin 2021, 76 % des fonds, soit 28,6 millions EUR ont été appelés. Ceux-ci ont été investis dans 10 sociétés et 2,41 millions EUR de cette somme ont été redistribués.

ENJEUX POUR 2022

- L'éventuelle prolongation de la durée d'investissement et de la durée du fonds.
- La continuation de l'accroissement du portefeuille de Profinpar, autant en nombre de participations qu'en valeur.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,28 %

DATE DE
CREATION

2017

DURÉE
DU FONDS

11+3

ans

TAILLE
DU FONDS

37,7

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

8

QBIC FEEDER FUND



Qbic est un fonds interuniversitaire de capital à risque et d'amorçage qui investit dans des spin-offs et de jeunes entreprises innovantes qui entretiennent des liens technologiques avec les universités partenaires de Qbic et des instituts de recherche. L'Ugent, la VUB, l'Université d'Anvers et VITO interviennent en partenaires de première ligne et donnent à Qbic un accès précoce à leur portefeuille de spin-offs. Qbic Feeder Fund, qui a été constitué conjointement avec Qbic Arkiv Fund en 2012, a investi au total dans 18 entreprises spin-off et se situe actuellement dans une phase de désinvestissement.

— Dans le même temps, Qbic est resté un investisseur actif en 2021 : le fonds a procédé à des investissements de suivi étalés sur toute l'année pour un montant de 2,4 millions EUR dans Unifly (développement d'une plateforme pour le trafic aérien sans pilote), PharmaFluidics (nouvelle génération de colonnes de séparation pour l'analyse d'échantillons biologiques), Biotalys (développement de produits biologiques phytopharmaceutiques), Confo Therapeutics (développement d'une nouvelle classe de médicaments) et Morrow (commercialisation de lunettes autofocales).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le portefeuille sciences de la vie a connu une année exceptionnelle marquée par la sortie réussie de trois participations. Le fonds a tout d'abord enregistré une belle plus-value à hauteur de 11,8 millions EUR lors de la reprise de PharmaFluidics par ThermoFisher. Ensuite, les actionnaires de Molecubes ont accepté l'offre de Bruker, ce qui leur a rapporté 7x leur investissement de départ. Enfin, Cellcarta a été sélectionné comme acheteur privilégié des activités de BioGazelle, ce qui a permis aux investisseurs existants de récupérer 2,6x leur investissement initial.
- Par ailleurs, la société d'agrobiotechnologie Biotalys, qui a vu le jour comme spin-off du VIB, a été introduite en bourse. La première notation a eu lieu le 2 juillet sur Euronext Bruxelles.

ENJEUX POUR 2022

- Comme le fonds arrive à son terme, toute l'attention se porte sur la réduction des participations restantes. Il en résultera une perte de valeur pour un nombre limité d'investissements, puisque les chances d'une sortie réussie sont très faibles.
- Pour Qbic, le principal potentiel de hausse émanera du portefeuille biotech et les deux prochaines années seront décisives pour la poursuite de la création de valeur des participations dans Confo Therapeutics et Inbiose.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

18,37%

DATE DE
CRÉATION

2012

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

40,7

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

QBIC II FUND ARKIV



Qbic II Fund Arkiv est le fonds qui a succédé à Qbic Feeder Fund, le fonds interuniversitaire belge de capital d'amorçage qui avait vu le jour en mai 2012. Tout comme son prédécesseur, QBIC II s'est donné pour mission de soutenir sur le plan financier et stratégique les spin-offs fondées sur la base de recherches scientifiques menées à l'Université de Gand, à la VUB (Vrije Universiteit Brussel), à l'Université d'Anvers et à la VITO (Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek). Par ailleurs, le fonds s'emploie à mettre en place une collaboration poussée avec l'Université de Hasselt et de Liège, IMEC et plusieurs hôpitaux belges. Au total, Qbic II dispose de capitaux à hauteur de 58,9 millions EUR, à investir à un stade précoce dans une vingtaine d'entreprises.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Portefeuille élargi à de nouveaux investissements : Abscint, Acceleran, MoveUp et Trince.
- Huit investissements additionnels ont eu lieu au sein du portefeuille existant : AquaticScience (installation de systèmes de filtration pour piscines biologiques), Sentea (développement de capteurs optiques pour le contrôle sanitaire et qualitatif des systèmes d'énergie), Aloxy (surveillance et contrôle sans fil d'appareils spécifiques dans les secteurs de la chimie, du pétrole et du gaz), Apeha.bio (agro-biotech), Blue Foot Membranes (épuration des eaux usées d'origine industrielle et ménagère), QustomDot (technologie

innovante visant à doter l'éclairage LED d'une grande gamme de couleurs), MRM Health (nouvelle classe de médicaments sur la base de souches bactériennes vivantes) et EyeD Pharma (traitement innovant de maladies des yeux et une première application : guérir le glaucome). Le montant total investi s'élève ainsi à 18,8 millions EUR, auquel s'ajoutent des promesses supplémentaires de 30 millions EUR pour le portefeuille existant.

ENJEUX POUR 2022

- Le portefeuille d'investissements a été complété par l'entrée de Cascador Health. Un montant de 3,8 millions EUR a été levé dans un premier temps et Qbic II a endossé un rôle de leader au sein du syndicat des investisseurs, avec Volta Ventures, Theodorus et le groupe hospitalier suisse Hirslanden comme principaux co-investisseurs.
- Une première clôture du fonds successeur Qbic III a eu lieu en mars et l'équipe a réussi à cette occasion à mobiliser un montant de départ de 49 millions EUR auprès de ses actionnaires. Le troisième fonds se caractérise par l'augmentation du nombre de centres d'expertise partenaires et l'élargissement de leur base d'investisseurs grâce au succès avéré de leur approche pragmatique et au soin apporté à l'élaboration de leur parcours d'accompagnement pour nouvelles start-ups.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CREATION

2016

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

58,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

18

QPINCH



Qpinch a développé un échangeur thermique grâce auquel la chaleur perdue peut être transformée en chaleur fonctionnelle, et donc réutilisée dans le processus de production. Cette technologie récupère ainsi 50 % de la chaleur résiduelle, l'entreprise économise donc sur ses coûts énergétiques et réduit ses émissions de CO₂ par la même occasion.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'année 2021 a été marquée par une augmentation de capital. Qpinch a levé 10 millions EUR en capital de croissance auprès de la SFPI et de Capricorn Partners. Le Port d'Anvers et un grand groupe d'actionnaires existants ont également investi 4 millions EUR par le biais d'une obligation convertible, portant le montant total de la levée de fonds à 14 millions EUR.
- L'accent a par ailleurs été mis sur le déploiement opérationnel chez les clients pionniers Borealis et Kuraray.

ENJEUX POUR 2022

- Un accroissement sur le plan opérationnel s'impose désormais, ses processus doivent être plus efficaces et sa gestion doit être renforcée.
- Au cours de l'année écoulée, les facteurs environnementaux opérationnels ont considérablement évolué dans le bon sens. Tant le prix du gaz que le CO₂ se sont envolés en 2021, ce qui a fortement accru l'attrait d'une installation Qpinch. La guerre en Ukraine n'a fait que renforcer ces tendances. Ces pistes prometteuses doivent à présent déboucher sur la signature de nouveaux projets et clients.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,39%

RÉSULTAT
NET

-3,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

22,1

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

46

FTE

REGENERO



Créé en février 2019, le fonds d'investissement à impact Regenero offre un accès unique aux entreprises qui, par leurs produits et services, contribuent à relever les défis sociaux et environnementaux actuels et à faire progresser l'économie régénératrice.

L'économie régénératrice vise à restaurer les systèmes sociaux et écologiques en favorisant des modèles de production et de consommation circulaires qui réduisent l'utilisation des ressources, sont inclusifs au niveau local et équitables pour toutes les parties prenantes.

Regenero prend des participations minoritaires dans des entreprises privées établies sur des marchés développés (en particulier en Europe) rentables ou disposant au moins d'un historique commercial clair et d'un chemin vers la rentabilité. Ces entreprises sont transformatrices de leur secteur et visent un impact positif. Regenero a mis en place une méthode d'impact qui privilégie une gestion dynamique et transversale afin de définir une feuille de route de progrès vers plus d'impact.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- 4 nouveaux investissements réalisés : SOS Accessoire, Dott, CETIH et ISE.
- 60 % des montants engagés sont désormais appelés pour des investissements.
- En moyenne 40 % de croissance du chiffre d'affaires par rapport à 2020.
- Un exit réalisé (GEMA) et un deuxième imminent.

ENJEUX POUR 2022

- Le pipeline est bien rempli et il est prévu que la période d'investissement se terminera en 2022.
- Au niveau macro-économique, l'invasion russe en Ukraine affectera fortement les chaînes d'approvisionnement dans tous les secteurs, et certainement dans les secteurs d'énergie et de la nourriture. Les participations de Regenero ne seront pas à l'abri mais leurs modèles sont concentrés sur une économie locale, circulaire et participative.

SECTEUR
DU FONDS

**Clean energy,
Sustainable
food et Cir-
cular products
& Materials**

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

20,74%

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

7+3

ans

TAILLE
DU FONDS

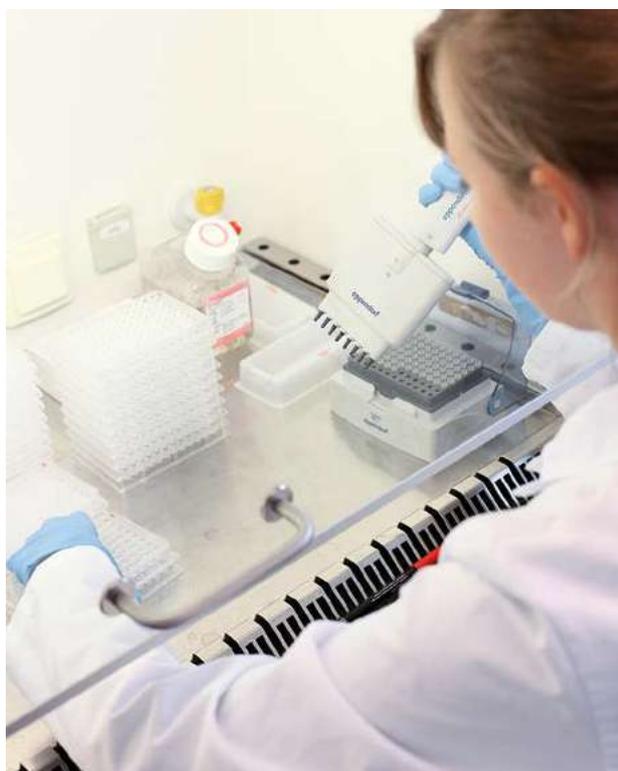
52,6

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

14

REMYND



reMYND, une spin-off de l'université de Louvain (Kuleuven), a été fondée en 2002 en tant qu'Organisme de Recherche sous Contrat (ORC). Par ailleurs, l'entreprise de biotechnologie a commencé à se focaliser sur le développement de médicaments visant à traiter la maladie d'Alzheimer et d'autres affections neurologiques. Et ce, sur la base d'une plateforme propre de découverte de médicaments. reMYND se distingue de ses concurrents par la recherche de nouveaux mécanismes s'attaquant aux causes sous-jacentes de la maladie et régénérant les cellules humaines concernées au lieu de simplement traiter les symptômes ou ralentir la maladie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le programme le plus avancé de reMYND, le ReS19-T – un médicament candidat destiné à traiter la maladie d'Alzheimer – a passé avec succès la phase 1, une étude menée sur des volontaires en bonne santé. La molécule a traversé mieux que prévu la barrière hémato-encéphalique et a obtenu de très bons résultats en termes de sécurité et de tolérance, même à des doses

élevées, ce qui lui permet de passer immédiatement à l'étape suivante du parcours clinique.

- Le programme de lutte contre le diabète a été mis en suspens après qu'un métabolite ait provoqué des troubles de l'équilibre chez des chiens. Le profil de sécurité de la molécule pour la réalisation de tests sur l'homme n'était donc plus garanti. Des adaptations fondamentales doivent être apportées à la molécule pour résoudre ce problème.
- Création d'une filiale américaine et installation temporaire du CEO à Boston afin de renforcer les relations avec les National Institutes of Health (NIH), d'établir les premiers contacts avec des investisseurs américains potentiels et préparer la conduite des études cliniques ultérieures.
- Renforcement de l'équipe belge, qui sera rejointe par un Finance & Legal Manager, un Chief Medical Officer intérimaire et un expert CMC afin d'accompagner la croissance de reMYND.

ENJEUX POUR 2022

- Lancement de l'étude de la phase 2a du programme Alzheimer (étude de la preuve du mécanisme d'action) sur 3 sites en étroite concertation avec un panel international de conseillers cliniques de renom, incluant une sélection rigoureuse des patients requis. Cette étude a pour but de fournir un premier aperçu de l'efficacité du médicament candidat ainsi qu'une indication de son impact potentiel sur la cognition dans cette population de patients.
- Organisation d'un financement-relais interne en vue de prolonger le parcours de reMYND jusqu'à l'annonce des résultats de la phase 2a de l'étude sur la maladie d'Alzheimer (probablement mi-2023).
- Poursuite du développement de leur plateforme préclinique de découverte de médicaments via des recherches sur la maladie de Huntington et la SLA.
- Préparation d'une levée de fonds de série C avec des investisseurs externes et/ou annonce d'un partenariat important au cours de l'année 2023.

DANS LE
PORTEFEUILLE

6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,07%

RÉSULTAT
NET

-9,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

7,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

53

FTE

RX/SEAPORT



RX/SeaPort est une société constituée à l'initiative des autorités portuaires de Zeebruges (MBZ) et de l'association des entreprises portuaires de Zeebruges (APZI) afin de préparer le port aux changements administratifs générés par le Brexit et ce, en rassemblant/fédérant tous les acteurs concernés sur une même plateforme d'échange de données.

Ceci permettra un traitement numérisé de tous les flux de données et d'informations requis dans le contexte administratif du Brexit. L'objectif final est de ne pas interrompre le flux physique en raison de la modification du traitement des documents et de renforcer la position compétitive du port de Zeebruges.

ENJEUX POUR 2022

- Le développement d'outils informatiques complémentaires permettra d'accroître encore les revenus futurs.
- Le rapprochement avec les plateformes du Port d'Anvers (suite à la fusion des 2 ports) s'accélère. Les 2 plateformes font parties des systèmes interconnectés avec les services douaniers et tendent à ne devenir qu'une seule.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Après un premier exercice comptable de 18 mois qui s'était soldé par une perte plus importante que planifiée en raison du retard important de la mise en place des accords Brexit, et donc de la facturation, la marge brute s'est fortement améliorée depuis le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne le 31 janvier 2020.
- Après un exercice 2020 qui s'est clôturé sur un résultat négatif proche de l'équilibre, 2021 s'est soldé par un résultat très légèrement positif.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,05

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,63 %

RÉSULTAT
NET

7.091

EUR

PIED
DE BILAN

466.115

EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

million EUR

SAFRAN AERO BOOSTERS



Safran Aero Boosters est une société active dans le domaine de la motorisation et des systèmes de transfert d'énergie et de fluides à destination de véhicules aéronautiques ou spatiaux.

Safran Aero Boosters fournit également des prestations d'ingénieur, d'assistance et d'études.

La SFPI détient 1,78 % des actions de Safran Aero Boosters.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Cette année 2021 s'est caractérisée par une quasi-stabilité de l'activité et du chiffre d'affaires (443 millions EUR) rapport à la forte baisse de 2020 liée à la pandémie de la Covid-19 qui a eu des répercussions importantes notamment dans le transport aérien avec une réduction significative des déplacements.
- Les dépenses de recherche et technologie ainsi que les dépenses de développement ont été quasi équivalentes à celles de 2020. Ces dernières avaient alors été fortement réduites vu la baisse de revenus liée à la pandémie.
- Les effectifs ont continué à baisser en 2021. D'octobre 2019 à août 2021, il n'y a pas eu de nouvelles

embauches et de nouveaux contrats à durée déterminée, décisions prises avec la baisse de l'activité liée à la pandémie.

- Le plan d'économies important engagé en 2020 a été poursuivi en 2021 afin de garder un niveau bas de charges sur l'exercice. La rentabilité reste d'un bon niveau grâce aux actions entreprises malgré la baisse des revenus.
- Safran Aero Boosters clôture l'exercice 2021 avec un résultat net de 64,4 millions EUR (14,5 % du chiffre d'affaires) contre 84,8 millions EUR en 2020.

ENJEUX POUR 2022

- Malgré une baisse importante mais temporaire de ses programmes les plus rentables, Safran Aero Boosters a démontré sa capacité à maintenir des résultats de bon niveau et à protéger son personnel de conséquences sociales trop négatives.
- La très récente crise en Ukraine va impacter Safran Aero Boosters à court et moyen terme, des actions sont actuellement menées afin de minimiser et canaliser ces impacts.

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

1,78 %

RÉSULTAT
NET

64,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

1,6

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.307

FTE

SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL (SBI)



Le groupe SFPI détient 82,67 % des actions de la Société Belge d'investissement International (SBI), dont la mission est de cofinancer à moyen et à long termes les investissements à l'étranger d'entreprises belges.

- La SBI a approuvé 5 projets, représentant un montant d'investissement total de 21,8 millions EUR.
- La SBI a terminé l'année 2021 sur un résultat net de 448.000 EUR (263.000 EUR en 2020).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'année 2021 marque le 50ème anniversaire de la SBI. A cette occasion, et vu des demandes de financement de projet introduites, son actionnaire de référence, la SFPI a décidé d'augmenter les moyens de la SBI par le biais d'un partenariat avec Certi-Fed ;
- Ce partenariat s'est matérialisé par un apport de Certi-Fed en faveur de la SBI (46,85 millions EUR), la SBI dispose ainsi de moyens totaux de 83 millions EUR.
- À la fin de l'exercice comptable 2021, le portefeuille global de la SBI comptait 18 projets pour un montant total de 49,1 millions EUR (en ce compris les fonds gérés pour le compte de tiers), principalement investis sous forme de capital à risque ou de quasi-capital dans les pays émergents.

ENJEUX POUR 2022

- Suite à la nouvelle stratégie d'investissement de la SFPI, actionnaire majoritaire de la SBI, la SFPI et la SBI continueront de collaborer de manière plus intense en vue de financer des PME belges à l'international. Également, des synergies seront renforcées entre les deux sociétés.
- Avec les nouveaux moyens financiers de la SBI, celle-ci pourra investir dans des projets de plus grande taille.

DANS LE
PORTEFEUILLE

12,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

0,4

million EUR

PIED
DE BILAN

83,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3,6

FTE

SCALE-UPS.EU



Scale-ups.eu est une initiative qui a pour but d'accélérer le développement des scale-ups en Europe, en mettant en contact ces dernières avec un réseau étendu d'investisseurs, tout en favorisant et en accélérant la collaboration avec des sociétés high-tech et des grandes entreprises de son réseau.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- 2021 a encore été une année pleine de défis pour le secteur de l'organisation d'événements qui a subi de sérieux revers depuis le début de la crise de la Covid-19.
- L'événement phare The Big Score et le nouvel événement HRTECH.be ont toutefois pu être organisés en direct, moyennant quelques aménagements. Avec 900 visiteurs, ce premier HRTECH.be a également permis de valider avec succès ce nouveau concept.
- Les autres événements tel The Big Score Sessions ont dû être transformés en versions digitales / virtuelles ou hybrides.
- Globalement, l'exercice 2021 se clôture sur un bilan positif.

ENJEUX POUR 2022

- La concurrence en matière d'initiatives événementielles s'intensifie. De nombreux partenaires, des réseaux d'entreprises, des fédérations, des incubateurs, commencent à développer leurs propres offres. Le défi est de bien se positionner, se différencier dans cet environnement qui devient concurrentiel afin de garder l'accès aux sponsors et l'intérêt des participants
- L'amélioration de la rentabilité (en cours) reste un point d'attention.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

49%

RÉSULTAT
NET

13.821

EUR

PIED
DE BILAN

726.911

EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

5

FTE

SCALEFUND II



SCALEFUND

SCALEFUND II est un fonds d'investissement dédié à la phase post-seed et pre-scaleup, avec un investissement pouvant varier entre 300.000 et 500.000 EUR dans le cadre d'un premier engagement, et la possibilité de suivre par la suite. La caractéristique du fonds est de n'investir que dans des dossiers qui ont déjà effectué une ou plusieurs levées de fonds, et dont ils connaissent les investisseurs existants. Le fonds est agnostique en termes de secteurs d'activités et se focalise majoritairement sur la Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- ScaleFund II a réalisé 3 investissements : 456 Skin, Moonbird et Naki Power. Avec KASPARD et PASSBOLT réalisés en 2019, le portefeuille compte donc 5 sociétés.
- Le dernier closing a eu lieu en février et a porté la capitalisation finale du fonds à 9.890.000 EUR.

ENJEUX POUR 2022

- A noter qu'en mars 2022 le fonds a investi dans la société Dgenious.
- Suivi des participations en portefeuille.
- Objectif d'effectuer deux à trois investissements en 2022.
- Initier la réflexion sur la stratégie de ScaleFund III.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

19,41%

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

6+4

ans

TAILLE
DU FONDS

9,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

5

SEEDER FUND



SEEDER FUND
Resources to start and grow

Le Seeder Fund a été créé en 2016 avec une approche novatrice pour mieux répondre aux besoins des start-ups belges de venture capital early stage. Son approche est divisée en deux temps :

- Identification des sociétés prometteuses et novatrices et amorçage avec un prêt convertible de maximum 200.000 EUR (auparavant 100.000 EUR).
- Investissement plus significatif, en capital cette fois (max 1 million EUR), dans les sociétés les plus performantes. Cet investissement a pour objectif de nourrir la croissance de ces entreprises.

Cette approche permet aux start-ups de gagner un temps considérable durant les trois premières années de leur développement en se concentrant sur leur croissance plutôt que sur leur financement à court et moyen terme. Les acteurs traditionnels du venture capital n'interviennent pas encore à ce stade précoce.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Durant cet exercice, le portefeuille du Seeder a atteint 28 sociétés, parmi lesquelles 12 sont investies en capital.
- En 2021, 2 millions EUR ont été appelés pour libération par les investisseurs.

- A présent, la phase d'investissement étant pratiquement complétée, les efforts vont se concentrer sur la conversion de prêts et l'accompagnement des sociétés.
- Jusqu'aujourd'hui, le fonds a connu 5 défauts (pour un total de 420.000 EUR), ce qui est inférieur aux prévisions et aux standards considérant le niveau de risque visé.
- Le fonds a également connu 6 exits pour un peu moins d'un million EUR.
- Dans l'ensemble, les participations du fonds Seeder ont bien survécu à la crise Covid-19. Cela s'explique principalement par le fait que ces sociétés ont systématiquement un lien avec la technologie, qui a différemment été impacté par les confinements successifs.

ENJEUX POUR 2022

- Continuer à sourcer les derniers dossiers de qualité et diversifier et sécuriser la seconde phase d'investissement.
- Préparer des exits de qualité.
- Continuer la préparation du second fonds.

SECTEUR
DU FONDS

Digital

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

18,29%

DATE DE
CRÉATION

2016

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

16,4

million EUR

NOMBRE
D'ASSETS

28

SEQUANA MEDICAL

sequanamedical



Sequana Medical est une entreprise d'équipement médical suisse qui a conçu une petite pompe implantable novatrice qui permet de réguler l'équilibre hydrique du corps humain et d'améliorer sensiblement la qualité de vie des patients.

Son dispositif breveté, appelé pompe alfa, a été homologué par l'U.E. pour le traitement de l'accumulation de fluides dans l'abdomen (également nommée ascite) chez les patients atteints de maladies graves du foie et/ou du cancer. Une seconde application destinée au traitement des fluides en cas d'insuffisance cardiaque fait actuellement l'objet d'essais menés sur des patients et ne pourra être commercialisée qu'en 2025 au plus tôt.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Renforcement de la solidité financière grâce à la levée en bourse d'un capital supplémentaire de 22,5 millions EUR. Cette opération a permis d'offrir à Sequana la marge et les moyens nécessaires pour rattraper les retards accumulés dans le recrutement de patients pour ses études cliniques. Cette situation est la conséquence de la surcharge du secteur de la santé, due à la pandémie de Covid-19. La SFPI a pris 1,5 million EUR de ces besoins supplémentaires en capitaux à sa charge.

- Le chiffre d'affaires annuel acté a diminué de 1 million EUR, pour atteindre 371.000 EUR en raison de la détérioration continue des soins classiques prodigués dans les hôpitaux suite à la persistance de la crise du Covid-19. Les dépenses opérationnelles se sont élevées à 22,9 millions EUR, portées principalement par les coûts croissants des études et de l'ingénierie cliniques.
- Publication de résultats impressionnants pour le « Red Desert Trial », qui démontrent que les patients résistant aux diurétiques et souffrant d'insuffisance cardiaque constatent une amélioration considérable de leur qualité de vie et du fonctionnement de leurs organes vitaux grâce à la pompe alfa DSR (Direct Sodium Removal = élimination directe du sodium) destinée au traitement de la surcharge volumique chronique.

ENJEUX POUR 2022

- Malgré les conditions de marché particulières depuis le déclenchement de la crise en Ukraine, Sequana Medical a réussi à lever 28,4 millions EUR sur Euronext Bruxelles, grâce aux 20 millions EUR apportés par Partners in Equity. Grâce à cet argent frais, l'entreprise dispose de suffisamment de liquidités jusqu'au deuxième trimestre 2023.
- Les résultats définitifs des tests de l'étude POSEIDON sont attendus au quatrième trimestre 2022 ; cette étude vise à soutenir l'homologation et le remboursement de la pompe alfa de Sequana en Amérique du Nord pour le traitement de l'ascite réfractaire (accumulation récurrente de liquide dans l'abdomen) chez les patients atteints de cirrhose du foie.
- En parallèle, Sequana Medical travaille sur son propre infusate DSR breveté de deuxième génération. L'entreprise gantoise en présentera des données précliniques au cours de la deuxième moitié de l'année, en prélude au démarrage de la première étude clinique aux États-Unis. L'ambition est, après avoir reçu les résultats des tests, de rechercher un partenaire afin de développer une application dans le domaine de l'insuffisance cardiaque.

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,93%

RÉSULTAT
NET

-23,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

14,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10

FTE

SKEYDRONE (SKEYES)



SkeyDrone est une entité distincte de Skeyes, le contrôleur aérien belge, dont le but est de permettre le développement et la mise sur le marché des services de gestion du trafic aérien sans pilote (UTM – unmanned traffic management).

SkeyDrone a été constituée le 7 février 2021 en tant que filiale à 100 % de Skeyes. La SFPI y a contribué via un prêt de 2,5 millions EUR à Skeyes.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

SkeyDrone a poursuivi le développement de ses deux premières lignes de produits :

- « Systèmes locaux UTM et de détection des drones » : outre la poursuite du développement du logiciel d'autorisation de vol « SkeyDrone Control », un logiciel de surveillance des vols « SkeyDrone Monitor » a été développé. L'entreprise a également réalisé avec succès, pour différents partenaires, des preuves de concept (POC) de détection de drones.
- « Services UTM pour les opérateurs de drones » : un service d'informations sur la circulation (trafic) a été développé et commercialisé sur la base d'un système de détection déployé localement. Ce service d'informations est un outil d'atténuation des risques nécessaire pour permettre des vols de drones BVLOS

(Beyond Visual Line-of-Sight) en attente de l'U-space. Plusieurs grandes entreprises de drones belges et étrangères ont manifesté leur intérêt pour ce service d'informations. SkeyDrone a également développé une plateforme qui permet entre autres de déterminer la route de vol la plus optimale pour les opérateurs de drones.

- L'entreprise a également joué un rôle central dans deux projets européens de recherche et développement financés sur l'U-space et la mobilité aérienne urbaine : SAFIR-MED et CORUS-XUAM.
- Fin 2021, SkeyDrone, en collaboration avec un consortium de partenaires nationaux et internationaux, a déposé une demande de projet en vue de la mise en œuvre de l'U-space en Belgique à partir de 2023.

ENJEUX POUR 2022

- Avec la croissance plus lente que prévue du marché des services de drones, SkeyDrone va revoir sa stratégie et son plan d'affaires en 2022. L'entreprise se préparera également à l'U-space et à sa certification en tant que fournisseur de services U-space sur ce nouveau marché européen qui entrera en vigueur à partir de 2023.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0%

RÉSULTAT
NET

-1,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

4,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10

FTE

SKY-HERO



Sky-Hero est une société spécialisée dans la conception, la production et la distribution de drones professionnels. Elle a conçu et développé un produit de niche destiné à des unités de forces spéciales qui utilisent le drone de Sky-Hero comme outil d'observation des zones d'intervention sans mettre des hommes en situation de risque.

Une des caractéristiques de ce drone pointu mais aussi très robuste est sa facilité à être opéré au départ d'une télécommande et d'un logiciel conçus dans cet objectif. Cela permet de maîtriser le drone dans des délais très courts et donc de disposer d'un nombre d'opérateurs élevé au sein de ces unités. Au départ de ce produit, l'équipe de Sky Hero a développé un système d'accessoires qui complète utilement les fonctionnalités du drone pour répondre à de nouvelles attentes de la clientèle. Le succès rencontré sur les salons spécialisés et les commandes enregistrées confirment la capacité de Sky Hero à comprendre les exigences pointues de sa clientèle et à développer des solutions adéquates.

En outre, Sky-Hero poursuit le développement d'un robot commandé au départ de la même télécommande et ce afin de compléter la palette des outils d'observation proposés. La SFPI a investi dans ce projet pour un montant global de 2 millions dont 1 million en capital et 1 million dans le

cadre d'un prêt obligataire. La SFPI est présente au capital ensemble avec le Groupe Parrot (dont la réputation n'est plus à faire dans le secteur des drone), le fonds Sherpa Invest et les fondateurs.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Objectifs de production tenus malgré la crise sur le marché des semi-conducteurs.
- Renforcement de l'équipe (profil gestion et techno).
- Une croissance importante du chiffre d'affaires et du boni.

ENJEUX POUR 2022

- Accélération des investissements en ressources humaines et nouveaux produits (Loki 3.0).
- Extension géographique du réseau de distribution.
- Commercialisation accrue des nouveaux payloads et accessoires.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,28%

RÉSULTAT
NET

509.485

EUR

PIED
DE BILAN

2,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10

FTE

SMARTFIN VENTURES



SmartFin est un fonds qui a été créé en février 2017 et qui a pour objectif de prendre des participations minoritaires dans des sociétés en stade précoce actives dans les nouvelles technologies dites intelligentes appliquées à l'industrie de la finance (FinTech), de même que dans les technologies associées telles que la sécurité, le Big Data, l'intelligence artificielle et les logiciels d'entreprise.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- SmartFin Ventures, dont la période d'investissement était arrivée à échéance, s'est concentré sur la gestion de ses participations afin de les supporter dans leurs croissances en vue d'optimiser leurs futures cessions.
- Le fonds a réalisé 1 investissement de suivi sur 2021 (Deliverect).

ENJEUX POUR 2022

- Maintien des efforts pour assister les sociétés investies.
- Une des sociétés du portefeuille (Deliverect) a réalisée, en janvier 2022, une levée de fonds complémentaire de +/- 130 millions EUR (150 millions USD), ce qui l'a propulsé au rang de « licorne » en la valorisant à 1,4 milliard USD. L'entreprise devient ainsi la troisième licorne de Belgique. Pour rappel, une licorne est une start-up évaluée à plus d'un milliard de dollars.

SECTEUR
DU FONDS

**Fintech et
technologies
associées**

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,5
millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

2017

DURÉE
DU FONDS

12
ans

TAILLE
DU FONDS

16,7
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

5

SMARTFIN VENTURES II



SmartFin Ventures II, est un fonds d'investissement de suivi de SmartFin Ventures I (dans lequel la SFPI a investi et dont la période d'investissement est arrivée à échéance) et qui, à l'instar de ce dernier, a pour objectif de continuer, dans la foulée de la dynamique positive, à investir dans des entreprises à fort potentiel de croissance dans un secteur technologique B2B avec une affinité (mais pas d'exclusivité) avec le domaine financier au sens large.

Le fonds a été créé début 2021 et a atteint une taille de 52 millions EUR. La SFPI a participé pour 5 millions EUR au dernier tour de financement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- SmartFin Ventures II, a réalisé 3 investissements lors de cette première année d'activité : Bright Analytics, Willow et Locatee.

ENJEUX POUR 2022

- Un investissement complémentaire dans Timeseer.ai a été fait lors du premier trimestre 2022.
- L'équipe maintient ses efforts pour la recherche de nouvelles opportunités d'investissement avec des marchés financiers sous pression (incertitudes, taux d'intérêt en hausse, valorisation en baisse ...).

SECTEUR
DU FONDS

**Fintech et
technologies
associées**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7
million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,62 %

DATE DE
CREATION

2021

DURÉE
DU FONDS

12
ans

TAILLE
DU FONDS

52
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

3

SONACA



Le groupe Sonaca est actif dans le développement et la production d'éléments de structures aérospatiales. Fournisseur d'Airbus, d'Embraer, de Dassault et de Bombardier, la société est également active dans les programmes militaires et spatiaux.

Avec l'acquisition de LMI Aerospace (États-Unis) en juin 2017, le groupe Sonaca a changé de dimension en doublant de taille et en devenant ainsi le partenaire de tous les grands avionneurs mondiaux, y inclus Boeing. La SFPI a participé à cette acquisition via une augmentation de capital. La participation de la SFPI dans le groupe Sonaca est passée à 7 % en 2017, et à 14,7 % en 2020 suivant une augmentation de capital pendant la crise Covid-19.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le groupe Sonaca, comme tous les acteurs de l'industrie aéronautique, a connu une année 2021 qui est restée perturbée par la crise du Covid-19 et les conséquences de l'arrêt de production du Boeing 737 MAX fin 2019. Les autorités de certification américaines et européennes ont permis la remise en vol de la flotte fin 2020 et la production a repris progressivement début 2021.
- Pour l'ensemble du groupe Sonaca, les ventes et prestations se sont établies à 450 millions EUR, en progression de 5 % par rapport à 2020 (et toujours en retrait de 42 % par rapport à 2019), et l'EBITDA est repassé positif à 15 millions EUR (-10,6 millions EUR en 2020).

- Le résultat net opérationnel est négatif et s'élève à -42 millions EUR (-85 millions EUR en 2020).
- En optimisant sa gestion de trésorerie et de son fonds de roulement, le groupe Sonaca a été en mesure de dégager un free cash-flow positif de 17 millions EUR sur l'année 2021, après avoir dégagé 33 millions EUR en 2020, sans augmenter sa dette bancaire et financière.
- Dans ce contexte difficile, le groupe Sonaca a continué de rationaliser son réseau de site de production aux États-Unis.

ENJEUX POUR 2022

- L'industrie aéronautique continuera de souffrir des conséquences de la crise du Covid-19 notamment sur le tourisme et les voyages d'affaires. L'impact durable sur les compagnies aériennes continuera d'entraîner des conséquences importantes sur les volumes de production des avionneurs et de leurs fournisseurs.
- Le 1^{er} mars 2022, le groupe Sonaca a sécurisé le renouvellement de son financement de 295 millions EUR auprès de ses partenaires bancaires pour une durée de 4,5 ans.
- Le groupe Sonaca restera attentif au processus de consolidation actuellement en cours dans le secteur de l'aérostructure.

DANS LE
PORTEFEUILLE

46,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,75%

RÉSULTAT
NET

-66

millions EUR

PIED
DE BILAN

601

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3.540

FTE

SUSTAINABLE ANCHORAGE

(ANCIENNEMENT BELGIAN ANCHORAGE)



La SCRI Sustainable Anchorage (SA) détient et gère pour le compte des fondateurs et des petits porteurs belges des titres d'IBA, afin d'en assurer l'ancrage belge.

Le rendement annuel attendu dépend des dividendes versés par IBA, celui-ci étant toutefois fixé à minimum 2 % l'an.

La SFPI a versé la somme de 4.994.842,23 EUR pour 2,92 % du capital de la société, auprès d'actionnaires existants.

Le prix de rachat a été fixé en accord avec la SRIW au montant de 96,67 EUR/action de SA.

La participation dans IBA est passée de 20,59 % à 20,53 %.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Obtention d'un dividende de 1,24 million EUR.
- Evolution positive d'IBA qui a permis d'effectuer une reprise de réduction de valeur pour 40 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Liquidité du titre Sustainable Anchorage.
- Evolution du cours d'IBA et politique de dividendes d'IBA.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,92%

RÉSULTAT
NET

40,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

103,15

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

SWIMOVE



SwiMove est une société à finalité sociale, créée à l'initiative de la VUB, avec pour mission de gérer la rénovation et l'extension de la piscine de la VUB, ainsi que l'exploitation d'une école de natation, dans les infrastructures ainsi modernisées.

La nouvelle piscine a déjà été désignée par la Région de Bruxelles-Capitale comme « bâtiment exemplaire ».

La SFPI a apporté son soutien à ce projet à concurrence d'un peu plus d'1 million EUR. Une partie de cette somme, soit 0,3 million EUR, a été apportée au capital de SwiMove afin de financer sa constitution. Le solde, soit 0,7 million EUR, a été mis à la disposition de SwiMove sous la forme d'un prêt, dont le remboursement est garanti par la VUB. Le projet, constitué de deux bassins, l'un destiné aux nageurs chevronnés, l'autre aux débutants ou aux activités sportives, pallie le manque criant de bassins de natation à Bruxelles. Il témoigne d'une démarche environnementale marquée, les matériaux et les techniques durables (bâtiment superisolé, récupération de l'eau de pluie et traitement de l'eau sale, éclairage LED, etc.), ainsi que l'énergie renouvelable ayant été privilégiés, et favorise la création d'emplois à Bruxelles.

Avec un prix d'entrée entre 2,9 et 4,3 EUR par personne et des technologies exceptionnelles (sol à hauteur variable, projecteur en cours d'installation, etc.), la piscine table sur une clientèle annuelle de 130.000 personnes.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- 2021 correspond à la fin de la période Covid-19 et au progressif retour à la normale.
- 350 enfants suivent des cours toutes les semaines et 25 moniteurs travaillent à la piscine.

ENJEUX POUR 2022

- Renforcer les camps d'été (2 en juillet et août, 1 à Pâques).
- Continuer à s'assurer que les enfants reçoivent une formation adéquate pour réduire le risque de mortalité dans l'eau.
- Eventuellement l'ouverture d'un 3^{ème} jour de cours par semaine.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

49%

RÉSULTAT
NET

2.905

EUR

PIED
DE BILAN

1,1

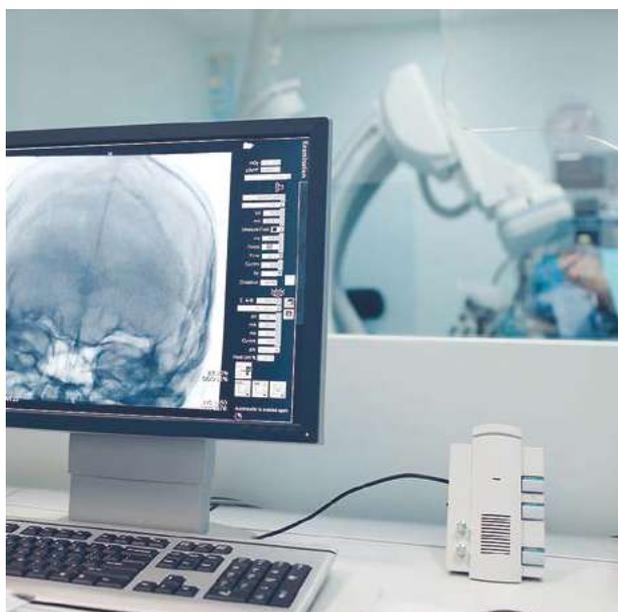
million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

5

FTE

SYNERGIA MEDICAL



L'indication prioritaire de Synergia est l'épilepsie. Son objectif est de démontrer que sa plateforme innovante de stimulation nerveuse (NAOS) change la donne dans la personnalisation du traitement des maladies neurologiques.

Enfin, la plateforme de neurostimulation innovante développée par Synergia pourrait également s'appliquer à la stimulation cérébrale profonde pour les patients souffrant de la maladie de Parkinson ou à la stimulation de la moelle épinière pour réduire la douleur chronique.

En 2018, Synergia a levé 8 millions EUR auprès d'investisseurs institutionnels et privés dans le cadre d'un tour de table de série A au cours duquel la SFPI a participé à hauteur de 2 millions EUR, elle détient 441 titres de la société, soit 11,05% du capital de celle-ci.

En 2021, une augmentation de capital fin décembre 2020 a eu lieu à concurrence de 6 millions EUR, à laquelle la SFPI a souscrit à concurrence de 1 million EUR, l'ensemble des 3 tranches ont été appelées en 2021.

Fondée il y a cinq ans par deux entrepreneurs et scientifiques Messieurs Attila Borbath et Pascal Doguet, Synergia est une société belge ayant l'ambition de devenir un acteur européen majeur dans le domaine de la neurostimulation avec la mise sur le marché d'un nouveau type de neurostimulateur implantable disruptif.

Synergia est la première société de dispositifs médicaux au monde à développer un neurostimulateur implantable compact basé sur l'optoélectronique – cad combinant la lumière et l'électronique – pour personnaliser les traitements des troubles neurologiques.

Le dispositif de Synergia est dépourvu de matériaux métalliques. Il envoie, via des fibres optiques, de la lumière monochromatique à partir d'un générateur d'impulsions rechargeable implanté. Le signal lumineux est alors capté par une cellule photovoltaïque située à proximité du site cible où il est transformé en impulsions électriques. Le neurostimulateur de Synergia peut donc être utilisé sous IRM et héberge des capteurs de paramètres physiologiques permettant d'affiner la modulation de la neurostimulation. D'autre part, l'implant est de petite taille et permettrait une utilisation adaptée aux jeunes enfants.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Libération complète des tranches liées à l'augmentation de capital de 6 millions EUR.
- Redesign réussi de l'implant, y compris dans ses composantes électroniques.
- Implantation du système de management par la qualité ISO 13485.
- Amélioration des procédés/processus de fabrication.

ENJEUX POUR 2022

- Lancer l'étude GLP sur des moutons pour préparer l'étude de faisabilité chez l'homme.
- Finaliser une nouvelle augmentation de capital.
- Reprendre les activités de communication/diffusion scientifique et stratégique aux Etats-Unis.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,55 %

RÉSULTAT
NET

-2,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

10,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

17,8

FTE

T2 ENERGY TRANSITION



T2 est un fonds d'investissement lancé pour soutenir les futurs leaders en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies énergétiques. Le fonds est un partenariat entre Tikehau Investment Management et Total. À ce titre, il s'appuie sur les connaissances technologiques de Total et son écosystème autour des énergies renouvelables. La gestion du fonds est détenue à 100 % par Tikehau. L'équipe d'investissement T2 est composée de 10 professionnels qui exercent en France, en Espagne, au Royaume-Uni et en Italie.

Le fonds s'intéresse aux entreprises déjà rentables, de préférence à faible intensité de capital, dont la technologie présente un court délai de remboursement pour leurs clients et qui peuvent rapidement générer un impact significatif en termes de transition énergétique. Les grands projets d'infrastructure sont évités en raison de la forte concurrence et donc des rendements plus faibles. Le fonds investit certes dans les énergies renouvelables, mais uniquement dans des projets décentralisés, et non dans de vastes parcs solaires ou éoliens. La SFPI-FPIM a investi 10 millions d'euros dans le fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Quatre investissements ont été réalisés en 2021 : Cetih, Valgo, Sterne et Egis. Le nombre de participations

gérées s'élève dès lors à 10 et le total des investissements à 502 millions EUR. Le fonds ne détient aucune participation belge à l'heure actuelle. Il s'est toutefois engagé à investir au moins 20 millions EUR dans l'économie belge.

- Les participations peuvent être divisées en trois catégories : chaîne de valeur des énergies propres (énergies renouvelables), mobilité à faible émission de carbone et efficacité énergétique.
- Sept professionnels ont rejoint l'équipe.

ENJEUX POUR 2022

- En 2022, l'attention se portera à la fois sur le suivi des investissements effectués et sur les éventuels investissements de suivi et possibilités de sortie. Pour l'instant, il n'y a aucune perspective de sortie imminente.
- Le fonds prévoit de réaliser environ cinq autres transactions, dont certaines pourraient avoir lieu en 2022.
- L'envolée des prix du gaz s'est traduite par une nette augmentation de la demande de solutions peu gourmandes en énergie. Cette situation devrait profiter au portefeuille, de même que la demande de capitaux supplémentaires émanant du secteur.

SECTEUR
DU FONDS

**Energie
renouvelable**

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,8
millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

1,08 %

DATE DE
CRÉATION

2018

DURÉE
DU FONDS

10
ans

TAILLE
DU FONDS

988
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

TARA INDIA FUND IV TRUST



 | Tara India Fund IV

En janvier 2015, la SFPM a investi dans un fonds de private equity indien actif dans l'investissement à impact sociétal (le « Fonds Tara IV »). Tara IV se focalise sur les secteurs suivants : la santé, l'agro-industrie durable, l'éducation, les énergies renouvelables et les applications sociales des technologies de l'information. Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage et de croissance qui ont un caractère innovant.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2015, la SFPI s'est engagée pour 11,6 millions USD (8,5 millions EUR), aux côtés de la SRIW, de la Sowalfin et d'autres partenaires.
- Le capital souscrit du Fonds Tara IV s'élève à 3,5 milliards INR (correspondant à 50 millions USD), majoritairement apportés par la SFPI, IL&FS, SIDBI (agence publique indienne d'aide aux PME), LIC (Life Insurance Corporation of India) et FCDO (agence d'aide au développement anglaise). Korys a également participé au dernier tour de financement de Tara IV.
- Un nouveau gestionnaire de fonds, KOIS, a été nommé début 2021, pour reprendre le fonds Tara IV et maximiser les premières sorties.

ENJEUX POUR 2022

- Le portefeuille du fonds Tara IV continue de souffrir des conséquences de l'épidémie liée au Covid-19 en Inde.
- Le gestionnaire de fonds veillera à maximiser les premières sorties du fonds Tara IV.

SECTEUR
DU FONDS

**Impact
sociétal**

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

24,08%

DATE DE
CRÉATION

2015

DURÉE
DU FONDS

8+2

ans

TAILLE
DU FONDS

3,5

milliards INR

NOMBRE
D'ASSETS

8

TEXERE



Il s'agit d'un matériel corporel humain (« human body material»), qui ne nécessite pas de nouveau processus de validation sur le plan réglementaire.

La SFPI a investi une enveloppe globale de 2,5 millions EUR, dont 1,15 million EUR en capital afin d'acquérir 10 % du capital et le solde sous forme d'emprunt qui vient à expiration en décembre 2025. La société a appelé en 2020 une 1ère tranche de 500.000 EUR. En 2021, le solde l'emprunt initial a été appelé et un nouvel emprunt de 1 million EUR a été alloué par la SFPI. L'engagement total de la SFPI s'élève à 3,5 millions EUR dont 1,15 million sous forme de capital.

Texere a pour vocation de proposer, en vue de la reconstruction osseuse et la chirurgie réparatrice, du matériel qui autorise une "allogreffe osseuse au départ de tissus humains".

L'idée centrale est donc, au départ de résidus opératoires que sont les têtes de fémur, de proposer un modèle de traitement, découpe et conservation de ces têtes afin d'en faire des supports pour la reprise de la greffe osseuse. Il s'agit d'un produit de régénération cellulaire disposant de propriétés spécifiques (porosité, biocompatibilité, ostéoinduction et ostéoconduction) qui le place dans le haut de la gamme des produits actuellement utilisés dans le domaine (complémentarité forte avec Bone Therapeutics et Novadip).

Texere dispose d'une technologie totalement automatisée, GMP, assurant une constance dans la production et la traçabilité des allogreffes, au travers d'un processus de qualité contrôlée, répétable, continu, rapide et moins cher que la technique actuelle. Le mode de découpe (haute pression hydraulique) usité initie un processus dit de « pascalisation », soit un effet anti-pathogène, il permet également les plus-values suivantes :

Un gain sur le volume exploité lors de la découpe des têtes (on passe de 2 à 6/8 blocs utilisables par tête), l'absence de contamination entre blocs, l'absence d'erreurs ou d'accidents liés à la découpe/la manipulation par intervention humaine, un gain sur les coûts et le temps de production.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Fin du litige avec 123 automation dans un sens favorable.
- Revenus FDBA non en ligne avec les attentes : moindre rendement par tête de fémur.
- Impact Covid-19 sur le nombre de têtes de fémur à traiter (gel des opérations chirurgicales).
- Budget de développement de la ligne DBM inférieur aux prévisions.
- IP sur Fill&Finish transposable dans d'autres secteurs pharmaceutiques
- Report de 6 mois de la réalisation du business plan lié aux difficultés d'approvisionnement en équipements.

ENJEUX POUR 2022

- Finalisation ligne DBM pour début de commercialisation en 2023.
- Sécurisation de la trésorerie et prolongation des prêts bancaires.
- Impact négatif dû à la pandémie sur les deux premiers trimestres.
- Possible chômage économique.
- Finalisation partenariat Australie - Québec, en vue de la vente d'équipements.
- Concrétisation de la collaboration avec IPG en vue de la création d'une banque de tissus.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10 %

RÉSULTAT
NET

-1,1

million EUR

PIED
DE BILAN

4,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10

FTE

THAUMAS « EUROPORTS »



EUROPORTS

Thaumas est une société holding créée et utilisée dans un premier temps comme entité juridique pour gérer le processus d'acquisition du Groupe Euroports et qui, à la date du closing de la transaction, est devenue propriétaire des actions. L'acquisition a été réalisée en juin 2019 par un consortium formé avec PMV (Participatie Maatschappij Vlaanderen) et un partenaire opérationnel, Monaco Resources Group (MRG). Euroports est une des plus grandes entreprises d'infrastructures portuaires en Europe qui développe et gère des solutions globales dans la chaîne d'approvisionnement maritime et ce pour des clients internationaux actifs dans des secteurs industriels bien définis. Le groupe dispose d'un réseau d'une trentaine de terminaux dont de nombreux (14) en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- A l'instar de 2020, le consortium s'est focalisé sur la gestion du groupe en portant beaucoup d'attention sur l'organisation (nouvelle organisation, efficacité, maîtrise des coûts, optimisation des investissements, refinancement du groupe...), la gestion de la sécurité sur les sites et le développement des activités (entre autres en créant des synergies avec les activités de notre partenaire opérationnel MRG). De nombreuses améliorations ont été apportées et les effets positifs se font ressentir.
- Le groupe Euroports a décidé de s'inscrire dans l'optique de rendre ses activités plus respectueuses de

l'environnement. De nombreux projets ont été réalisés, sont en cours ou sont prévus : panneaux solaires sur les entrepôts en Belgique, achats de grues électriques, installations d'éoliennes, réalisation de tests pour l'utilisation de véhicules électriques sur site, un éclairage full LED est en cours d'implémentation en Espagne, en Italie, en Belgique et en Finlande....

- Euroports a étendu son réseau en France au travers d'une collaboration avec SEMOP Port-La-Nouvelle et avec l'acquisition d'une participation majoritaire dans Comptoir Languedocien de Manutention et de Transit (CLMT).

ENJEUX POUR 2022

- Le développement (organique ou externe) des activités et de l'excédent brut d'exploitation, la gestion des investissements, des coûts et la sécurité sur les sites d'exploitation restent des points qui nécessitent une attention continue. L'évolution positive réalisée sur ces points en 2021 continue à se matérialiser en ce début 2022.
- Acquisition de Hangö Stevedoring, en Finlande.
- Comme mentionné, le Groupe a décidé en 2020 de rendre ses activités plus respectueuses de l'environnement et de nombreux projets (panneaux solaires, éoliennes, grues et voitures électriques, LED's...) ont déjà été réalisés sur 2021. Le processus se poursuit et s'intensifie même en 2022.

DANS LE
PORTEFEUILLE

57,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

-39,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

962,6

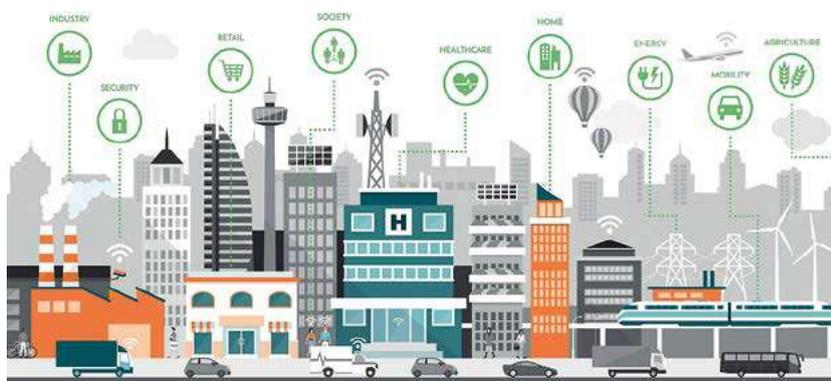
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2.221

FTE

THE FAKTORY FUND



The Factory Fund ambitionne de financer en capital d'amorçage des sociétés technologiques (Internet of Things et Software as a Service principalement) visant un leadership mondial dans des niches de marché B2B.

Créé en décembre 2019, sous la forme d'une pricaf privée, ce fonds a recueilli des apports à concurrence de 15 millions EUR. Il investit uniquement dans des sociétés proposant un produit, et non un service, afin qu'il soit déployable au niveau mondial.

Les technologies adressées aujourd'hui sont l'Internet of Things, les solutions Software as a Service et les outils d'extraction et d'analyse de données, essentiellement à destination des marchés en cours de bouleversement que sont l'industrie, le commerce et la distribution ou les infrastructures utilisées par les citoyens.

60 % des montants investis devraient l'être sur un peu plus de 15 projets rentrant pleinement dans la stratégie du fonds (moyenne de 600.000 EUR par projet), 30 % seront réservés au financement complémentaire lors des tours ultérieurs pour les projets les plus prometteurs, 10 % pour financer des projets qui sortent quelque peu de la cible principale du fonds, par exemple sur des tours de série A directement (mais dans les marchés visés).

L'IRR attendu est de 23 %. La SFPI s'est engagée à investir 2,25 millions lors du tour de financement intervenu en décembre 2019, elle peut compléter celui-ci ultérieurement jusqu'à concurrence de 3 millions EUR. Elle siège au sein du LPAC du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Augmentation de capital de 2,5 millions EUR en décembre 2021.
- Aux six premiers investissements 3 nouveaux investissements ont été effectués cette année.
 - Aividens (solution de gestion des risques financiers et de prédiction des paiements).
 - Penbox (CRM).
 - Letsmeet (plateforme collaborative).
- En outre, Nestwave (IoT) et MyCellHub (biotherapeutics) ont reçu un financement complémentaire.

ENJEUX POUR 2022

- Continuer la création du portefeuille de sociétés innovantes et le déploiement des sociétés existantes.

SECTEUR
DU FONDS

**Multisectoriel
avec accent
Internet of
Things**

DANS LE
PORTEFEUILLE

1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,99 %

DATE DE
CRÉATION

2019

DURÉE
DU FONDS

12+2

million EUR

TAILLE
DU FONDS

17,6

million EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

THEODORUS III



Theodorus III SA (Th3) est un fonds fermé, constitué en septembre 2013 pour une période de 12 ans, qui a bouclé une levée de capital de 22,75 millions EUR, avec des investisseurs privés et publics. Ce fonds a pour vocation de financer des spin-offs de l'ULB sur la base de projets innovants et multisectoriels. Le management en est assuré par les services d'EEBIC.

La SFPI détient 5.000 titres de ce fonds, soit 24,7 % du capital. Elle a versé à ce jour 2,5 millions EUR, pour un engagement de 5 millions EUR. Elle est représentée au sein du comité d'investissement et du conseil d'administration du fonds. Suite à l'exit d'OGEDA en 2017, son engagement a été réduit de 1,1 million EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Réduction de capital de 3,6 millions par remboursement aux actionnaires.
- Exit sur la société Pharmafluidics et IPO de la société Theravet.
- Investissement de suivi dans 5 participations du fonds.
- Renforcement de l'équipe tant en Belgique qu'à Montréal.

À l'avenir, le fonds se limitera à effectuer des investissements de suivi pour 12 des participations qui subsistent dans son portefeuille.

ENJEUX POUR 2022

- Impact du conflit en Ukraine pour les participations en Life Science.
- Opération financière sur Cluepoints.
- Suivi des dossiers Chromacure et Amia System.
- Suivi de la trésorerie, possible appel à la libération des fonds.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectriels

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CREATION

2013

DURÉE
DU FONDS

10+2
ans

TAILLE
DU FONDS

20,2
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

14

THEODORUS IV



Le Fonds Th4 a été constitué sous la forme d'une pricaf, dans une logique de fonds fermé d'une durée de 12 ans prolongeable une seule fois pour 2 ans. Les périodes d'exit retenues seront de 6 à 8 ans selon le secteur d'activités et le rendement proviendra des plus-values réalisées. Les secteurs visés par le fonds correspondent à la politique d'investissement de la SFPI (innovation technologique, sciences de la vie) et, notamment, à sa politique d'adossement aux universités afin de faciliter le débouché des résultats de leurs recherches. Il s'agit donc d'un fonds multisectoriel.

La particularité du fonds par rapport à ses prédécesseurs réside dans sa volonté de faire entrer dans le capital des investisseurs sis hors de la Belgique pour valoriser la politique d'investissement de Theodoros. EEBIC reste gestionnaire du fonds.

Le fonds a été constitué en octobre 2018 avec un capital social de 25 millions EUR libérés à concurrence de 25 %. La SFPI s'est engagée à investir 5 à 10 millions EUR dans Theodoros IV. La SFPI détenait à fin 2018, 5.075 actions (5,075 millions EUR), représentant 24,81 % du capital. Le fonds a finalement clôturé sa levée de capital pour atteindre 33 millions EUR, ce qui a permis à la SFPI de porter son engagement à 10 millions EUR, soit 30,42 % du fonds. Lors

de la dernière augmentation de capital en 2019, la structure du fonds a été adaptée pour accueillir des investisseurs québécois. Afin de coordonner les entités belges et québécoises, un LPAC a été mis sur pied, dont la SFPI assure la présidence. Ensemble, ces 2 entités disposent d'un capital d'investissement de +/- 42 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Participation à 3 investissements de suivi dans les sociétés Icentia, Kaspard et Apaxen.
- 2 nouveaux investissements dans Neuvasq et HypnoV.
- Accroissement du partenariat avec le Québec et installation d'une équipe sur place.
- Accueil de 2 nouveaux collaborateurs au sein de l'équipe.

ENJEUX POUR 2022

- Impact du conflit en Ukraine pour les participations en Life Science.
- Poursuite du deal flow et des investissements (au moins 4 en 2022).
- Suivi du dossier Moonshot.
- Suivi de la trésorerie, possible appel à la libération des fonds.

SECTEUR
DU FONDS

**Multisectoriel
avec
dominance
Life science**

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

30,42 %

DATE DE
CRÉATION

2018

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

42

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

UNIFIEDPOST (UPM)



L'entreprise de FinTech Unifiedpost Group a été fondée en 2001 et est située à La Hulpe. Elle se concentre sur l'optimisation du traitement électronique des factures et autres documents professionnels.

L'entreprise compte 1.400 collaborateurs, dont 261 en Belgique. Elle se distingue en se positionnant comme un guichet unique pour ses clients (plateforme unique) et en proposant des solutions adaptées à chaque secteur. Aux côtés de PMV et d'investisseurs privés, la SFPI a participé en 2018 au financement de l'entreprise en vue d'une future introduction en bourse. La levée de fonds s'est faite par l'émission d'une obligation convertible, à laquelle la SFPI a souscrit pour 5 millions EUR. Cette obligation convertible a été convertie en actions en 2020.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

— L'année 2021 a vu la poursuite de la mise en œuvre des lignes stratégiques telles que définies lors l'introduction en bourse l'année précédente. Huit acquisitions ont été réalisées, elles concernent toutes des expansions géographiques et fonctionnelles conformes aux ambitions européennes. Ces nouvelles entités ont été intégrées avec succès.

— Dès lors, Unifiedpost est aujourd'hui une multinationale active dans 32 pays et emploie plus de 1.400 collaborateurs dans le monde. Comptant plus de 793.000 clients et 1,5 million d'entreprises affiliées, le groupe est prêt à poursuivre la commercialisation de ses produits aux quatre coins du globe.

ENJEUX POUR 2022

— Si l'année 2021 a été caractérisée par un certain nombre d'acquisitions ciblées, l'année 2022 sera consacrée au déploiement de BanqUp partout en Europe. L'entreprise doit par ailleurs matérialiser des synergies avec les acquisitions réalisées, à commencer par Crossinx.

— Alors que 2021 était une année « buy & build », 2022 est avant tout une année d'intégration et de croissance organique. Reste que les investissements nécessaires en R&D pèseront encore sur la rentabilité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,37%

RÉSULTAT
NET

-25,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

317,1

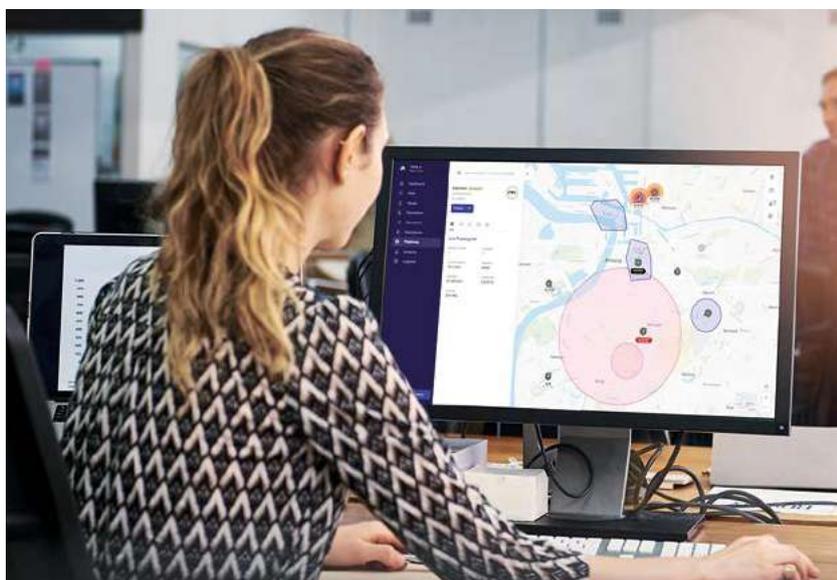
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.400

FTE

UNIFLY



Unifly a développé une plate-forme permettant l'échange d'informations entre les pilotes de drones, les autorités et les usagers de l'espace aérien (en dessous de 500 pieds).

Avec un investissement de 2 millions EUR en capital, la SFPI a participé au dernier tour de financement aux côtés des actionnaires existants. Le prestataire de service de la navigation aérienne allemand, Deutsche Flugsicherung, a injecté 13 millions EUR et les actionnaires historiques dont Qbic, PMV et Terra Drone ont également participé à concurrence de 1,6 million EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Les principaux clients d'Unifly ont été lourdement impactés par la crise du Covid-19 en termes de revenus avec comme conséquence des reports de certains projets dont les solutions innovatrices pour les drones.
- Pour faire face à ces difficultés, les actionnaires ont accordé en mai 2021 des moyens complémentaires pour un montant de plus de 4 millions EUR, de manière à permettre à Unifly de poursuivre le développement de son logiciel mais également les ventes à l'international. La SFPI a participé à ce financement à concurrence de 1,5 million EUR.

- Terra Drone, actionnaire japonais d'Unifly, et désireux de renforcer sa position capitalistique, a racheté des actions des actionnaires historiques.

ENJEUX POUR 2022

- Après une année de nouveau très difficile pour Unifly, Terra Drone a décidé de réinvestir 10 millions EUR dans la société en collaboration avec le fonds d'investissement public japonais « JOIN ».
- Cet investissement permettra à Unifly d'avoir les ressources nécessaires pour passer cette période difficile mais également de maintenir sa position sur le marché.
- Un nouveau management va être mise place avec un regard plus centré sur les stratégies de vente et sur une organisation plus optimisée.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,5 %

RÉSULTAT
NET

-5,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

6,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

35,8

FTE

UNIVERCELLS



Univercells a été créée en 2013 à Gosselies avec pour mission de rendre les produits biologiques disponibles et abordables pour tous. Fournisseur de plateformes et solutions de bioproduction innovantes, elle se concentre sur l'augmentation de la disponibilité de produits biologiques, en termes de quantités et de prix. Capitalisant sur une expertise inégalée en matière de biotraitement et d'ingénierie, la société offre des solutions de fabrication de pointe pour pallier le manque actuel de l'industrie en matière d'approvisionnement en thérapies cellulaires et géniques, en vaccins et plus récemment en produits basés sur la technologie ARN.

Univercells s'organise à présent comme un groupe de sociétés partageant cette mission, avec des filiales spécialisées :

- Univercells Technologies qui fournit mondialement des équipements de biofabrication innovants (de la R&D aux échelles commerciales).
- Exothera, société de sous-traitance (CDMO) dédiée à la fabrication de médicaments biologiques (vaccins et thérapies géniques).
- Quantoom Biosciences (et Bioservices), dont la mission est d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels et l'autonomie en matière de bioproduction grâce à l'innovation, notamment dans le domaine des technologies ARN.
- Unizima spécialisée dans le déploiement et le transfert technique de solutions de bioproduction, particulièrement vers les pays vulnérables et en voie de développement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

L'année 2021 a été une autre année clé pour le groupe Univercells en termes de croissance et de progrès vers sa mission « Biologics for All ». Cette année a été marquée par :

- Une croissance continue et une consolidation des projets de développement (technologies de fabrication, développement de vaccins, processus/transfert de technologie et CDMO de vecteurs viraux).
- Une traction commerciale continuant de se matérialiser par une croissance du chiffre d'affaires dans les unités commercialement plus matures (Univercells Technologies 2021 avec un chiffre d'affaires de 10 millions EUR, Exothera avec un chiffre d'affaires de près de 5 millions EUR, Unizima avec des contrats au Sénégal, en Algérie, en Tunisie et en Belgique, Quantoom Biosciences avec un programme visant à développer une plateforme de fabrication d'ARN conçue avec des principes d'autonomie et d'accès) ;
- Une première acquisition, Quantoom Research Lab (anciennement SynHelix) en décembre 2021 pour étendre les capacités en biologie synthétique et commencer le développement d'une plateforme de fabrication d'ADN (clé pour les produits ARN).
- Des investissements immobiliers significatifs avec la rénovation de 2 bâtiments à Jumet (total de 16.500 m²) pour accueillir des capacités de fabrication et des laboratoires. Les deux sites ont par ailleurs obtenu la certification GMP (bonnes pratiques de fabrication) tout début 2022.
- L'obtention de financements supplémentaires non dilutifs (Banque Européenne d'Investissements, Bill & Melinda Gates Foundation, consortium de banques belges et agence de développement régionale, etc.).

ENJEUX POUR 2022

- Poursuite du développement commercial et déploiement du plan d'affaires pour chacune des entités du groupe.
- Réalisation des activités de financement en cours (notamment Série D).
- Exploration et concrétisation de projets M&A synergiques permettant d'accélérer la création de valeur (partenariats industriels, projet d'expansion internationale, Innovation Factory,...).
- Poursuite de la préparation d'une éventuelle IPO.

DANS LE
PORTEFEUILLE

10

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

5,97%

RÉSULTAT
NET

-8,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

140,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

350

FTE

V-BIO FUND I



V-Bio a démarré ses activités en 2015 par un premier tour de financement de 63 millions EUR, avec pour principaux investisseurs le Fonds européen d'investissement (FED), PMV, Korys (famille Colruyt) et la KU Leuven. Au cours de l'année 2016, BNP Paribas Fortis, GIMV, la SFPI et l'UGent ont également rejoint l'actionnariat. L'un des fondateurs de V-Bio est l'Institut flamand de biotechnologie (VIB) qui, grâce à son réseau d'universités flamandes, donne au fonds un accès privilégié à des projets de recherche innovants (start-ups) dans le domaine des soins de santé afin d'aider, de soutenir et de faire croître de jeunes entreprises prometteuses.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Depuis la fin de la période d'investissement en novembre 2020, des investissements de suivi d'un montant de 10 millions EUR ont été effectués, dont 2,5 millions EUR pour AgomAb Therapeutics (technologie innovante pour le traitement de la fibrose), 1,3 million EUR pour Confo Therapeutics (utilisation multifonctionnelle de Confobodies), 1,2 million EUR pour Oxular (traitement des maladies oculaires), 1 million EUR pour Apeha.bio (protection durable des cultures) et 1 million EUR pour Augustine Therapeutics (traitement des troubles neuromusculaires).
- Fin 2021, le capital levé s'élevait à 53,1 millions EUR, dont 41,3 millions EUR ont été investis dans 15 sociétés en portefeuille.

ENJEUX POUR 2022

- En mars, V-Bio a annoncé que sa société Precirix, spécialisée dans l'oncologie, était parvenue à lever 80 millions EUR auprès d'un consortium d'investisseurs internationaux, avec le néerlandais INKEF Capital pour investisseur principal. Ce tour de financement de série B vise à financer des essais cliniques pour CAM-H2, un produit radiopharmaceutique innovant utilisé pour traiter les cancers métastatiques du sein et de l'estomac d'origine génétique.
- Le même mois, le géant pharmaceutique AbbVie a annoncé l'acquisition de Syndesi Therapeutics, qui teste actuellement son médicament potentiel contre la maladie d'Alzheimer dans le cadre d'essais cliniques. Grâce à cette opération de fusion-acquisition, V-Bio a récupéré son investissement initial dans Syndesi près de 4 fois en 4 ans. Le fonds s'attend également à des paiements d'étape supplémentaires. La distribution du produit de la vente a rapporté 781 000 EUR à la SFPI.
- V-Bio poursuit l'internationalisation et l'étoffement de son portefeuille d'entreprises grâce à un accompagnement actif continu et en attirant des fonds à forte capitalisation qui, à leur tour, peuvent amener à un niveau supérieur ces entreprises en expansion prometteuses.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,59%

DATE DE
CRÉATION

2015

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

75,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

15

V-BIO FUND II



V-Bio Fund 2 a vu le jour fin 2020 pour prolonger l'action du fonds V-Bio Fund 1. Comme son prédécesseur, il se concentre sur les investissements dans les start-ups et les entreprises des sciences de la vie en phase de démarrage, avec une attention particulière sur les aspects thérapeutiques, le diagnostic et l'agroécologie. V-Bio peut s'appuyer sur un partenariat exclusif avec l'Institut flamand de biotechnologie (VIB), qui lui offre un accès prioritaire à ses projets de recherche et à son expertise en développement d'entreprises, pour construire son propre pipeline de flux d'affaires. Cette méthode de travail unique comble ainsi le fossé entre la recherche fondamentale en sciences de la vie et l'entrepreneuriat. Lors de la première clôture de V-Bio Fund 2, la SFPI a apporté un capital de 10 millions EUR avec le FEI et PMV.

compris le soja) dans nos régions. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans la tendance actuelle à la déglobalisation et à la réduction de l'empreinte écologique.

- Les investissements dans Muna et Jay Therapeutics, deux spin-offs du VIB, concernent le domaine des neurosciences, pour lequel les besoins médicaux restent très importants, les scientifiques n'ayant toujours pas trouvé de traitement efficace pour contrer le processus de dégénérescence du cerveau.
- Pour le quatrième investissement, le choix s'est porté sur la société française Corteria Pharmaceuticals, qui a obtenu la licence de deux médicaments potentiels contre l'insuffisance cardiaque du géant pharmaceutique Sanofi, après la fermeture de la division cardio-rénale de ce dernier. L'ancienne équipe de direction de Sanofi continue de diriger l'entreprise.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Après le démarrage du fonds, doté d'un capital de départ de 72 millions EUR, une deuxième clôture a eu lieu en février 2021, au cours de laquelle l'UGent, la KU Leuven et un certain nombre de bureaux de gestion de patrimoine ont rejoint les investisseurs existants. Cette opération a porté le capital du fonds à 78,1 millions EUR.
- La constitution du portefeuille a démarré sur les chapeaux de roue avec le premier investissement dans Protealis, une spin-off du VIB qui a développé une technique de sélection innovante pour la culture de végétaux riches en protéines et résistants au climat (y

ENJEUX POUR 2022

- En février 2022, V-Bio a annoncé la clôture finale de son deuxième fonds, un montant de 110 millions EUR, supérieur à la taille espérée, a été levé. Le FEI était l'investisseur principal de cette opération, avec un engagement de 30 millions EUR.
- Avec V-Bio Fund 1, V-Bio Ventures détiendra plus de 185 millions EUR, la plaçant dans une position idéale pour financer et transformer avec succès des entreprises novatrices de biotechnologie et d'agrotechnologie.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,4%

DATE DE
CRÉATION

2020

DURÉE
DU FONDS

12

ans

TAILLE
DU FONDS

110

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

VESALIUS BIOCAPITAL I



Le fonds Vesalius Biocapital I a été fondé en 2007, à l'initiative de Value4Growth et d'ING, dans le but d'investir dans de jeunes entreprises européennes de biotechnologie en pleine croissance. Il vise plusieurs segments : les nouvelles méthodes d'évaluation et de développement de médicaments ; la thérapie cellulaire pour le traitement de maladies mortelles ; le diagnostic moléculaire et les instruments médicaux innovants ; les technologies de plateformes novatrices.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Depuis la liquidation du fonds le 1^{er} octobre 2019, Vesalius Biocapital Partners a été désigné comme liquidateur afin de céder au mieux et le plus rapidement possible les participations restantes. Sur les 5 millions EUR initialement investis, la SFPI a été remboursée de 2,9 millions EUR à ce jour.
- En octobre, une partie chinoise s'est déclarée disposée à reprendre les actifs de la société en portefeuille Apitope, en échange d'un paiement préalable de 10 millions EUR. En février 2022, ce montant a été versé aux actionnaires sous la forme d'une réduction de capital, dont 2,6 millions EUR reviennent aux investisseurs de Vesalius dans la SICAR.

- Malgré le fait que Vesalius Biocapital I soit en liquidation, deux investissements de suivi ont encore été réalisés : 0,7 million EUR pour Apitope, active dans le traitement des maladies auto-immunes (en tant que financement relais avant la vente commerciale prévue) et 0,5 million EUR pour Complix dans le cadre d'un nouveau programme préclinique basé sur sa plateforme Alphabody.
- Promethera Biosciences a pu prendre un nouveau départ réussi grâce à une procédure de protection de ses créanciers, qui prévoit la reprise par la nouvelle entité, rebaptisée Cellaïon, de tous les programmes et de la propriété intellectuelle. À la suite de cette opération de refinancement à un niveau de valorisation pre-money très faible, la part de Vesalius dans cette nouvelle structure a été considérablement diluée.

ENJEUX POUR 2022

- La liquidation complète du fonds devrait prendre trois ans au total.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,5
million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,67%

DATE DE
CRÉATION

2007

DURÉE
DU FONDS

12
ans

TAILLE
DU FONDS

77
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

VESALIUS BIOCAPITAL III



Le fonds Vesalius Biocapital III a été créé en 2017, dans le prolongement de Vesalius Biocapital I & II, comme fonds de capital-risque européen dans le domaine des sciences de la vie. Ce fonds s'est fixé pour objectif de constituer un portefeuille équilibré composé d'une douzaine d'entreprises qui développent de nouveaux médicaments, diagnostics, instruments médicaux et applications pour soins de santé numériques. En matière thérapeutique, il vise les entreprises dont les études précliniques sont bien avancées ou déjà terminées. Dans le domaine des medical devices & e-health, il s'intéresse aux entreprises dont le produit est (quasi) au point et est en passe d'être commercialisé. Vesalius Biocapital investit généralement aux côtés d'autres capital-risqueurs et s'est donné un horizon de placement de 4 à 8 ans pour ses participations en portefeuille. Ce fonds joue souvent le rôle d'investisseur principal.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- La poursuite de l'accroissement du portefeuille avec deux investissements :
 - CareSyntax, une entreprise germano-américaine en pleine croissance dans le secteur des soins de santé numériques, axée sur la collecte et la numérisation des données de patients dans le bloc opératoire des hôpitaux. Elle permet non seulement d'améliorer le taux de réussite des opérations, mais également d'économiser de l'argent en réduisant la durée des opérations et en augmentant leur sécurité.
 - L'entreprise suisse Memo Therapeutics, qui a développé une technologie unique pour extraire de cellules B des informations génétiques destinées à

des anticorps spécifiques. Le programme principal consiste en un traitement innovant des infections par le virus BK, une maladie rare qui affecte les patients qui ont subi une transplantation rénale et risquent de subir un rejet de cette greffe.

- La vente réussie de la participation dans Sword Health au fonds américain General Catalyst, par le biais d'une transaction sur le marché secondaire à un multiple (x18) du coût d'investissement initial. Le produit de la vente de la SICAR s'est élevé à 23,4 millions EUR, dont 2,1 millions EUR sont revenus à la SFPI. Après cette transaction, le fonds conserve une part de 2,4 % dans Sword Health, qui est valorisée à 1,8 milliard USD.
- Le dépôt d'une offre d'achat de la société américaine Organon, acteur mondial dans le domaine de la santé des femmes, pour les actions en circulation de la société finlandaise Forendo, dans laquelle Vesalius détenait une participation de 12 %. Au moment de la clôture de la transaction, 75 millions USD ont été versés, dont Vesalius a déjà reçu 5,8 millions EUR. Si tous les paiements d'étape sont réalisés, le fonds pourra récupérer jusqu'à 26 fois son investissement.

ENJEUX POUR 2022

- Le portefeuille d'investissement a été complété en février par l'entrée dans la société néerlandaise Scenic Biotech, qui se concentre sur l'identification des gènes réprimant ou bloquant complètement l'effet d'un gène pathogène, et agissent dès lors comme une forme de protection naturelle. Pour la première fois, ces « modificateurs génétiques » peuvent être identifiés systématiquement pour une grande variété de troubles, y compris les maladies héréditaires.
- Contrairement à l'objectif initial de limiter le nombre d'investissements dans le développement de médicaments, il a finalement été décidé d'inclure 6 sociétés thérapeutiques dans le portefeuille, en plus de 1 investissement dans les technologies médicales et 5 investissements dans la santé numérique. Par conséquent, le profil de risque du fonds a augmenté, mais également la possibilité d'un rendement plus élevé.

SECTEUR
DU FONDS

Life sciences

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,92 %

DATE DE
CREATION

2017

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

119,5

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

12

VIVES II



Vives II est un fonds d'investissement technologique transfrontalier qui investit dans les spin-offs novatrices de l'Université catholique de Louvain (UCL).

Le management du fonds Vives II est assuré par la Sopartec, la société de transfert de technologie et d'investissement de l'UCL.

Vives II dispose d'un capital engagé de 41,5 millions EUR, ce qui le place parmi les plus importants fonds de spin-offs universitaires d'Europe en termes de taille. La SFPI y contribue à concurrence de 5 millions EUR.

Les actionnaires se composent d'investisseurs belges et français des secteurs publics et privés. Le fonds européen d'investissement (FEI) participe également avec un investissement de 15 millions EUR.

Depuis sa création, le fonds Vives II a investi dans dix-sept sociétés pour un montant de 29,5 millions EUR et a déjà réalisé 5 sorties et un write-off.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, le fonds Vives II a continué sa politique d'investissement de suivi dans 8 entreprises (pour un montant de 4,3 millions EUR) et poursuivi les premières sorties.
- La participation dans iTeos a été partiellement vendue pour un montant de 6,7 millions USD.
- Des prêts à Novadip et Tessares ont été convertis en capital.

ENJEUX POUR 2022

- Le fonds Vives II devra continuer activement sa politique de suivi d'investissement en 2022 de manière à faire croître les sociétés investies et de continuer les sorties.
- Le climat économique et financier actuel (Covid-19 et guerre en Ukraine) aura une influence significative sur le développement des sociétés en portefeuille.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,86%

DATE DE
CRÉATION

2011

DURÉE
DU FONDS

12+3

ans

TAILLE
DU FONDS

42,8

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

11

VIVES INTER-UNIVERSITY FUND (VIVES IUF)



Lancé à l'été 2020, le fonds Vives Inter-University Fund (Vives IUF) est un fonds technologique multisectoriel qui investit dans des projets ayant un impact sociétal positif.

Doté de 32 millions EUR de capital, ce fonds a la capacité d'investir aux différents stades de développement d'une société : amorçage, start-up et croissance.

Ce fonds Vives III intervient aussi bien dans des spin-offs de l'UCLouvain ou de ses universités partenaires – KULeuven (BE), Université de Paris Diderot Descartes (FR), Université de Wageningen (NL), Université du Luxembourg (LU) – que dans des start-up situées dans un périmètre de 400 kilomètres autour de Louvain-la-Neuve.

Vives est géré par Sopartec, la société de transfert de technologie de l'UCLouvain.

La SFPI participe au capital de ce fonds pour un montant de 6,4 millions EUR. Les autres investisseurs sont Belfin, BNPP Fortis Private Equity Belgium, IMBC Spinnova, ING Belgique, Investsud, Namur Invest, Invest BW, Finance Brussels., Sambrinvest, Securex, deux family offices ainsi que Sopartec et son équipe de gestion.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Lors de sa première année d'existence, le fonds Vives IUF a investi dans les sociétés ExeVir, Lift Me Off, Vocsens et Sunrise pour un montant de 3,4 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Le fonds Vives IUF continuera d'investir avec comme objectif d'atteindre 15 lignes d'investissement lors des 5 premières années du fonds.
- Le fonds Vives IUF a renforcé ses investissements dans les sociétés Lift Me Off et Vocsens et a également pris deux nouvelles participations avec les entreprises Spinovit et Stellascreen.
- Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) finalise sa due diligence pour une éventuelle prise de participation significative dans le fonds Vives IUF.

SECTEUR
DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9
million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

20%

DATE DE
CREATION

2020

DURÉE
DU FONDS

12+2
ans

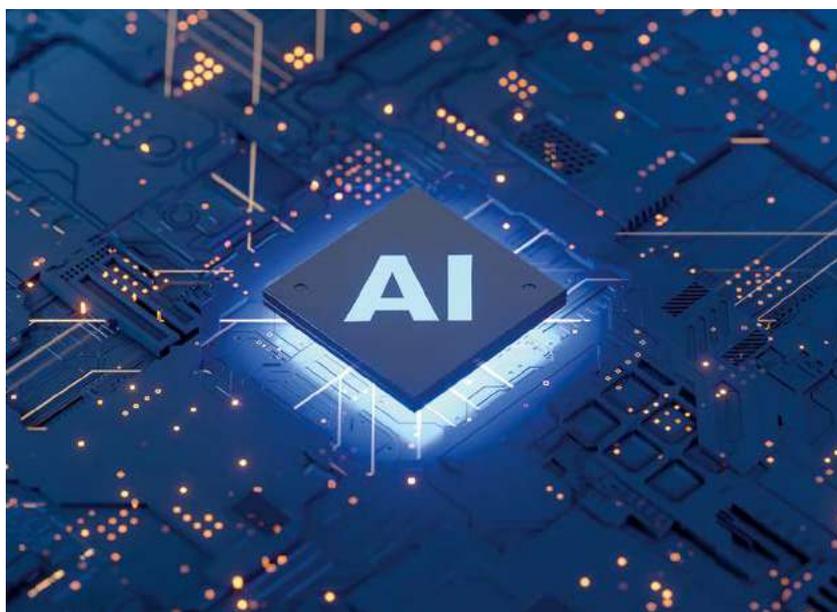
TAILLE
DU FONDS

32
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

4

VOLTA VENTURES



Dans le sillage de son prédécesseur Volta Ventures I, qui avait vu le jour en 2014, ce fonds investit dans les entreprises de logiciels et Internet au Benelux. L'équipe Volta Ventures nourrit l'ambition de prendre des participations dans une vingtaine d'entreprises au cours des cinq prochaines années. Elle s'intéressera particulièrement aux start-ups innovantes s'appuyant sur des équipes solides et équilibrées, mais aussi sur une position de marché unique et un business model évolutif. Dans le même temps, Volta Ventures proposera son expertise en matière de recrutement et de coaching des talents, d'identification de nouveaux marchés, d'organisation des tours de financement et d'examen des options stratégiques. Volta Ventures II a le statut de Pricaf privée. La SFPI-FPIM a investi six millions dans le fond.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'année 2021 a été marquée par la poursuite de l'élargissement du portefeuille. Alors que 2020 s'est clôturée sur trois investissements, le compteur s'élevait à 14 investissements au terme de l'année 2021.
- Le fonds a affiché un solide flux d'affaires tout au long de l'année. La concurrence s'est cependant fortement accrue, entraînant une hausse des valorisations.
- La direction de l'entreprise a engagé des discussions avec le FEI en 2021 pour un investissement potentiel de 20 millions EUR. Les négociations étaient toujours en cours à la fin de l'année 2021.
- À la fin de 2021, 35 % du capital apporté avait été appelé.

ENJEUX POUR 2022

- Le flux d'affaires était de 121 entreprises éligibles à l'investissement en fin d'année 2021, ce qui reste appréciable. La prochaine entreprise à rejoindre le portefeuille sera Cascador.health.
- L'impact de la guerre en Ukraine sur les entreprises du portefeuille demeure une grande inconnue. Plusieurs entreprises emploient en effet du personnel en Ukraine.
- Un accord avec le FEI pour augmenter la taille du fonds à quelque 70 millions EUR.

SECTEUR
DU FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,79 %

DATE DE
CRÉATION

2019

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

46,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

14

WHITE FUND



White fund.

White fund a été créé en octobre 2019 et a l'ambition de devenir le nouveau fonds d'investissement de référence en Belgique pour les sociétés early stage du secteur medtech. Le fonds a une durée de 10 + 2 ans.

Une des valeurs ajoutées du fonds repose sur un triple niveau de services :

1. **Préqualification continue de ressources hautement utiles pour le projet : le fonds entretiendra et développera un carnet d'adresses directement utilisable par l'entreprise (gain de temps pour l'entrepreneur).**
2. **Réécriture conjointe du business plan (White Fund + l'équipe du projet) sur base d'une due diligence réalisée par des experts sectoriels/comité d'investissement du fonds.**
3. **Gestion administrative et financière dans les mains du fonds (modèle de services payants), comprenant notamment la préparation des conseils d'administration, le statut financier du projet, la mise à jour du business plan, etc.**

Le fonds a porté à 37,8 millions EUR le niveau d'engagement des investissements, ce qui a fixé à 5 millions EUR l'intervention de la SFPI, sur lequel 1,25 million EUR a été versé. Elle détient 13,2 % du fonds.

Les autres actionnaires sont : Noshag, Finance & Invest Brussels, OGEO Fund, Invest4Job, CHU, Chagral Invest et Solidaris.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Financement de la société MoveUp à concurrence de 700.000 EUR.
- Dissolution d'Antelope.
- Augmentation de capital de l'ordre de 17,9 millions EUR.

ENJEUX POUR 2022

- Accroissement du deal flow.
- Concrétisation de projets en qualité de « lead investor ».

SECTEUR
DU FONDS

MedTech

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

13,23%

DATE DE
CREATION

2019

DURÉE
DU FONDS

10+2

ans

TAILLE
DU FONDS

37,8

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

3

XYLOWATT



La société Xylowatt est active dans le domaine de la gazéification du bois. Elle a développé une technologie appelée « NOTAR » qui permet de produire, à base de biomasse, après un processus de pyrolyse et de lavage des impuretés, un gaz d'une qualité suffisante pour alimenter des groupes électrogènes en vue de la production d'électricité, de chaleur et de froid. Depuis 2009, la SFPI y a investi 4.19 millions EUR (4,39 % du capital) aux côtés de la SRIW (6,4 %) et puis de la SOGEPA (6,7 %).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Suite à un pipeline commercial non concrétisé depuis plusieurs exercices, des banquiers ne souhaitant pas s'impliquer d'avantage, et un actionariat hésitant à refinancer la société, Xylowatt s'est retrouvé dans d'importantes difficultés financières. Des contacts ont alors été pris avec des potentiels repreneurs, mais n'ont donné aucun résultat. Le Conseil d'administration a donc été forcé de décider de faire aveu de faillite au 21 janvier 2021.

ZEPHYR-FIN



L'activité historique de Zephyr-Fin était la gestion de la participation de 16,5 % des actions de la Sabena en faillite depuis 2001. La société n'est depuis lors plus en activité.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Zephyr-Fin reste partie aux actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III. Nous vous renvoyons au chapitre « gestion des risques » du présent rapport pour plus de détails.
- La perte de l'exercice 2021 de la société de 33.305 EUR résulte essentiellement de la prise en charge par la société des honoraires d'avocats et des frais de procédure relatifs au procès Sabena.

ENJEUX POUR 2022

- Zephyr-Fin continuera à contribuer à la bonne exécution des actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

-33.305

EUR

PIED
DE BILAN

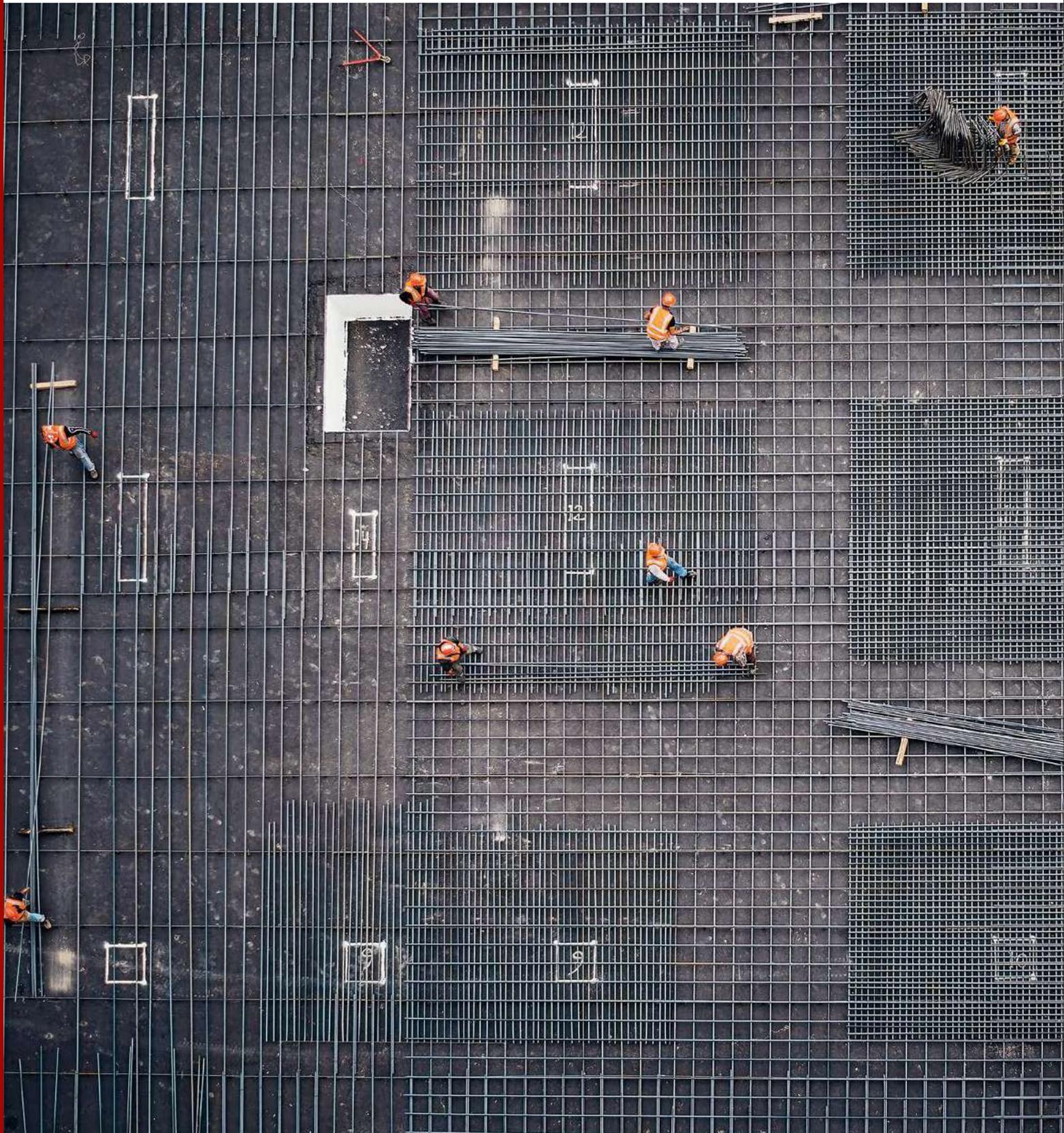
224.753

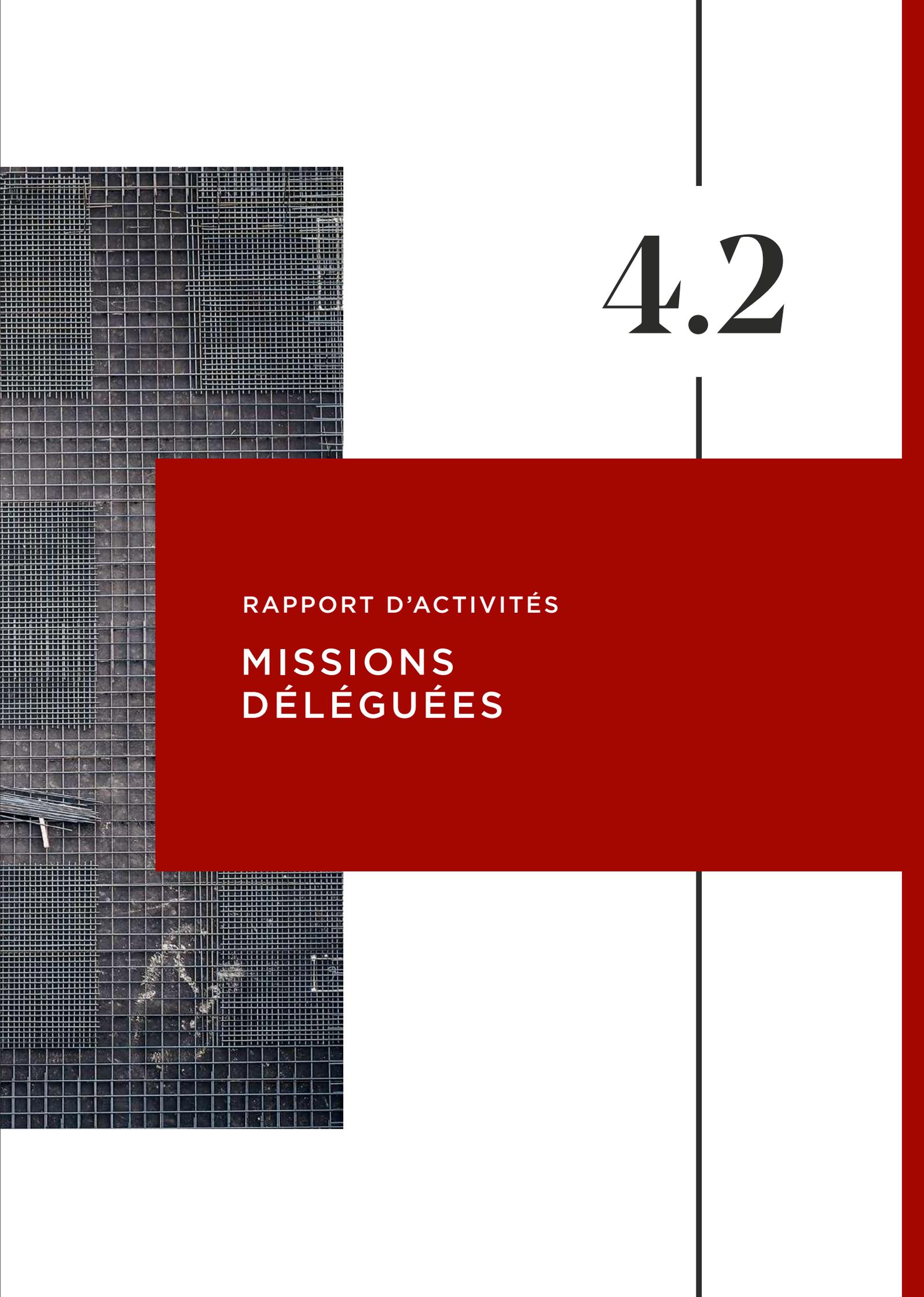
EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE





4.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSIONS
DÉLÉGUÉES

Portefeuille des missions déléguées

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ASTRID	218
Aviapartner Belgium NV	219
Belfius	220
BNP Paribas (voir chapitre 5.1)	94
Brussels Airlines (voir chapitre 5.1)	97
Dexia	222
Ethias	223
Infrabel	224
Royal Park Investments	225
SNCB	226

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valours dans le portefeuille (millions EUR)
BNP Paribas	7,44	0	5.301,45	0,00	5.301,45
Belfius	100,00	0	3.999,94	0,00	3.999,94
Dexia	52,78	0	3.942,85	0,00	3.942,85
Ethias SA	31,67	0	500,00	0,00	500,00
ASTRID	100,00	0	139,62	0,00	139,62
Aviapartner Belgium NV	0,00	0	0,00	25,00	25,00
Infrabel	0,59	0	4,98	0,00	4,98
Brussels Airlines	0,00	2.900	2,90	0,00	2,90
Royal Park Investments	43,53	0	1,69	0,00	1,69
SNCB	0,00	0	0,00	0,00	0,00
Total			13.893,43	25,00	13.918,43

ASTRID



ASTRID est la société de droit public qui gère et entretient le réseau de radiocommunication protégé pour les services de secours et de sécurité en Belgique.

La SFPI est actionnaire, en mission déléguée, d'ASTRID depuis 1999. Après le rachat des actions du Holding Communal en 2011, la SFPI détient 100 % des actions d'ASTRID.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Le chiffre d'affaires s'est stabilisé à 22,1 millions EUR en 2021 et ASTRID termine l'année avec un bénéfice de 9,8 millions EUR.
- En 2021, le nombre d'utilisateurs des services de radio et paging a augmenté de 917 terminaux connectés. Prévu à l'origine pour 40.000 usagers, la capacité des systèmes a été rehaussée pour absorber la connexion de 82.372 terminaux à fin 2021.
- Le réseau radio a traité plus de 11 millions de minutes de communication.
- Avec la fin des mesures Covid-19, le réseau TETRA a connu une forte augmentation en 2021 (46 %).
- Lors des très graves inondations de l'été 2021, les systèmes d'ASTRID ont soutenu les services d'urgence sur le terrain grâce auxquelles de nombreuses victimes ont pu être secourues.

ENJEUX POUR 2022

- Avec le plan « mid Life upgrade » terminé, ASTRID va se mettre en ordre de marche pour élaborer un nouveau plan qui permettra d'ici quelques années de mettre à disposition des services de secours et de sécurité un réseau radio 5G adapté à leurs besoins spécifiques.
- ASTRID continuera la mise en œuvre du projet européen BroadWay, étape importante vers des communications à large bande dans le futur. La communication data et le recours à des applications gagnent en importance avec, entre autres, la vidéo, l'app 112, les e-calls, la localisation... ASTRID veut assurer l'intégration des images pour les services de secours et de sécurité.
- Dans un monde où les besoins des utilisateurs est en constante évolution, ASTRID devra cependant bien veiller à garder les pieds sur terre pour garantir une fiabilité élevée de ses systèmes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

139,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

9,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

145,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

116,9

FTE

AVIAPARTNER BELGIUM NV



Le groupe Aviapartner opère des activités de handling aéroportuaire au niveau.

Le groupe est d'origine belge ce qui explique que la société holding et les services centraux sont basés en Belgique.

L'entité Aviapartner Belgium nv est la société au sein du groupe qui exerce les activités pour les aéroports de Bruxelles et Anvers. L'ensemble des activités du groupe Aviapartner en Belgique occupait plus de 1.500 personnes avant la crise de 2020.

Dans le cadre de l'écosystème que représente un aéroport, un ensemble d'activités s'organisent pour servir le client voyageur. Outre les activités de commerce de détail ou de type horeca, il y a également des activités d'entretien des avions et de handling.

À l'aéroport de Bruxelles, Aviapartner Belgium nv propose à ses clients, que sont les compagnies aériennes, une palette très large de services. L'accueil des passagers au desk d'enregistrement, les prestations de boarding, d'accompagnement de passagers jusqu'à l'avion (enfants, PMR par exemple), la gestion complète des bagages mais aussi un ensemble de prestations aux avions à l'arrivée et au départ (marshalling, diverses opérations techniques, escaliers mobiles, de-icing, calcul des positionnement des bagages dans les soutes,...). Ces services sont indispensables au bon fonctionnement de l'aéroport et le niveau de qualité impacte la position concurrentielle de l'aéroport.

L'activité de handling connaît la même saisonnalité que celle du transport aérien où, lors des périodes de vacances, une clientèle « loisirs » vient s'ajouter à la clientèle « professionnelle ».

L'année 2021 a été caractérisée, comme l'année 2020, par l'impact financier et les défis opérationnels liés à la crise du sanitaire (Covid-19) qui a fortement touché le secteur du transport aérien de voyageurs avec les interdictions de voyage qui se sont maintenues une partie de l'année. Cela a entraîné des réductions significatives de l'activité voyageurs à l'aéroport de Bruxelles.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Reprise partielle de l'activité par rapport à 2020 mais encore loin du niveau de 2019.
- Signature des nouveaux contrats et renouvellement de ceux arrivés à l'échéance.

ENJEUX POUR 2022

- Trouver les ressources humaines compétentes pour assurer les activités en croissance suite à la reprise du trafic aérien.
- Poursuivre la dynamique commerciale positive à travers le renouvellement des contrats arrivés à échéance et signature de nouveaux clients.
- Organiser les services pour assumer une reprise plus conséquente, notamment à l'été 2022, tout en offrant un niveau de qualité le plus élevé possible.

DANS LE
PORTEFEUILLE

25

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0 %

RÉSULTAT
NET

-1,1

million EUR

PIED
DE BILAN

55

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

790

FTE

BELFIUS



Depuis octobre 2011, par l'intermédiaire de la SFPI, Belfius SA est entre les mains du gouvernement fédéral belge, qui a acheté la banque au groupe Dexia pour un montant de 4 milliards EUR à l'époque.

Belfius est un groupe de banque-assurances qui emploie 6.531 personnes et compte 3,7 millions de clients et 527 agences locales qui proposent des services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux organisations à profit social et aux pouvoirs publics en Belgique.

Avec un bilan majoritairement belge pour ses activités commerciales et des clients dans tous les segments, Belfius vise à maximiser la satisfaction client et la plus-value sociale en proposant des produits et services à valeur ajoutée à travers un modèle de distribution moderne organisé autour de deux marchés de clients : Retail & Commercial Business pour les particuliers, les indépendants et les PME d'une part, et Public & Wholesale Banking pour les pouvoirs publics locaux et le secteur social (hôpitaux, écoles, universités, maisons de repos, etc.) d'autre part.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, Belfius a engrangé son meilleur résultat net consolidé en 10 ans d'existence. Ce bénéfice net s'élève à 935 millions EUR. Il est une nouvelle fois le fruit de revenus en forte hausse, d'un contrôle rigoureux des coûts d'exploitation et d'un coût du risque historiquement bas.
- Belfius Banque contribue à cette performance pour 716 millions EUR et Belfius Insurance pour 219 millions EUR.
- En 2021, le coût du risque de Belfius a été influencé très positivement par la reprise macroéconomique favorable et l'efficacité des mesures gouvernementales. Belfius a ainsi pu réduire les provisions constituées anticipativement en 2020 dans le cadre de la pandémie de Covid-19 de 331 millions EUR à 216 millions EUR. Grâce à cette reprise de provisions Covid-19, le coût du risque global a évolué de 453 millions EUR en 2020 à 1,4 million EUR en 2021.
- Le revenu total s'élève à 2.703 millions EUR, soit une augmentation de 3,4 %. Tant les revenus nets d'intérêts que les revenus nets issus du commissionnement de la Banque sont en hausse (respectivement +2 % et +18 %). Les revenus des activités d'assurance restent pratiquement stables avec des revenus d'assurance non-vie en baisse, compensé par la hausse des revenus d'assurance vie.

DANS LE
PORTEFEUILLE

4

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

935

millions EUR

PIED
DE BILAN

192

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

6.531

FTE



- Les frais d'exploitation sont restés bien contenus à 1.477 millions EUR en 2021, soit une augmentation limitée de 1 % par rapport aux 1.465 millions EUR en 2020, et ce, malgré le fait que Belfius ait continué à investir structurellement dans le secteur IT et la digitalisation. Ceci a conduit à une amélioration notable du ratio coûts/revenus, qui s'est établi à 54,6 % en 2021, contre 56,0 % en 2020.
- Le ratio CET 1 Bâle III, s'établi à 16,37 %, en baisse de 0,74 % par rapport à décembre 2020. Cette réduction s'explique, entre autres, par l'incidence négative de la forte croissance du bilan, d'impacts réglementaires toujours plus stricts... Ce niveau de ratio reste robuste.
- Depuis le début de la crise du Covid-19, Belfius n'a cessé de jouer pleinement son rôle sociétal en fournissant les liquidités nécessaires et en accordant des reports de paiement aux particuliers, aux entreprises et aux PME en difficulté temporaire, et ce avec une contribution globale supérieure à ce que sa part de marché aurait suggéré. Belfius aide aussi ses clients au lendemain de la crise du Covid-19 en leur offrant notamment un stimulant additionnel pour lancer à nouveau des projets de croissance.

ENJEUX POUR 2022

- Belfius, ayant réalisé avec succès toutes les ambitions définies de sa « stratégie à long terme à l'horizon 2020 », a défini une nouvelle ambition pour l'avenir : la stratégie « Inspire 2025 ». Dans le cadre de cette stratégie, Belfius restera un bancassureur universel et intégré, qui veut générer une contribution positive dans tous les segments de l'économie et de la société belges grâce à sa gestion des risques robuste et à sa solide gestion financière.
- Le business model intégré de Belfius, qui s'appuie sur la création et l'exploitation de synergies entre les segments de clientèle ainsi qu'entre les produits et les activités, poursuivra son expansion dans la gestion d'actifs et les marchés financiers, tout en renforçant sa position sur le marché dans tous les segments de clientèle.
- Parallèlement, elle devra conserver sa forte solvabilité et essayer de continuer à augmenter son résultat net.



Depuis la crise financière de 2011-2012, Dexia est un groupe financier en gestion extinctive, ce qui doit permettre d'assurer un règlement acceptable du bilan sans créer de risques systémiques. Le plan de résolution, approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012, prévoit essentiellement la vente des franchises commerciales viables du groupe et la gestion en extinction des actifs résiduels sans nouvelle production commerciale.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Dexia a poursuivi la réduction de ses portefeuilles d'actifs et de son empreinte géographique, marquée notamment par la simplification de la structure et la restructuration de sa filiale Italienne Dexia Crediop et des activités résiduelles de Dexia aux États-Unis, exercées via l'entité Dexia Holdings Inc., qui détient Dexia Financial Products Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. En outre Dexia a lancé un programme de réduction de son portefeuille de dérivés, procédant notamment à de multiples exercices de compression sur son portefeuille afin d'en simplifier la gestion opérationnelle. Dexia poursuit également une politique active visant en particulier à réduire la sensibilité de son bilan et de sa trajectoire de rentabilité à certains paramètres de marché.
- Au 31 décembre 2021, le total de bilan du groupe Dexia s'inscrivait en baisse de 14 %, à 98,7 milliards EUR.
- Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du

Covid-19 à travers le monde et particulièrement en Europe. Dans la continuité de 2020, le comité de direction a maintenu en 2021 le dispositif composé d'une cellule opérationnelle et d'une cellule stratégique de crise. Les mesures de confinement et le travail à distance ont été reconduits avec une amplitude adaptée de façon flexible à l'évolution de la pandémie. Un nouvel accord de télétravail a été signé à l'unanimité avec les organisations syndicales représentatives de Dexia. Il permet à tous les collaborateurs de bénéficier, sur une base volontaire, du télétravail et ce jusqu'à 3 jours par semaine.

- À la suite de l'approbation par la Commission européenne (février 2019) de la prolongation de la garantie de financement de Dexia pour une nouvelle période de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, les États français et belge ont ratifié les textes de loi relatifs à cette prolongation, respectivement les 29 décembre 2020 et 27 mai 2021. La garantie de financement prolongée conserve la majeure partie de ses caractéristiques. Certaines modifications ont cependant été apportées : le plafond de garantie a été réduit à 75 milliards EUR en raison de la baisse du besoin de financement du groupe et l'État luxembourgeois ne prend plus part au mécanisme de garantie. La rémunération des États garants au titre de la garantie 2022 comprend une rémunération de base et une commission différée conditionnelle.
- Dexia suit attentivement les répercussions du conflit en Ukraine. Le groupe n'a aucune exposition directe sur l'Ukraine et la Russie et son modèle de financement lui permet de faire face à des conditions de marché stressées.

ENJEUX POUR 2022

- Dexia poursuivra ses divers projets de simplification de son réseau international afin de réduire son empreinte géographique et d'optimiser l'efficacité à l'échelle du groupe.
- Le groupe poursuivra également son programme de cessions d'actifs, en tenant compte de l'évolution des paramètres macroéconomiques. L'instabilité engendrée par le conflit en Ukraine est toutefois une source d'incertitude qui perturbe les marchés et pourrait entraver le bon déroulement de ce plan de cessions, dont la fenêtre d'exécution a été étendue à fin 2023.
- Le groupe restera également particulièrement attentif à l'évolution de sa base de coûts et à la protection de sa position de solvabilité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,9

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

52,87%

RÉSULTAT
NET

-334

millions EUR

PIED
DE BILAN

98,7

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

537

FTE



Le groupe Ethias emploie 4.300 collaborateurs (dont 1.923 chez Ethias S.A.) et compte 1.200.000 clients particuliers et plus de 40.000 clients issus d'entités publiques et privées. Ethias est le troisième assureur de Belgique et le premier assureur du secteur public et de ses agents.

Ethias est un assureur direct qui offre une gamme complète de produits en Vie et Non-vie pour les particuliers et les entreprises. Ethias est également un assureur privilégié des collectivités publiques grâce à son offre multi-produits et services. Elle compte parmi ses assurés l'État fédéral, les Régions et les Communautés, les pouvoirs publics locaux (provinces, villes et communes, CPAS...), les entreprises publiques, ainsi que des milliers d'intercommunales, d'écoles, d'hôpitaux, d'établissements d'intérêt public et d'associations.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- En 2021, le résultat net s'élève à 190 millions EUR, soit une baisse de 6 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat opérationnel des activités Non-vie s'élève à 121 millions EUR, ce qui représente une baisse de 49 millions EUR par rapport à 2020. Cette diminution est due dans une large mesure aux inondations de 2021 qui ont provoqué des dégâts considérables.
- Les activités Vie génèrent quant à elles un résultat opérationnel de 102 millions EUR, ce qui représente une forte hausse par rapport à 2020. Les bons résultats des activités Vie en 2021 s'expliquent par la croissance des

résultats opérationnels (bénéfices de mortalité) et par des produits financiers non récurrents de 30 millions EUR.

- L'encaissement total s'élève à 2.779 milliards EUR, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2020, grâce à une augmentation de l'encaissement en Vie (+ 2 %) et en Non-vie (+ 2 %). Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 178 %.
- En 2021, Ethias a poursuivi son plan axé sur 4 piliers approuvé au début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la communauté et de l'entreprise.
- À la suite des inondations qui ont touché de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias est venue en aide à ses assurés dans le besoin par diverses actions telles que des centres de crise mobiles, des repas offerts dans les villes touchées et une aide financière à la Croix-Rouge.
- Wilfried Neven devient le nouveau Vice-CEO et assure la fonction clé de Chief Customer Experience Officer. Il est chargé du développement commercial sur tous les marchés. Izabella Molnar a été nommée Chief Digital Transformation Officer afin d'accélérer la transformation digitale. Elle dirige donc le pôle IT et poursuit la transformation et la digitalisation de l'entreprise.
- Le Comité de direction se renforce également en termes d'optimisation du contrôle de gestion, des dépenses et des budgets avec l'arrivée de Maryline Serafin au poste de Chief Financial Officer ; elle succède à Cécile Flandre, qui a quitté l'entreprise.
- L'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS (Insurer Financial Strength) d'Ethias S.A. de « A-, perspective stable » à « A, perspective positive ».

ENJEUX POUR 2022

- Ethias entend poursuivre la dynamique innovante en s'appuyant sur la stratégie forte du groupe, afin de développer de nouveaux produits et services dans les domaines de la santé, de la mobilité et de la protection des biens. Nos experts développent actuellement de nouvelles solutions pour faire face aux risques à venir : les risques psychosociaux, les risques liés à la santé, mais également les risques climatiques et les cybermenaces.
- En intégrant la durabilité à tous les niveaux de notre entreprise, nous renforçons notre capacité à jouer un rôle d'acteur solide et responsable au service de la communauté.

DANS LE
PORTEFEUILLE

500

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

190

millions EUR

PIED
DE BILAN

19

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

4.300

FTE

INFRABEL



INFRABEL
Right On Track

Infrabel est une société anonyme dont la mission principale est de gérer l'infrastructure ferroviaire sur le territoire belge. Elle est donc chargée de distribuer la capacité sur le réseau. L'actionnariat se répartit entre l'État belge (99,30 %), la SFPI (0,59 %) et les actionnaires privés (0,11 %).

Belgique. Le plan de relance pour la Belgique comprend un total de 5,9 milliards EUR et deux projets d'Infrabel : 275 millions EUR d'investissement pour un « réseau ferroviaire plus efficace » et 29,59 millions EUR pour « des gares plus accessibles et multimodales ».

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Afin de poursuivre la lutte contre la pandémie, les collaborateurs ont continué à s'adapter aux mesures sanitaires, tout en veillant au maintien de ses missions essentielles sans affecter le cours normal des choses.
- Bien sûr, il est impossible de parler de 2021 sans mentionner les terribles inondations de l'été, qui ont eu un lourd impact sur l'infrastructure.
- 2021 a également été l'Année européenne du rail. C'est en effet l'une des solutions d'avenir pour le transport durable. D'ici 2030, le transport de marchandises devrait encore augmenter de 30 %. C'est pourquoi des choix judicieux doivent être opérés aujourd'hui afin de mettre en œuvre le transfert modal de la route vers le rail.
- Infrabel Academy, la première école du rail de Belgique, a également été inaugurée en 2021. Ce centre de connaissances formera les travailleurs et les futurs collègues aux métiers du rail et proposera un enseignement de haute qualité et des équipements de pointe.
- En 2021, Benoît Gilson a été nommé administrateur délégué pour 6 ans. En outre, les membres suivants ont été nommés pour 6 ans au conseil d'administration : Jan Cornillie (président), Anne-Sophie Gillain, Ruben Lecok, Brigitte Pinte, Sylviane Portugaels, Pierre Provost, Bart Vandenberghe et Durkadin Yilmaz.
- Le 13 juillet 2021, le Conseil européen a approuvé les plans de relance de 12 pays européens, dont la

ENJEUX POUR 2022

- La pandémie affectera également l'entreprise en 2022. Depuis mars 2020 et les mesures successives prises par le gouvernement pour contenir la pandémie, la demande de transport ferroviaire a diminué, non seulement le transport national et international de passagers, mais aussi le transport ferroviaire de marchandises. Sans compensation supplémentaire pour faire face à l'impact de la crise sur les recettes et les dépenses d'Infrabel, sa santé financière pourrait se détériorer davantage, malgré tous les efforts déployés pour maîtriser les coûts de l'entreprise. Comme les années précédentes, Infrabel veillera bien entendu à ce que les travaux de maintenance et de renouvellement nécessaires soient effectués pour assurer la sécurité du trafic ferroviaire.
- En 2022, Infrabel conviendra de son prochain contrat de performance avec son ministre de tutelle. Ce contrat de performance couvre la période 2023-2032. Infrabel soutient pleinement les ambitions du gouvernement de contribuer à la réalisation du transfert modal. L'entreprise espère donc que le contrat de performance pour les 10 prochaines années définira une trajectoire conforme à ces ambitions en fournissant à Infrabel tous les leviers nécessaires – financiers ou non financiers – pour développer le réseau performant de demain.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,59%

RÉSULTAT
NET

7,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

23,6

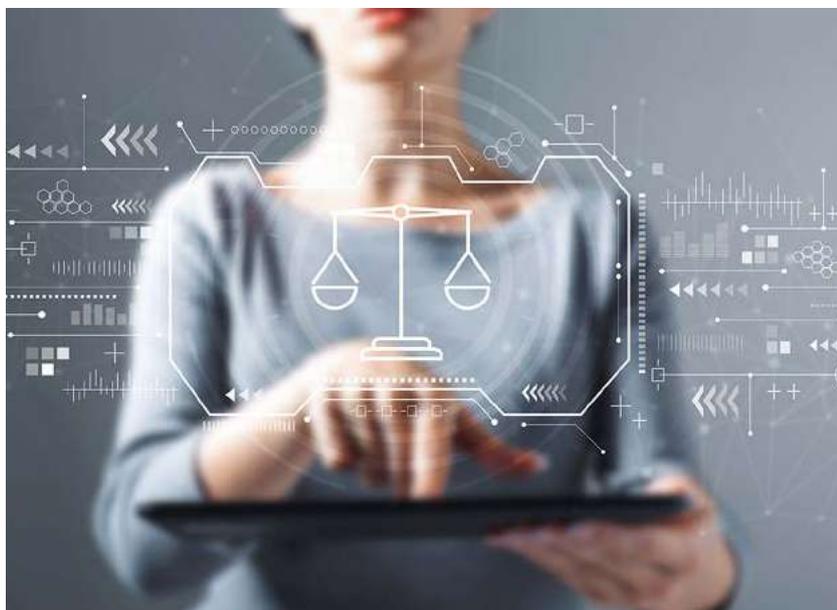
milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

9.426

FTE

ROYAL PARK INVESTMENTS



Royal Park Investments (RPI) a été créé en 2009 dans le cadre du sauvetage de Fortis Banque en tant que « bad bank », dans laquelle la SFPI/l'État belge a acquis 43,53 % des parts pour un montant de 740 millions EUR.

Après quelques années de run-off, le portefeuille restant de RPI a été revendu à Lone Star et Crédit Suisse pour un montant de 6,7 milliards EUR, ce qui signifie que cette mission déléguée de la SFPI va, dans tous les cas, pouvoir être clôturée avec une plus-value significative. Seule la gestion des litiges est encore suivie au sein de RPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- L'exercice 2021 s'est clôturé sur un bénéfice de 1,47 millions EUR, notamment grâce à la perception de montants découlant des actions judiciaires menées par la société.

ENJEUX POUR 2022

- L'année 2022 sera caractérisée par un nouveau versement de dividende de 1,96 millions EUR (dont un montant de 851.000 EUR pour l'État belge via la SFPI) conformément à la décision de l'assemblée générale de RPI qui s'est tenue en avril 2022.
- Le résultat annuel décroît chaque année étant donné la diminution des litiges en cours (confiés à des juristes spécialisés dans ce domaine), il en sera donc de même avec les dividendes futurs.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

43,53 %

RÉSULTAT
NET

1,4

million EUR

PIED
DE BILAN

2,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE



La SNCB est l'opérateur ferroviaire voyageur historique belge. La société, unitaire jusqu'en 2005, a été ensuite divisée en trois structures de 2005 à 2013 : SNCB-Holding, SNCB et Infrabel. En 2013, la fusion de deux des trois structures, SNCB-Holding et SNCB, a été opérée, ce qui a donné naissance à la SNCB actuelle.

Elle est principalement responsable :

- de l'organisation du plan de transport : articulation des trains en fonction de la demande de mobilité .
- de l'entretien de la gestion des gares dont elle détient, par ailleurs, la propriété.
- de l'entretien du matériel roulant (engins de tractions et voitures voyageurs).

La structuration du capital est composée de deux types d'actions :

- 1.053.611.251 actions ordinaires : 1 action = 1 voix à l'Assemblée générale
- 20.000.000 actions de jouissance : 10 actions = 1 voix

L'Etat détient l'ensemble des actions classiques. La SNCB a environ 1.500 détenteurs d'actions de jouissance dont la SFPI qui en détient 16.615.813.

La mobilité est devenue, ces dernières années, un enjeu sociétal majeur afin de réduire tant la congestion, qui génère d'importante perte de productivité, que la pollution liée aux modes de transport routier. Dans ce contexte, le train se veut la colonne vertébrale d'une mobilité sûre, durable, confortable et intermodale pour ainsi convaincre des navetteurs à utiliser le train plutôt que la voiture.

Depuis la deuxième moitié du mois de mars 2020 et jusqu'à aujourd'hui, la SNCB subit des pertes opérationnelles importantes à cause de la situation sanitaire liée au Covid-19. En 2020, l'État a accordé une compensation exceptionnelle de 288 Millions EUR pour couvrir partiellement l'impact de la crise sur les résultats opérationnels liés aux missions de service publics pour l'année 2020. En 2021, une compensation exceptionnelle de 301 Millions EUR a été accordée à la SNCB pour l'année 2021.

RÉSULTAT
NET

-0,3

million EUR

PIED
DE BILAN

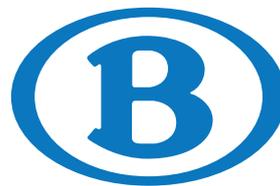
12

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

16.738

FTE



En juillet 2021, une partie de la Belgique a subi d'importantes inondations. Pour compenser les coûts qu'elles ont causés à la SNCB (principalement la mise en circulation de bus alternatifs), l'État a accordé une compensation de 4,9 Millions EUR.

Suite à la part plus importante du télétravail depuis la crise sanitaire, la SNCB va devoir relever le défi d'évaluer correctement la demande structurelle future de mobilité et d'y répondre tant au niveau de l'offre que des coûts.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

- Pour la deuxième année consécutive, recettes en forte baisse alors que l'offre de trains est maintenue à son maximum.
- Poursuite de l'érosion du nombre de voyageurs sur le réseau national:
 - 2021 : 172 millions
 - 2020 : 184 millions
 - 2019 : 253 millions
- Niveau de ponctualité de 92,6 %
- Satisfaction client en hausse à 77% (contre 75,2 % en 2020).

ENJEUX POUR 2022

- La négociation d'un nouveau contrat de service public.
- La définition et la mise en œuvre d'une offre ferroviaire et commerciale adaptée à la nouvelle demande.
- La définition d'une trajectoire financière pluriannuelle tenant compte des effets structurels de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine (demande de transport, structure des coûts -prix de l'énergie, salaires notamment-, mais aussi sur la capacité des finances publiques à soutenir le secteur ferroviaire.





Éditeur responsable

Koenraad Van Loo
Avenue Louise 32, boîte 4
1050 Bruxelles

—

La version électronique est disponible
sur www.sfpim.be

—

Date de parution

Septembre 2022



Avenue Louise 32, boîte 4
1050 Bruxelles



From here. For all of us. About tomorrow.

#SMARTCAPITALFORBELGIUM